Les besoins des jeunes âgés de 16 à 35 ans dans la MRC de La Mitis

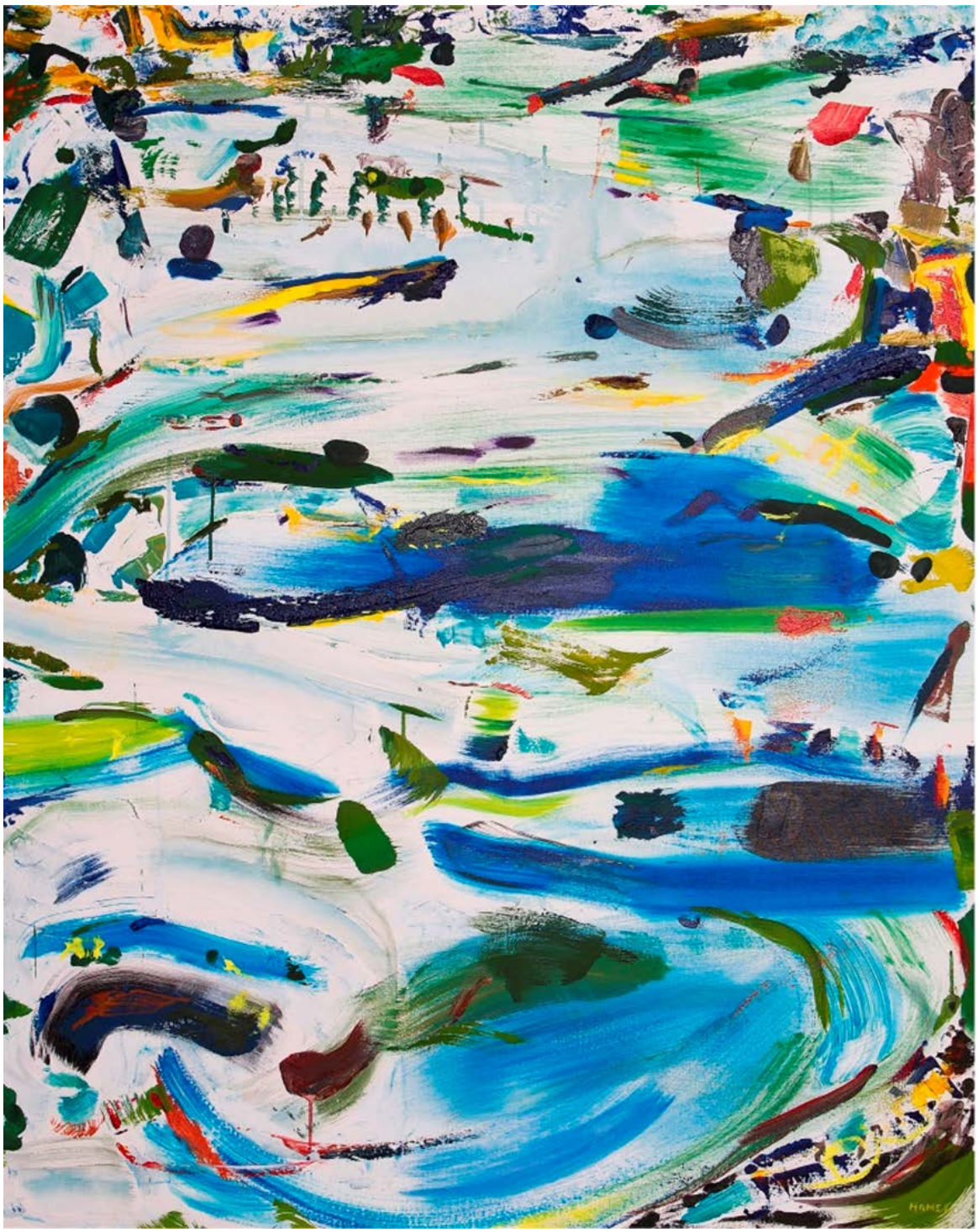

Rapport de recherche
Partenariat UQAR – COSMOSS
Décembre 2015

Image de couverture :
Marie-Claude Hamel
Artiste peintre dans La Mitis

Département Sociétés, territoires et développement

Le département Sociétés, territoires et développement rassemble une dizaine de professeurs, appuyés de plusieurs professeurs associés, lesquels interviennent dans divers programmes : au premier cycle, l'UQAR offre une formation originale en développement social, principalement axée sur l'analyse des problèmes sociaux. Aux cycles supérieurs, par ses programmes de maîtrise et de doctorat en développement régional, l'UQAR vise à familiariser les étudiants avec les enjeux et les problèmes auxquels les régions sont confrontées dans la foulée des mutations sociales et économiques contemporaines. Une meilleure connaissance des dynamiques socioterritoriales touchant les régions s'avère en effet essentielle pour être en mesure d'élaborer et de proposer des outils d'aide au développement.

Cette équipe professorale anime également un dispositif de recherche en développement régional et territorial fort enviable : le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ), le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) et la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial. Ces dispositifs de recherche et cette concentration d'expertises et de compétences consolident le rôle de l'UQAR et en font un acteur incontournable au Québec et dans la francophonie mondiale dans le champ de la formation et de la recherche en développement régional et territorial.

L'expertise en développement régional, social et territorial et en sociologie appliquée de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) n'est pas le fruit du hasard, loin de là. Elle est plutôt issue d'une longue tradition de réflexion et de recherche qui remonte à plusieurs décennies. Dès l'aube de la Révolution tranquille, dans les années 1960, les autorités gouvernementales de Québec et d'Ottawa ont vu dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie celles qui allaient devenir de véritables laboratoires d'expérimentation sociale en matière de développement régional.

Université du Québec à Rimouski
300 allée des Ursulines,
Rimouski (Québec) Canada G5L 3A1
Tél. (418) 723-1986 #1678
http://www.uqar.ca/developpement/

Directeur de la recherche

Marco Alberio détient une maîtrise en sociologie et un doctorat en « Urban European and Local Studies » de l'Université de Milano Bicocca, département de sociologie et recherche sociale. Ce programme est jumelé avec SciencesPo Paris, la London School of Economics et l'Université

Humboldt de Berlin. Son profil universitaire se situe entre la sociologie économique et la sociologie territoriale. Il s'intéresse à la cohésion sociale, aux phénomènes d'exclusion et aux inégalités au niveau national et niveau local.

M. Alberio est professeur en développement social et territorial au département Sociétés, territoires et développement de l'Université du Québec à Rimouski depuis le 1er juin 2013. Son travail porte principalement sur l'analyse qualitative urbaine et régionale, mais il combine aussi les deux méthodologies (qualitative et quantitative) dans le cadre de ses activités de recherche comme dans l'enseignement universitaire.

Collaborateurs

En qualité de partenaire référent, **Bertrand Dubé** a joué un rôle fondamental dans les différentes étapes de cette recherche, entre autres au niveau logistique. M. Dubé est psychoéducateur et thérapeute conjugal et familial. Il a travaillé principalement auprès des communautés, des familles et des couples vivant des difficultés dans des moments de transition. À titre de coordonnateur en santé mentale du CISSS de La Mitis, il gère aujourd'hui une équipe en santé mentale et services psychosociaux.

Le volet quantitatif de cette recherche a été réalisé en étroite collaboration avec **Mario Handfield**, professeur au département Sociétés, territoires et développement de l'Université du Québec à Rimouski et directeur des programmes de 2e cycle en développement régional. Ses recherches portent sur l'agriculture, le développement social rural, le développement territorial agroalimentaire, de même que sur la relève agricole et la succession des fermes familiales.

La participation de plusieurs étudiantes et étudiants de 1er, 2e et 3e cycles et d'auxiliaires de recherche de l'UQAR a aussi été essentielle à la réalisation de la recherche. Ci-dessous nous reprenons en ordre alphabétique les collaborateurs principaux :

Amy Cooper : transcription d'entrevues ;
Sylvain Cossette : contribution à la préparation et à la logistique des questionnaires ; recensement des services présents dans la MRC de la Mitis ;
Audrey Fournier : contribution à l'analyse préliminaire des données qualitatives (volet services) ;
Emanuele Lucia : revue de la littérature scientifique, collaboration à la préparation et à l'analyse des questionnaires quantitatifs ainsi qu'à la rédaction du rapport préliminaire de l'analyse quantitative ;
Daniel Proulx : terrain de recherche (volet qualitatif) et contribution à l'analyse des données qualitatives (volet jeunes) ;
Françoise Paradis Simpson : finalisation de l'analyse des données qualitatives et rédaction du rapport final ;
Guillaume Perrier : transcription d'entrevues ;
Brigitte Lavoie, agente administrative, CISSS de La Mitis : révision linguistique ; une relecture approfondie d'une grande partie du rapport a aussi été faite par Mario Handfield ;

Abigaïl Rezelman, agente de recherche du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ) : mise en page.

Remerciements

Cette recherche est le résultat d'une étroite collaboration avec l'organisme COSMOSS La Mitis. Nous tenons donc à souligner la contribution importante de tous les partenaires de COMSOSS et de leurs employées, employés et bénévoles, ainsi que celle des municipalités qui nous ont aidés à recruter certains participants au volet qualitatif. Les partenaires de COSMOSS ont participé au questionnaire et aux entrevues, mais ont aussi collaboré dans les autres phases de la recherche, par exemple au moment de la prise de contact avec certains jeunes. Nous tenons à remercier plus particulièrement Diane Collin, présidente de COSMOSS La Mitis, et Anny Jalbert, agente de concertation de COSMOSS La Mitis. Nous voulons également remercier tous les jeunes participantes et participants qui ont généreusement accepté de répondre au questionnaire et dans certains cas ont participé aux entretiens qualitatifs. Sans leur participation bénévole cette recherche n'aurait pas pu avoir lieu. Nos remerciements vont enfin à Françoise Paradis Simpson qui a fait un énorme travail de synthèse pour la rédaction du rapport final.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES IV

TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES VIII

TABLEAUX VIII

FIGURES XI

1 MISE EN CONTEXTE 1

2 ÉTAT DES CONNAISSANCES 3

2.1 L'INTÉGRATION DES JEUNES ET LA COHÉSION SOCIALE DANS LE CONTEXTE RURAL 3

2.1.1 Perceptions des jeunes et exclusion sociale 3

2.1.2 Cohésion sociale et bien-être 5

2.2 L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES ET L'ACCESSIBILITÉ DES RESSOURCES DANS LE CONTEXTE RURAL 6

2.2.1 Mobilité et accessibilité 6

2.2.2 Autres facteurs d'accessibilité 8

2.3 CAPITAL SOCIAL ET MOBILISATION DES JEUNES DANS LE CONTEXTE RURAL 9

2.3.1 Trajectoires de vie des jeunes et capital social 9

2.3.2 Insertion professionnelle des jeunes et contexte économique en milieu rural 12

2.4 SYNTHÈSE DES CONSTATS : FACTEURS D'INFLUENCE SUR LES TRAJECTOIRES ET LES EXPÉRIENCES DES JEUNES EN MILIEUX RURAUX 16

3 ÉTAT DES LIEUX : PORTRAIT D'UNE POPULATION 20

3.1 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES 21

3.1.1 Perspective statistique régionale 21

3.1.1.1 Territoire et démographie 21

3.1.1.2 Structure des âges 25

3.1.1.3 Structure des ménages 27

3.1.1.4 Revenu et emploi 28

3.1.2 Perspective statistique locale 32

3.1.2.1 Territoire et démographie selon les municipalités 32

3.1.2.2 Structure des âges selon les municipalités 35

3.1.2.3 Structure des ménages selon les municipalités 37

3.1.2.4 Éducation selon les municipalités 40

3.1.2.5 Revenu et emploi 41

3.1.2.6 Criminalité selon les municipalités 41

3.1.3 Synthèse des constats : Portrait d'une population 42

3.2 PORTRAIT DES RESSOURCES ET DES SERVICES 45
3.2.1 Développement local et régional 45
3.2.2 Éducation populaire et défense des droits sociaux 47
3.2.3 Insertion socioprofessionnelle, employabilité et développement 49
3.2.4 Institutions scolaires, petite enfance et alphabétisation 52
3.2.5 Services de santé et services sociaux (CSSS-Mitis) 55
3.2.6 Santé et services sociaux (Autres services) 58
3.2.7 Agression sexuelle, violence et violence conjugale 65
3.2.8 Services juridiques et sécurité publique 66
3.2.9 Transport et mobilité 67
3.2.10 Autres 72

4 PRÉSENTATION DES ÉCHANTILLONS D'ENQUÊTE ET DE LA MÉTHODOLOGIE 73

4.1 VOLET QUANTITATIF 73
4.1.1 Outils quantitatifs de cueillette de données : questionnaires aux services et aux jeunes 73
4.1.2 Méthodes d'échantillonnage et de recrutement (volet quantitatif) 74
4.2 VOLET QUALITATIF 75
4.2.1 Outils qualitatifs de cueillette de données : entretiens semi-dirigés 75
4.2.2 Méthodes d'échantillonnage et de recrutement (volet qualitatif) 76
4.2.2.1 Recrutement des jeunes âgés de 16 à 35 ans vivant ou entretenant des liens actifs dans la MRC de La Mitis 76
4.2.2.2 Recrutement des organismes prestataires de service et des représentants de municipalité 78

5 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 80

5.1 TRANSITION À L'ÂGE ADULTE ET RÉSEAUX SOCIAUX 80
5.1.1 Lieu de résidence et départ du domicile parental 80
5.1.2 Lien familial fort et capacité d'entraide 82
5.1.3 Le rôle des parents et l'impact du contexte scolaire dans la construction des réseaux sociaux 84
5.2 CONDITIONS DE VIE ET PERCEPTIONS DU MILIEU PAR LES JEUNES 86
5.2.1 Satisfaction du lieu de résidence 86
5.2.2 Perception du milieu de vie et de la ruralité par les jeunes 88
5.2.3 Proximité, cohésion sociale et anonymat 90
5.2.4 Divertissement et tranquillité 91
5.2.5 La perception des opportunités et du marché de l'emploi 93
5.2.6 Isolement territorial 95
5.2.7 Accessibilité des services 96
5.2.8 Le désir de rester et les raisons de partir 96

5.3 CONDITION ÉCONOMIQUE ET SITUATION PROFESSIONNELLE ET/OU ÉTUDIANTE 99
5.3.1 Portrait de l'occupation des jeunes et mobilité intergénérationnelle 99
5.3.2 Satisfaction des jeunes quant à l'emploi 105
5.3.3 Aspirations des jeunes par rapport à l'emploi 107
5.3.4 L'engagement des jeunes 109
5.3.5 Conditions de déplacements 110
5.3.6 Lieu de recherche d'emploi 112
5.3.7 Accessibilité des outils de recherche d'emploi 112
5.4 SERVICES 114
5.4.1 Répartition des services (données du volet quantitatif) 114
5.4.2 Portrait général et perception d'une sous-fréquentation 115
5.4.3 Rejoindre les jeunes et l'enjeu du recrutement 117
5.4.4 Les services d'insertion socioprofessionnelle vus par les jeunes 121
5.4.5 La question du financement vue par les intervenants et professionnels sondés 123
5.4.6 Disponibilité et proximité : la famille et les services 124
5.4.7 Peurs, préjugés et anonymat 134
5.4.8 Transport collectif, mobilité et lien avec l'utilisation des services 138
5.4.9 Perception du capital social et accès aux services 141
5.4.10 Perception du milieu et accès aux services 143
5.4.11 Satisfaction des jeunes quant à l'utilisation des services 144
5.5 SYNTHÈSE DES CONSTATS : L'ANALYSE 145
5.5.1 Capital social, cohésion sociale et lieux de socialisation 145
5.5.1.1 Lien familial fort 145
5.5.1.2 L'école 146
5.5.1.3 Cohésion des aspirations et capital social 147
5.5.1.4 Perceptions des jeunes dans leur milieu 147
5.5.2 Conditions de vie et perception du milieu de vie par les jeunes 148
5.5.2.1 Perception du milieu de vie selon sa taille 148
5.5.2.2 La volonté de rester dans sa municipalité et les projets de vie du jeune 148
5.5.2.3 La perception de la tranquillité et des divertissements 149
5.5.2.4 Mont-Joli 150
5.5.2.5 Les divertissements selon les représentants des municipalités 150
5.5.2.6 Perception des conditions d'habitation 151
5.5.3 Proximité, cohésion sociale et anonymat 151
5.5.3.1 Un premier portrait général positif 151
5.5.3.2 Peurs, préjugés et anonymat 152
5.5.4 Isolement territorial et mobilité 152
5.5.4.1 L'isolement territorial vécu 152
5.5.4.2 L'accès aux services 153

5.5.4.3 L'offre de service selon les intervenants et les représentants des municipalités 153
5.5.5 Insertion socioprofessionnelle 154
5.5.5.1 Portrait général 154
5.5.5.2 Mobilité sociale 155
5.5.5.3 Le marché de l'emploi 156
5.5.5.4 Mobilité et emploi 157
5.5.5.5 Engagement et mentorat 157
5.5.5.6 Recherche d'emploi 157
5.5.6 Utilisation des services 158
5.5.6.1 Portrait de l'utilisation et perception d'une sous-utilisation 158
5.5.6.2 Obstacles à l'utilisation des services selon les intervenants 160
5.5.6.3 Solutions pour une plus grande utilisation des services selon les intervenants 163

6. PISTES ET CONCLUSIONS 166

LES RECOMMANDATIONS 170

1. Favoriser l'accès à des réseaux sociaux exogènes à la famille et à la municipalité d'origine. 170
2. Travailler sur les facteurs susceptibles d'influencer les aspirations des jeunes. 173
2.1 Favoriser le développement d'un capital social à partir des intérêts du jeune. 173
2.2 Soutenir les démarches qui laissent voir les opportunités. 173
3 Favoriser l'engagement communautaire. 174
4 Porter une attention particulière à ce que les politiques locales de rétention des populations n'entrent pas en conflit avec le développement personnel et socioprofessionnel des jeunes. 175
5 Porter une attention aux perceptions sur les jeunes, le milieu et les services qui circulent dans la MRC et qui peuvent influencer les aspirations des jeunes, le travail des intervenants ainsi que le recours aux services par les jeunes. 177
6 Renforcer les mesures de confidentialité dans les processus d'offre de service. 179
6.1 Renforcer les mesures de confidentialité quant à la prise de contact et quant aux lieux où les services sont dispensés. 180
6.2 Renforcer les mesures de confidentialité en lien avec le personnel impliqué dans l'offre de service. 181
6.3 Porter une attention particulière aux mesures de confidentialité pour certains types de service. ... 182
7. Réduire les intermédiaires dans les processus d'offre de services. 183
8 Porter une attention particulière au coût et au temps de transport que demande le recours aux services. 184
9 Favoriser la décentralisation de points de service en portant une attention particulière aux municipalités les plus éloignées du centre de la MRC. 185
10 Favoriser le référencement. 186

11 Favoriser des mesures qui font de la ville de Mont-Joli un centre de rencontre pour les jeunes et renforcent le sentiment d'appartenance. 187
12 Consolider et publiciser un service de transport collectif qui réponde aux besoins spécifiques des jeunes, incluant ceux de rencontre et de divertissements. 188
13 Favoriser le développement de divertissement en lien avec les intérêts du deuxième groupe de jeunes circonscrit et particulièrement chez les jeunes de 26 ans et plus. 190
14 Favoriser le recours aux services d'insertion socioprofessionnelle, particulièrement chez les plus jeunes. 191
15 Miser sur les forces du milieu – les recommandations des intervenants impliqués. 195
Forces du milieu – à intégrer dans les actions/initiatives 195
Recommandations des intervenants impliqués et des représentants des municipalités 195

INDEX DES SIGLES 197

BIBLIOGRAPHIE 199

Portrait de la population et des ressources et services 200
Statistiques populationnelles 200
Portrait des ressources 203

NOTES EN CHIFFRES ROMAINS 208

TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

TABLEAU 1 : DEGRÉ D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES SELON LE TYPE DE MILIEU 14
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DU BAS-SAINT-LAURENT SELON LA MRC EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE POUR L'ANNÉE 2012R 22
TABLEAU 3 : TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION BAS-LAURENTIENNE SELON LA MRC EN 2001-2006, 2006-2011 ET 2011R-2013P 23
TABLEAU 4 : INDIVIDUS ENTRANTS, INDIVIDUS SORTANTS ET SOLDE MIGRATOIRE INTERRÉGIONAL DE LA POPULATION ACTIVE AUX BAS-SAINT-LAURENT PAR GROUPE D'ÂGE 23
TABLEAU 5 : INDIVIDUS ENTRANTS, INDIVIDUS SORTANTS ET SOLDE MIGRATOIRE INTRARÉGIONAL DE LA POPULATION ACTIVE AU BAS-SAINT-LAURENT SELON LA MRC (2013-2014) 25
TABLEAU 6 : ÂGES MOYEN ET MÉDIAN SELON LES MRC DU BAS-SAINT-LAURENT, LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT ET L'ENSEMBLE DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2012R 26

Tableau 7 : Répartition de la population totale de la MRC de La Mitis dans le temps selon les tranches d'âge . 27
Tableau 8 : Nombre de ménages privés selon leur composition dans chaque MRC du Bas-Saint-Laurent et pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent en 2011 28
Tableau 9 : Indicateurs du marché du travail chez la population âgée de 15 ans et plus au Bas-Saint-Laurent et pour l'ensemble du Québec, 2010-2014 29
Tableau 10 : Taux d'activité, taux de chômage et taux d'emploi selon les groupes d'âge au Bas-Saint-Laurent (EPA, 2013) 29
Tableau 11: Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage par groupe d'âge dans la MRC de La Mitis et au Bas-Saint-Laurent selon l'Enquête nationale auprès des ménages canadiens (ENM, 2011) 30
Tableau 12: Nombre et taux de travailleurs par tranches d'âge dans la MRC de La Mitis entre 2010r et 2013p 30
Tableau 13 : Revenu médian et revenu moyen des travailleurs âgés entre 25 et 64 ans, par groupe d'âge, dans la MRC de La Mitis entre 2010r et 2013p 31
Tableau 14: Taux de familles à faible revenu (%) selon les caractéristiques des familles entre 2008 et 2012 dans la MRC de La Mitis (Ms) et pour l'ensemble du Québec (Qc) 31
Tableau 15 : Population, superficie et densité de population de la MRC de La Mitis selon les municipalités 34
Tableau 16 : Répartition et variation de la population dans les municipalités de la MRC de la Mitis pour les années 2006 et 2011 35
Tableau 17 : Répartition et taux de la population jeune (15-34 ans) de la MRC de La Mitis selon les municipalités 36
Tableau 18 : Composition des ménages privés dans la MRC de La Mitis et selon les municipalités en 2011 38
Tableau 19 : Répartition des ménages recensés en 2011, selon le type de famille et la municipalité 39
Tableau 20 : Répartition des niveaux de scolarité de la population active âgée de 15 et plus dans certaines municipalités de la MRC de La Mitis selon les données recensées en 2011 41
Tableau 21 : Répartition en nombre des crimes commis dans la MRC de La Mitis contre la personne et contre la propriété entre 2011 et 2014 42
Tableau 22 : Nouvelle participation et participation active par groupes d'âge, en nombre et en proportion pour l'année 2013-2014 sur le territoire de la MRC de La Mitis 51
Tableau 23 : Répartition des écoles primaires et secondaires sur le territoire de la MRC de La Mitis 53
Tableau 24 : Répartition des CPE sur le territoire de la MRC de La Mitis selon les places offertes 54
Tableau 25 : Points de service et accessibilité des services médicaux offerts par le CSSS-Mitis 56
Tableau 26 : Distribution des demandes de service à l'AAOR du CSSS-Mitis en provenance des municipalités de la MRC de La Mitis pour l'année 2013-2014. 57
Tableau 27 : Horaire d'ouverture de la maison de jeunes de Mont-Joli selon les points de service 61
Tableau 28 : Horaire des services alternatifs, Unité Domrémy 65
Tableau 29 : Répartition des déplacements en 2014 selon la municipalité et le type de transport 70

TABLEAU 30 : DESCRIPTION DES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF OFFERTS PAR TAC-MITIS SELON LEURS PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET DISPONIBILITÉS 71
TABLEAU 31 : PRÉSENTATION DES 27 JEUNES AYANT PARTICIPÉ AUX ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS SELON LEURS PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES 78
TABLEAU 32 : SATISFACTION MOYENNE ET ÉCART-TYPE DU LIEU D'HABITATION SELON SA PROPRETÉ, SON COÛT, SA PROXIMITÉ AVEC L'ÉCOLE, LE TRAVAIL ET LES SERVICES AINSI QUE LA QUALITÉ DE VIE QU'IL OFFRE 87
TABLEAU 33 : MOTIFS INVOQUÉS PAR LES JEUNES SONDÉS POUR RESTER OU RETOURNER DANS LA MUNICIPALITÉ DE L'ENFANCE 88
TABLEAU 34 : ÉVALUATION PAR LES JEUNES SONDÉS DE HUIT CRITÈRES SELON LA TAILLE DES VILLES OU MUNICIPALITÉS 89
TABLEAU 35 : ENJEUX PRIORITAIRES DANS LA MRC DE LA MITIS SELON LES JEUNES SONDÉS 94
TABLEAU 36 : RAISONS INVOQUÉES PAR LES JEUNES SONDÉS POUR AVOIR QUITTÉ LA MRC DE LA MITIS 97
TABLEAU 37 : SECTEUR D'EMPLOI DES JEUNES SONDÉS QUI TRAVAILLAIENT AU MOMENT DE L'ENQUÊTE 100
TABLEAU 38 : SECTEUR D'EMPLOI DES PARENTS DES JEUNES SONDÉS 100
TABLEAU 39 : STATUT DES JEUNES SONDÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE 101
TABLEAU 40 : RÉPARTITION DES JEUNES SONDÉS AUX ÉTUDES AU MOMENT DE L'ENQUÊTE SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ EN COURS 102
TABLEAU 41 : STATUT ÉTUDIANT DES JEUNES SONDÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE 102
TABLEAU 42 : TYPE DE STATUT (À L'EMPLOI OU AUX ÉTUDES / NI À L'EMPLOI NI AUX ÉTUDES) DES JEUNES SONDÉS EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE 103
TABLEAU 43 : STATUT PROFESSIONNEL DES JEUNES SONDÉS EN FONCTION DU GROUPE D'ÂGE 103
TABLEAU 44 : TAUX D'OCCUPATION DES JEUNES SONDÉS D'UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL AINSI QUE D'UN EMPLOI TEMPORAIRE OU PERMANENT SELON LE GROUPE D'ÂGE 104
TABLEAU 45 : DISTRIBUTION DES JEUNES SONDÉS EN EMPLOI SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI ET LE GROUPE D'ÂGE 104
TABLEAU 46 : RÉPARTITION DES JEUNES UTILISATEURS SELON LEUR OCCUPATION PROFESSIONNELLE SELON LES INTERVENANTS ET PROFESSIONNELS SONDÉS 105
TABLEAU 47 : LE FAIT DE TRAVAILLER OU DE CHERCHER UN EMPLOI EXCLUSIVEMENT DANS MRC DE LA MITIS SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE 112
TABLEAU 48 : ÉVALUATION DE L'ACCESSIBILITÉ À DES OUTILS POTENTIELS EN CAS DE RECHERCHE D'EMPLOI 113
TABLEAU 49 : POURCENTAGE DES INTERVENANTS ET PROFESSIONNELS SONDÉS SELON LE TYPE DE SERVICES OFFERTS 114
TABLEAU 50 : TERRITOIRE DESSERVI PAR LES SERVICES OFFERTS PAR POURCENTAGE DES INTERVENANTS ET PROFESSIONNELS SONDÉS 114
TABLEAU 51 : POURCENTAGE DES JEUNES SONDÉS QUI CONSIDÈRENT UN SERVICE DISPONIBLE DANS LA MRC DE LA MITIS SELON LE TYPE DE SERVICE 115
TABLEAU 52 : FRÉQUENCE D'UTILISATION DES TYPES DE SERVICE OFFERTS DANS LA MRC DE LA MITIS PAR LES JEUNES SONDÉS 116
TABLEAU 53 : PERCEPTION DE L'IMPORTANCE EN TANT QU'OBSTACLE OU DE FACTEUR FACILITANT DE QUATRE FACTEURS INFLUENÇANT LE RECOURS AUX SERVICES PAR LES JEUNES 117

Tableau 54 : Stratégie pour attirer les jeunes utilisées par les organismes auprès desquels les intervenants et professionnels sondés travaillent 118
Tableau 55 : Motifs invoqués par les jeunes sondés pour ne pas avoir consulté un type de service offert dans la MRC de La Mitis au cours des douze derniers mois 121
Tableau 56 : Motifs invoqués par les jeunes sondés pour avoir utilisé un service à l'extérieur de la MRC de La Mitis 125
Tableau 57 : Satisfaction des jeunes sondés quant aux types de services offerts dans la MRC de La Mitis 145

Figures

Figure 1 : Conceptualisation de l'intégration professionnelle 15
Figure 2 : Territoire administratif du Bas-Saint-Laurent et de ses huit MRC 21
Figure 3 : Territoire administratif de la MRC de La Mitis et de ses 16 municipalités 33
Figure 4 : Répartition en pourcentage de la population jeune (15-34 ans) sur les trois territoires de la MRC de La Mitis en 2012 : le centre, la première couronne, la seconde couronne 37
Figure 5 : Répartition du nombre total de ménages familiaux en pourcentage selon les zones de la MRC de La Mitis en 2011 : centre, première couronne, seconde couronne 40
Figure 6 : Répartition du nombre total de ménages familiaux monoparentaux en pourcentage selon les zones de la MRC de La Mitis en 2011 : centre, première couronne, seconde couronne 40

1 MISE EN CONTEXTE

La Table COSMOSS 16-30 ans de La Mitis est un comité chargé de se pencher sur un enjeu majeur pour l'organisme COSMOSS[1] : l'insertion socioprofessionnelle des jeunes âgés de 16 à 30 ans vivant sur le territoire de la MRC de La Mitis. Sur la base des statistiques de fréquentation compilées au fil des ans, les partenaires de la Table COSMOSS 16-30 ans, ainsi que ceux de la Table action communautaire en santé mentale (TACSM), ont effectué le constat que la clientèle âgée de 16 à 35 ans est sous-représentée dans les réseaux de services de santé et de services sociaux de la MRC de La Mitis. Les jeunes de ce groupe d'âge feraient moins appel aux services des organisations locales que le nombre d'entre eux présentant ce type de difficultés–prévalence. Ceci est vrai en santé – détresse psychologique, problèmes de santé mentale – autant qu'en employabilité et en éducation. Une grande partie des jeunes qui présentent des problématiques touchant la santé mentale et l'insertion sociale ou professionnelle sur le territoire de la MRC de La Mitis n'est pas desservie par les services existants dans les organisations locales.

Ce constat a mené les partenaires de la TACSM et de la Table COSMOSS 16-30 à chercher à identifier les besoins de cette clientèle, ainsi que les facteurs nuisant ou favorisant son recours aux services. L'établissement du profil de ces jeunes et de leurs besoins est vu comme une étape essentielle qui permettrait aux prestataires de services de mieux rejoindre, par des actions intersectorielles, l'ensemble de cette clientèle. Une recherche partenariale entre COSMOSS et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a donc été mise sur pied. Celle-ci vise à caractériser le profil de la clientèle 16-35 ans, vivant ou entretenant des liens actifs dans la MRC de La Mitis – résidence principale dans la MRC, momentanément à l'extérieur pour les études, etc. –, et à identifier ses besoins – particulièrement les besoins des non-utilisateurs de services – afin de développer des solutions intersectorielles pour les organismes prestataires de services. La recherche comprend deux volets : 1- un volet portant sur les jeunes, cherchant à comprendre leurs trajectoires de vie, leurs besoins, ainsi que les dynamiques d'utilisation des services, et ; 2- un volet portant sur les organisations locales offrant des services[2], cherchant à comprendre comment ces organisations perçoivent leurs usagers et procèdent pour répondre à leurs

[1] Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé : « COSMOSS est un regroupement qui réunit sur une base volontaire des organismes du Bas-Saint-Laurent œuvrant à la santé, le bien-être, la persévérance scolaire et l'insertion au marché du travail chez les jeunes âgés de 0 à 30 ans » (COSMOSS Bas-Saint-Laurent, http:// :cosmoss.qc.ca, page consultée le 24-08-15).

[2] Parmi ces organisations, on compte notamment le Centre de santé et de services sociaux de La Mitis (CSSS), le Centre local de services communautaires de La Mitis (CLSC), le Carrefour Jeunesse-emploi Mitis (CJEM), ainsi que certaines associations et groupes communautaires. La liste complète de ces organisations est présentée au point 3.2 – « Portrait des ressources et des services » – du présent rapport.

exigences ainsi qu'à leur réalité. Finalement, cette recherche a pour objectif de permettre à ces différentes organisations de mieux s'adapter aux réalités des jeunes les plus difficiles à rejoindre dans la MRC de La Mitis et de répondre à leurs besoins.

2 ÉTAT DES CONNAISSANCES

Cette section présente une partie de la littérature synthétisant l'état des connaissances actuelles concernant les besoins des jeunes âgés de 16 à 35 ans en milieu rural et les facteurs qui peuvent nuire ou favoriser leur santé mentale, leur insertion sociale ou professionnelle, ainsi que leur recours aux services. Plus spécifiquement, la revue de littérature cherche à cerner certains mécanismes de transmission et de reproduction des inégalités présents dans différents aspects de la vie des jeunes – personnel, familial, milieu de vie et territoire, marché du travail, ressources institutionnelles – qui peuvent mener à l'exclusion sociale et à un cumul de désavantages. La revue de littérature a guidé l'élaboration des questionnaires, des guides d'entretien et a contribué à l'analyse des résultats.

2.1 L'intégration des jeunes et la cohésion sociale dans le contexte rural

2.1.1 Perceptions des jeunes et exclusion sociale

Les recherches montrent que les jeunes résidant dans des contextes ruraux se sentent souvent désavantagés par rapport à d'autres groupes de résidants dans leur localité, dont les jeunes familles et les retraités, ou par rapport à ceux de plus grandes villes. En France, des entretiens avec des jeunes de milieux ruraux ont révélé que ces derniers considéraient que les politiques de leur localité avaient tendance à ne pas prendre en compte les enjeux qui les concernent (Perdrix, 2008). Au Canada, une étude commandée par le Partenariat rural du Canada a établi que les jeunes ont tendance à se sentir plus détachés de leur collectivité si leur milieu se caractérise par une forte proportion de personnes âgées (R.A. Malatest & Associates Ltd., 2002). Les jeunes qui ont participé à cette étude reconnaissaient les bienfaits d'une petite localité, mais sentaient qu'ils n'en bénéficiaient pas, étant donné que ces bienfaits correspondaient davantage aux besoins et aspirations des personnes plus âgées. C'est pour cette raison que plusieurs songeaient à quitter leur localité pour y revenir plus tard, lorsque le contexte d'une petite communauté leur bénéficierait – par exemple, au moment de former une famille ou de prendre la retraite. Les jeunes provenant de petites localités caractérisaient leur communauté d'élémentaire et simple, mais aussi d'ennuyante et d'étouffante. Malgré l'insécurité et la violence qu'ils percevaient dans certaines grandes villes, la ville permettait selon eux d'accéder à des études supérieures, à une meilleure carrière et à un statut plus élevé que leurs parents. En Australie, la recherche de Kenyon et collab. (2001) rapporte, quant à elle, que les jeunes expriment ressentir pour la ville une certaine attirance, un charme, un « glamour ». Les jeunes interrogés y percevaient le train de vie urbain comme offrant plus d'opportunités pour se divertir. En région, il faut créer son propre

« fun » ou ses propres distractions ; ce qui pourrait d'ailleurs, selon les auteurs de l'étude, engendrer dans certains cas des problèmes de consommation d'alcool et de drogues[3]. Une étude québécoise portant plus spécifiquement sur des néo-ruraux s'étant installés dans la région de l'Estrie au Québec (Desjardins et Simard, 2008), montre d'ailleurs que la présence d'activités de divertissement joue aussi un rôle dans le bien-être des jeunes québécois. Cette étude a révélé que l'accès à des services de loisirs est souvent manquant dans certaines petites communautés : on a précisé l'absence d'un cinéma, le prix élevé et l'absence d'une diversité de restaurants, la condition des routes et le manque d'un transport en commun efficace. Finalement, Schucksmith (2004) relate que la littérature sur les jeunes de milieux ruraux a tendance à montrer qu'ils affirment ressentir une certaine forme d'exclusion, notamment en lien avec les politiques locales.

Schucksmith (2004) réfère également à un article britannique de Davis et Ridge (1997) selon lequel les besoins des jeunes sont souvent relégués au second plan par rapport aux besoins des autres groupes, particulièrement des retraités qui désirent vivre dans une communauté à l'image de leur représentation idéale de la ruralité. En outre, les politiques impliquent souvent la rétention et l'attirance des jeunes dans la communauté, alors que l'intérêt d'un jeune peut être du côté de l'éducation postsecondaire, ce qui crée potentiellement un conflit entre l'intérêt du jeune et ces politiques. Ayant constaté l'existence de ce paradoxe en Europe, Schucksmith (2004) conseille la mise en place de deux genres de politiques : celles qui vont appuyer le jeune qui décide de rester et celles qui vont l'appuyer s'il décide de partir. Au Québec, en se basant sur une vaste enquête téléphonique réalisée auprès des jeunes entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes, Leblanc et collab. (2002) ont montré, dans le même sens, que les trois principales raisons que les jeunes invoquaient pour expliquer un premier déplacement, ou une première migration, étaient la poursuite des études, vivre sa vie, ou encore le travail. De même, une étude sur la migration des jeunes québécois âgés entre 20 et 34 ans, effectuée par Gauthier et collab. (2003), permet d'entrevoir que près de 50 % des migrants dits « interrégionaux », qui ont déjà migré d'une région administrative à une autre, quittent pour les études. L'autre moitié aurait quitté pour des raisons de travail, pour suivre un conjoint ou pour d'autres raisons. On peut ainsi penser que la première migration de son milieu d'origine est souvent faite dans le but d'améliorer son développement scolaire, individuel ou professionnel. Par ailleurs, comme le souligne Sercombe (2006) en s'appuyant sur le cycle de la dévitalisation[4], et qui appuie les remarques de Schucksmith (2004), les communautés rurales

[3] Il est nécessaire ici de souligner qu'il n'existe aucune étude approfondie sur cette réalité au Québec et que, de plus, dans le cas du présent rapport, l'étude évite d'établir une relation directe entre le contexte rural et la consommation d'alcool ou de drogues. Bien qu'il soit possible d'analyser les entrevues recueillies abordant cette problématique, il serait impossible de tirer des conclusions généralisables sur la base des données recueillies.

[4] Sercombe (2006) décrit son observation du cycle de la dévitalisation : d'abord quelques personnes partent, ce qui engendre la fermeture de commerces, la réduction du marché du travail et rend les conditions

ont comme intérêt de développer leur localité et de mettre un frein à l'exode – ce qui requiert la présence de jeunes. Or, les jeunes ont aussi d'autres intérêts, pouvant inclure la poursuite d'études supérieures ou l'accès à un travail spécialisé, qui sont plus rarement accessibles dans les communautés rurales.

2.1.2 Cohésion sociale et bien-être

Les perceptions des jeunes et l'exclusion ressentie dans les communautés rurales sont susceptibles d'avoir un effet néfaste sur leur développement personnel, et plus particulièrement si on prend en compte l'idée que la cohésion sociale est fondamentale pour le développement du bien-être personnel. C'est ce que conclut une étude australienne menée par Fabiansson (2006), à laquelle réfèrent Van Gundy et collab. (2011), en montrant que les affiliations sociales sont centrales dans le quotidien des jeunes de milieux ruraux et peuvent être des prérequis à l'inclusion sociale et au bien-être personnel.

En contrepartie, dans le rapport de leur propre recherche menée au New Hampshire, Van Gundy et collab. (2011) précisent que d'autres études ont montré qu'une cohésion trop forte peut avoir un effet néfaste sur le développement des jeunes, en limitant leur accès à des personnes ou à des ressources extérieures à la communauté ; ce qui a été confirmé dans des milieux urbains ayant une forte concentration de familles et de jeunes à risque de pauvreté au Québec, en France et en Italie (Alberio, 2014 ; Alberio et Tremblay, 2013). En Australie, des études ont du moins révélé que les jeunes n'appréciaient pas une cohésion sociale trop forte (Bourke, 2003 ; Kenyon et collab., 2001). Bourke (2003), qui a étudié la construction du suicide chez les jeunes de milieux ruraux, relate à travers des témoignages le malaise et les frustrations que ce groupe ressent à l'égard du manque d'anonymat et de confidentialité dans les petites communautés. Ces mêmes jeunes se sont aussi dits contraints par certaines normes sociales, comme celles relatives à la construction du genre, au chômage ou à la monoparentalité. Bourke (2003) relate que certains jeunes ont révélé, au cours des entretiens confidentiels de recherche, leur identité cachée ou leurs secrets non avoués dans leur communauté. Certains se sont également plaints du manque de réseaux sociaux existants pour les appuyer et pour leur permettre de vivre leur vie telle qu'ils l'entendent – des « *social support networks for who they want to be* » (*ibid*., p. 236). L'étude de Kenyon et collab. (2001), insiste quant à elle sur le fait que l'élément « *everyone knowing everyone else's business* » (*ibid.*, p. 29) est une difficulté qui a souvent été identifiée dans les entretiens menés auprès de jeunes de milieux ruraux. Le commérage peut mener à une stigmatisation ou à une marginalisation injuste ou excessive, soulignent ces auteurs, et même à l'exclusion de certains jeunes. La réputation d'un jeune peut le suivre longtemps et affecter son insertion professionnelle dans sa communauté.

économiques de la communauté plus difficiles. Puis, cette nouvelle situation en incite d'autres à partir. La dégradation de l'économie et l'« exode » sont à la fois cause et conséquence de l'autre.

Cependant, si l'une des conclusions de Bourke (2003) est que les jeunes bénéficient d'une communauté avec des normes moins rigides, l'auteur ne soutient pas qu'ils n'ont pas besoin d'une certaine cohésion sociale. Les constats sont les mêmes en France, où une étude préliminaire sur les jeunes de milieux ruraux a permis à Lafond et Mathieu (2003) d'avancer que l'interconnaissance peut se révéler un handicap comme un atout. De même, les liens sociaux qui dépassent les générations peuvent favoriser l'inclusion sociale, mais ils peuvent aussi créer une cohésion si forte qu'elle isole, marginalise, et exclut certains jeunes et certaines familles. L'hypothèse de départ de Van Gundy et ses collègues (2011) – étude présentée au début de cette sous-section – soutenait également qu'une cohésion trop faible ou une cohésion trop forte réduirait l'accès au bien-être. Il faudrait plutôt chercher à atteindre un juste milieu. Cette étude a finalement permis de constater qu'il existe une relation entre l'attachement communautaire et la dépression chez les jeunes de milieux ruraux à l'étude. En effet, chez ces jeunes, plus l'attachement était fort, plus les niveaux de dépression étaient faibles. Par contre, chez les jeunes de milieux urbains, on ne pouvait établir un lien statistiquement significatif entre l'attachement communautaire et la dépression. Les auteurs ont alors postulé que l'attachement communautaire est plus influent dans le contexte rural en raison d'un accès plus difficile à d'autres réseaux ; les jeunes urbains ont plus facilement accès à des réseaux de support à l'extérieur de leur quartier ou de leur communauté locale. En outre, les résultats de Van Gundy et collab. (2011) suggèrent que l'influence du stress sur la dépression est plus significative chez les jeunes en contexte rural. Il semble que les jeunes de milieux ruraux sont plus vulnérables que leurs homologues de milieux urbains aux effets du stress, bien qu'ils nous mettent en garde de tirer des conclusions hâtives de ces résultats en raison des limites des paramètres de mesure du stress utilisés.

2.2 L'insertion socioprofessionnelle des jeunes et l'accessibilité des ressources dans le contexte rural

2.2.1 Mobilité et accessibilité

La mobilité peut être définie comme la « propension d'une personne à se déplacer » (Merlin, 1991 : 84), ou encore comme la possibilité de cette dernière à se déplacer via des moyens de transport actifs – marche, vélo – ou motorisés – transport en commun, taxi, automobile (Balcome et collab., 2004). La dimension de l'accessibilité renvoie à la possibilité de cette personne à interagir dans un espace donné. Cette interaction est limitée par le temps (Fol et Gallez, 2013) et par l'espace (Walker, 2012). Ces interactions peuvent bien entendu être contraintes par la distance à franchir et, par exemple, lorsqu'une activité donnée « dépend des horaires d'ouverture ou de fermeture du lieu, mais également de la durée de l'activité, des variations temporelles de l'offre de transport, ou encore des contraintes d'emploi du temps des personnes qui souhaitent accomplir cette activité » (Fol et Gallez, 2013 : 4). Ces dimensions sont porteuses d'un potentiel d'exclusion, particulièrement chez les personnes qui ne disposent pas d'un véhicule automobile dont l'utilisation permet une grande flexibilité (Walker, 2012). Ces personnes doivent alors

recourir au transport collectif, avec les limites que cela comporte – coût, desserte – ou au transport actif, idéal pour franchir de courtes distances à faible coût (Balcome et collab., 2004). Les personnes ne disposant pas d'un véhicule automobile se retrouvent ainsi désavantagées en termes de mobilité et d'accessibilité – la possibilité de rejoindre les heures d'ouverture d'une ressource pouvant être réduite, par exemple –, ce qui peut contribuer à augmenter leur degré de vulnérabilité et le risque d'exclusion (Lucas, 2012 ; Bélanger-Lemay, 2013). Dans le même sens, Morency et collab. (2011) soutiennent, d'après une vaste étude empirique réalisée dans plusieurs grandes villes canadiennes – Hamilton, Montréal, Toronto –, que l'absence de véhicule motorisé « est la plus importante contrainte à la taille de l'espace d'activité » (Morency et collab., 2011 : 40, traduction libre[5]). Dans ce cas, l'accessibilité aux services offerts et au réseau social est limité par le transport collectif et la distance que la personne est capable de franchir par un moyen de transport actif. Lucas (2012) rajoute à cela que la combinaison de désavantages sur le plan de la mobilité – absence de véhicule, transport en commun inadéquat, coût du déplacement – et de désavantages sociaux – faible revenu, sans emploi – limite les interactions avec les services offerts et le réseau social. Une mobilité réduite peut aussi nuire à l'insertion socioprofessionnelle. C'est d'ailleurs la conclusion d'une étude menée dans la ville de Québec par Vincens et collab. (2007). Et même pour les automobilistes, la distance engendre des coûts de transport importants qui peuvent également devenir un obstacle à l'intégration au marché du travail (Pàez et collab., 2009). Dans l'ensemble, la mobilité est liée à l'accessibilité aux ressources, à l'insertion socioprofessionnelle et plus largement à l'inclusion sociale (Litman, 2003).

De même, les recherches montrent que l'accès aux services peut représenter un facteur d'intégration pour les jeunes en milieux ruraux. Une étude des Missions locales en milieu rural (MLR) en France, qui réunissent des organismes locaux travaillant avec les jeunes, a permis à Lafond et Mathieu (2003) de confirmer l'hypothèse que l'exclusion déjà à l'œuvre dans les communautés rurales est accentuée par un isolement territorial qui augmente le coût de proximité, de contact et de mise en place d'actions et d'interventions de plusieurs services offerts aux jeunes de milieux ruraux. L'isolement territorial les prive de certains services et les individus les moins mobiles sont à risque de marginalisation. La mobilité des jeunes et leur capacité à se rendre vers les services deviennent des éléments cruciaux dans la compréhension des mécanismes d'exclusion. L'action collective serait aussi plus difficile en milieu rural, en raison de la dispersion des publics et des formes de mise en œuvre non adaptées. Dixon et collab. (2011) arrivent à des constats semblables au Royaume-Uni : les services fournis par les organisations sont compliqués particulièrement en milieu rural par le coût du transport – où les distances sont plus longues –, par un manque de connaissance des réalités des jeunes, ainsi que par un

[5] Citation originale : « […] *was noted to be the most important constraint to the size of activity space* » (Morency et coll., 2011 : 40).

manque de connaissance concernant les autres organisations et services disponibles. Bourke (2003) avance dans sa revue de la littérature, portant sur le contexte social des communautés rurales australiennes, que les services touchant à la santé, au social et aux jeunes deviennent de moins en moins présents dans les petites localités. Elle ajoute que l'accès aux services et aux transports semble être une des principales préoccupations de ceux vivant dans ces communautés. En Australie, Sercombe (2006) constate que les services qui sont adressés aux jeunes dans les milieux ruraux sont inexistants ou sous-développés, notamment en raison du principe d'économie d'échelle qui entraine la fermeture de points de service locaux. Il ajoute qu'il est difficile d'avoir des services spécialisés dans les communautés à faible densité de population. Souvent, il n'y a qu'un intervenant jeunesse. Ce dernier ne peut alors cibler ses interventions sur un groupe en particulier, mais doit plutôt répondre aux besoins d'ensemble des jeunes, peu importe leurs problèmes. Il explique que dans ce contexte, l'intervenant est souvent confronté à des problématiques pour lesquelles il ne détient pas les connaissances ou l'expérience requises, faute d'accès à d'autres professionnels qualifiés.

Le problème de l'accès aux services ne concerne pas uniquement les services psychosociaux et les services de santé. Kenyon et collab. (2001) racontent que les enseignants de communautés rurales australiennes se sont plaints, dans le cadre de consultations, du manque d'appui professionnel lorsqu'ils entrent dans la profession. Plusieurs ont exprimé le manque de formation ou de préparation au contexte rural, autochtone dans certains cas, avant de commencer à enseigner. Ils recommandaient la mise en place de sessions d'accueil organisées par la communauté pour présenter cette dernière aux nouveaux enseignants. Par ailleurs, les mêmes enseignants trouvaient problématique le manque de services d'orientation professionnelle pour les jeunes à l'école. Ils expliquent que, sans la présence de professionnels affectés à cette tâche, celle-ci leur revient souvent sans qu'elle soit reconnue ni qu'ils aient les compétences pour l'accomplir. Finalement, les entretiens que McGrath (2001) a menés avec des jeunes irlandais de milieux ruraux diplômés du secondaire révèlent que plusieurs ont senti un manque d'appui en terminant leurs études. Les jeunes ont expliqué qu'il était difficile de se trouver une « carrière » sans les conseils d'un orienteur pour leur montrer leurs options en matière de travail ou d'éducation plus spécialisée.

2.2.2 Autres facteurs d'accessibilité

L'étude que Dixon et collab. (2011) ont mené au Royaume-Uni portait sur les organismes du tiers secteur travaillant avec des jeunes dans les milieux ruraux et les milieux urbains n'étant ni aux études, ni en emploi, ni en formation (NEET[6]). Ces auteures définissent le tiers secteur comme

[6] Les jeunes NEET (*not in education, employement and/or training*) sont définis comme étant des personnes ayant entre 16 et 24 ans – cela pourrait changer selon les États, en incluant quelques fois les jeunes jusqu'à 29 ans – qui ne sont ni aux études, ni en emploi, ni en formation, mais qui y auraient accès.

l'ensemble des organismes non gouvernementaux dont les actions sont fondées sur des valeurs et dont les surplus sont réinvestis selon des objectifs sociaux, environnementaux et culturels. Ces organismes peuvent être des fondations, des organismes communautaires, des coopératives, des mutuelles ou des entreprises sociales. L'étude aborde certaines réalités du tiers secteur, dont des craintes exprimées par les répondants quant au financement et aux coupures récentes dans leur milieu, ainsi que le changement de paradigme qui tend vers un financement en fonction des résultats obtenus. Les répondants soutiennent qu'un financement plus flexible serait nécessaire pour travailler avec la clientèle des jeunes NEET qui n'est pas homogène. Les autres problèmes rapportés, quant aux facteurs qui affectent le travail du tiers secteur, se résument par le manque d'espaces « *young person friendly* », de services de garderie et d'accès à la technologie, ainsi que le manque de ressources en enseignement et en apprentissage – en plus des problèmes d'accès et de mobilité évoqués en 2.2.1.

En outre, lors de consultations avec des organismes, Dixon et collab. (2011) ont relevé que les jeunes sont souvent intimidés par le tiers secteur qui fait le pont avec les services formels. Cette méfiance n'est pas propre à l'Angleterre. La recherche sur la ruralité aux États-Unis a permis d'observer le même phénomène. De façon générale, on s'y méfie de l'aide gouvernementale dans les milieux ruraux. On veut régler ses propres problèmes soi-même, et ce, davantage que dans les milieux urbains (Butler Flora et Flora, 2004). Les organismes interrogés par Dixon et collab. (2011) racontent cependant que, malgré que plusieurs jeunes ne consultent pas les divers services dispensés par l'État parce qu'ils les perçoivent comme menaçants – « *threatening* » – ou peu significatifs – « *little relevant* » –, en ayant un premier contact avec ces jeunes et en développant une relation de confiance avec eux, le tiers secteur peut réussir à changer cette perception.

2.3 Capital social et mobilisation des jeunes dans le contexte rural

2.3.1 Trajectoires de vie des jeunes et capital social

Galland conceptualise la fin de la jeunesse comme étant l'affranchissement de quatre bornes : « la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ du domicile familial et la formation d'un couple » (Galland, 1985, 1993, 1996 cité dans Hamel, 1999 : 33-34). Par contre, il souligne que de façon générale, les jeunes présentent aujourd'hui des trajectoires de vie moins linéaires qu'elles ne l'étaient par le passé, ce qui se traduit par une multitude de trajectoires difficilement prévisibles. Par ailleurs, il remarque à travers ses recherches que les trajectoires de vie des jeunes sont non seulement moins linéaires, mais que l'entrée dans la vie adulte, soit l'affranchissement de ces quatre bornes, est de plus en plus tardive (Galland, 2011). Cette idée de bornes est aussi remise en cause dans le contexte contemporain par la multiplication des trajectoires potentielles. Dans les années 1990, Galland (1996) parlait déjà du passage d'un modèle de socialisation du jeune basé sur l'identification, fondé sur des « mécanismes de transmission du statut et de l'identité d'une génération à l'autre, mécanismes où la figure

paternelle est centrale » (Galland 1996, cité dans Hamel, 1999 : 36), à un modèle de la socialisation basé sur l'expérimentation qui considère que le jeune construit sa personne à l'aide « de diverses expériences sociales, tout au long d'un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à un compromis satisfaisant » (*ibid.*).

Leblanc (2011) a quant à lui étudié les différences entre l'entrée dans la vie adulte chez les jeunes en milieux ruraux et chez les jeunes en milieux urbains au Québec. Pour ce faire, il s'est basé sur les résultats de l'enquête téléphonique réalisée entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 auprès des jeunes par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes comme en 2002 (Leblanc et collab., 2002). Dans un article paru en 2011, Leblanc se concentre sur l'analyse de la reconfiguration des relations des jeunes, en partant du postulat que l'entrée dans la vie adulte est concomitante avec la reconfiguration des relations dans la jeunesse. Ses résultats montrent que cette reconfiguration qui se produit à la suite d'évènements importants, tels que le départ du foyer familial, la mise en couple ou l'entrée dans le marché du travail, se produit à des moments différents dans la vie des jeunes dans les milieux ruraux et dans les milieux urbains. La recherche révèle que les jeunes de milieux ruraux sont intégrés au marché du travail ou à la recherche d'emploi plus tôt que les jeunes de milieux urbains. Le départ du foyer familial se produit également plus tôt chez les jeunes de milieux ruraux. En contrepartie, la proportion des 20 à 24 ans aux études est plus forte chez les jeunes de milieux urbains que chez les jeunes de milieux ruraux. Cet écart se maintient jusqu'aux 30-34 ans, où les proportions pour les deux groupes deviennent semblables. L'auteur avance que cette différence peut être expliquée par le fait qu'il y ait moins d'opportunités scolaires en milieu rural. De plus, le départ du foyer familial s'effectue différemment chez les jeunes de milieux ruraux que chez les jeunes de milieux urbains. Les premiers partent plus souvent avec quelqu'un d'autre et ont plus de contacts avec les membres de leur ancien réseau, tels que des amis de leur communauté ou leurs parents. On peut alors penser que la déconstruction du réseau social s'effectue différemment chez les jeunes de milieux ruraux et de milieux urbains. Sa reconfiguration s'effectue aussi différemment. La poursuite d'études constitue plus souvent chez les jeunes de milieux ruraux que chez les jeunes de milieux urbains un moyen de se faire des nouvelles connaissances – ce qui n'est pas surprenant si nous considérons que la poursuite d'études chez les jeunes ruraux est souvent accompagnée d'un déménagement. Enfin, les jeunes de milieux ruraux qui ont migré étaient aussi plus disposés à retourner dans leur communauté d'origine, notamment pour retrouver d'anciens réseaux sociaux : se rapprocher de la famille, retrouver des amis, etc. En conclusion, cette étude fait ressortir que le milieu d'origine est susceptible d'influencer l'aboutissement de la jeunesse, bien qu'il demeure un parcours individuel ; les jeunes de milieux ruraux vivent une reconfiguration de leurs réseaux sociaux à des moments différents et de façon différente que les jeunes de milieux urbains.

Plus spécifiquement, en s'appuyant sur une recherche qualitative menée en Angleterre, Raffo et Reeves (2000) ont constaté que les jeunes vivant dans des conditions défavorisées avaient plus

de chances d'améliorer leur sort s'ils avaient un capital social individuel fluide. Un jeune dispose d'un capital social fluide lorsque son réseau social fait preuve de dynamisme, de flexibilité et d'adaptabilité afin de continuellement lui offrir les ressources matérielles et symboliques pour qu'il puisse bénéficier d'opportunités d'enseignement ou d'engagement. Dans une étude portant sur des jeunes issus de milieux urbains et ruraux, Deschenaux et Laflamme (2009) ont quant à eux conclu que, malgré certaines différences dans les motifs qui poussent ces derniers à s'engager, l'ensemble des jeunes qui s'impliquent reconnaissent que l'engagement peut avoir des effets positifs sur la richesse de leur réseau social, notamment sur le plan professionnel.

Certains chercheurs se sont quant à eux concentrés sur la participation des jeunes. Segarra et Úcar (2008) ont conduit une recherche participative dans une banlieue de Barcelone qui avait comme objectif de faire participer les jeunes à la rédaction d'un nouveau plan d'action municipal pour les jeunes. Ils concluent que cette participation des jeunes résulte en un plan qui répond plus directement à leurs besoins. Segarra et Úcar veulent ainsi démontrer que cette catégorie de la population a sa place en politique. Sanchez-Mazas et Tironi (2008) ont mené une enquête et une recherche documentaire sur le Conseil delémontain des jeunes – un parlement local constitué de jeunes âgés de 12 à 16 ans en Suisse. Ce travail les a amenés à souligner que la participation des jeunes à divers niveaux dans la politique locale contribue au développement des localités. De plus, leurs travaux leur ont permis d'énoncer huit conditions à une participation réussie des jeunes : le plaisir, la participation libre ou facultative aux élections, l'universalité de l'accès, l'accompagnement des jeunes par des animateurs, la compréhension par les jeunes du fonctionnement, le choix des projets, la reconnaissance et la communication afin de rendre les participants visibles et de permettre la participation au débat public.

D'autres auteurs ont employé le concept d'aspirations pour étudier la mobilité sociale des jeunes. Spielhofer et collab. (2011) ont mené une recherche qualitative en Angleterre, durant laquelle ils ont interviewé des jeunes de milieux ruraux, des parents, des enseignants, des professionnels et visité des écoles. Ils visaient à mieux comprendre les causes d'un taux plus élevé de jeunes NEET dans les communautés rurales. Ces derniers ont constaté que certains facteurs plus spécifiques aux milieux ruraux peuvent influencer les aspirations des jeunes, parmi lesquelles des facteurs structuraux (la localisation des institutions scolaires postsecondaires, le transport comme vecteur d'indépendance, les opportunités d'emploi dans le contexte rural, les salaires dans les milieux ruraux), des facteurs culturels (l'influence des parents, les caractéristiques de l'environnement d'habitation ou le quartier), ainsi que des facteurs personnels (le sexe et l'ethnicité). L'influence des parents s'est révélée dans l'étude de Spielhofer et collab. (2011) un facteur plus important en milieu rural qu'en milieu urbain ; les jeunes auraient moins accès à d'autres discours que celui de leurs parents. En d'autres mots, le capital culturel en contexte rural est plus important qu'en contexte urbain. Ces auteurs reprennent la définition de capital culturel de Bourdieu, soit la façon dont les jeunes bénéficient du « background » social et éducatif de leurs parents.

Toujours selon les mêmes auteurs, l'attachement à sa communauté d'origine, une éthique du travail plus forte et une culture agricole seraient tous des facteurs d'influence sur les aspirations des jeunes en milieux ruraux. La perception envers le fait de s'endetter qu'avaient les parents semblait, par exemple, grandement affecter la disposition des jeunes à s'endetter pour poursuivre des études postsecondaires à l'extérieur de la communauté locale. Dans le cadre de cette étude, la revue de littérature, ainsi que les entretiens avec les jeunes et certains autres acteurs de la communauté pointaient tous dans la même direction : il existe des facteurs d'influence particuliers au milieu rural qui contraignent davantage les aspirations des jeunes.

2.3.2 Insertion professionnelle des jeunes et contexte économique en milieu rural

La ruralité comprend plusieurs enjeux économiques dans le contexte contemporain. De prime abord, au Canada, on constate que le taux de chômage chez les jeunes dans les communautés rurales varie beaucoup plus avec les saisons que celui chez les jeunes en milieux urbains (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2006). Le taux de chômage y est à la baisse pour l'ensemble des jeunes depuis 1997, mais celui des jeunes de milieux ruraux y demeure toujours plus élevé par rapport à celui des jeunes de milieux urbains. L'écart entre les deux s'accentue, pour enfin commencer à diminuer en 2001. Entre 2002 et 2005, l'écart est de moins d'un point de pourcentage, et le taux de chômage des jeunes de milieux urbains a même dépassé celui des jeunes de milieux ruraux pendant une brève période en 2004. Les études consultées dans d'autres pays montrent une caractérisation semblable du chômage chez les jeunes de milieux ruraux. Entre 1991 et 1996, le taux de chômage chez les jeunes australiens est passé de 19,5 % à 15,7 %, avec une baisse cependant moins prononcée chez les jeunes de milieux ruraux pour qui le taux de chômage est passé de 21,6 % à 18,4 % (Kenyon et collab., 2001). En France, une importante enquête produite en 1987 a montré que le taux de chômage était plus élevé de quelques points de pourcentage chez les jeunes de milieux ruraux que chez les autres jeunes (Galland, 1993). Des données plus récentes montrent toutefois que la situation a changé. Les données produites par l'Institut national de la statistique et des études économiques françaises montrent que le taux de chômage des 15-24 ans des zones plus urbaines était en général plus élevé ou similaire à celui des 15-24 ans des zones rurales (CERISCOPE, 2014). Par contre, même si la situation statistique s'y est améliorée quant au niveau du taux chômage des jeunes de milieux ruraux, certaines études de cas soulignent qu'il y a encore certains défis. Par exemple, Lefebvre (2007), directrice de la Mission Locale Pays de Redon et de Vilaine en France, qui œuvre à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, décrit un marché du travail particulièrement difficile pour les jeunes dans cette région éloignée des centres urbains, notamment parce que les industries qui emploient les jeunes ont de plus en plus recours à la sous-traitance et que les emplois disponibles dans cette région diminuent. En outre, les enquêtes françaises menées dans les années 80 avaient amené Galland (1993) à relever chez la jeunesse rurale qu'au moment de son entrée dans la vie professionnelle elle était moins bien formée que la jeunesse urbaine,

qu'elle était présente plus tôt sur le marché du travail et qu'elle avait plus de difficulté à s'y insérer de façon stable.

D'autres études appuient l'idée que les conditions de travail et de vie pour les jeunes dans les communautés rurales risquent d'être plus difficiles que celles des jeunes vivant dans des milieux urbains. Butler Flora et Flora (2004) ont relevé qu'aux États-Unis les salaires sont moins élevés dans les communautés rurales. Le taux de travailleurs et de jeunes adultes à faible revenu y est aussi plus élevé dans les communautés rurales qu'en régions urbaines. En 2001, l'écart le plus prononcé du taux de pauvreté entre les milieux ruraux et les milieux urbains dans ce pays se situait chez les moins de 18 ans (*ibid*.). L'étude de McGrath (2001) menée en Irlande a quant à elle souligné que, selon les jeunes de milieux ruraux interviewés, les principales difficultés qu'ils vivent concernent le salaire, les conditions de travail, le choix et la disponibilité du travail, ainsi que les perspectives professionnelles futures. Cette idée d'un manque quant à la diversité et la disponibilité de l'emploi revient aussi dans les entretiens réalisés par Kenyon et collab. (2001) avec des jeunes de milieux ruraux en Australie, ainsi qu'au Canada dans l'étude financée par le Partenariat rural du Canada – étude présentée en 2.1.1 Perceptions des jeunes et exclusion sociale (R.A. Malatest & Associates Ltd., 2002). Dans une étude pour le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, Noreau et collab. (1999) ont observé de leur côté que les jeunes sentent généralement qu'ils ont un pouvoir sur leur développement professionnel différencié selon leur milieu respectif.

L'hypothèse de départ de cette étude (*ibid.*), qui portait sur des jeunes provenant de villes de tailles moyennes, de petites villes et de milieux ruraux, était que l'intégration sur le marché du travail nécessite préalablement un processus de socialisation remontant aux premiers temps de la vie. L'intégration professionnelle dépendrait d'une forme d'insertion sociale. Les trois dimensions de cette insertion sociale seraient, d'après Noreau et collab. (*ibid.*), les relations avec la famille, avec les amis et avec des adultes. Leur étude leur a permis de préciser que ce seraient les relations avec des adultes qui sembleraient les plus difficiles à acquérir. Ces relations peuvent prendre la forme de mentors – des individus qui transmettent des attitudes ou des comportements relatifs au travail ou à la citoyenneté –, de passeurs – des individus qui rapprochent le jeune du marché du travail – ou de passerelles – des organismes qui rapprochent le jeune du marché du travail et contribuent à l'intégration professionnelle. Alberio et Tremblay (2013), qui ont étudié un cas particulier de programme d'insertion socioprofessionnelle, relèvent dans leurs conclusions que presque la moitié des entreprises d'insertion socioprofessionnelle au Québec se situent à Montréal ou dans ses environs. Les résultats de la recherche menée par Noreau et collab. (1999) montrent en contrepartie que les jeunes de milieux ruraux et de petites villes manifestent une plus grande facilité à développer un réseau social. D'ailleurs, la proportion d'« insérés » était plus forte dans ces deux milieux que dans les villes de taille moyenne – ce qu'illustre le Tableau 1. De plus, certains jeunes reconnaissaient que malgré une plus petite offre

d'emplois, il était aussi plus facile de se trouver un emploi dans ces deux milieux à cause d'une offre réduite de main-d'œuvre.

Tableau 1 : Degré d'insertion socioprofessionnelle des jeunes selon le type de milieu

Degré d'insertion socioprofessionnelle des jeunes	Type de Milieu		
	Rural	Petite ville	Ville de taille moyenne
Inséré	64 %	75 %	46,7 %
Moyennement inséré	16 %	10 %	40 %
Peu inséré	20 %	15 %	13,3 %

Source : Noreau et collab. (1999 : 41)

Noreau et collab. (1999) ont conceptualisé l'intégration professionnelle des jeunes sur le marché du travail en recourant à trois principaux facteurs : l'opportunité d'emploi, l'estime de soi et l'éthique du travail – on retrouve le schéma de cette conceptualisation à la Figure 1. L'opportunité d'emploi – le premier facteur – fait référence à la première opportunité d'emploi que les jeunes reconnaissent comme fondamentale à leur intégration professionnelle. C'est souvent un emploi en lien à une formation particulière et non un emploi étudiant. L'estime de soi – le deuxième facteur – correspond à la valeur que l'individu s'accorde et à la confiance qu'il a en lui-même. Finalement, l'éthique du travail – le troisième facteur – fait allusion à la capacité de s'investir dans son travail ou d'en tirer une valorisation susceptible d'inciter le développement de compétences personnelles et la confiance en l'employeur. Le croisement de ces facteurs fondamentaux peut permettre le développement d'autres facteurs secondaires – la détermination, la projection dans l'avenir, la compétence et l'expérience – qui à leur tour peuvent avoir une incidence sur les facteurs fondamentaux. Dans leur étude menée en Abitibi, les auteurs montrent que, par exemple, un jeune faisant preuve d'estime de soi et d'éthique du travail aura une certaine détermination, ce qui l'aidera à trouver une opportunité de travail. Ou encore, l'éthique du travail et une opportunité de travail peuvent engendrer l'acquisition de compétences ou d'expériences, ce qui risque d'influencer l'estime de soi. Enfin, l'estime de soi et une opportunité de travail permettent la projection dans l'avenir, qui aura une incidence sur l'éthique du travail.

Figure 1 : Conceptualisation de l'intégration professionnelle

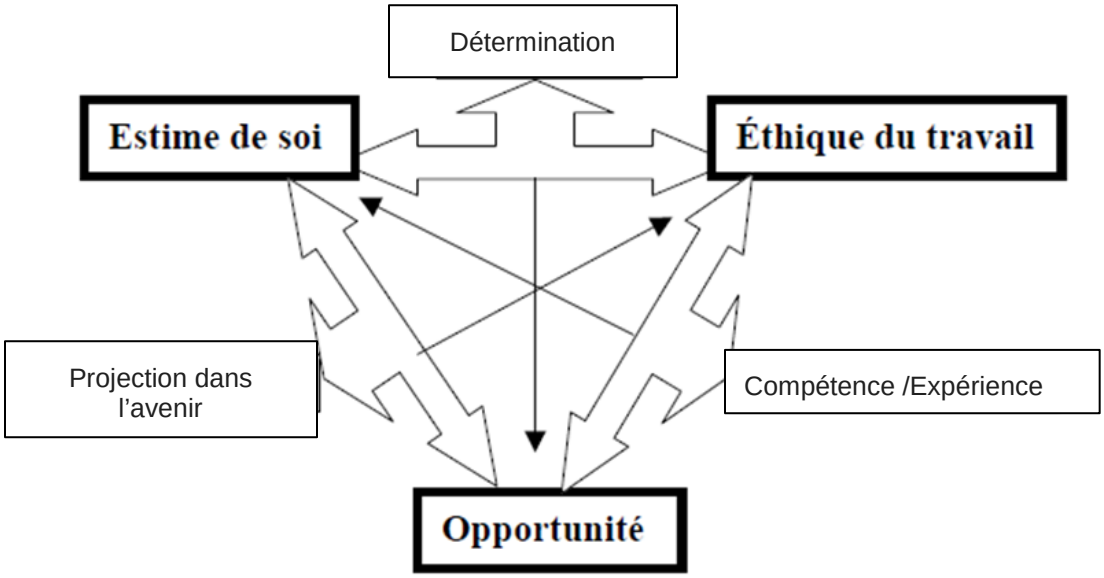

Source : Noreau et collab. (1999) : 135, modifié

Finalement, comme nous l'avons abordé en 2.2.1 – Mobilité et accessibilité – des enjeux économiques et des enjeux d'insertion socioprofessionnelle relatifs au transport s'ajoutent également pour les jeunes de milieux ruraux. La recherche de Butler Flora et Flora (2004) sur la ruralité aux États-Unis insiste sur le fait que les jeunes vivant dans les communautés rurales doivent souvent voyager de plus grandes distances pour se rendre au travail et pour avoir accès à des services. Même s'il peut se manifester différemment, le problème du transport rural a également été évoqué par des chercheurs d'Europe (Schucksmith, 2004), d'Australie (Kenyon et collab., 2001) et du Québec (Desjardins et Simard, 2008). Schucksmith (2004), qui a surtout observé la ruralité européenne en général, conceptualise le « *interplay* », ou l'interaction entre le transport, le marché du travail et le marché immobilier. Ce dernier avance que l'interaction de ces trois dimensions explique en partie les parcours d'insertion socioprofessionnelle des jeunes de milieux ruraux.

D'autres recherches insistent sur l'immobilier en tant que caractéristique économique en contexte rural. La recherche de McGrath (2001) montre que l'embourgeoisement provenant de zones urbaines en Angleterre peut se traduire par une difficulté d'accès à la propriété pour les jeunes habitants de municipalités rurales qui vivent avec des salaires moins élevés qu'en ville. On a aussi souvent l'impression que l'immobilier est moins dispendieux à la campagne. Par contre, les maisons peuvent y être aussi moins bien entretenues, ce qui engendre d'autres coûts matériels ou des coûts pour la santé des populations (Butler Flora et Flora, 2004). Enfin, l'accès à des logements à prix abordable peut aussi influencer le choix d'étudier ou non. En Australie, on a observé que le prix des logements dans les communautés offrant des possibilités d'éducation

secondaire ou postsecondaire peut avoir une influence sur l'accès à l'éducation pour les jeunes de milieux ruraux (Kenyon et collab., 2001).

2.4 Synthèse des constats : facteurs d'influence sur les trajectoires et les expériences des jeunes en milieux ruraux

2.4.1 Les jeunes de milieux ruraux peuvent être désavantagés ou se sentir désavantagés notamment par les politiques locales (Perdrix, 2008 ; Schucksmith, 2004), par rapport à d'autres groupes de leur milieu, dont les jeunes familles et les retraités ou par rapport aux jeunes de plus grandes villes (Davis et Ridge, 1997 ; R.A. Malatest & Associates Ltd., 2002). Les politiques locales peuvent alors être décalées des besoins des jeunes :

- En raison des revendications des groupes les plus influents dans la communauté, comme par exemple les retraités et les jeunes familles.
- En raison des objectifs de rétention des habitants dans la communauté (Sercombe, 2006) qui peuvent être en conflits avec les objectifs scolaires des jeunes. Ces objectifs étant par exemple : de quitter momentanément afin de poursuivre les études (Schucksmith, 2004), de réaliser des objectifs professionnels (quitter afin d'obtenir un meilleur emploi) ou personnels (quitter pour « vivre ma vie comme je l'entends ») (Leblanc et collab., 2002).

2.4.2 Les jeunes de milieux ruraux qui ont migré sont plus disposés à retourner dans leur communauté d'origine, notamment pour retrouver d'anciens réseaux sociaux (Leblanc, 2011). Les principales raisons évoquées pour expliquer une première migration sont : les études, le travail ou encore vivre sa vie, suivre un conjoint ou des raisons autres (Gauthier et collab., 2003 ; Leblanc et collab., 2002).

2.4.3 La présence, l'accessibilité et la diversité d'activités de divertissement – qui peuvent faire défaut dans les petites localités – contribuent au bien-être des jeunes (Desjardins et Simard, 2008) :

- Leur présence peut agir à titre préventif pour certaines problématiques, par exemple de consommation de drogues et d'alcool (Kenyon et collab., 2001).
- Leur absence peut représenter un facteur repoussant les jeunes vers les plus grandes villes (Kenyon et collab., 2001).

2.4.4 L'engagement et la participation des jeunes à divers niveaux dans la politique locale peut avoir des effets positifs tels que :

- La mise en place d'un plan d'action municipal qui réponde plus directement aux besoins des jeunes et contribue au développement des communautés (Segarra et Úcar, 2008 ; Sanchez-Mazas et Tironi, 2008).
- Sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (Deschenaux et Laflamme, 2009).

2.4.5 Une bonne cohésion sociale et l'attachement communautaire sont susceptibles d'influencer positivement le bien-être et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (Bourke, 2003 ; Fabiansson, 2006 ; Lafond et Mathieu, 2003 ; Raffo et Reeves, 2000 ; Van Gundy et collab., 2011) :

- Un capital social faisant preuve de dynamisme, de flexibilité et d'adaptabilité favorise l'insertion socioprofessionnelle.
- Un capital social faisant preuve de dynamisme, de flexibilité et d'adaptabilité agit à titre préventif pour certaines vulnérabilités – par exemple en offrant des opportunités d'enseignement ou d'engagement.

2.4.6 Une cohésion trop forte peut avoir un effet néfaste sur le bien-être et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et mener à l'exclusion sociale (Lafond et Mathieu, 2003) :

- Elle peut limiter l'accès à des relations, réseaux sociaux et à des ressources extérieures à la communauté (Alberio, 2014 ; Alberio et Tremblay, 2013 ; Bourke, 2003 ; Noreau et collab., 1999 ; Van Gundy et collab., 2011). Par exemple, avec des adultes mentors et organisations susceptibles de rapprocher les jeunes du marché du travail, ou encore des réseaux sociaux pour appuyer les jeunes et leur permettre de vivre leur vie telle qu'ils l'entendent.
- Elle peut exercer une pression sociale sur certains aspects de la vie des jeunes en général – par exemple concernant la construction du genre, le chômage ou la monoparentalité – (Bourke, 2003), ou encore opérer une stigmatisation des jeunes ou familles plus vulnérables.
- Elle peut être perçue négativement par les jeunes – par exemple en raison de la perception d'un manque d'anonymat ou de confidentialité dans la communauté (Bourke, 2003 ; Kenyon et collab., 2001).

2.4.7 Des facteurs spécifiques aux milieux ruraux influencent les aspirations des jeunes et le sentiment qu'ils ont de leur propre pouvoir sur leur développement professionnel (Noreau et collab., 1999 ; Spielhofer et collab., 2011). On compte parmi ces facteurs :

- Des éléments structuraux : la distance des institutions scolaires postsecondaires, la mobilité et la disponibilité des transports, les opportunités d'emploi, les salaires.
- Des éléments culturels : l'influence des parents (par exemple, une vision négative de l'endettement de la part des parents qui pourrait freiner la poursuite d'études postsecondaires), les caractéristiques de l'environnement d'habitation ou du marché de l'emploi (par exemple, une culture agricole avec les expériences de travail et de vie qui lui sont liées).
- Des éléments individuels – le sexe, l'ethnicité, le niveau de santé, etc.

2.4.8 L'isolement territorial augmente les coûts pour les ressources et nuit à la mise en place d'actions et d'interventions diversifiées par du personnel qualifié (Bourke, 2003 ; Dixon et collab., 2011 ; Kenyon et collab., 2001 ; Lafond et Mathieu, 2003 ; McGrath, 2001 ; Sercombe, 2006) :

- Il peut nuire à la mise en place de points de services facilement accessibles pour les jeunes du milieu.
- Il peut nuire à l'accessibilité à un personnel qualifié pour une diversité de problèmes particuliers et spécifiques présents dans le milieu.

- Il peut nuire à une bonne connaissance de la réalité des jeunes par les ressources, qui ne disposent pas nécessairement de locaux ou n'ont pas de points de services dans le milieu.
- Il peut nuire à la connaissance des autres services disponibles dans le milieu et au référencement des jeunes dans les bons organismes.
- Dans un tel contexte, le financement des ressources en fonction des résultats obtenus peut également nuire à l'offre de services adaptés (Dixon et collab., 2011).

2.4.9 L'isolement territorial augmente les coûts pour les jeunes eux-mêmes et peut limiter leur accessibilité à des réseaux sociaux, à certaines ressources, à des services, ainsi qu'aux emplois (Balcome et collab., 2004 ; Bélanger-Lemay, 2013 ; Butler Flora et Flora, 2004 ; Desjardins et Simard, 2008 ; Fol et Gallez, 2013 ; Kenyon et collab., 2001 ; Litman, 2003 ; Lucas, 2012 ; Morency et collab., 2011 ; Pàez et collab., 2009 ; Schucksmith, 2004 ; Vincens et collab., 2007 ; Walker, 2012).

2.4.10 Le manque de diversité des services (garderies, technologies, apprentissages, etc.) peut nuire à l'accès aux ressources et au marché du travail par les jeunes (Dixon et collab., 2011).

2.4.11 Une perception négative ou de méfiance vis-à-vis du tiers secteur par les jeunes en milieux ruraux tend à nuire au recours aux ressources par ces derniers (Butler Flora et Flora, 2004 ; Dixon et collab., 2011).

2.4.12 Les conditions de travail et de vie pour les jeunes dans les communautés rurales peuvent présenter certaines problématiques spécifiques :

- Un taux de chômage plus élevé et qui varie beaucoup plus avec les saisons (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2006 ; Kenyon et collab., 2001).
- Un taux de travailleurs et de jeunes adultes à faible revenu plus élevé (Butler Flora et Flora ; 2004).
- Des salaires moins élevés, une plus faible diversité et disponibilité d'emploi (Lefebvre ; 2007 ; Kenyon et collab., 2001 ; McGrath ; 2001 ; R.A. Malatest & Associates Ltd., 2002).
- Une offre réduite de main-d'œuvre qui pourrait faciliter l'insertion socioprofessionnelle (Noreau et collab., 1999).
- Une difficulté d'accès à la propriété liée à l'embourgeoisement provenant de zones urbaines, des coûts matériels et des coûts de santé liés à des propriétés moins bien entretenues, ainsi qu'une difficulté d'accès à la propriété dans les zones où se situent les institutions scolaires postsecondaires (Butler Flora et Flora, 2004 ; Kenyon et collab., 2001 ; McGrath, 2001 ; Schucksmith, 2004).

2.4.13 La jeunesse elle-même peut présenter certaines caractéristiques spécifiques en milieu rural :

- Une jeunesse moins bien formée, présente plus tôt sur le marché du travail, ayant plus de difficulté à s'insérer de façon stable sur le marché du travail (Leblanc, 2011).

- Une jeunesse ayant une plus grande facilité à développer un réseau social (Noreau et collab., 1999).
- Une jeunesse pour laquelle l'attachement communautaire et le discours des parents seraient plus influents qu'en milieu urbain, en raison d'un accès plus difficile à d'autres réseaux (Spielhofer et collab., 2011 ; Van Gundy et collab., 2011).
- Une jeunesse pour laquelle l'influence du stress sur la dépression est plus significative qu'en milieu urbain (Van Gundy et collab., 2011).
- Une jeunesse qui présente des trajectoires de vie moins linéaires, ce qui se traduit par une multitude de trajectoires difficilement prévisibles (Galland, 2011 ; Leblanc, 2011).

3 ÉTAT DES LIEUX : PORTRAIT D'UNE POPULATION

Cette section présente un portrait de la population à l'étude déterminée par les paramètres de la recherche – les jeunes âgés entre 16 et 35 ans vivant ou entretenant des liens actifs dans la MRC de La Mitis – ainsi que les services qui sont offerts à cette population dans la MRC de La Mitis. Le portrait s'appuie sur les données disponibles au moment de l'enquête. Cette section est divisée en deux sous-sections : une section portant sur les statistiques démographiques et socioéconomiques de cette population et une section présentant un recensement des organismes prestataires de services aux jeunes de la MRC de La Mitis.

Dans la première sous-section, les données statistiques utilisées pour la rédaction proviennent principalement du dernier recensement de Statistique Canada, réalisé en 2011. Les données révisées par l'Institut de la statistique du Québec ont également été utilisées[7]. D'autres données ont été recueillies et compilées avec l'aide des partenaires, parmi lesquels, le Centre local d'emploi (CLE) de la MRC de La Mitis et l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (ASSSBSL)[8]. Ont également servies les données produites par la Conférence régionale des éluEs (CRÉ) Bas-Saint-Laurent, dans la cadre du Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion (2010-2015), de même que celles se trouvant dans le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Mitis révisé en 2011. Dans cette sous-section est présenté, dans un premier temps, le portrait de la population de la MRC de La Mitis par rapport à celles des autres MRC du Bas-Saint-Laurent et de l'ensemble du Québec. Dans un second temps, sont présentées les données en fonction des municipalités de la MRC de La Mitis. Tel que mentionné, la section présente les caractéristiques démographiques – population, structure des âges, structure des ménages – et socioéconomiques – revenu, emploi, éducation.

Dans la deuxième sous-section, les ressources communautaires et institutionnelles offrant des services à la population ciblée par cette recherche, ont été réparties en dix catégories selon leurs missions et leurs principaux objectifs.

[7] Au moment de l'enquête, les données démographiques disponibles pour les années 2013 et 2014 étaient provisoires, c'est pourquoi les données révisées de 2012 par l'Institut de la statistique du Québec ont été utilisées lorsque celles-ci étaient disponibles.

[8] L'ASSSBSL a été abolie pour faire place au mois d'avril 2015 à une nouvelle structure régionale de santé, soit le Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent (ASSSBSL, 2015). Dans cette section, les anciennes appellations et structures en place au moment de l'enquête seront utilisées.

3.1 Statistiques démographiques et socioéconomiques

3.1.1 Perspective statistique régionale

3.1.1.1 Territoire et démographie

Selon les statistiques démographiques de l'année 2012 révisées par l'Institut de la statistique du Québec (2012r), le territoire administratif du Bas-Saint-Laurent a une population totale de 201 055 habitants répartie dans huit MRC. La MRC de La Mitis est située à proximité des MRC de La Matanie et de La Matapédia, à l'est du territoire bas-laurentien. La MRC à l'étude est également bordée par la MRC de Rimouski-Neigette du côté ouest.

Figure 2 : Territoire administratif du Bas-Saint-Laurent et de ses huit MRC

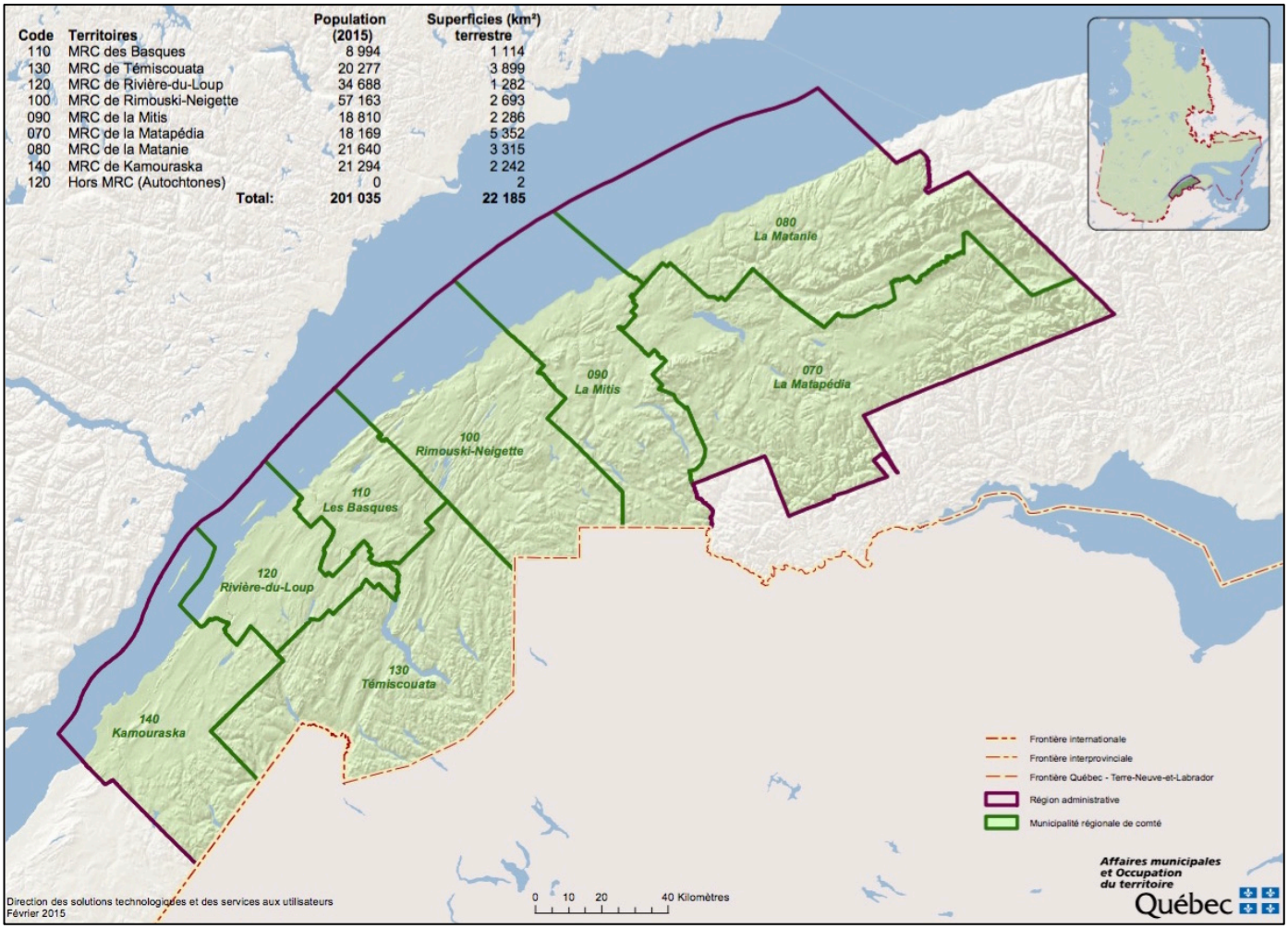

Source : Ministère des Affaires municipales et Occupation du Territoire (2015)

Tableau 2 : Répartition de la population du Bas-Saint-Laurent selon la MRC en nombre et en pourcentage pour l'année 2012r

MRC	Population	
	Nombre	%9
Kamouraska	21 341	10 %
La Matanie	21 883	10 %
La Matapédia	18 496	9 %
La Mitis	18 943	9 %
Les Basques	9 094	4 %
Rimouski-Neigette	56 171	27 %
Rivière-du-Loup	34 484	17 %
Témiscouata	20 643	10 %
Bas-Saint-Laurent	201 055	100 %

Source : Institut de la statistique du Québec (2014a)

À la lecture de ces données, on constate que la MRC de Rimouski-Neigette est le pôle démographique de la région avec 27 % de la population bas-laurentienne. Avec 17 % de la population, la MRC de Rivière-du-Loup est également l'un des pôles importants de la région. Près de la moitié (45 %) de la population bas-laurentienne est concentrée dans ces deux MRC. La MRC la moins peuplée est la MRC Les Basques avec 9 094 habitants, alors que la MRC de La Mitis est la troisième MRC la moins peuplée de la région avec 18 943 habitants, soit 9 % de la population régionale.

En outre, les MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup sont les deux seules MRC ayant connu des taux d'accroissement de la population positifs entre 2001 et 2006, de même qu'entre 2006 et 2011. Des taux d'accroissement positifs de 7,9 % et de 0,7 % sont également projetés pour ces MRC entre 2011 – selon les données révisées par l'Institut de la statistique du Québec (2011r) et 2013 – selon des données provisoires fournies par le même institut (2013p). En ce qui a trait à la MRC de La Mitis, le taux d'accroissement annuel est inférieur à 0 depuis 2001. Cette MRC a connu une décroissance de -1,6 % entre 2006 et 2011 avec une faible croissance projetée de 0,4 % entre 2011r et 2013p. Ainsi, la MRC de La Mitis est en décroissance démographique depuis le début des années 2000[10], avec des taux qui oscillent entre -2,9 % et -3,7 %. Ces taux sont inférieurs au taux de l'ensemble du territoire bas-laurentien, mais ils se

[9] Les pourcentages ont été arrondis à l'unité afin d'alléger la lecture du rapport.

[10] Considérant qu'il ne s'agit pas de l'objet principal de l'étude, l'analyse dans cette sous-section a été limitée aux années 2000.

situent relativement bien par rapport aux taux des autres MRC qui oscillent entre eux -4,5 % et -11,5 %, à l'exception bien entendu des deux MRC les plus peuplées : Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup.

Tableau 3 : Taux d'accroissement de la population bas-laurentienne selon la MRC en 2001-2006, 2006-2011 et 2011r-2013p

MRC du Bas-Saint-Laurent	2001-2006	2006-2011	2011r-2013p
Kamouraska	-6,5 %	-5,5 %	-4,8 %
La Matanie	-10,3 %	-6,4 %	-7,6 %
La Matapédia	-5 %	-4,1 %	-2,3 %
La Mitis	-2,9 %	-3,7 %	-3,3 %
Les Basques	-10,7 %	-7 %	-7,5 %
Rimouski-Neigette	0,9 %	7,5 %	7,9 %
Rivière-du-Loup	6,9 %	6,4 %	0,7 %
Témiscouata	-8,7 %	-11,5 %	-4,5 %
Bas-Saint-Laurent	-2,7 %	-0,4 %	-0,2 %

Source : Institut de la statistique du Québec 2014b

Tableau 4 : Individus entrants, individus sortants et solde migratoire interrégional de la population active aux Bas-Saint-Laurent par groupe d'âge

Groupe d'âge	Individus entrants	Individus sortants	Solde migratoire
15-19 ans	203	274	-71
20-24 ans	552	848	-296
25-29 ans	457	571	-114
30-34 ans	370	315	55
35-39 ans	242	245	-3
40-44 ans	168	171	-3
45-49 ans	183	185	-2
50-54 ans	209	140	69
55-59 ans	257	162	95
60-64 ans	216	162	95

Source : Institut de la statistique (2015a)

Quant à la migration interrégionale, le portrait proposé se concentre sur la population active, soit les personnes âgées de 15 ans à 64 ans. L'un des principaux indicateurs de cette mobilité

interrégionale est le solde migratoire interrégional. Ce solde est le résultat de la différence entre les individus entrants et les individus sortants du territoire régional. Dans l'ensemble, les statistiques montrent que le solde migratoire est négatif pour l'ensemble du territoire bas-laurentien. Ce solde est cependant plus élevé chez les jeunes âgés de 20 ans à 24 ans (-295) et chez les jeunes âgés de 25 ans à 29 ans (-114). On note également que ce solde est positif (+55) dans le cas des jeunes âgées de 30 ans à 34 ans, mais négatif (-71) pour la tranche des 15 à 19 ans. Dans l'ensemble, le solde migratoire interrégional est de -426 chez les jeunes âgés de 15 ans à 34 ans, tandis qu'il est de +251 chez les 35 ans et plus. Ce solde est également supérieur chez les 50 ans et plus (+281).

Parmi les jeunes âgés entre 15 et 29 ans, le solde migratoire interrégional par MRC est négatif entre 2006 et 2007, de même qu'entre 2010 et 2011. Les MRC les plus problématiques sont la MRC de Témiscouata avec -728 et la MRC de Kamouraska avec un solde de -509. À l'autre extrémité de la région, la MRC de La Matanie affiche un solde de -383 et celui de La Matapédia de -53l. Par ailleurs, le solde migratoire interrégional de la MRC de Rimouski-Neigette est de –13, ce qui est beaucoup moins que pour les autres MRC du Bas-Saint-Laurent. Pour la MRC de La Mitis, le solde migratoire interrégional est de -373 pour cette même tranche d'âge (EQ, 2014).

De surcroît, chez la population âgée de 30 à 39 ans, ce solde est supérieur à 0 pour l'ensemble des MRC bas-laurentiennes, à l'exception de la MRC de Kamouraska (-39). Encore là, on constate qu'il y a une différence importante pour la MRC de Rimouski-Neigette comparativement aux autres MRC. En fait, le solde migratoire interrégional chez les 30-39 ans pour la MRC de Rimouski-Neigette est de 129 alors que ce solde oscille entre +13 et +42 dans les autres MRC. Toujours pour cette même tranche d'âge, le solde migratoire interrégional de la MRC de La Mitis est de +42 (EQ, 2014).

En ce qui a trait cette fois à la mobilité intrarégionale[11] des jeunes âgés entre 15 et 29 ans, les MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup se démarquent à nouveau des soldes respectifs de +552 et +426 entre 2006-2007 et 2010-2011. Pour la MRC de La Mitis, un important mouvement des jeunes vers l'extérieur du territoire a été observé avec un solde migratoire intrarégional de -139 ; ce qui signifie que les 15-29 ans ont plutôt tendance à quitter la MRC qu'à s'y installer. L'attraction des MRC de Rivière-du-Loup et de Rimouski-Neigette peut s'expliquer par la concentration des institutions postsecondaires dans ces territoires – cégep de Rimouski, Cégep de Rivière-du-Loup, Institut maritime du Québec, UQAR (EQ, 2014).

[11] La mobilité intrarégionale correspond à la mobilité géographique de la population à l'intérieur de la région, soit à l'échelle des MRC. L'un des principaux indicateurs de la mobilité intrarégionale est le solde migratoire intrarégional. Ce solde est calculé de la même manière que le solde interrégional, c'est-à-dire qu'il correspond au résultat de la différence entre les individus entrants et les individus sortants d'une MRC, mais demeurant sur le territoire régional.

Tableau 5 : Individus entrants, individus sortants et solde migratoire intrarégional de la population active au Bas-Saint-Laurent selon la MRC (2013-2014)

MRC du Bas-Saint-Laurent	individus Entrants	individus Sortants	Solde migratoire
Kamouraska	614	698	-84
La Matanie	585	715	-130
La Matapédia	394	594	-200
La Mitis	738	848	-110
Les Basques	322	308	14
Rimouski-Neigette	2 139	1 662	477
Rivière-du-Loup	1 062	1 125	-63
Témiscouata	458	595	-137

Source : Institut de la statistique du Québec (2015b)

3.1.1.2 Structure des âges

Au cours des dernières années, un vieillissement de la population a été observé sur l'ensemble du territoire québécois, mais son rythme varie selon les territoires régionaux. C'est dans les régions de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que le vieillissement de la population est le plus rapide, par rapport à l'ensemble du Québec. Dans leurs analyses de l'année 2013, les chercheurs de l'Institut de la statistique du Québec expliquent cette observation par « le maintien d'une fécondité assez faible pendant plusieurs années et un profil migratoire caractérisé par des pertes chez les jeunes adultes et des gains chez les personnes en âge de prendre leur retraite » (ISQ, 2014b : 46).

Au Bas-Saint-Laurent, la moyenne d'âge est de 44,6 ans et l'âge médian[12] est de 47,9 ans. Fait intéressant, l'âge médian de la population bas-laurentienne est supérieur à la moyenne d'âge, contrairement à l'ensemble du Québec où l'âge médian (41,3 ans) est faiblement inférieur, voire égal à la moyenne (41,5 ans). Cela signifie que l'étendue des âges est plus importante au Bas-Saint-Laurent, où au moins 50 % de la population est âgée de plus 47,9 ans. Cette situation peut s'expliquer par le solde migratoire interrégional négatif chez les jeunes (-426), alors que la tendance est complètement à l'inverse chez les 50 ans et plus. Lorsqu'on morcèle ces données en fonction des MRC, on constate que l'âge moyen de la population de la MRC de Rimouski-Neigette et de la population de la MRC de Rivière-du-Loup est inférieur à celui de l'ensemble des MRC et pratiquement équivalant à la moyenne régionale. Cette même observation est également

[12] La médiane est une mesure de tendance centrale, comme la moyenne et le mode. La médiane est la valeur qui permet de couper en deux parties égales l'ensemble des valeurs, mettant d'un côté toutes les valeurs inférieures à la médiane, et de l'autre toutes les valeurs supérieures à la médiane. La moyenne est la somme des différentes valeurs, divisée par le nombre total de cas.

applicable à l'âge médian, ce qui peut s'expliquer par une plus forte concentration des jeunes dans ces deux MRC (ISQ, 2015c). Quant à elle, la moyenne d'âge de la MRC de La Mitis est de 45,2 ans, tandis que l'âge médian est de 48,6 ans. Ceci est légèrement supérieur à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent et plus élevé, conséquemment, que l'ensemble du Québec avec une différence de 3,7 ans pour l'âge moyen et de 7,3 ans pour l'âge médian.

Tableau 6 : Âges moyen et médian selon les MRC du Bas-Saint-Laurent, la région du Bas-Saint-Laurent et l'ensemble du Québec pour l'année 2012r

MRC du Bas-Saint-Laurent	Âge moyen (ans)	Âge médian (ans)
Kamouraska	46,4	49,8
La Matanie	47,2	51
La Matapédia	45,2	48,5
La Mitis	45,2	48,6
Les Basques	49,9	53,7
Rimouski-Neigette	44,8	47,5
Rivière-du-Loup	44,8	47,3
Témiscouata	46,6	49,8
Ensemble du BSL	44,6	47,9
Ensemble du Québec	41,5	41,3

Source : Institut de la statistique du Québec (2015c)

L'Institut de la statistique du Québec fournit des données encore plus précises en répartissant la population bas-laurentienne en huit groupes d'âge et selon les MRC. Ces données ont été ramenées en pourcentage pour en faire une comparaison inter-MRC. Le groupe d'âge se rapprochant le plus de la population à l'étude (15-34 ans[13]) compte pour au moins 20 % de la population totale dans la plupart des cas (75 % des cas). Le groupe d'âge des 55-64 ans est le plus présent sur le territoire du Bas-Saint-Laurent avec les 45–54 ans. Ces deux tranches d'âge comptent respectivement pour 17 % et 16 % de la population totale. Dans l'ensemble, la majorité de la population du Bas-Saint-Laurent (55 %) est âgée de plus de 45 ans, comparativement à 22 % pour les 15-34 ans. En outre, une diminution de 9 % a été observée au Bas-Saint-Laurent parmi la population des 15 à 34 ans entre 2001 et 2011 (EQ, 2014). En 2012, les 15 à 34 ans représentait 21 % de la population totale, alors que les personnes âgées de 45 ans et plus comptait pour 54 %. Les 55-64 ans forment le groupe d'âge le plus important avec 3 379

[13] Selon les huit groupes d'âges formés par l'Institut de la statistique du Québec, le groupe des 15-34 ans est celui qui s'approche le plus de la population cible du présent projet de recherche (16-35 ans).

personnes. Entre 2001 et 2012, on observe une diminution constante de la population jeune (15-34 ans) avec une différence -420. De ce nombre, 79 % (-333) étaient âgés de 15 à 24 ans et 21 % (-87) étaient âgés de 25 à 34 ans. À noter que c'est toutefois parmi la population âgée de 35 à 44 ans que la différence la plus importante est observable avec -1 200, tandis qu'une augmentation de +1 645 est observable parmi les 65 ans et plus.

Tableau 7 : Répartition de la population totale de la MRC de La Mitis dans le temps selon les tranches d'âge

Tranches d'âge	2001	2006	2009	2010	2011	2012r
0-14 ans	3 292	2 961	2 741	2 707	2 684	2 695
15-24 ans	2 390	2 322	2 138	2 093	2 052	2 057
25-34 ans	2 026	1 941	2 026	2 009	2 002	1 939
35-44 ans	3 208	2 608	2 209	2 090	2 047	2 008
45-54 ans	3 237	3 429	3 391	3 343	3 239	3 083
55-64 ans	2 245	2 802	3 226	3 321	3 312	3 379
65-74 ans	1 774	1 659	1 798	1 909	2 036	2 125
75 ans et plus	1 497	1 661	1 677	1 671	1 660	1 657
Total	19 669	19 383	19 206	19 143	19 032	18 943

Source : Institut de la statistique du Québec (2015)

3.1.1.3 Structure des ménages

Cette sous-section présente la structure des ménages privés au Bas-Saint-Laurent et dans ses huit MRC. Les données utilisées proviennent du recensement de 2011, mais ont été compilées par l'ASSSBSL en 2012. Selon ces données, le taux de ménages privés composés de deux personnes et moins oscillent entre 67 % et 73 %, tandis que ce taux est de 67 % pour l'ensemble du Québec. Dans la MRC de La Mitis, 71 % des ménages privés sont composés de deux personnes et moins, dont 34 % (2 805) sont composés d'une seule personne, comparativement à des taux respectifs de 70 % et 32 % pour l'ensemble du Québec. Il n'y a donc pas de différence importante entre la composition des ménages privés dans la MRC de La Mitis comparativement aux autres MRC du Bas-Saint-Laurent et à l'ensemble du Québec. Ces constats sont tout aussi vrais sur le plan de la composition des ménages privés composés de plus de trois personnes.

Toujours selon les données du recensement de 2011, le Bas-Saint-Laurent est la région qui compte le plus haut taux de familles sans enfant (50 %), comparativement à 42 % pour l'ensemble du Québec. Le taux de familles biparentales avec enfants est de 38 %, comparativement à 41,2 % pour l'ensemble du Québec. De plus, le taux de familles monoparentales est parmi les plus faibles de la province avec 12,8 %, contrairement à 16,6 % pour l'ensemble du Québec. Dans le cas des MRC du Bas-Saint-Laurent, le nombre total de

ménages familiaux (57 370) correspond à 61 % des ménages privés (88 955). Sur ces points, il n'y a pas de différences importantes entre les MRC du Bas-Saint-Laurent, à l'exception des MRC Les Basques et La Matanie dont le pourcentage de familles biparentales avec enfants est inférieur à 35 % (ASSSBSL, 2012).

Tableau 8 : Nombre de ménages privés selon leur composition dans chaque MRC du Bas-Saint-Laurent et pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent en 2011

Territoire	Nombre de ménages privés selon leur composition					
	1 personne	2 personnes	3 pers.	4 ou 5 personnes	6 personnes et plus	Total
Kamouraska	2 650	3 430	1 275	1 470	140	8 970
La Matanie	3 480	4 100	1 375	1 200	70	10 320
La Matapédia	2 505	3 055	1 115	1 265	110	8 060
La Mitis	2 805	3 095	1 095	1 200	125	8 320
Les Basques	1 435	1 685	475	525	40	4 160
Rimouski-Neigette	8 455	9 480	3 320	3 345	225	24 830
Rivière-du-Loup	4 805	5 645	2 045	2 245	155	14 890
Témiscouata	2 745	3 560	1 195	1 325	125	8 955
Bas-Saint-Laurent	28 890	34 055	11 886	12 570	1 000	88 955

Source : Agence de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2012)

3.1.1.4 Revenu et emploi

Par rapport à l'ensemble du Québec, le Bas-Saint-Laurent a un plus faible taux d'activité et d'emploi, ainsi qu'un taux de chômage plus élevé pour les années de 2010 à 2014. De plus, le nombre moyen de semaines de chômage des prestataires est supérieur au Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec, à l'exception de l'année 2010. En 2014, au Québec, le taux d'emploi est passé de 60,1 % à 59,7 %, ce qui représente une faible baisse. Cependant, ce taux a atteint un seuil de 49,9 % au Bas-Saint-Laurent pour la même année, ce qui représente une différence de 10 % pour le même taux pour l'ensemble de la province. Cela signifie qu'une personne active sur deux au Bas-Saint-Laurent occupait un emploi en 2014.

En observant les données qui concernent le Bas-Saint-Laurent dans le Tableau 10, on constate que le taux d'activité et le taux d'emploi sont plus élevés chez les 15-34 ans. Cependant, ces taux sont plus faibles chez les 15-29 ans particulièrement au niveau de l'emploi, soit 72,3 % pour les 15-34 ans contre 68,5 % pour les 15-29 ans. Cet indicateur devient plus intéressant lorsqu'on compare les écarts entre les taux d'activité et les taux d'emploi. Pour les 15-29 ans, cet écart est de 6,8 %, alors que chez les 15-34 ans cet écart est de 7,4 %. Cela peut signifier que le taux

d'emploi est supérieur parmi les jeunes qui sont âgés de 30 à 34 ans au Bas-Saint-Laurent. Cependant, ce constat doit également prendre en considération le fait que les taux de chômage et d'activité augmentent également. Ceci peut s'expliquer par un bassin de population active plus important chez les 30–34 ans et une part plus importante des 15–29 ans aux études qui n'est donc pas en activité.

Tableau 9 : Indicateurs du marché du travail chez la population âgée de 15 ans et plus au Bas-Saint-Laurent et pour l'ensemble du Québec, 2010-2014

Territoire	Indicateurs du marché du travail	2010[R]	2011[r]	2012 [r]	2013[r]	2014[r]
Bas-Saint-Laurent	Taux d'activité	59,2	58,7	61,1	57,9	54,8
	Taux de chômage (%)	10,0	8,5	8,2	9,9	9,0
	Taux d'emploi (%)	53,3	53,7	56,1	52,1	49,9
	Durée moyenne du chômage (semaine)	21,4	17,6	18,1	17,1	18,0
Ensemble du Québec	Taux d'activité (%)	65,3	65,1	64,8	65,0	64,7
	Taux de chômage (%)	8,0	7,9	7,7	7,6	7,7
	Taux d'emploi (%)	60,1	59,9	59,8	60,1	59,7
	Durée moyenne du chômage (semaine)	20,2	23,1	22,1	24,3	22,9

Source : Institut de la statistique du Québec (2015d), légèrement modifié.

Tableau 10 : Taux d'activité, taux de chômage et taux d'emploi selon les groupes d'âge au Bas-Saint-Laurent (EPA, 2013)

Groupes d'âge	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'emploi
15 ans et plus	58,3 %	9,8 %	52,5 %
15-64 ans	76,1 %	9,7 %	68,7 %
15-34 ans	79,7 %	9,3 %	72,3 %
15-29 ans	75,3 %	9 %	68,5 %
2 -64 ans	77,2 %	9,6 %	69,8 %

Source : Emploi-Québec (2014)

Si l'on regarde le marché de l'emploi selon les groupes d'âge, on peut observer que près de trois jeunes sur quatre de 15-34 ans (73,1 %) sont actifs au Bas-Saint-Laurent, tandis que ce taux est de 69,2 % dans la MRC de La Mitis. Le taux de chômage chez les personnes âgées de 15 ans et plus est également supérieur dans la MRC de La Mitis (11,3 % comparativement à 8,8 %) par rapport à la moyenne régionale. De surcroît, les taux d'emploi pour les différents groupes d'âge sont eux aussi inférieurs dans la MRC de La Mitis comparativement à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent.

Tableau 11: Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage par groupe d'âge dans la MRC de La Mitis et au Bas-Saint-Laurent selon l'Enquête nationale auprès des ménages canadiens (ENM, 2011)

Groupes d'âge	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)		Taux de chômage (%)	
	Mitis	BSL	Mitis	BSL	Mitis	BSL
15 ans et +	58,5	59,6	51,9	54,4	11,3	8,8
15-19 ans	35	41,9	33,6	37	3,9	11,8
15-24 ans	56,2	59,5	50,6	53,1	9,9	10,8
15-29 ans	62,7	67,7	57,9	61,6	7,6	9
15-34 ans	69,2	73,1	63	66,9	9	8,5
15-64 ans	71,4	72,9	63,3	66,5	11,4	8,7
25-64 ans	74,3	75,5	65,9	69,2	11,6	8,3

Source : Emploi-Québec (2014)

Par ailleurs, pour les 15-34 ans, des augmentations de 6,4 % pour le taux d'activité et de 6,3 % pour le taux d'emploi ont été observées entre 2006 et 2012 au Bas-Saint-Laurent. En parallèle, une baisse du taux de chômage entre 2006 et 2012 a également été observée chez cette population jeune. Cependant, cette dernière donnée doit être interprétée avec prudence puisqu'une baisse du taux de chômage n'est pas directement corrélée avec une hausse du taux d'emploi. Nous pouvons néanmoins soutenir qu'il y a une tendance à la hausse des taux d'activité et d'emploi et une tendance à la baisse du taux du chômage chez les jeunes au Bas-Saint-Laurent (EQ, 2014).

Tableau 12: Nombre et taux de travailleurs par tranches d'âge dans la MRC de La Mitis entre 2010r et 2013p

Tranches d'âge	Nombre de travailleurs				Taux de travailleurs (%)			
	2010r	2011r	2012 r	2013p	2010r	2011 r	2012r	2013p
25-34 ans	1 624	1 654	1 593	1 592	81,7	82,9	83,3	84,1
35-44 ans	1 556	1 553	1 621	1 608	77,0	79,7	81,1	82,0
45-54 ans	2 388	2 307	2 219	2 106	75,0	75,3	75,8	75,8
55-64 ans	1 358	1 435	1 532	1 626	42,2	44,4	46,2	48,3
25–64 ans (total)	6 926	6 949	6 965	6 932	66,5	67,0	68,6	69,3

Source : Institut de la statistique du Québec (2015e)

Dans le cas particulier de la MRC de La Mitis, c'est chez les 55-64 ans qu'on retrouve le plus faible pourcentage de travailleurs, avec un taux inférieur à 50 % de 2009r à 2013p. Par ailleurs, ce taux annuel est en croissance durant cette même période passant de 42,1 % à 46,2 % (ISQ, 2015e). Cette situation peut s'expliquer par la présence d'une population vieillissante sur le territoire de la MRC de La Mitis. Il est intéressant de constater que le nombre de travailleurs tend

à diminuer chez les jeunes, alors que le taux de travailleurs est en croissance, ce qui peut être un symptôme du solde migratoire interrégional et intrarégional inférieur à 0 que nous avons observé pour ce groupe d'âge. Dans le Tableau 12, nous présentons le nombre et le taux de travailleurs par tranche d'âge parmi la population active âgée entre 25 ans et 64 ans dans le temps. À noter que les données pour les 15-24 ans n'étaient pas disponibles au moment de l'enquête.

Tableau 13 : Revenu médian et revenu moyen des travailleurs âgés entre 25 et 64 ans, par groupe d'âge, dans la MRC de La Mitis entre 2010r et 2013p

Groupes d'âge	Revenu médian				Revenu moyen			
	2010r	2011r	2012r	2013p	2010r	2011 r	2012r	2013p
25 à 34 ans	27 725	28 232	30 701	30 928	29 987	31 330	33 314	34 205
35 à 44 ans	31 669	34 036	35 362	35 364	35 664	38 249	40 263	41 493
45 à 54 ans	31 899	32 959	33 698	35 199	34 856	35 955	37 661	38 430
55 à 64 ans	30 237	29 402	31 412	32 319	37 489	38 465	39 073	40 424
25 à 64 ans	30 420	31 510	32 922	33 398	35 002	36 473	37 875	38 418

Source : Institut de la statistique du Québec (2015f ; 2015g)

Tableau 14: Taux de familles à faible revenu (%) selon les caractéristiques des familles entre 2008 et 2012 dans la MRC de La Mitis (Ms) et pour l'ensemble du Québec (Qc)

Année	2008		2009		2010		2011		2012	
Territoire	Ms	Qc	Ms	Qc	Ms	Qc	Ms	Qc	Ms	Qc
Caractéristiques des familles										
Couple sans enfant	9	6,6	7,9	6,8	6,7	6,2	6,2	5,8	5,8	5,5
Coule 1 enfant	5,3	6,7	5,4	6,8	4,3	6,5	5,4	6,2	3,4	5,9
Couple 2 enfants	4,5	5,7	4,7	5,8	3,7	5,5	3,7	5,2	3,9	5
Couple 3 enfants et +	6,4	10	6,7	10,1	6,5	9,6	6,8	9,4	6,7	9
Total pour les familles à faible revenu comptant un couple	7,1	6,7	6,9	6,9	5,4	6,4	5,6	6	5,1	5,8
Monoparentale 1 enfant	25,5	24	22,9	23,9	23,4	23,2	22,4	22,8	21,4	21,5
Monoparentale 2 enfants	23,5	28,7	27,8	28,8	20	27,6	21,4	25,9	23,5	24,2
Monoparentale 3 enfants et +	42,9	45	42,9	44,8	57,1	44	28,6	40,2	25	37,4
Total pour les familles monoparentales à faible revenu	27	27,1	26	27	26,1	26,2	22,9	25,2	23,9	23,6
Total pour l'ensemble des familles à faible revenu	9,9	9,7	9,5	9,8	8,1	9,3	7,9	8,8	7,5	8,3

Source : Institut de la statistique du Québec (2015 h ; 2015i)

Toujours dans la MRC de La Mitis, les revenus moyen et médian chez les jeunes âgés de 25 à 34 ans sont inférieurs à ceux des 35-64 ans. Pour l'année 2012, l'écart entre le salaire moyen pour l'ensemble de la MRC de La Mitis et celui de sa population âgée de 25 à 34 ans est d'au moins 4 000 $, alors que l'écart avec celui des autres tranches est inférieur à 3 000 $. On constate également que cet écart est tout aussi important en ce qui a trait au revenu médian. Le salaire moyen le plus élevé se retrouve chez les 35-44 ans. On note une augmentation du salaire médian et moyen entre 2010 et 2012 pour tous les groupes d'âge analysés.

On note également une diminution du taux de familles à faible revenu[14] dans la MRC de La Mitis, tout comme pour l'ensemble Québec entre 2008 et 2012. À noter que dans la MRC de La Mitis, le taux de ménages monoparentaux à faible revenu ayant trois enfants a connu une baisse importante de 17,5 %, contrairement à une baisse de 7,6 % pour l'ensemble du Québec.

3.1.2 Perspective statistique locale

Dans cette sous-section, les données seront détaillées dans une perspective locale, soit selon les 16 municipalités de la MRC de La Mitis. Cependant, en raison des limites du dernier recensement, les données concernant les municipalités sont moins approfondies que les statistiques régionales obtenues. Quant aux données compilées dans l'ENM 2011, elles ne sont accessibles que pour la moitié des municipalités. Nous ne disposons donc pas de données socioéconomiques pour chacune des municipalités de la MRC de La Mitis suffisamment récentes pour qu'elles soient représentatives de la réalité actuelle, considérant les dernières crises économiques et la grande mobilité des 15-34 ans vers l'extérieur du territoire. Conséquemment, cette sous-section sera restreinte à un portrait de l'occupation démographique du territoire, à la structure des âges et des ménages dans les différentes municipalités de la MRC de La Mitis.

3.1.2.1 Territoire et démographie selon les municipalités

Selon les données révisées de 2012, 18 943 personnes habitent le territoire de la MRC de La Mitis, ce qui correspond à 17 habitants au km^2. La municipalité de Mont-Joli est de loin la plus peuplée de la MRC avec 6 665 habitants, soit 35 % de la population totale. La municipalité de Price est la plus petite avec 2,59 km^2, en plus d'être la plus densément peuplée avec 658 habitants au km^2. La seconde municipalité la plus densément peuplée est celle de Mont-Joli avec 274 habitants par km^2. Les 14 autres municipalités ont une densité de population inférieure à 40 habitants au km^2. Parmi ces 14 municipalités, huit d'entre elles ont une densité de population inférieure à 10 habitants au km^2. La municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc est l'une des plus grandes avec 112,8 km^2, mais a aussi la plus faible densité de population avec trois habitants au km^2.

[14] Un revenu considéré « faible » correspond à 50 % du revenu médian des familles québécoises après impôts (ISQ, 2015h).

Figure 3 : Territoire administratif de la MRC de La Mitis et de ses 16 municipalités

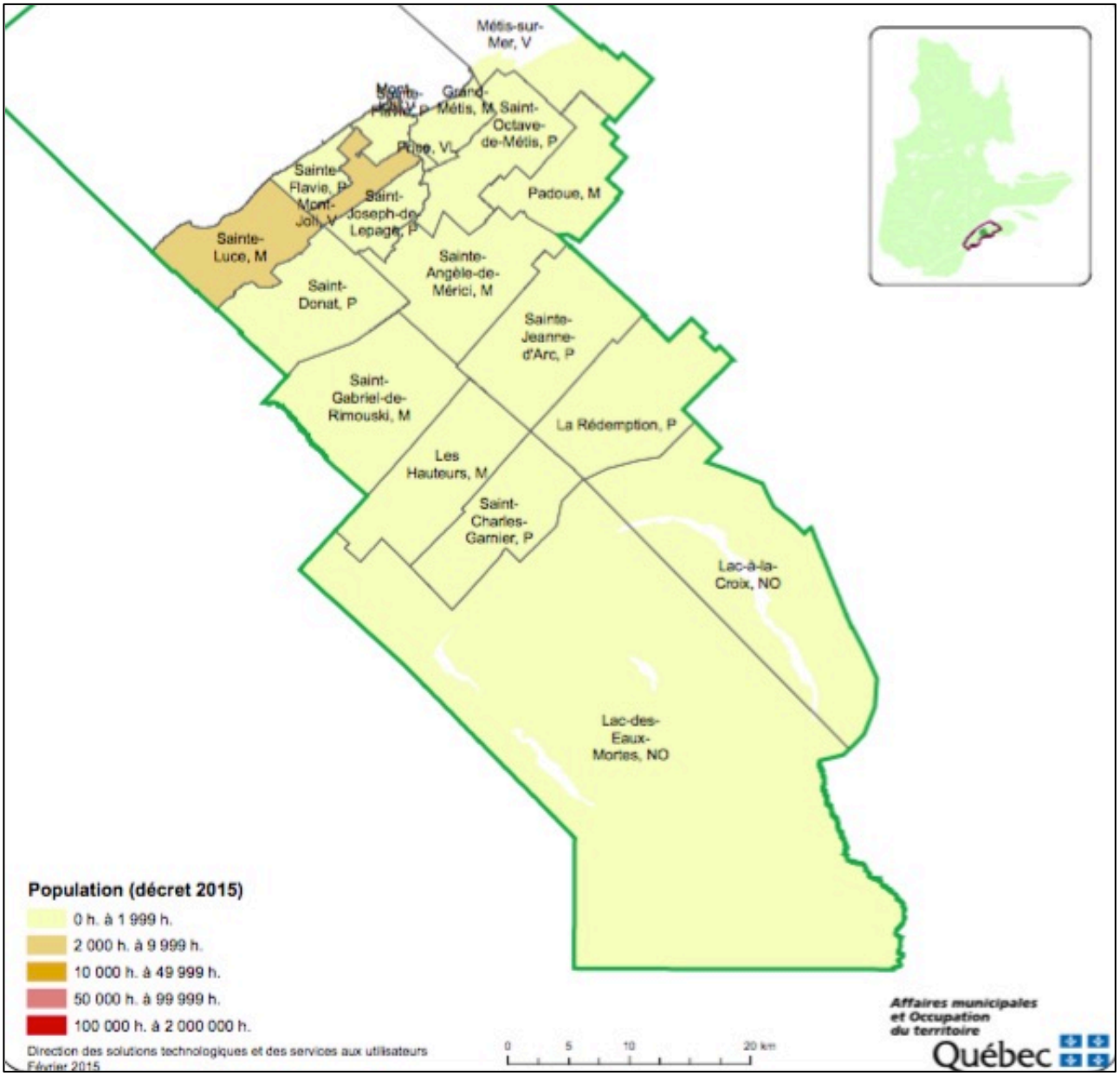

Source : ministère des Affaires municipales et Occupation du Territoire (2015)

Dans le cadre de la présente recherche, les municipalités ont été circonscrites dans trois zones : le centre, la première couronne et la seconde couronne. Le centre de la MRC de La Mitis est composé des municipalités de Mont-Joli, Sainte-Flavie, Sainte-Joseph-de-Lepage et Price, ce qui correspond à 9 785 habitants, soit 52 % de la population totale de la MRC. La première couronne est composée des municipalités de Sainte-Luce, Saint-Donat, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Octave-de-Métis, Grand-Métis et Métis-sur-Mer. La population totale de cette couronne est de 6 090 habitants et représente 32 % de la population de la MRC. La seconde couronne est

composée des municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, Sainte-Jeanne-d'Arc et La Rédemption. Sa population totale est 3 030 habitants, soit 16 % de la population de la MRC (ASSSBSL, 2014).

Seules les municipalités de Padoue et de Mont-Joli présentent une augmentation de population entre 2006 et 2011.

Tableau 15 : Population, superficie et densité de population de la MRC de La Mitis selon les municipalités

Municipalités	Population (nb d'habitants)	Superficie (km^2)	densité (habitants/km^2)
Price	1 705	2,59	658
Mont-Joli	6 665	24,3	274
Sainte-Luce	2 820	71,9	39
Sainte-Flavie	925	38,3	24
Saint-Joseph-de-Lepage	490	32	15
Métis-sur-Mer	605	48	13
Sainte-Angèle-de-Mérici	1 030	107,3	10
Grand-Métis	250	25,3	10
Saint-Gabriel-de-Rimouski	1 170	128	9
Saint-Donat	865	95,3	9
Saint-Octave-de-Métis	520	75,2	7
Les Hauteurs	510	104,4	5
La Rédemption	525	117,5	4
Padoue	275	67,4	4
Sainte-Jeanne-d'Arc	300	112,8	3
Saint-Charles-Garnier	250	84,4	3
MRC de La Mitis	18 943	1 134,69	17

Source : ASSSBSL (2014), MRC de La Mitis (2015)

Tableau 16 : Répartition et variation de la population dans les municipalités de la MRC de la Mitis pour les années 2006 et 2011[15]

Municipalités	Population 2006	Population 2011	Variation 2006-2011 (%)
Grand-Métis	268	237	-11,6
Les Hauteurs	576	524	-9
Métis-sur-Mer	604	644	6,6
Mont-Joli	6 568	6 665	1,5
Padoue	283	411	45,2
Price	1 777	1 673	-5,9
Rédemption	515	488	-5,2
Saint-Charles-Garnier	298	271	-9,1
Saint-Donat	892	890	-0,2
Sainte-Angèle-de-Mérici	1 068	999	-6,5
Sainte-Flavie	943	919	-2,5
Sainte-Jeanne-d'Arc	322	313	-2,8
Sainte-Luce	2 934	2 851	-2,8
Saint-Gabriel-de-Rimouski	1 228	1 180	-3,9
Saint-Joseph-de-Lepage	527	545	-3,3
Saint-Octave-de-Métis	488	345	-29,3

Source : Statistique Canada (2006 ; 2011)

3.1.2.2 Structure des âges selon les municipalités

Dans la MRC de La Mitis, une personne sur cinq est âgée de 65 ans et plus, dont 9 % de 75 ans et plus (ASSSBSL, 2014). 3 980 personnes sont âgées entre 15 et 34 ans, ce qui représente 21 % de la population totale. Parmi les jeunes, les groupes d'âge les plus présents sont les 30 à 34 ans (1 085) et les 15 à 19 ans (1 070). Seule la municipalité de Mont-Joli compte au-delà de 1 000 jeunes (1 335), ce qui correspond à 33 % de la population à l'étude. À l'exception de Sainte-Luce (605 jeunes), les quinze autres municipalités comptent moins de 500 jeunes. Par couronne, on constate que 52 % des jeunes (1 950) sont concentrés au centre de La Mitis, contre 30 % (1 130) dans la première couronne et 18 % (680) dans la seconde couronne.

Le taux de la population jeune (15-34 ans), par rapport au nombre total de la population, est également une donnée intéressante à observer. Pour l'ensemble des municipalités, ce taux

[15] Ce tableau est présenté seulement à titre indicatif. Les données du recensement de 2011 sont peu précises et comportent des erreurs importantes pour les petites localités.

oscille entre 20 et 25 % et près de 50 % de ces jeunes ont 24 ans ou moins. Par ailleurs, ce même taux est de 17 % pour le centre, de 16 % pour la première couronne et de 18 % pour la seconde couronne. Ainsi, bien que le nombre de jeunes par couronne soit différent, le taux de la population jeune (15-34 ans) est sensiblement la même dans les trois zones.

Tableau 17 : Répartition et taux de la population jeune (15-34 ans) de la MRC de La Mitis selon les municipalités

Municipalités	15-19 ans (nb)	20-24 ans (nb)	25-29 ans (nb)	30-34 ans (nb)	Total (nb)	Taux (%)
Grand-Métis	15	10	20	10	55	1
Les Hauteurs	40	25	25	30	120	3
La Rédemption	40	30	25	25	120	3
Métis-sur-Mer	35	35	15	35	120	3
Mont-Joli	345	340	270	380	1 335	33
Padoue	20	20	15	10	65	2
Price	95	80	80	85	340	9
Saint-Charles-Garnier	15	10	10	10	45	1
Saint-Donat	45	55	60	60	220	6
Sainte-Angèle-de-Mérici	55	55	55	55	220	6
Sainte-Flavie	45	35	25	60	165	4
Sainte-Jeanne-d'Arc	20	15	10	10	55	1
Sainte-Luce	165	140	140	160	605	15
Saint-Gabriel-de-Rimouski	65	65	65	80	275	7
Saint-Joseph-de-Lepage	25	25	25	35	110	3
Saint-Octave-de-Métis	45	20	25	40	130	3
MRC de La Mitis	1 075	982	853	1 086	3 996	100

Source : ASSSBSL (2014)

Figure 4 : Répartition en pourcentage de la population jeune (15-34 ans) sur les trois territoires de la MRC de La Mitis en 2012 : le centre, la première couronne, la seconde couronne

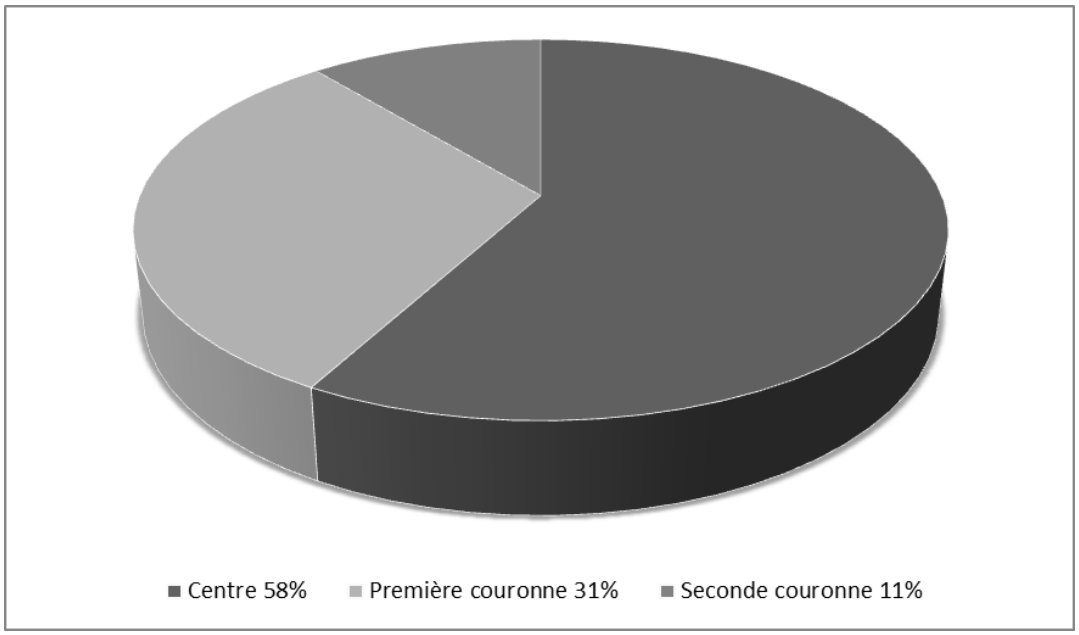

Source : ASSSBSL (2014)

3.1.2.3 Structure des ménages selon les municipalités

Pour l'ensemble des municipalités, on constate que les ménages privés composés d'une seule personne, c'est-à-dire d'une personne par logement privé, représentent au-delà de 30 % des ménages. Saint-Charles-Garnier se démarque de l'ensemble des municipalités par un nombre d'individus vivants seuls correspondant à 26 % des ménages. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des ménages privés dans la municipalité de Padoue sont composés d'une seule personne, alors que dans les municipalités de Mont-Joli et de Grand-Métis ce taux se rapproche des 40 %. Pour les autres municipalités, ce même taux oscille entre 29 % et 35 %, de même que pour l'ensemble de la MRC de La Mitis (34 %) et de la région du Bas-Saint-Laurent (33 %). Par ailleurs, ces taux sont nettement supérieurs à l'ensemble du Québec (14 %). Parmi les autres municipalités qui se démarquent statistiquement, soulignons que 19 % des ménages de la municipalité Les Hauteurs sont composés d'au moins six personnes, comparativement aux autres municipalités où ce taux oscille entre 0 et 3 %. D'un autre côté, 86 % des ménages de la municipalité de Grand-Métis sont composés de deux personnes ou moins ce qui est nettement supérieur au taux de la MRC de La Mitis (71 %), du Bas-Saint-Laurent (72 %) et encore davantage de l'ensemble du Québec (29 %).

Tableau 18 : Composition des ménages privés dans la MRC de La Mitis et selon les municipalités en 2011

Municipalités	Composition des ménages privés (nb de personne)					
	1	2	3	4 ou 5	6 et +	Total
Grand-Métis	45	50	10	5	0	110
Les Hauteurs	65	70	20	35	40	215
Métis-sur-Mer	95	125	65	65	5	295
Mont-Joli	1 220	1 075	335	380	30	3 035
Padoue	95	75	25	25	5	180
Price	210	265	125	105	10	715
Rédemption	60	70	25	40	4	200
Saint-Charles-Garnier	30	55	20	10	0	115
Saint-Donat	125	125	65	65	5	385
Sainte-Angèle-de-Mérici	155	150	65	65	10	445
Sainte-Flavie	140	165	45	55	10	410
Sainte-Jeanne-d'Arc	40	50	30	25	10	130
Sainte-Luce	350	470	175	205	15	1 215
Saint-Gabriel-de-Rimouski	145	190	60	90	10	495
Saint-Joseph-de-Lepage	50	110	35	25	0	220
Saint-Octave-de-Métis	40	50	35	25	5	145
MRC de la Mitis	2 805	3 095	1 095	1 200	125	8 320

Source : ASSSBSL (2012)

Plus de trois familles sur quatre sont des familles biparentales avec ou sans enfant. De ce nombre, la majorité (56 %) correspond à des familles biparentales sans enfant. Les familles biparentales comptent pour 14 % des familles qui habitent le territoire de la MRC. En outre, plus de trois familles monoparentales sur quatre sont matricentriques.

Un ménage familial sur trois habite Mont-Joli (1 755) et 42 % des ménages familiaux vivent dans le centre de la MRC. La première couronne regroupe 33 % des familles, alors que la seconde est habitée par 25 % des ménages familiaux de la MRC. En ce qui a trait aux familles monoparentales, 58 % se trouvent dans les municipalités du centre de la MRC et, plus particulièrement, 42 % sont concentrées à Mont-Joli. Par ailleurs, 31 % des familles monoparentales habitent la première couronne alors que 11 % de ces familles sont réparties dans la seconde couronne.

Tableau 19 : Répartition des ménages recensés en 2011, selon le type de famille et la municipalité

Municipalités	Biparentales		Monoparentales		Total[16]
	Avec enfant	Sans enfant	Parent féminin	Parent masculin	
Grand-Métis	20	40	5	5	70
Les Hauteurs	65	55	20	10	140
Métis-sur-Mer	60	115	20	0	195
Mont-Joli	605	845	260	50	1 755
Padoue	50	65	10	0	130
Price	195	220	55	20	485
Rédemption	55	55	15	10	140
Saint-Charles-Garnier	30	45	5	10	85
Saint-Donat	120	110	10	10	250
Sainte-Angèle-de-Mérici	125	125	25	5	275
Sainte-Flavie	105	145	20	10	265
Sainte-Jeanne-d'Arc	40	40	10	5	85
Sainte-Luce	335	420	70	25	845
Saint-Gabriel-de-Rimouski	120	135	10	10	175
Saint-Joseph-de-Lepage	55	105	5	10	170
Saint-Octave-de-Métis	55	40	5	5	105
MRC de La Mitis	2 035	2 560	560	180	5 340

Source : ASSSBSL (2012a)

[16] Le total ne correspond pas au nombre exact de familles en raison des nombres arrondis à l'unité.

Figure 5 : Répartition du nombre total de ménages familiaux en pourcentage selon les zones de la MRC de La Mitis en 2011 : centre, première couronne, seconde couronne

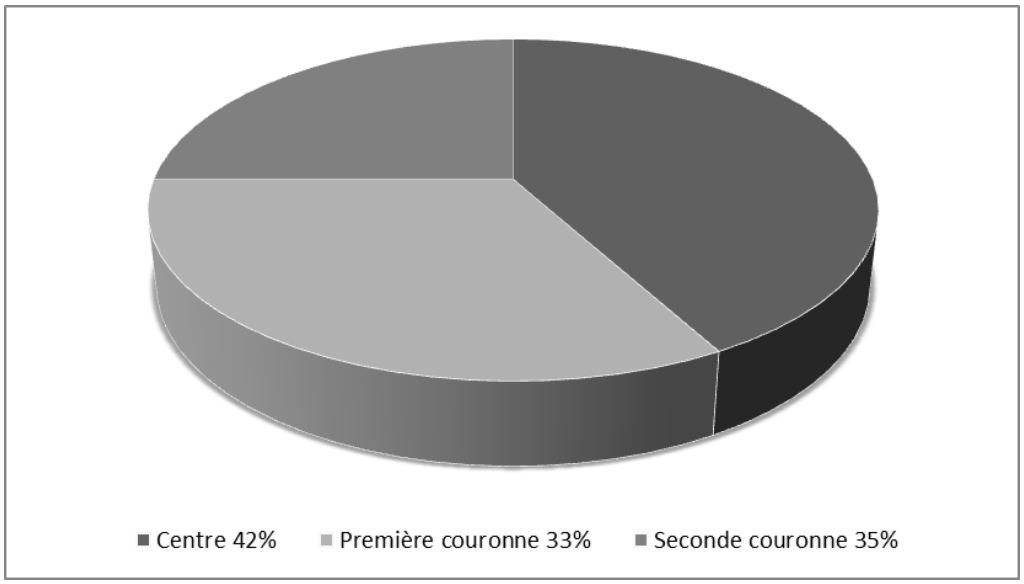

Source : ASSSBSL (2012)

Figure 6 : Répartition du nombre total de ménages familiaux monoparentaux en pourcentage selon les zones de la MRC de La Mitis en 2011 : centre, première couronne, seconde couronne

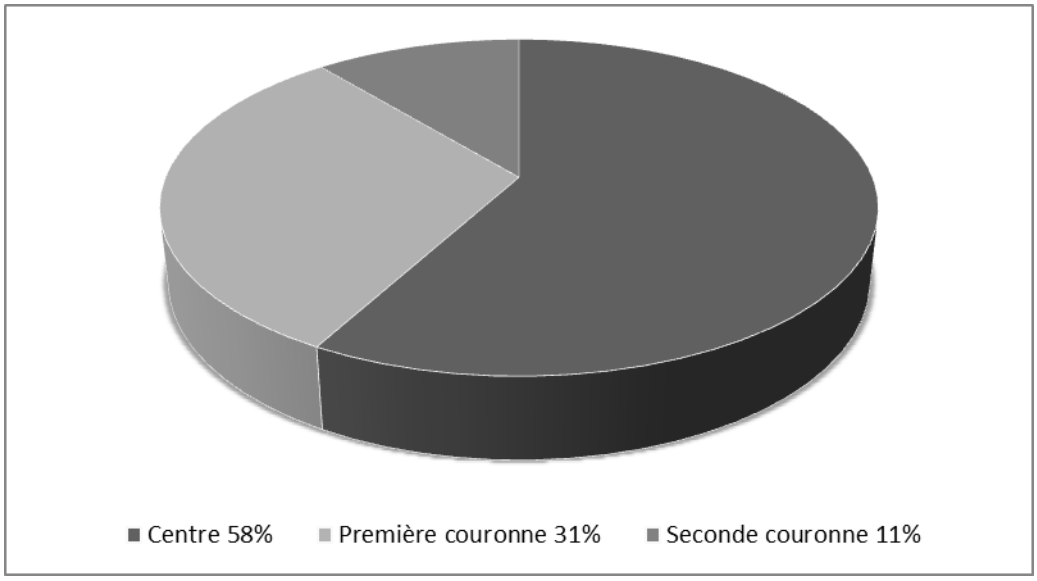

Source : ASSSBSL (2012)

3.1.2.4 Éducation selon les municipalités

En matière de scolarité et d'éducation, les données de l'Enquête nationale auprès des ménages canadiens (2011) sont limitées comparativement au recensement de 2006 où les données étaient disponibles par tranche d'âge et par municipalité. Les données disponibles selon les

municipalités de la MRC de La Mitis seront présentées, mais elles ne peuvent servir à une analyse fiable, puisqu'elles ne sont pas suffisamment représentatives de la population totale. Il est néanmoins à noter que le nombre de non-diplômés est plus important, que les autres niveaux de diplomation, et que la majorité des habitants (53 %) détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins dans les municipalités recensées.

Tableau 20 : Répartition des niveaux de scolarité de la population active âgée de 15 et plus dans certaines municipalités de la MRC de La Mitis selon les données recensées en 2011

Municipalités	Aucun diplôme	DES	DEP[17]	DEC[18]	Universitaire sans BAC	Bac, M.A., PhD
Grand-Métis	55	40	45	40	0	0
Les Hauteurs	155	95	150	30	0	0
Mont-Joli	1 530	1 295	990	785	170	500
Price	550	375	305	110	0	35
Sainte-Flavie	145	160	100	140	40	160
Sainte-Luce	620	500	435	160	160	285
Saint-Gabriel-de-Rimouski	355	160	175	115	15	60
Saint-Joseph-de-Lepage	75	80	295	90	0	45
Total	3 485	2 705	2 495	1 470	385	1 085

Source : Statistique Canada (2013)

3.1.2.5 Revenu et emploi

Tout comme l'éducation, les données sur le revenu des ménages et des particuliers ne sont pas disponibles pour toutes les municipalités de la MRC de La Mitis. De plus, en raison de la Loi sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur la statistique, les données sur le revenu des particuliers et des ménages, anciennement accessibles, ne sont plus disponibles dans l'Enquête nationale sur les ménages canadiens de 2011. Les données les plus récentes sur le revenu des ménages par municipalité proviennent du recensement de 2006. Étant donné les changements démographiques depuis 2006, il s'agirait de données peu représentatives.

3.1.2.6 Criminalité selon les municipalités

Les statistiques compilées par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC de La Mitis nous donnent quelques indications concernant les crimes qui y sont perpétrés. On constate une

[17] Diplôme d'études professionnelles (DEP)

[18] Diplôme d'études collégiales (DEC).

réduction de la criminalité entre 2011 et 2014, tant pour les crimes contre la personne que pour les crimes contre la propriété. Cette réduction est particulièrement importante pour les délits qualifiés de « vols simples » alors qu'on constate une réduction de 156 vols entre 2011 et 2014. Au-delà de ces faits, il est difficile d'analyser la criminalité étant donné qu'on ne dispose que de données pour l'ensemble du territoire ou concernant des actes criminels ayant fait l'objet d'un jugement à la cour – les crimes non déclarés qui ne se rendent pas en cour ne sont pas intégrés dans ces statistiques, tout comme les crimes commis qui n'ont pas été déclarés ou constatés par la Sûreté du Québec.

Tableau 21 : Répartition en nombre des crimes commis dans la MRC de La Mitis contre la personne et contre la propriété entre 2011 et 2014

Type de crime	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2011-2012
Crimes contre la personne				
Infractions entraînant la mort	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Agression sexuelle	16	21	13	16
Voies de fait	82	73	51	82
Vols qualifiés	2	1	s.o.	2
Autres	83	64	68	83
Crimes contre la propriété				
Incendies criminels	5	10	6	5
Introductions par effraction	135	114	111	135
Vols simples	164	155	108	164
Vols de véhicule	49	33	27	49
Recels	14	5	6	14
Fraudes	7	14	17	7
Méfaits	125	114	57	125

Source : Sûreté du Québec (2014)

3.1.3 Synthèse des constats : Portrait d'une population

3.1.3.1 La MRC de La Mitis a connu une décroissance de sa population entre 2001 et 2006, mais une faible croissance de 0,4 % entre 2011 et 2013 (ISQ, 2014b).

3.1.3.2 Entre 2006-2007 et 2010-2011, le solde migratoire interrégional pour la MRC de La Mitis pour les jeunes âgés entre 15 et 29 ans est de -373 et de +42 pour la population âgée entre 30 et 39 ans. Pour la même période, son solde migratoire intrarégional est quant à lui de -139 pour les 15 à 29 ans. On note une attraction vers les MRC de Rivière-du-Loup (+426) et de Rimouski-Neigette (+552) pouvant entre autres s'expliquer par la concentration des institutions postsecondaires dans ces territoires – cégep de Rimouski, Cégep de Rivière-du-Loup, Institut maritime du Québec, UQAR (EQ, 2014).

3.1.3.3 Au cours des dernières années, un vieillissement de la population a été observé sur l'ensemble du territoire québécois, mais de façon plus rapide dans les régions de la

Mauricie, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La moyenne d'âge de la MRC de La Mitis est de 45,2 ans tandis que l'âge médian est de 48,6 ans, ce qui est légèrement supérieur à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent et à l'ensemble du Québec.

3.1.3.4 L'âge médian de la population est supérieur à la moyenne d'âge dans la MRC de La Mitis, contrairement à l'ensemble du Québec où l'âge médian (41,3 ans) est faiblement inférieur, voire égal à la moyenne (41,5 ans). Cela signifie que l'étendue des âges est plus importante dans la MRC de La Mitis où au moins 50 % de la population est âgée de plus 48,6 ans. Cette situation peut s'expliquer par le solde migratoire interrégional négatif chez les jeunes, alors que la tendance est à l'inverse chez les 50 ans et plus (ISQ, 2015c).

3.1.3.5 Dans la MRC de La Mitis, une personne sur cinq est âgée de 65 ans et plus, dont 9 % de 75 ans et plus. 3 980 personnes sont âgées entre 15 ans et 34 ans, ce qui représente 21 % de la population totale. Parmi les jeunes, les groupes d'âge les plus présents sont les 30 à 34 ans (1 085) et les 15 à 19 ans (1 070). Seule la municipalité de Mont-Joli compte au-delà de 1 000 jeunes (1 335), ce qui correspond à 33 % de la population à l'étude. À l'exception de Sainte-Luce (605 jeunes), les quinze autres municipalités comptent moins de 500 jeunes. Par couronne, on constate que 52 % des jeunes (1 950) sont concentrés au centre de La Mitis, contre 30 % (1 130) dans la première couronne et 18 % (680) dans la seconde couronne. Bien que le nombre de jeunes par couronne soit différent, le taux de la population jeune (15-34 ans) est sensiblement le même dans les trois couronnes (ASSSBSL, 2014).

3.1.3.6 Dans la MRC de La Mitis, 71 % des ménages privés sont composés de deux personnes et moins. Il n'y a pas de différence importante entre la composition des ménages privés dans la MRC de La Mitis comparativement aux autres MRC du Bas-Saint-Laurent, ainsi qu'à l'ensemble du Québec. Ces constats sont tout aussi vrais sur le plan de la composition des ménages privés composés de plus de trois personnes (ASSSBSL, 2012).

3.1.3.7 Le Bas-Saint-Laurent est la région qui compte le plus haut taux de familles sans enfant (50 %), comparativement à 42 % pour l'ensemble du Québec. Pour l'ensemble des municipalités de la MRC de La Mitis, on constate que les ménages privés composés d'une seule personne, c'est-à-dire d'une personne par logement privé, représentent au-delà de 30 % des ménages (ASSSBSL, 2012).

3.1.3.8 Le taux de familles biparentales avec enfants est de 38 % au Bas-Saint-Laurent, comparativement à 41,2 % pour l'ensemble du Québec. Dans la MRC de La Mitis, plus de trois familles sur quatre sont des familles biparentales avec ou sans enfant. De ce nombre, la majorité (56 %) correspond à des familles biparentales sans enfant. Les familles biparentales comptent pour 14 % des familles qui habitent le territoire de la MRC. Un ménage familial sur trois habite Mont-Joli (1 755) et 42 % des ménages familiaux vivent dans les municipalités du centre de la MRC. La première couronne regroupe 33 % des familles, alors que la seconde est habitée par 25 % des ménages familiaux de la MRC. En ce qui a trait aux familles monoparentales, 58 % dans le centre de la MRC, dont 42 % concentrées à Mont-Joli. Par ailleurs, 31 % des familles monoparentales habitent la première couronne, alors que 11 % de ces familles sont réparties dans la seconde couronne. Le taux de familles monoparentales au Bas-Saint-

Laurent est parmi les plus faibles de la province avec 12,8 % contrairement à 16,6 % pour l'ensemble du Québec (ASSSBSL, 2012).

3.1.3.9 Par rapport à l'ensemble du Québec, le Bas-Saint-Laurent a un plus faible taux d'activité et d'emploi, ainsi qu'un taux chômage plus élevé pour les années de 2010 à 2014. De plus, le nombre moyen de semaines de chômage des prestataires est supérieur au Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec, à l'exception de l'année 2010 (ISQ, 2015d).

3.1.3.10 Le taux d'activité et le taux d'emploi sont au plus haut dans la tranche d'âge des 15-34 ans. Cependant, ces taux sont plus faibles chez les 15-29 ans particulièrement sur le plan de l'emploi –72,3 % pour les 15-34 ans contre 68,5 % pour les 15-29 ans. Pour les 15-29 ans, l'écart entre le taux d'activité et le taux d'emploi est de 6,8 %, alors que chez les 15-34 ans cet écart est de 7,4 %. Cela peut signifier que le taux d'emploi est supérieur parmi les jeunes qui sont âgés entre 30 et 34 ans au Bas-Saint-Laurent. Cependant, ce constat doit également prendre en considération le fait que le taux de chômage et d'activité augmente également. Ceci peut s'expliquer par un bassin de population active plus important chez les 30–34 ans et une part plus importante des 15–29 ans aux études qui n'est donc pas en activité (ISQ, 2015d).

3.1.3.11 Près de trois jeunes sur quatre sont actifs sur le marché du travail (73,1 %) au Bas-Saint-Laurent, tandis que ce taux est de 69,1 % dans la MRC de La Mitis. Le taux de chômage chez les personnes âgées de 15 ans et plus est également supérieur dans la MRC de La Mitis (11,3 % comparativement à 8,8 %). De surcroît, les taux d'emploi pour les différents groupes d'âge, à l'exception des 15-19 ans, sont eux aussi inférieurs dans la MRC de La Mitis comparativement à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (Emploi-Québec, 2014).

3.1.3.12 Il y a néanmoins une tendance à la hausse du taux d'activité et d'emploi pour les 15-34 ans entre 2006 et 2012 au Bas-Saint-Laurent et une tendance à la baisse du taux du chômage pour ce même groupe au cours de la même période (EQ, 2014).

3.1.3.13 Dans la MRC de La Mitis, on retrouve le plus faible pourcentage de travailleurs chez les 55-64 ans, avec un taux inférieur à 50 % de 2010 à 2012. Par ailleurs, le nombre de travailleurs tend à diminuer chez les jeunes, alors que le taux de travailleurs est en croissance, ce qui peut être un symptôme du solde migratoire interrégional et intrarégional inférieur à 0 pour ce groupe d'âge.

3.1.3.14 Dans la MRC de La Mitis, les revenus moyen et médian chez les jeunes âgés entre 25 et 34 ans sont inférieurs à ceux des 35-64 ans. Le salaire moyen le plus élevé se retrouve chez les 35-44 ans. On note une augmentation des salaires médian et moyen entre 2010 et 2012 pour tous les groupes d'âge (ISQ, 2015e).

3.1.3.15 On note une diminution du taux de familles à faible revenu dans la MRC de La Mitis, tout comme pour l'ensemble Québec entre 2008 et 2012. À noter que dans la MRC de La Mitis, le taux de ménages monoparentaux à faible revenu ayant trois enfants a connu une baisse importante de 17,5 %, contrairement à une baisse de 7,6 % pour l'ensemble du Québec (ISQ, 2015h, 2015i).

3.1.3.16 La municipalité de Mont-Joli est de loin la plus peuplée de la MRC de La Mitis avec 6 665 habitants, soit 35 % de la population totale. La municipalité de Price est la plus petite avec 2,59 km^2, en plus d'être la plus densément peuplée avec 658 habitants au

km^2. Les 14 autres municipalités ont une densité de population inférieure à 40 habitants au km^2. Parmi ces 14 municipalités, huit d'entre elles ont une densité de population inférieure à 10 habitants au km^2. La municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc est l'une des plus grandes avec 112,8 km^2, mais a aussi la plus faible densité de population avec trois habitants au km^2 (ASSSBSL, 2014 ; MRC de La Mitis, 2015).

3.1.3.17 Dans le cadre de la présente recherche, les municipalités ont été circonscrites dans trois zones : le centre, la première couronne et la seconde couronne. Le centre de la MRC de La Mitis est composé des municipalités de Mont-Joli, Sainte-Flavie, Sainte-Joseph-de-Lepage et Price, ce qui correspond à 9 785 habitants, soit52 % de la population totale de la MRC. La première couronne est composée des municipalités de Sainte-Luce, Saint-Donat, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Octave-de-Métis, Grand-Métis et Métis-sur-Mer. La population totale de cette couronne est de 6 090 habitants et représente 32 % de la population de la MRC. La seconde couronne est composée des municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, Sainte-Jeanne-d'Arc et La Rédemption. Sa population totale est 3 030 habitants, soit 16 % de la population de la MRC (ASSSBSL, 2014).

3.1.3.18 On constate une réduction de la criminalité dans la MRC de La Mitis entre 2011 et 2014, tant pour les crimes contre la personne que pour les crimes contre la propriété (Sûreté du Québec, 2014).

3.2 Portrait des ressources et des services

Dans cette sous-section, un portrait des ressources communautaires et institutionnelles offrant des services aux jeunes de 16 à 35 ans dans la MRC de La Mitis est rédigé sur la base des informations disponibles sur les pages web et les rapports annuels des organisations. Afin de faciliter la lecture, nous avons ordonné les ressources en fonction de leur principal secteur d'activité, tout en faisant une distinction entre les ressources institutionnelles publiques et les ressources communautaires. On y expose brièvement leurs offres de services, leurs infrastructures et modalités de services – disponibilité d'horaires, de lieux et de ressources.

3.2.1 Développement local et régional

En matière de développement local et régional, trois ressources ont été répertoriées sur le territoire de la MRC de La Mitis.

Centre local de développement de La Mitis (CLD)

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne désirant entreprendre ou développer un projet « créateur d'emplois durables ».
- Description de l'organisme : Le CLD de La Mitis est une organisation publique d'aide au développement des communautés. Cette organisation offre un service de soutien aux projets de développement portés par des entrepreneurs individuels ou collectifs. Il peut s'agir d'un soutien technique – aide au démarrage, formation, gestion stratégique – de même que financier. Cet organisme contribue également au développement de l'industrie touristique, via le programme Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD), en cherchant à mettre en place des projets récréotouristiques

valorisant les attraits du territoire de la MRC de La Mitis. Des outils d'aide au démarrage d'entreprises sont libres d'accès sur la plateforme internet du CLD, en plus d'une banque de données des industries et bâtiments industriels sur le territoire de la MRC. Cette ressource chapeaute des activités de réseautage dans La Mitis (CLD, 2015a)[19].

- Coordonnées et accessibilité : Le CLD de La Mitis est situé à Mont-Joli, dans le même bâtiment que les bureaux administratifs de la MRC. Le CLD est accessible par téléphone et par courriel. Les entrepreneurs peuvent également se rendre directement sur place. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 (CLD, 2015b).

La Municipalité régionale de comté de La Mitis (MRC)

- Clientèle(s) visée(s) : La population du territoire de la MRC de La Mitis.
- Description de l'organisme : La MRC est une structure de gouvernance et de service allant de l'aménagement du territoire à l'encadrement des municipalités qui la composent. La coordination locale des municipalités et du service incendie figure également dans les mandats de cette organisation. La MRC contribue au développement de projets sur son territoire avec un soutien technique et financier – par exemple : Pacte rural, Fonds culturel mitissien. La MRC est activement impliquée dans la concertation des ressources (MRC, 2015a).
- Coordonnées et accessibilité : Les bureaux de la MRC de La Mitis sont situés à Mont-Joli. Ils sont accessibles par téléphone, courriel ou télécopieur du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45, ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h (MRC, 2015b). Par ailleurs, les agents ruraux – ou conseillers en développement rural –, engagés par la MRC pour, entre autres, accompagner les initiatives municipales et citoyennes sont mobiles à l'intérieur du territoire.

Société d'aide au développement de la collectivité de La Mitis (SADC)

- Clientèle(s) visée(s) : La population du territoire de la MRC de La Mitis.
- Description de l'organisme : La SADC est une organisation fédérale dont les principaux objectifs sont de stimuler l'entrepreneuriat individuel et collectif, de même que la concertation et la mobilisation des acteurs locaux pour le développement d'initiatives locales. Outre le soutien et l'aide financière aux entreprises et aux entrepreneurs, cet organisme offre également des services spécifiques aux jeunes via le programme Stratégie Jeunesse. Ce programme s'adresse aux jeunes entrepreneurs âgés entre 18 et 35 ans et vise à accompagner le développement de leurs projets en offrant, entre autres, un soutien financier pouvant se situer entre 5 000 $ et 25 000 $. Les sommes investies sont des prêts à taux préférentiel offerts par le gouvernement fédéral en fonction des paramètres établis. Il est à noter que la SADC travaille en collaboration, via le Projet Relève-Mitis (Relève-Mitis, 2015), avec le Carrefour Jeunesse-emploi Mitis (CJEM), le CLD de La Mitis ainsi que le Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis (CFP)

[19] Au moment de la cueillette de données, le rapport annuel 2014 n'était pas disponible et l'organisme était en processus de réorganisation suivant les changements politiques en matière de développement régional mis en place par le gouvernement du Québec.

afin d'initier les jeunes à l'entrepreneuriat et de les accompagner dans le développement d'entreprises – gestion des ressources humaines, comptabilité. La SADC de La Mitis chapeaute également deux postes informatiques communautaires – Centre d'accès communautaire internet (CACI) – situés à Mont-Joli et à Saint-Octave-de-Métis (CACI de La Mitis, 2015).

- Coordonnées et accessibilité : La SADC de La Mitis est basée à Mont-Joli et est accessible sur les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Certains évènements organisés par la SADC peuvent avoir lieu les soirs et les fins de semaine dans la MRC de La Mitis (SADC, 2015b).

***

En somme, ces trois organisations contribuent à la concertation et au développement de l'entrepreneuriat jeunesse et au développement de projets susceptibles de contribuer à améliorer le milieu de vie des jeunes dans la MRC de La Mitis. Les jeunes ciblés pour les programmes que nous venons d'énumérer sont actifs dans leur communauté, par exemple dans les tables de concertation et comités de développement ou ont des aspirations que ces organismes peuvent leur permettre de concrétiser. Il est donc moins probable que ces jeunes soient dans une situation de vulnérabilité sociale.

3.2.2 Éducation populaire et défense des droits sociaux

Parmi les ressources dont la mission et les objectifs sont principalement orientés vers l'éducation populaire et la défense des droits ont été retenues : le Centre femmes de La Mitis et le Mouvement d'aide et d'information Sida Bas-Saint-Laurent (MAINS-BSL). La filiale du Bas-Saint-Laurent de l'Association canadienne de la santé mentale (ACSM), ainsi que d'autres ressources auraient pu être intégrées. Les deux premières ressources mentionnées ont été retenues parce qu'elles sont parmi les plus actives sur le territoire de la MRC de La Mitis. À cela ont également été ajoutés l'organisme Promotion, lutte, aide, intervention en défense de droits du Bas-du-Fleuve (PLAIDD-BF) et COSMOSS Mitis (COSMOSS, 2012).

Centre femmes de La Mitis

- Clientèle(s) visée(s) : Les femmes de tous les âges de la MRC de La Mitis, ainsi que la population en général.
- Description de l'organisme : Le Centre femmes de La Mitis est une ressource spécifiquement réservée aux femmes. Les services offerts ont pour principaux objectifs de favoriser l'autonomisation des femmes et le partage des valeurs féministes. L'organisme intervient à la fois sur des cas particuliers en relation d'aide – soutien et accompagnement des femmes en difficultés – et sur des enjeux collectifs liés à la cause des femmes. Pour intervenir sur ces enjeux, le Centre femmes de La Mitis organise des ateliers de formation de sensibilisation et participe à des tables et activités de concertation. Au total, 67 activités ont été réalisées par le Centre femmes de La Mitis auxquelles 636 femmes ont participé (Centre femmes de La Mitis, 2014 ; 2015).

- Coordonnées et accessibilité : L'organisme est situé à Mont-Joli et accessible selon les heures de bureau, soit entre 9 h et 12 h ainsi que de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi. Des activités de sensibilisation ponctuelles peuvent avoir lieu les soirs et fins de semaine (ASSSBSL, 2015b).

COSMOSS de La Mitis

- Clientèle(s) visée(s) : Population de la MRC de La Mitis âgée entre 9 mois et 30 ans (COSMOSS-Mitis, 2015).
- Description de l'organisme : « COSMOSS de La Mitis c'est un regroupement volontaire de partenaires multisectoriels qui s'engage à réaliser une démarche de collaboration et de partenariat dans le but d'améliorer le parcours des jeunes vivant en contexte de vulnérabilité » (COSMOSS Mitis, 2015). À l'aide de nombreux partenaires, COSMOSS Mitis chapeaute 22 comités de travail en plus d'être présent sur six tables de concertation dont les activités visent spécifiquement les jeunes. Ces comités de travail et tables de concertation œuvrent dans la réussite et la persévérance scolaires, de même que dans l'intégration socioprofessionnelle et la promotion de saines habitudes de vie (COSMOSS, 2015).
- Coordonnées et accessibilité : Cet organisme travaille principalement en partenariat avec les acteurs du milieu plutôt qu'en intervention directe auprès de leur clientèle.

Mouvement d'aide et d'information Sida Bas-Saint-Laurent (MAINS-BSL)

- Clientèle(s) visée(s) : Les personnes atteintes du VIH/SIDA, leurs proches, les intervenants en santé et services sociaux et le grand public dans la région du Bas-Saint-Laurent.
- Description de l'organisme : Le Mouvement d'aide et d'information Sida Bas-Saint-Laurent est une organisation sans but lucratif dont les services sont structurés en quatre volets : information, prévention et éducation, sensibilisation et soutien. Les trois premiers volets visent tant les personnes atteintes du VIH/Sida, leurs proches, les intervenants en santé et services sociaux que le grand public. MAINS-BSL organise et participe à des ateliers visant à sensibiliser la population sur les enjeux entourant la problématique du VIH/Sida et distribue des condoms. Les services de soutien aux personnes et aux proches de personnes atteintes du VIH/SIDA sont diversifiés, allant de l'intervention psychosociale à la défense des droits, en passant par des activités d'entraide, de même que des services d'accompagnement et de transport des personnes à des fins médicales. À noter que cet organisme collabore avec les ressources en santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent pour favoriser le soutien et l'accompagnement des personnes vers les ressources prévues à cet effet (MAINS-BSL, 2015).
- Coordonnées et accessibilité : MAINS-BSL a deux points de services, l'un à Rimouski et l'autre à Mont-Joli, mais les intervenants sont mobiles sur le territoire (MAINS-BSL, 2015). Cet organisme est accessible selon les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 sur rendez-vous (ASSSBSL, 2015b).

Promotion, lutte, aide, intervention en défense de droits du Bas-du-Fleuve (PLAIDD-BF)

- Clientèle(s) visée(s) : Personnes de tous âges vivant avec une problématique de santé mentale, leurs proches et la communauté en général (PLAIDD-BF, 2015).

- Description de l'organisme : Cet organisme basé à Rimouski œuvre sur deux volets. Un premier volet concerne l'intervention, le soutien et l'accompagnement de personnes vivant avec un problème de santé mentale. Un second volet concerne la défense des droits et l'organisme est alors impliqué dans différentes tables de concertation de la région bas-laurentienne dans le but de défendre les intérêts et les droits de personnes âgées de 15 ans et plus vivant avec un problème de santé mentale (PLAIDD-BF, 2015).
- Coordonnées et accessibilité : Cet organisme est basé à Rimouski et accessible avec rendez-vous sur les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h (ASSSBSL, 2015b).

3.2.3 Insertion socioprofessionnelle, employabilité et développement

Les organismes qui suivent visent à favoriser l'intégration socioprofessionnelle et le développement de l'employabilité des personnes, dont les jeunes âgés entre 16 et 35 ans. Pour cette sous-section, quatre ressources ont été retenues : Action Travail Rimouski-Neigette (ATRN), le Carrefour Jeunesse-emploi Mitis (CJEM), le Centre local d'emploi de La Mitis (CLE) et Services Canada.

Action Travail Rimouski-Neigette (ATRN)

- Clientèle(s) visée(s) : Personnes âgées de 16 ans et plus, dont certaines référées par la CSST et la SAAQ dans le cadre de programmes spéciaux.
- Description des services pour les jeunes : L'ATRN offre deux grandes catégories de services : des services « unitaires », ainsi que des services « d'approche globale » dans le cadre d'une entente prévue avec le CLE de La Mitis. Parmi les services de l'ATRN, le programme Jeunes Volontaires s'adresse aux jeunes âgées de 16 à 29 ans désireux de participer à un projet en lien avec leurs aspirations professionnelles sur une période maximale de 12 mois. Les objectifs principaux de ce programme sont de permettre aux jeunes de développer des compétences et des aptitudes professionnelles, en plus de favoriser la liaison entre les aspirations des jeunes et les employeurs concernés. Pour l'année financière 2013-2014, ce programme visait à rejoindre au moins trois jeunes. Toutefois, aucun jeune n'a participé au programme. Une seconde initiative de l'ATRN vise également les jeunes : le projet les Maraîchers du Cœur. Ce projet est réalisé dans un jardin communautaire entretenu par les jeunes et il a pour philosophie de développer l'autonomie des jeunes participants âgés entre 16 et 30 ans, faiblement scolarisés et éloignés du marché du travail. À l'aide des activités de formation et d'intervention psychosociale en milieu de travail, les principaux objectifs de ce programme sont de favoriser le développement d'aptitudes sociales et professionnelles et de saines habitudes de vie liée à l'alimentation. À la fin du projet, les légumes du jardin sont redistribués à la communauté par l'intermédiaire de moisson Rimouski-Neigette – favorisant potentiellement l'estime de soi chez des jeunes participants. L'ATRN rejoint également sa clientèle à travers des ateliers et activités de promotion, en plus de distribution de signets et affiches promotionnels (ATRN, 2014).
- Coordonnées et accessibilité : L'ATRN a deux points de service, soit un à Rimouski et l'autre à Mont-Joli, et ses services sont gratuits. Les heures d'ouverture sont du lundi au

vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, mais fermé de 12 h à 13 h. L'ATRN est accessible, avec ou sans rendez-vous, en fonction de la disponibilité des intervenants et des activités.

Carrefour Jeunesse-emploi Mitis (CJEM)

- Clientèle(s) visée(s) : Jeunes âgés de 16 à 35 ans dans la MRC de La Mitis.
- Description de l'organisme : Le CJEM est la seule organisation dont les services s'adressent spécifiquement à la population ciblée par la présente recherche. Pendant les heures d'ouverture, les jeunes ont accès à deux ordinateurs dans le but de concevoir ou modifier leur curriculum vitae et lettre de présentation, ou pour consulter le guichet d'emplois d'Emploi-Québec. Sur place, les jeunes peuvent également bénéficier des conseils d'un intervenant selon les disponibilités, consulter le babillard emploi du CJEM, ou être référés vers une autre ressource en cas de besoin. Les jeunes peuvent également intégrer l'un des programmes offerts par l'organisme avec la contribution d'Emploi-Québec et de nombreux partenaires sur le territoire de la MRC de La Mitis (CJEM, 2014).

  Parmi ceux-ci, le programme Jeunes en action pour les 18-24 ans vise à accompagner les jeunes dans leur processus d'intégration ou de réinsertion socioprofessionnelle. Ce programme inclut 20 heures de services psychosociaux par semaine, en plus de stages en milieu de travail et d'activités bénévoles. Il s'agit d'un programme conçu sur mesure en fonction des besoins particuliers du jeune, évalué par l'intervenant, et pouvant aller jusqu'à 52 semaines. Un autre programme intitulé IDEO 16/17 a sensiblement les mêmes objectifs que le programme Jeunes en action. Cependant, il s'agit d'un programme axé sur les besoins psychosociaux. Une part importante du programme vise à favoriser le développement d'aptitudes permettant l'intégration sur le marché du travail ou à un parcours scolaire (CJEM, 2014). Le CJEM offre également un service d'aide à l'entrepreneuriat jeunesse dont le principal objectif est de favoriser le développement d'aptitudes et d'accompagner les jeunes dans le développement d'initiatives entrepreneuriales.

  Dans une perspective de développement régional, le CJEM propose le programme Place aux Jeunes La Mitis qui vise à favoriser la rétention et l'arrivée de jeunes dans la MRC de La Mitis, ainsi que la promotion de la participation des jeunes dans la communauté. Dans le cadre de ce programme, le CJEM offre un suivi individuel, de même que la possibilité de faire un séjour exploratoire dans la MRC. Il s'agit d'un programme offert en collaboration avec différents organismes du territoire, dont la MRC et la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent. Finalement, le CJEM, avec d'autres partenaires, contribue à la persévérance scolaire dans le cadre du Pacte social pour l'éducation dans La Mitis et promeut et soutient les transports actifs.

  26 jeunes entre 18 et 24 ans ont participé au programme Jeunes en action, 22 jeunes ont effectué un séjour exploratoire dans la MRC de La Mitis. Le programme Place aux Jeunes La Mitis a également reçu 27 autres demandent, dont 12 en provenance de nouveaux arrivants. Le service à l'entrepreneuriat jeunesse a quant à lui permis de rejoindre 500 jeunes du secondaire via différents ateliers en classe impliquant plus particulièrement six entrepreneurs du milieu (CJEM, 2014).
- Coordonnées et accessibilité : Le CJEM est situé à Mont-Joli et accessible sur les heures de bureau, avec ou sans rendez-vous, en plus d'offrir des activités ponctuelles (ASSSBSL, 2015b).

Centre local d'emploi de La Mitis (CLE)

- Clientèle(s) visée(s) : Toutes les personnes ayant des besoins relatifs à l'emploi et à l'aide de dernier recours (MESS, 2015a).
- Description de l'organisme : Le CLE de La Mitis est le point de service local d'Emploi-Québec. En plus de partenariats avec des organisations du milieu, dont l'ATRN et le CJEM, le CLE est la porte d'entrée des jeunes désireux de s'inscrire à des programmes d'employabilité ou à d'autres activités en lien avec l'intégration socioprofessionnelle, particulièrement les prestataires de l'assistance sociale. Plus spécifiquement, les jeunes âgés entre 16 et 25 ans bénéficiaires de l'aide sociale peuvent avoir accès au Programme alternative jeunesse. Le principal objectif de ce programme est de favoriser l'intégration au marché du travail en offrant une aide financière supplémentaire aux jeunes qui participent à un programme d'employabilité. Les jeunes peuvent également avoir accès à des ordinateurs à l'intérieur des locaux de l'organisme pour consulter la banque d'emplois mise en place par *Emploi-Québec*. Le Tableau 22 a été conçu par M. Gauthier-Belzille du CLE de La Mitis et nous informe sur les participants aux différentes activités.
- Coordonnées et accessibilité : Le CLE de La Mitis est situé à Mont-Joli et les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (MESS, 2015b).

Tableau 22 : Nouvelle participation et participation active par groupes d'âge, en nombre et en proportion pour l'année 2013-2014 sur le territoire de la MRC de La Mitis

Groupe d'âge	Nouveaux		Actifs	
	Nombre	Proportion %	Nombre	Proportion %
Moins de 20 ans	60	5,60	89	6,90
De 20 à 24 ans	145	13,50	199	15,40
De 25 à 29 ans	106	9,80	137	10,60
De 30 à 34 ans	95	8,80	112	8,70
De 35 à 39 ans	82	7,60	110	8,50
De 40 à 44 ans	95	8,80	122	9,50
De 45 à 49 ans	116	10,80	143	11,10
De 50 à 54 ans	130	12,10	149	11,50
55 ans et plus	259	24,00	282	21,80
Total[20]	1088	100	282	100

Source : Emploi-Québec (2014)

À partir de ces données, on constate que 37 % des nouvelles demandes de service dans la MRC de La Mitis proviennent de jeunes âgés de moins de 34 ans. De ce nombre, 145 nouveaux

[20] Le total en pourcentage ne correspond pas (+ ou –0,4%) au total des proportions puisque le pourcentage est arrondi à l'unité.

participants étaient âgés entre 20 et 24 ans. Par ailleurs, 199 jeunes entre 20 et 24 ans étaient déjà actifs dans les services du CLE avant 2013, ce qui correspond à 40 % du nombre total de participants.

Services Canada

- Clientèle(s) visée(s) : Services Canada est ouvert à tous, mais certains services ne sont accessibles qu'aux citoyens canadiens (Service Canada, 2015a).
- Description de l'organisme : Services Canada est une institution canadienne complexe dont il ne serait pas pertinent de présenter l'ensemble des services qui y sont offerts. Cependant, les services les plus susceptibles de concerner notre population cible sont relatifs à l'emploi et au revenu, tels que le programme d'assurance-chômage et le guichet emploi (Service Canada, 2015b).
- Coordonnées et accessibilité : Le point de service de Service Canada est situé à Rimouski et il est accessible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h. Cependant, la majorité des services disponibles sont accessibles par internet et par téléphone, de sorte que les jeunes ayant besoin de ces services peuvent y avoir facilement accès à distance (Service Canada, 2015a).

3.2.4 Institutions scolaires, petite enfance et alphabétisation

Dans cette sous-section, sont présentées les organisations offrant un service aux jeunes de La Mitis dont la principale vocation est éducative. La Commission scolaire des Phares et les établissements qu'elle chapeaute, dont le Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis (CFP) et le Centre de formation des adultes (CFA), ont été intégrés dans cette catégorie. Les Centres de la petite enfance (CPE) situés sur le territoire de La Mitis, de même que le Centre de Lecture, d'Écriture et de Formations Mitis-Neigette (CLEF) y ont également été intégrés.

Commission scolaire des Phares

- Clientèle(s) visée(s) : Population de la MRC de La Mitis.
- Description de l'organisme : Les services aux jeunes de la Commission scolaire des Phares sont offerts dans les établissements scolaires prévus à cet effet, dont les écoles primaires situées à Sainte-Luce, Saint-Donat, Mont-Joli (2), Saint-Octave-de-Métis, Métis-sur-Mer (2), Price, Sainte-Angèle-de-Mérici, Les Hauteurs, La Rédemption et Saint-Gabriel-de-Rimouski, l'école secondaire du Mistral à Mont-Joli, le CFA à Mont-Joli et le CFP Mont-Joli – Mitis. Les municipalités de Padoue, Saint-Charles-Garnier, Grand-Métis, Sainte-Jeanne-d'Arc, Sainte-Flavie et Saint-Joseph-de-Lepage n'ont pas ou plus d'école primaire sur leur territoire (Commission scolaire des Phares, 2015a). En outre, la commission scolaire est responsable des services de garde scolaire et est impliquée dans plusieurs projets communautaires (Commission scolaire, 2015a).
- Coordonnées et accessibilité : Les bureaux de la Commission scolaire des Phares sont situés à Rimouski.

Tableau 23 : Répartition des écoles primaires et secondaires sur le territoire de la MRC de La Mitis

Type d'établissements	Nom de l'établissement	Municipalités
Écoles primaires	École des Bois-et-Marées et Lévesques	Sainte-Luce
		Saint-Donat
	École des Alizés	Mont-Joli
	École Norjoli	
	École des Cheminots	Price
		Saint-Octave-de-Métis
		Métis-sur-Mer (+ Métis beach School)
	École du Portage	Sainte-Angèle-de-Mérici
		La Rédemption
	École des Hauts-Plateaux	Les Hauteurs
		Saint-Gabriel-de-Rimouski
École secondaire	École secondaire du Mistral	Mont-Joli

Source : Commission scolaire des Phares (2015 b ; 2015c)

Centre de formation des adultes (CFA)

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne âgée de 16 ans et plus n'ayant pas terminé ses études de niveau secondaire, ou ayant besoin d'un cours spécifique pour intégrer un programme contingenté au cégep.
- Description de l'organisme : Le Centre de formation des adultes est une institution scolaire offrant la possibilité aux personnes âgées de 16 ans et plus de compléter leur diplôme d'études secondaires ou son équivalent, de même que des cours de mise à niveau préalables à une formation postsecondaire (CFA, 2015a). Des services d'aide psychosociale et d'orientation sont également offerts dans cette institution en collaboration avec le CFP Mont-Joli – Mitis (CFP, 2015a).
- Coordonnées et accessibilité : Cet établissement est situé à Mont-Joli et est accessible selon le calendrier scolaire établi. Les personnes qui ne disposent pas d'un moyen de transport peuvent avoir accès au service de transport scolaire prévu pour les écoles primaires et secondaires à un tarif de 45 $ par mois pour l'année 2014-2015. Les utilisateurs de ce service doivent se soumettre à la même règlementation que les jeunes d'âge primaire et secondaire en plus de s'adapter aux horaires et points d'embarquement déjà offerts. À souligner également que ces utilisateurs doivent au préalable se soumettre à une vérification des « antécédents judiciaires aux frais de la commission scolaire » (CFP, 2015b). De plus, les jeunes qui disposent d'une aide de dernier recours peuvent bénéficier d'une subvention d'*Emploi-Québec*, par exemple pour financer leur inscription. Les élèves ont également accès à un service d'orientation et à un soutien spécialisé dans le cas des personnes vivant avec des difficultés d'intégration sociale et d'apprentissage (CFA, 2015b).

Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis (CFP)

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne âgée de 16 ans et plus souhaitant entreprendre des études professionnelles.

- Description de l'organisme : Le CFP Mont-Joli – Mitis offre 15 formations professionnelles dans cinq secteurs : administration, commerce et informatique, agriculture et pêches, bâtiments et travaux publics, entretien d'équipement motorisé et métallurgie (soudure). Des services d'orientation et d'aide psychosociale sont également offerts aux jeunes en collaboration avec le Centre de formation aux adultes (CFP, 2015a).
- Coordonnées et accessibilité : Le CFP Mont-Joli – Mitis est divisé en deux pavillons situés à Mont-Joli et à Saint-Joseph-de-Lepage. Dans le cas du pavillon de Mont-Joli, comme dans le cas du Centre de formation des adultes, les jeunes n'ayant pas de moyen de transport peuvent utiliser le transport scolaire prévu pour les écoles primaires et secondaires à un tarif de 45 $ par mois pour l'année 2014-2015. Les utilisateurs de ce service doivent se soumettre à la même règlementation que les jeunes d'âge primaire et secondaire en plus de s'adapter aux horaires et points d'embarquement déjà offerts. À souligner également que ces utilisateurs doivent au préalable se soumettre à une vérification des « antécédents judiciaires aux frais de la commission scolaire » (CFP, 2015b).

Les Centres de la petite enfance (CPE)

- Clientèle(s) visée(s) : Enfants d'âges préscolaires, et plus précisément âgés de 3 mois à 5 ans.
- Description de l'organisme : Selon les récentes données du ministère de la Famille et des Aînés (MFA), on dénombre dans la MRC de La Mitis quatre installations accueillant des enfants – Centres de la petite enfance, installations –, dont les locaux administratifs sont situés à Sainte-Luce. Ensemble, ces installations totalisent 118 places, incluant 20 places disponibles pour des enfants de moins de 18 mois (MFA, 2015a).
- Les centres de la petite enfance sont des organisations à but non lucratif, dont le principal objectif est de favoriser le développement des enfants d'âges préscolaires (5 ans et moins). Tel qu'énoncé par le MFA : « un CPE est une personne morale (organisme sans but lucratif ou coopérative) qui fournit des services de garde dans une ou des installations, dont le conseil d'administration est composé d'au moins sept membres et dont au moins les deux tiers des membres sont des parents usagers ou de futurs usagers des services fournis par le centre » (MFA, 2015b).
- Coordonnées et accessibilité : voir Tableau 24

Tableau 24 : Répartition des CPE sur le territoire de la MRC de La Mitis selon les places offertes

CPE	Coordonnées de l'installation	Nombre de places pour 0 -18 mois	Nombre total de Places
Centre de la petite enfance Les Pinsons	24, rue du Couvent, Métis-sur-Mer	5	21
	20, rue des Coquillages, Sainte-Luce	5	31
Centre de la Petite enfance Le P'tits Montois	60, avenue de la Gare, Mont-Joli	10	60
	102, rue des loisirs, Saint-Donat	0	16
Total		20	118

Source : MFA (2015a)

Centre de Lecture, d'Écriture et de Formations Mitis-Neigette (CLEF)

- Clientèle(s) visée(s) : Personnes âgées de 16 ans et plus avec un faible niveau de littératie.
- Description de l'organisme : Le CLEF Mitis-Neigette est une organisation sans but lucratif offrant des formations et ateliers en alphabétisation et en initiation à l'informatique. Ces formations et ateliers ont pour objectif d'aider les adultes à développer leur autonomie dans la vie quotidienne. Elles peuvent être individuelles ou en groupes et sont offertes sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette, ainsi que sur le territoire de la MRC de La Mitis. Des activités ont eu lieu à La Rédemption, Les Hauteurs, Métis-sur-Mer, Mont-Joli, Padoue, Price, Sainte-Angèle-de-Mérici, Saint-Charles-Garnier et Saint-Octave-de-Métis, couvrant ainsi plus de la moitié du territoire de la MRC (CLEF, 2015a).
- Coordonnées et accessibilité : Les locaux administratifs du CLEF Mitis-Neigette sont situés à Rimouski, mais des points de service sont présents dans 10 des 16 municipalités de la MRC de La Mitis. Pour certaines formations, les places sont limitées (CLEF, 2015 b).

3.2.5 Services de santé et services sociaux (CSSS-Mitis)

Au moment de l'enquête, le Centre de santé et de services sociaux de La Mitis (CSSS-Mitis) chapeaute plusieurs organisations ayant pour vocation d'offrir des soins médicaux de santé, psychologiques et psychosociaux, ainsi qu'un volet communautaire. Dans cette sous-section seront présentées ces organisations. Le CSSS-Mitis regroupe les services du Centre local de services communautaires (CLSC), du Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), du Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP), de même que des groupes de médecine familiale (GMF). À noter que le CSSS-Mitis chapeaute également la Maison des naissances Colette-Julien, les services Info-Santé et Info-Social, ainsi que les services de L'Estran, Centre de réadaptation en dépendance du Bas-Saint-Laurent (CRDB), qui sont également accessibles aux jeunes.

L'Estran – Centre de** réadaptation **en dépendance du Bas-Saint-Laurent (CRDB)

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne vivant avec un problème de dépendance.
- Description de l'organisme : Les services de l'Estran proposent un suivi et des interventions, individuels et en groupes, auprès des personnes vivant avec un problème de dépendance. Il s'agit généralement d'un suivi externe, mais les services pour les personnes dépendantes sont également offerts par L'Estran en centre fermé à Saint-Alexis-des-Monts (ASSSBSL, 2015). Ces services sont accessibles dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent.
- Coordonnées et accessibilité : Dans la MRC de La Mitis, le point de service est situé à Mont-Joli et il est accessible tous les jours de la semaine, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 (ASSSBSL, 2015 ; CSSS Rivière-du-Loup, 2015).

Centre de réadaptation en défiance intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) du Bas-Saint-Laurent

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, tout enfant de moins de six ans présentant un retard

global de développement, les familles et proches de ces personnes ainsi que les partenaires engagés auprès d'eux.

- Description de l'organisme : Les services du CRDITED sont répartis en deux volets : les services spécialisés et les services d'accompagnement. Les services spécialisés ont pour principal objectif de favoriser l'intégration sur le marché de l'emploi et dans un milieu de vie adapté aux besoins des personnes souffrant de déficience intellectuelle ou d'un trouble envahissant du développement. Ils ont aussi pour objectif de favoriser l'intégration sociale et de soutenir les organismes partenaires – parmi lesquels la Ville de Mont-Joli, SSMO – L'Élan (Service spécialisé de main-d'œuvre), le Centre d'action bénévole de La Mitis et le CSSS-Mitis – dans leurs interventions auprès des personnes atteintes et de leurs proches.
- Coordonnées et accessibilité : Le CRDITED dessert l'ensemble du territoire bas-laurentien. Un point de service est situé à Mont-Joli et est accessible sur rendez-vous les jours de semaine de 8 h 30 à 16 h 30, mais fermé de 12 h à 13 h ainsi que les jours fériés (CRDITED, 2015c).

Centre de santé et de services sociaux de La Mitis (CSSS-Mitis)

- Clientèle(s) visée(s) : Ensemble de la population selon les services offerts (CSSS-Mitis, 2015a).
- Description de l'organisme : Les services médicaux offerts par le CSSS-Mitis peuvent être divisés en deux catégories : les urgences mineures et les groupes de médecine familiale (GMF). De plus, une infirmière clinicienne est présente à l'*école secondaire du Mistral* pour les jeunes âgés de 18 ans et moins pour des soins d'urgence mineure, des services de suivi et de conseil pour des problèmes tels que les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Cette infirmière clinicienne est également chargée d'organiser et de réaliser des activités de prévention. Ce service est offert pour les jeunes de 14 à 18 ans sans obligation d'autorisation parentale (CSSS-Mitis, 2015a ; école secondaire du Mistral, 2015).
- Coordonnées et accessibilité : voir Tableau 25.

Tableau 25 : Points de service et accessibilité des services médicaux offerts par le CSSS-Mitis

Type de services	Points de service	Accessibilité
GMF	Mont-Joli (Clinique médicale)	Sur rendez-vous du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h et le mercredi entre 16 h et 20 h
	Mont-Joli (Centre hospitalier)	Sur rendez-vous du lundi au jeudi entre 8 h et 17 h, le vendredi entre 8 h et 16 h et le mardi entre 16 h et 20 h
	Les Hauteurs	Sur rendez-vous une journée par semaine
	École secondaire du Mistral	Sur rendez-vous pour les adolescents
Urgence mineure	Mont-Joli (Centre hospitalier)	Entre 8 h et 20 h à tous les jours

Source : Centre de santé et de services sociaux de La Mitis (2015b)

Services sociaux

- Description de l'organisme : Le CSSS-Mitis est généralement reconnu comme la porte d'entrée des services sociaux. Pour l'année financière 2013-2014, 250 jeunes âgés entre 16 et 35 ans ont fait une demande aux services d'accueil, d'analyse d'orientation et de référence (AAOR) du CSSS-Mitis. De ce nombre, près de la moitié (124 jeunes) provenait de la municipalité de Mont-Joli (CSSS-Mitis, 2014). Parmi les services psychosociaux offerts, on compte la possibilité, pour les personnes âgées de 14 ans et plus, d'être suivi par un travailleur social, psychologue, psychiatre et psychoéducateur, selon les besoins. On compte également des services de prévention et d'intervention en toxicomanie, dont les services de *L'Estran* (CRDB) qui sont offerts dans les locaux du CSSS à Mont-Joli, mais qui sont chapeautés par l'ASSSBSL.
- Coordonnées et accessibilité : L'AAOR du CSSS-Mitis est disponible sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Tableau 26 : Distribution des demandes de service à l'AAOR du CSSS-Mitis en provenance des municipalités de la MRC de La Mitis pour l'année 2013-2014.

Municipalité	Nombre de demandes	Distribution en pourcentage[21]
Grand-Métis	2	1
Les Hauteurs	4	2
Métis-sur-Mer	8	3
Mont-Joli	124	50
Padoue	2	1
Price	32	13
Rédemption	5	2
Saint-Donat	10	4
Sainte-Angèle-de-Mérici	13	5
Sainte-Flavie	4	2
Sainte-Jeanne-d'Arc	3	1
Sainte-Luce	28	11
Saint-Gabriel-de-Rimouski	5	2
Saint-Joseph-de-Lepage	4	2
Saint-Octave-de-Métis	4	2
MRC de la Mitis	250	100

Centre de santé et de services sociaux de La Mitis (2014)

[21] Les pourcentages sont arrondis à l'unité.

Maison des naissances Colette-Julien

- Clientèle(s) visée(s) : Femmes enceintes dès le début de la grossesse, pendant et après l'accouchement.
- Description de l'organisme : La Maison des naissances Colette-Julien offre des services de suivi prénatal et d'accompagnement pendant et après l'accouchement. Le suivi prénatal consiste en des rencontres mensuelles au cours des 28 premières semaines de la grossesse, rencontres qui se rapprochent ensuite aux deux semaines et de façon hebdomadaire pour le dernier mois de la grossesse. Les sages-femmes peuvent orienter les femmes vers les services adaptés au besoin. Après l'accouchement, les femmes ont accès à un suivi pouvant aller jusqu'à six semaines (Maison des naissances Colette-Julien, 2015a).
- Coordonnées et accessibilité : Si l'organisme est établi à Rimouski, il dispose de points de services à Mont-Joli, à Rimouski et à Matane. Au moment de l'accouchement, des services sont aussi offerts en centre hospitalier et à domicile. Les heures de bureau sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Les sages-femmes sont mobiles sur le territoire et accessibles en tout temps au moment de l'accouchement. Les services sont gratuits (Maison des naissances Colette-Julien, 2015b).

3.2.6 Santé et services sociaux (Autres services)

Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent (CPSIC)

- Clientèle(s) visée(s) : Personnes en situation de vulnérabilité ou de risque suicidaire et leur famille ainsi qu'à la population en général dans le cas des activités de sensibilisation et de formation.
- Description de l'organisme : Le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent offre des services autour de la problématique du suicide en prévention, en intervention, mais aussi en postvention, c'est-à-dire dans la famille et l'entourage suite à un suicide. Pour le volet prévention, les services s'adressent à toute la population. Ils s'inscrivent principalement dans le cadre d'activités de sensibilisation sur demande ainsi que d'ateliers de formation offerts aux intervenants de différents organismes et « sentinelles », c'est-à-dire des bénévoles formés qui sont en mesure de reconnaitre et de référer une personne en crise suicidaire aux organismes adaptés. En intervention, une ligne téléphonique accessible en tout temps pour les résidents du territoire des MRC de Kamouraska, de Rimouski-Neigette, de Rivière-du-Loup et de La Mitis. Ce service s'adresse aux personnes en situation de crise. Les intervenants sont en mesure d'en évaluer la dangerosité – risque de suicide – et de mettre en place une référence personnalisée avec les intervenants du CSSS notamment. Un service d'hébergement d'une durée maximale de 14 jours peut être offert. En postvention, le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent offre un service de soutien et d'accompagnement de personnes touchées par le suicide d'un proche, tant dans la famille que dans un milieu de vie – école, milieu de travail (CPSIC - Bas-Saint-Laurent, 2015a).

  Pour l'année de 2014-2015, 839 appels à la ligne d'intervention provenaient de la MRC de La Mitis, dont 437 hommes (52,09 %), 400 femmes (47,68 %) et deux de sexe inconnu (0,2 %). Par groupes d'âge, tous territoires confondus, 1 736 interventions par téléphone

ont été réalisées auprès des 16-35 ans. Par ailleurs, 32 personnes de la MRC de La Mitis ont bénéficié du service d'hébergement (CPSIC - Bas-Saint-Laurent, 2015b).

- Coordonnées et accessibilité : Un service d'aide d'urgence est accessible en tout temps à partir d'un numéro sans frais, tandis que les activités de formation, de prévention et en postvention sont disponibles et offertes en fonction de la demande (CPSIC - Bas-Saint-Laurent, 2015a).

Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent (CJBSL)

- Clientèle(s) visée(s) : Jeunes de moins de 18 ans dont l'intégrité physique et psychologique est menacée par leur famille. Le CJBSL intervient également auprès des jeunes contrevenants de 18 ans et moins et dans certains cas, entre 18 et 21 ans (CJBSL, 2015).
- Description de l'organisme : Nouvellement inclus dans le Centre intégré de santé et de service sociaux (CISSS), le Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent a pour responsabilité principale d'assurer la protection, la sécurité et le développement de l'enfant en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) du Québec. Le Centre jeunesse reçoit les signalements d'abus ou de maltraitance d'enfants en tout temps, pour ensuite assurer la protection nécessaire – des mesures volontaires et conditions acceptées par les parents, jusqu'au recours judiciaires selon les besoins. Pour l'année 2013–2014, le nombre de signalements en provenance de la MRC de La Mitis est de 221, dont 107 ont été retenus. Le nombre de signalements retenus pour l'année 2013-2014 est plus élevé que pour l'année 2012-2013 (CJ-BSL, 2014). Il y a donc eu une hausse des cas retenus, c'est-à-dire des cas qui seront l'objet de mesures, conditions ou procédure. Le Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent est impliqué dans les dossiers d'adoption, de réadaptation et d'intervention judiciaire envers les jeunes contrevenants de la région bas-laurentienne en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) (CJBSL, 2015).
- Coordonnées et accessibilité : Les bureaux administratifs du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent sont situés à Rimouski, mais des points de services sont présents dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent. Le point de service de la MRC de La Mitis est situé à Mont-Joli et est accessible sur les heures de bureau, mais le service d'urgence et de signalement est actif en tout temps. Les services du Centre jeunesse sont obligatoires lorsque la santé et la sécurité d'un jeune d'âge mineur sont mises en cause.

Maison de l'Espoir de Mont-Joli

- Clientèle(s) visée(s) : Les personnes les plus démunies et les personnes ayant un problème de dépendance ou de santé mentale, ainsi que les organismes et instances décisionnelles susceptibles d'intervenir dans leur situation.
- Description de l'organisme : La mission et les objectifs de la Maison de l'Espoir de Mont-Joli se déclinent en cinq points : « [Re]grouper et aider sous un même toit [les]plus démunis [et les] personnes ayant un problème de dépendance ou de santé mentale » ; « Défendre et promouvoir les intérêts de ces personnes en collaboration avec les organismes communautaires du milieu » ; « Intervenir auprès de tout organisme ou toute instance soit locale, provinciale ou fédérale afin d'obtenir tout avantage susceptible d'améliorer la condition de la clientèle desservie par [l]organisme ; Fournir des services de

toute nature en relation avec les buts de la corporation ; Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions ; Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables » (La Maison de l'Espoir de Mont-Joli. 2015a). On constate que l'organisme offre des services psychosociaux et agit comme acteur au sein d'autres organismes et instances de décision. La *Maison de l'Espoir* offre, plus spécifiquement, trois types de services : un service d'hébergement, un service d'ateliers en art et une friperie accessible aux sans-logis (La Maison de l'Espoir Mont-Joli, 2015b ; 2015c).

Les services d'hébergement sont d'une durée limitée et peuvent être de deux à trois jours pour dépanner une situation ponctuelle, de 10 à 15 jours pour les situations temporaires et de trois à quatre mois pour les personnes en réadaptation. À l'intérieur de la maison, les personnes hébergées ont accès à un suivi psychosocial – individuel ou en groupe –, peuvent participer à des ateliers thématiques – par exemple des ateliers sur l'estime de soi – et ont accès à un intervenant en tout temps. Au cours de l'année 2013-2014, les mois les plus occupés ont été les mois d'octobre à mars. La moyenne annuelle du taux d'occupation est de 35 %. Par ailleurs, le nombre de nuitées totales pour l'année 2013-2014 a plus que doublé allant de 664 pour l'année 2012-2013 à 1 153 pour l'année 2013-2014 (La Maison de l'Espoir, 2014).

Le service de friperie Le Chiffonnier agit à la fois comme plateau de travail, de réinsertion sociale et comme lieu de dépannage pour des biens matériels et de vêtements aux bénéficiaires du service d'hébergement lorsque nécessaire. Ses activités commerciales sont ouvertes au grand public et permettent de financer le service d'hébergement. Pour l'année 2013-2014, 3 907 personnes, dont environ 4 % étaient âgés entre 16 et 30 ans, on fait appel aux services de La Maison de l'Espoir de Mont-Joli. 73 % étaient âgés de 55 ans, alors que les 45 ans et plus y ont compté pour 86 %. 45 interventions ont également été réalisées par l'intermédiaire de la friperie (La Maison de l'Espoir, 2014).

- Coordonnées et accessibilité : La Maison de l'Espoir est située à Mont-Joli et les services sont disponibles en tout temps dans le cas de l'hébergement (La Maison de l'Espoir de Mont-Joli, 2015b).

Maison des Familles de La Mitis

- Clientèle(s) visée(s) : Les enfants et les parents de la MRC de La Mitis (CSSS-Mitis, 2011).
- Description de l'organisme : La Maison des Familles est une organisation sans but lucratif offrant des services éducatifs aux enfants et à leurs parents. Quatre services spécifiques sont offerts par la Maison des Familles *:* (1) Éveils en herbe, qui vise à stimuler le développement des enfants âgés de trois à cinq ans, (2) le projet Communic-Action, qui s'adresse aux enfants d'âges primaires et secondaires, (3) des ateliers thématiques offerts aux parents, (4) ainsi que les ateliers Halte bébé, dont le principal objectif est d'informer les futures mères des services qui leur sont offerts et d'être un lieu d'échange et de rencontre avec des professionnels de la santé.
- Coordonnées et accessibilité : La Maison des Familles de La Mitis est située à Mont-Joli et accessible gratuitement du lundi au vendredi de 9 h à 16 h sur rendez-vous. Les activités de l'organisme se déroulent des mois de septembre à juin (ASSSBSL, 2015b).

Maison des Jeunes de Mont-Joli (MDJ)

- Clientèle(s) visée(s) : Jeunes âgés entre 11 et 17 ans.
- Description de l'organisme : Les services des MDJ sont principalement centrés sur l'accompagnement et le soutien des jeunes âgés de 11 à 17 ans. Elles ont pour mission de favoriser l'autonomie et la participation de ces jeunes dans la communauté et de défendre leurs droits et intérêts au sein de différents comités et tables de concertation. La MDJ de Mont-Joli œuvre en collaboration avec une vingtaine d'organismes dont COSMOSS, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS), le CLE de La Mitis, la MRC et le CJEM.
- La MDJ de Mont-Joli a deux points de services : un à Mont-Joli et l'autre à Saint-Gabriel-de-Rimouski – la MDJ Gaëlle Töanen. Pour l'année 2013-2014, le point de service de Mont-Joli a rejoint 330 jeunes âgés de 11 à 17 ans par un service d'aide aux devoirs, des ateliers thématiques, des activités de prévention, de sensibilisation et de loisirs (Cinéma, La Ronde). De son côté, le point de service de Saint-Gabriel-de-Rimouski a rejoint 241 jeunes par les mêmes services et activités[22]. Dans la plupart des cas, les activités et interventions sont adaptées en fonction des jeunes issus des réalités distinctes que représentent Mont-Joli et Saint-Gabriel-de-Rimouski (MDJ, 2014a).
- Coordonnées et accessibilité : voir Tableau 27

Tableau 27 : Horaire d'ouverture de la maison de jeunes de Mont-Joli selon les points de service

Points de service	Horaire
Maison des jeunes de Mont-Joli Mont-Joli	Mardi au jeudi de 17h30 à 21h30 Vendredi de 17h30 à 22h30 (sauf exceptions ou la MDJ est ouverte de 13h30 à 16h30 le vendredi) Samedi de 13h30 à 16h30 et de 17h30 à 22h30
Maison des jeunes Gaëlle-Toanen Saint-Gabriel-de-Rimouski	Mercredi au vendredi de 18h à 22h30 Samedi de 13h à 17h

Source : maison de jeunes de Mont-Joli (2014a)

Maison des Tournesols

- Clientèle(s) visée(s) : Personnes âgées de 18 à 80 ans vivant avec une problématique de déficience intellectuelle ou de santé mentale.
- Description de l'organisme : La Maison des Tournesols est une organisation à but non lucratif offrant des services d'accompagnement et d'hébergement pour les adultes vivant avec une problématique de déficience intellectuelle ou de santé mentale. Dans le but de favoriser l'intégration sociale de cette clientèle, cet organisme sert également de centre de jour en offrant des ateliers de loisirs, des ateliers éducatifs, ainsi qu'un service d'intervention psychosociale – écoute, intervention en situation de crise (Centraide BSL,

[22] Ces statistiques sont à interpréter avec prudence. Au moment de l'enquête, nous ne disposions pas de données suffisamment précises présentant le nombre de jeunes âgés de 16 ans et 17 ans parmi l'ensemble des jeunes qui ont fréquenté l'organisme pour l'année 2013-2014.

2015). La Maison des Tournesols offre également des services d'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne.

- Coordonnées et accessibilité : La Maison des Tournesols est située à Mont-Joli et est ouverte du dimanche au jeudi selon un horaire variable : les mardis, mercredi et dimanche de 10 h à 17 h, le jeudi de 9 h à 17 h et le lundi de 9 h à 16 h 30. Les mardis, mercredis et jeudis, la Maison des Tournesols est également accessible en soirée entre 18 h et 21 h (ASSSBSL, 2015b).

Pivot-Famille Mitis

- Clientèle(s) visée(s) : Enfants âgés de 5 ans et moins et leurs parents (CSSS-Mitis, 2011).
- Description de l'organisme : Pivot-Famille Mitis a pour principal objectif de soutenir le développement des enfants de cinq ans et moins. On y offre des activités de stimulation et un soutien aux parents quant au développement de leurs enfants, ainsi qu'une halte-garderie pour les enfants âgés de 12 mois à 5 ans (CSSS-Mitis, 2011). Les activités de stimulation sont réalisées dans le cadre du Programme de stimulation précoce et les familles qui y participent ont été majoritairement (54 % en 2013-2014) référées par le CSSS. Ce programme a permis de rejoindre 73 enfants, dont 20 ont abandonné le programme en cours de route pour des raisons diverses – déménagement, retour aux études ou au travail à temps plein des parents. Trois rencontres ont aussi été organisées avec les parents sous la thématique de l'alimentation – cuisine collective – et la halte-garderie a été mise à la disposition des parents durant la tenue de ces activités. Ces rencontres ont permis de rejoindre quatre participants en 2013 et neuf participants en 2014. Cependant, nous ne savons pas combien de participants différents ont participé à ces activités. 229 enfants ont été accueillis durant les rencontres parents/enfants, dont seulement 31 étaient accompagnés de pères (Pivot-Famille Mitis, 2014).
- Coordonnées et accessibilité : Pivot-Famille Mitis est situé à Mont-Joli et est accessible du lundi au jeudi de 8 h à 16 h, mais est fermé entre 11 h 30 et 12 h 30 (ASSSBSL, 2015b).

Répit Loisirs Autonomie

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne âgée de six ans et plus et « vivant avec une déficience intellectuelle ou physique ou un trouble du spectre de l'autisme » (REPTLA, 2014 : 16), ainsi que sa famille.
- Description de l'organisme : L'organisme Répit Loisirs Autonomie a pour principal objectif d'offrir un service de répit aux parents d'enfants vivant avec une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Il propose également des activités d'intégration sociale et de stimulation des enfants vivant avec l'une de ces problématiques. Les données contenues dans le dernier rapport de l'organisme (2013–2014) ne permettent pas de détailler les bénéficiaires de cette organisation dans la MRC de La Mitis. L'organisme a tenu un camp de jour spécialisé du 25 juin au 9 août dans la MRC de La Mitis auquel 15 participants se sont inscrits avec une moyenne quotidienne de neuf participants, mais peu d'informations sont disponibles quant à l'âge des participants ou des membres de leurs familles (REPTLA, 2014).
- Coordonnées et accessibilité : Les locaux de Répit Loisirs Autonomie sont situés à Rimouski, mais les intervenants de l'organisme sont mobiles à l'intérieur du territoire. Le camp de jour spécialisé s'est quant à lui tenu à Mont-Joli (REPTLA, 2015).

Travail de rue de La Mitis

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne présente sur le territoire de la MRC de La Mitis, mais le service s'adresse particulièrement à la population de la MRC de La Mitis (MDJ, 2015).
- Description de l'organisme : L'organisme Travail de rue de La Mitis offre des services d'intervention, d'accompagnement, de soutien, de référence et de prévention auprès des personnes dans leurs milieux de vie. Par ces services, l'organisme a rejoint 2 908 personnes, dont 1 787 femmes et 1 211 hommes entre avril 2013 et mars 2014. De ce nombre, 555 personnes (19 %) étaient âgées de 16 à 30 ans. La majorité des bénéficiaires étaient âgées de 30 ans et plus. 95 % des services utilisés par les bénéficiaires ont été des services d'écoute et de soutien (52 %), ainsi que d'information et de sensibilisation (43 %). Parmi les thèmes abordés avec les bénéficiaires, près de la moitié (47 %) étaient de nature psychosociale. Les principales thématiques abordées sont liées aux relations interpersonnelles, à la consommation de drogues, médicaments et d'alcool, ainsi qu'aux situations de violence ou d'abus. D'autres thèmes ont également été soulignés par les travailleurs de rue, dont des questions judiciaires – criminalité, droit –, socioéducatives – décrochage, réalité scolaire – et socioéconomiques – travail, endettement, pauvreté.
- Coordonnées et accessibilité : Les bureaux administratifs de l'organisme sont situés à Mont-Joli, mais les travailleurs de rue sont mobiles sur le territoire et accessibles par téléphone à des heures flexibles du mardi au samedi (MDJ, 2014b).

Unité Domrémy Mont-Joli

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne vivant avec un problème de dépendance, toute personne démunie, ainsi que la population en général (Unité Domrémy, 2015).
- Description de l'organisme : Les principaux objectifs de cette ressource sont de prévenir et de sensibiliser la population aux problèmes de dépendance – alcool, drogue, jeu –, notamment par des ateliers de formation et des activités ponctuelles. L'Unité Domrémy Mont-Joli offre également un service d'accompagnement et de soutien aux personnes vivant avec un problème de dépendance. Il peut s'agir d'un suivi individuel ou de groupe (Unité Domrémy Mont-Joli, 2015). Dans un volet de lutte à la pauvreté, cet organisme a pour objectif de favoriser l'inclusion sociale, l'autonomie alimentaire et d'améliorer le milieu de vie des personnes à faible revenu. Pour ce faire, des activités éducatives sont offertes, en plus de cuisines collectives, de dépannage alimentaire et de soupe populaire – ce que l'organisme qualifie de services alternatifs aux besoins des plus démunis (ASSSBSL, 2015c ; Unité Domrémy Mont-Joli, 2015).
- Coordonnées et accessibilité : L'organisme est situé à Mont-Joli. L'horaire varie en fonction des services – voir

- Tableau 28 – et des besoins (Unité Domrémy Mont-Joli, 2015).

Tableau 28 : Horaire des services alternatifs, Unité Domrémy

Services	Horaire
Popote communautaire	Du mardi au jeudi de 11h30 à 13h
Comptoir alimentaire	Le jeudi de 9h à 11h
Soupe populaire	Le lundi midi
Activités de prévention et de sensibilisation pour les jeunes et pour les adultes	Pour les jeunes : du mardi au jeudi de 11h30 à 13h
	Pour les adultes : le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h

Source : Unité Domrémy (2015)

3.2.7 Agression sexuelle, violence et violence conjugale

Dans cette sous-section ont été répertoriés les principaux services disponibles aux jeunes de la MRC de La Mitis en matière d'agression à caractère sexuel, de violence conjugale et de violence.

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

- Clientèle(s) visée(s) : Toute « femme et adolescente de 14 ans et plus victime d'agression sexuelle » (CALACS, 2015a), ainsi que l'ensemble de la population dans le but de prévenir les agressions à caractère sexuel.
- Description de l'organisme : Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) a trois volets d'intervention : l'aide directe, la prévention et la sensibilisation, ainsi que la lutte et la revendication (CALACS, 2015a). Le CALACS organise et participe à des activités ponctuelles à teneur politique et sociale ainsi que des ateliers thématiques. Il offre un service de soutien aux femmes victimes d'agressions à caractère sexuel. Selon le rapport d'activités 2013-2014, 745 femmes ont bénéficié des services de soutien fournis par cet organisme en suivi individuel, par téléphone ou dans le cadre d'ateliers thématiques. La majorité des demandes de services proviennent de la MRC de Rimouski-Neigette (69 %) et 21 % des demandes (15 demandes) ont été adressées par des victimes ou proches de victimes de la MRC de La Mitis. On ne compte que quatre demandes de services provenant des MRC de La Matanie et de La Matapédia et trois demandes provenant de l'extérieur du Bas-Saint-Laurent. Parmi ces demandes, sept femmes étaient âgées entre 18 et 23 ans et 11 femmes étaient âgées entre 24 et 29 ans. Cependant, il est impossible d'avoir accès au lieu de résidence de ces femmes de sorte qu'on ne peut savoir si elles provenaient de la MRC de La Mitis (CALACS, 2014).
- Coordonnées et accessibilité : Les bureaux de l'organisme sont situés à Rimouski, mais les intervenants sont mobiles à l'intérieur du territoire bas-laurentien les jours de semaine de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (CALACS, 2015b).

Contre toute agression conjugale (C-TA-C)

- Clientèle(s) visée(s) : Hommes adultes et jeunes adolescents ayant des comportements violents ou se trouvant dans des situations difficiles.
- Description généralement de l'organisme : L'organisme Contre toute agression conjugale (C-TA-C) offre des services en intervention psychosociale auprès d'hommes adultes et de jeunes adolescents ayant des comportements violents ou se trouvant dans une situation

difficile. Il œuvre également à la prévention et à la sensibilisation de la violence et notamment de la violence conjugale sur demande (C-TA-C, 2015 b).

- Coordonnées et accessibilité : Les intervenants du C-TA-C sont mobiles à l'intérieur du territoire bas-laurentien. Cette mobilité est possible notamment grâce à l'aide d'autres ressources qui mettent des locaux à la disposition des intervenants (C-TA-C, 2015). Les activités de prévention et de sensibilisation sont offertes dans les différentes MRC selon la demande du milieu.

3.2.8 Services juridiques et sécurité publique

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels du Bas-Saint-Laurent (CAVAC)

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne victime d'un acte criminel (CAVAC, 2015).
- Description de l'organisme : Le CAVAC du Bas-Saint-Laurent couvre l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent. Cet organisme offre des services d'intervention psychosociale aux victimes ayant subi un traumatisme suite à un évènement criminel en plus du soutien et des services d'accompagnement du requérant dans les processus judiciaires et les démarches d'indemnisation. Les données spécifiques aux services offerts à la population ciblée par la recherche ne sont pas disponibles dans le rapport annuel 2013-2014 de l'organisme. Quelques données sur l'utilisation générale des services offerts sont disponibles, mais elles doivent être interprétées avec prudence ; nous ignorons l'âge des utilisateurs et comme le CAVAC a cinq points de services au Bas-Saint-Laurent – Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane et Rivière-du-Loup –, il est difficile de déterminer quels utilisateurs proviennent de la MRC de La Mitis et résident dans le territoire à l'étude.
- Coordonnées et accessibilité : Le point de service du CAVAC dans la MRC de La Mitis est situé au Palais de justice de Mont-Joli et est accessible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Justice Alternative de l'Est-Rimouski (OJA)

- Clientèle(s) visée(s) : Jeunes âgés de 12 à 17 ans assujettis à des mesures extrajudiciaires (ROJAQ, 2015 ; Ministère de la justice, 2015).
- Description de l'organisme : Les services de l'organisme de Justice Alternative de l'Est-Rimouski se veulent une alternative au système de justice pénale traditionnel. C'est-à-dire que le jeune contrevenant peut entreprendre une démarche de mesures extrajudiciaires ou une peine spécifique. Les mesures extrajudiciaires peuvent consister en la réparation des conséquences du délit à la communauté par des travaux communautaires ou un don à une organisation à but non lucratif. Elles peuvent également consister en la réparation d'un préjudice causé à une personne qui a été victime d'un acte criminel, ce qui confronte l'adolescent contrevenant à sa victime et demande qu'ils s'entendent sur une façon de corriger le préjudice. Ce type de rencontre se fait généralement en présence d'un médiateur. Les peines sont déterminées par le Tribunal de la jeunesse qui décidera de la sentence de l'adolescent. Elles peuvent comprendre des travaux communautaires ou la participation obligatoire à des activités dont le but est d'assurer le développement du jeune et de favoriser son intégration dans la communauté. Justice Alternative de l'Est-Rimouski offre également des services de médiation entre citoyens, en milieu scolaire et au sein d'organisations spécifiques (ROJAQ, 2015).

La moyenne d'âge des jeunes qui ont été référés à Justice Alternative de l'Est-Rimouski en 2013-2014 est de 16 ans. Cette moyenne était pour les années 2012-2013 et 2011-2012 de 15 ans et de 16 ans alors. La grande majorité de ces jeunes sont de sexe masculin. Les statistiques obtenues de cet organisme sont toutefois limitées et le nombre de jeunes âgés de 16 et 17 ans qui ont été référés à ce service ne peut être connu. De plus, les délits recensés par cet organisme ne sont pas nécessairement représentatifs de la situation à l'intérieur de la MRC de La Mitis.

- Coordonnées et accessibilité : Justice Alternative de l'Est-Rimouski est situé à Rimouski et les horaires sont flexibles en fonction des besoins.

Sûreté du Québec (SQ)

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne se trouvant sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec (SQ, 2015).
- Description de l'organisme : La mission de la Sûreté du Québec est de contribuer « au maintien de la paix de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens. La Sûreté du Québec soutient aussi la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec » (SQ, 2013).
- Coordonnées et accessibilité : Le poste de la Sûreté du Québec dans la MRC de La Mitis est situé à Price et compte 17 patrouilleurs. Les bureaux administratifs sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 et les services sont accessibles en tout temps avec la ligne d'urgence 911.

***

Outre ces ressources, soulignons la présence de La Débrouille à Rimouski et *La Gigogne* à Matane, qui sont toutes deux des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. Les services téléphoniques de SOS violence conjugale sont également accessibles en tout temps (Justice Québec, 2015).

3.2.9 Transport et mobilité

Dans cette sous-section ne seront présentés que les services offerts par le Transport adapté et collectif (TAC) de La Mitis, considérant qu'il s'agit du seul service de transport communautaire de la MRC de La Mitis. Cependant, il existe d'autres organisations privées ou publiques de transports – Taxi, Orléans Express et VIA Rail Canada – qui offrent un service de transport en échange d'une contribution financière selon la distance à parcourir. Le service de taxi privé a une portée locale et dessert principalement la MRC de La Mitis, voire l'agglomération de Mont-Joli et ses environs. Les services d'Orléans Express et de VIA Rail couvrent de longues distances inter-MRC et interrégionales. En outre, il est pertinent de souligner à nouveau que les jeunes qui fréquentent le CFA et le CFP peuvent avoir accès – selon certaines modalités et certaines restrictions exposées en 5.2.4 – au service de transport scolaire offert par la Commission scolaire des Phares (CFP, 2015b).

Transport adapté et collectif (TAC) de La Mitis

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne résidant sur le territoire de la MRC de La Mitis.
- Description de l'organisme : Le service de TAC de La Mitis regroupe trois services de transport spécifiques, soit le transport adapté, le transport collectif intra-MRC et le transport inter-MRC. La mission de cet organisme est la suivante : « [l] e TAC de La Mitis est un organisme à but non lucratif qui exécute le mandat confié par l'organisme mandataire (MRC de La Mitis) en offrant des services de transport de personnes, tel le service adapté. Le TAC de La Mitis s'occupe de la gestion, de l'exploitation et de l'organisation sur le territoire de la MRC de La Mitis » (TAC-Mitis, 2015).

  À l'exception du transport collectif inter-MRC, le coût est de 3,25 $ du déplacement, soit 6,50 $ pour un aller-retour. Des tarifs forfaitaires sont également offerts aux usagés : 110 $ pour un mois ou 32,50 $ pour un livret de 10 déplacements. Les coûts d'utilisation du service de transport inter-MRC est plus élevé, soit 5 $ du déplacement ou 175 $ pour un laissez-passer mensuel. De plus, le territoire desservi par ce service est limité aux municipalités suivantes : Mont-Joli, Pointe-au-Père, Rimouski, Saint-Anaclet-de-Lessard, Sainte-Flavie, Sainte-Luce – secteur Luceville. Seulement trois municipalités de la MRC de La Mitis sont directement desservies par ce service. Les résidents des municipalités de la première et de la seconde couronne doivent faire un déplacement supplémentaire pour rejoindre l'un des points d'embarquement du transport Inter-MRC. Pour ce service, deux autobus sont en circulation, trois fois par jour, du lundi au vendredi, c'est-à-dire durant les heures de pointe – 6 h 30 et 9 h, 11 h 45 et 13 h 30 ainsi qu'entre 16 h 15 et 18 h 30 (TAC-Mitis, 2014c).

Le service de transport collectif intra-MRC couvre un territoire plus vaste – toutes les municipalités de la MRC de La Mitis avec des heures d'utilisation moins restrictives, tout comme le transport adapté d'ailleurs. Cependant, ces services ne sont accessibles que sous réservation, 24 heures à l'avance, de sorte que la fréquence des passages demeure relative aux réservations dont la logistique est assurée par le répartiteur. Autrement dit, l'usager doit réserver sa place pour obtenir le service de transport qui est disponible entre certaines heures – présentées plus bas au

Tableau 30 – et l'heure d'embarquement est convenue au moment de la réservation avec le répartiteur, selon la demande. De plus, la facturation s'applique même dans le cas où l'utilisateur n'est pas en mesure de se rendre au point d'embarquement et qu'il n'a pu annuler sa réservation au préalable. Les services de transport collectif intra-MRC et de transport adapté sont réservés aux résidents de la MRC (TAC-Mitis, 2014a ; 2014 b).

779 personnes ont utilisé le service de transport collectif intra-MRC en 2014. La majorité de ces usagers étaient âgés de 21 à 64 ans (57 %), alors que 143 étaient âgés de 20 ans et moins et 190 de 65 ans et plus. Cependant, les données disponibles ne permettent pas de raffiner par tranches d'âge ou aux jeunes utilisateurs (16-35 ans), de sorte qu'elles ont une portée limitée dans le cadre de la présente recherche. Par ailleurs, selon les données du rapport annuel du TAC de La Mitis 2014-2015, les demandes de déplacements et le nombre de déplacements sont en progression depuis 2011. Toujours selon ce rapport, la plupart des motifs de déplacement sont pour le travail (49 %), alors que les services médicaux comptent pour 20 %. Les déplacements pour des services autres n'ont pas été compilés avec précision (TAC-Mitis, 2015).

1 305 personnes ont utilisé le service de transport collectif inter-MRC en 2014. La majorité de ces usagers étaient encore ici âgés de 21 à 64 ans (68 %), contre 17 % pour les 20 ans et moins (de 6 à 20 ans) et 20 % pour les 65 ans et plus. En 2014, comme dans le cas du transport collectif intra-MRC, le principal motif de déplacement fut le travail (45 %) et les services médicaux ont compté pour 20 %. Le service de transport collectif inter-MRC a été majoritairement utilisé par des femmes (55 %), et cette proportion grimpe à 62 % d'utilisatrices dans le cas du transport collectif intra-MRC (TAC-Mitis, 2015).

- Le Tableau 29 présente le nombre total de déplacements pour les trois services selon la municipalité en 2014. Le nombre de déplacements ne correspond pas au nombre d'utilisateurs, puisqu'une même personne peut avoir fait plus d'un déplacement – ce qui limite la portée de ces données.

Coordonnées et accessibilité : voir

- Tableau 30

Tableau 29 : Répartition des déplacements en 2014 selon la municipalité et le type de transport

Municipalités	Adapté	Intra MRC	Inter MRC	Nombre total de déplacements
Grand-Métis	1 703	103	9	1815
La Rédemption	197	749	38	984
Les Hauteurs	105	156	33	294
Métis-sur-Mer	1 516	1 189	188	2893
Mont-Joli	23 489	3 993	2 877	30 359
Padoue	16	212	184	412
Price	2 035	544	390	2969
Saint-Charles-Garnier	267	149	4	420
Saint-Donat	45	397	1	443
Sainte-Angèle-de-Mérici	3 266	878	101	4245
Sainte-Flavie	464	311	179	954
Sainte-Jeanne-d'Arc	0	103	9	112
Saint-Gabriel-de-Rimouski	366	357	95	818
Sainte-Luce	8 902	410	345	9657
Saint-Joseph-de-Lepage	318	141	7	466
Saint-Octave-de-Métis	313	143	72	528
Total	25 267	4 510	1 583	56 841

Source : TAC – Mitis (2015)

Tableau 30 : Description des services de transport collectif offerts par TAC-Mitis selon leurs principales caractéristiques et disponibilités

Service	Description	Tarification	Territoire desservi	Horaire
Transport adapté	Service de transport adapté réservé aux personnes souffrant d'un handicap reconnu et dont les incapacités limitent de manière importante la mobilité. Il s'agit d'un service porte-à-porte.	3,25 $ du déplacement. 110 $ pour un laissez-passer de 30 jours. 32,50 $ pour 10 billets de déplacement. Les bénéficiaires peuvent être accompagnés par une autre personne à condition qu'elle soit prévue dans la réservation et ceci en fonction des places disponibles.	Service disponible dans l'ensemble du territoire de la MRC de La Mitis.	Lundi : 7 h à 18 h Mardi : 7 h à 22 h Mercredi : 7 h à 18 h Jeudi : 7 h à 22 h Vendredi : 7 h à 21 h Samedi : 7 h à 19 h Dimanche : 7 h à 19 h Avec réservation au moins 24 h à l'avance et avant 14 h du lundi au vendredi.
Transport collectif intra-MRC	Service de transport collectif accessible à tous les résidents de la MRC de La Mitis qui n'ont pas de limitation importante.	3,25 $ du déplacement. 110 $ pour un laissez-passer de 30 jours. 32,50 $ pour 10 billets de déplacement.	Service disponible dans l'ensemble du territoire de la MRC de La Mitis.	Lundi : 7 h à 18 h Mardi : 7 h à 22 h Mercredi : 7 h à 18 h Jeudi : 7 h à 22 h Vendredi : 7 h à 21 h Samedi : 7 h à 19 h Dimanche : 7 h à 19 h Avec réservation au moins 24 h à l'avance et avant 14 h du lundi au vendredi. Les points d'embarquements sont déterminés par le répartiteur.
Transport collectif inter-MRC	Service de transport collectif accessible à toutes les personnes qui n'ont pas de limitation importante.	5 $ à l'embarquement. 50 $ pour l'achat d'un livret de billets. 175 $ pour le paiement d'un laissez- passer valide pour 30 jours. Le service est gratuit pour les enfants de 5 ans et moins.	Les MRC de La Mitis et Rimouski-Neigette.	Premier départ de Mont-Joli vers Rimouski à 6 h 35 et dernier départ à 16 h 20. Premier départ de Rimouski vers Mont-Joli à 6 h 40 et dernier départ à 16 h 10. Avec réservation au moins 24 h à l'avance et avant 14 h du lundi au vendredi. Les points d'embarquements sont prédéterminés.

Source : TAC-Mitis (2014a ; 2014 b)

3.2.10 Autres

L'Association coopérative d'économie familiale Rimouski-Neigette et Mitis (ACEF)

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne à faible revenu ou faisant partie de la classe moyenne et ayant des difficultés à gérer son budget.
- Description de l'organisme : L'ACEF vient en aide aux personnes ayant des difficultés à gérer leur budget personnel, qui sont à faible revenu, ou font partie de la classe moyenne. Elles peuvent présenter des problèmes d'endettement et de planification du budget familial.
- Coordonnées et accessibilité : L'organisme est situé à Rimouski et disponible sur rendez-vous en plus d'offrir des conseils téléphoniques (ACEF Rimouski-Neigette et Mitis, 2015).

Héritage Bas-Saint-Laurent

- Clientèle(s) visée(s) : Toute personne de la communauté anglophone de Métis-sur-Mer dans la région du Bas-Saint-Laurent (Heritage Lower Saint-Lawrence, 2015a).
- Description de l'organisme : Héritage Bas-Saint-Laurent a pour mission de répondre aux besoins de la communauté anglophone de Métis-sur-Mer, particulièrement auprès des jeunes et des personnes âgées (Heritage Lower Saint-Lawrence, 2015a). En plus des activités d'éducation populaire, les activités de l'organisme sont principalement orientées vers la promotion de l'héritage culturel et les activités communautaires. L'organisme gère, entre autres, une bibliothèque accessible au public dans les locaux de l'organisme (Heritage Lower Saint-Lawrence, 2015b)
- Coordonnées et accessibilité : L'organisme est situé à Métis-sur-Mer et accessible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h à l'exception du mardi où les heures d'ouverture sont de 13 h à 17 h (Heritage Lower Saint-Lawrence, 2015c).

***

D'autres organismes sont également présents sur le territoire de la MRC de La Mitis, mais leurs services s'adressent plus particulièrement à une clientèle âgée, c'est le cas du Centre d'action bénévole de La Mitis et de l'organisme Les Bourgeons de La Mitis. Des ressources et des services extérieurs au territoire de la MRC de La Mitis sont également accessibles à la population à l'étude, dont les lignes téléphoniques d'écoute et de soutien telles que Drogue : aide et référence, ainsi que SOS Joueurs. On retrouve également des organismes d'aide pour les personnes vivant avec un problème de toxicomanie ou de dépendance à l'alcool, tels que l'Arrimage situé à Rimouski, et des organismes d'hébergement, tels que Le Répit du Passant, l'Auberge du cœur Le Transit également situés à Rimouski. Le Transit s'adresse aux jeunes âgés de 17 à 30 ans en situation de faible revenu et qui sont sans logis. Dans cette ressource, les jeunes ont également accès à des services d'aide et d'intervention psychosociale. Des frais d'hébergement pouvant aller jusqu'à 290 $ par mois, selon le revenu, sont toutefois liés à ce service (Le Transit, 2015). En matière de justice, le Centre de justice de proximité Bas-Saint-Laurent, basé à Rimouski, offre des services d'orientation, de soutien et d'information aux personnes dans leurs démarches dans le système judiciaire (CJPQ, 2015).

4 PRÉSENTATION DES ÉCHANTILLONS D'ENQUÊTE ET DE LA MÉTHODOLOGIE

L'objectif de la cueillette de données était de comprendre les besoins de la population à l'étude, soit des jeunes âgées de 16 à 35 ans vivant ou entretenant des liens actifs dans la MRC de La Mitis. Plus spécifiquement, et tel qu'exposé au début de la section 2, il s'agissait d'identifier les facteurs qui peuvent nuire ou favoriser leur santé mentale, leur insertion sociale ou professionnelle, ainsi que leur recours aux services du milieu et de circonscrire les mécanismes de transmission et de reproduction qui engendrent inégalités et exclusions sociales dans cette tranche de la population. Pour ce faire, il était nécessaire de tenir compte de plusieurs dimensions du parcours de vie de ces jeunes – personnelle, familiale, territoriale, professionnelle, etc. –, de rencontrer des jeunes ayant des profils diversifiés – âges, niveaux de scolarité, profils socioéconomiques, parcours géographiques, utilisation ou non-utilisation des services – ainsi que des ressources leur offrant des services variés directement, indirectement ou se concentrant sur une tranche d'âge partielle de ceux-ci.

La cueillette de données de ce projet s'est étalée sur huit mois, soit d'octobre 2014 à mai 2015 et a mobilisé des outils quantitatifs et qualitatifs. Afin d'assurer le bon déroulement de la recherche, une demande avait précédemment été déposée au Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'UQAR. Au cours de la période de cueillette de données, des questionnaires ont été envoyés à des jeunes et organismes prestataires de services dans la MRC de La Mitis, et des entretiens ont été réalisés auprès de jeunes, d'intervenants dans ces organismes ainsi qu'auprès de représentants de certaines municipalités de la MRC – directeur général ou des loisirs. Cette section présente les populations et les échantillons, ainsi que les outils de cueillette de données et les méthodes d'échantillonnage et de recrutement utilisés, avec leurs avantages et leurs limites.

4.1 Volet quantitatif

4.1.1 Outils quantitatifs de cueillette de données : questionnaires aux services et aux jeunes

Une partie de la cueillette de données a été réalisée à l'aide d'outils quantitatifs, soit (1) des questionnaires électroniques distribués aux organismes prestataires de services intervenant auprès des jeunes dans la MRC de La Mitis et (2) des questionnaires envoyés à des jeunes (16-35 ans) par la poste. Un tel usage de questionnaires a de nombreux avantages. Il représente un moyen économique – en termes de temps et d'argent – permettant d'étudier plusieurs phénomènes simultanément et de couvrir un vaste territoire à faible densité de population comme celui de la MRC de La Mitis.

Plus spécifiquement, les questionnaires électroniques – distribués aux organismes – ont l'avantage d'être très rapides à administrer et à analyser, et le temps de réponse est généralement plus rapide puisque les rappels peuvent être faits directement auprès des

répondants ciblés. Il s'agit d'une technique de plus en plus utilisée et dont la scientificité équivaut aux questionnaires postaux ou téléphoniques (Blais et Durand, 2003). De façon générale, on attribue toutefois à l'usage de questionnaires des taux de réponse plus faibles que d'autres techniques plus personnalisées. Le chercheur dispose de peu de contrôle sur la compréhension des questions par les répondants, ce qui peut entraîner certains biais dans les résultats (*ibid.*). Pour éviter ces écueils, un soin particulier a été apporté aux types de questions employées ainsi qu'à leur formulation.

4.1.2 Méthodes d'échantillonnage et de recrutement (volet quantitatif)

Des invitations à participer à l'enquête ont ainsi été envoyées aux organismes prestataires de services intervenant auprès des jeunes dans la MRC de La Mitis. On invitait alors un ou plusieurs de leurs intervenants ou professionnels à répondre au questionnaire. Au total, 51 intervenants et professionnels ont participé au nom de leur organisme. Les résultats permettent de mettre en lumière certains enjeux ou difficultés vécus par ces derniers, qui ressortent encore davantage lorsqu'ils sont mis en relation avec les résultats des questionnaires postaux remplis par les jeunes et ceux des entrevues qualitatives réalisées auprès des jeunes, intervenants et représentants des municipalités. Il est à noter que ce volet de la recherche avait une visée exploratoire en raison du mode d'échantillonnage retenu[23]. Aussi, on souligne que les organismes sondés n'offraient pas des services exclusivement aux jeunes de 16 à 35 ans et que la majorité offraient également des services aux personnes âgées de plus de 35 ans et à celles âgées de 16 ans et moins. En contrepartie, on sait que la majorité des intervenants et professionnels qui ont répondu sont des hommes (71,4 %). L'âge moyen des répondants est de 43 ans avec un écart-type[24] de 11 ans, ce qui indique une dispersion élevée des intervenants et professionnels dans les différents groupes d'âge. Le répondant le plus jeune avait 23 ans et le plus âgé avait 57 ans. Les intervenants et professionnels détenaient minimalement une AEC ou un DEC lié à leur domaine. Un peu moins des deux tiers (62,9 %) avaient une formation universitaire – 48,1 % un certificat ou un baccalauréat, 7,4 % un DESS ou une maîtrise et 7,4 % un doctorat.

Quant aux questionnaires postaux adressés aux jeunes, 320 questionnaires prétest ont été envoyés, plus 1 118 questionnaires d'enquête, pour un total de 1 438. Le nombre de questionnaires complétés est de 115 (30 en prétest et 85 en enquête finale), ce qui fait un taux

[23] Le questionnaire a été distribué au sein d'organismes dans la MRC de La Mitis. Dans certains cas, plusieurs intervenants d'un même organisme ont répondu au questionnaire. Lors de l'analyse, aucune pondération spécifique n'a pu être faite. C'est pour cette raison que la visée des résultats tirés de ce volet est d'ordre exploratoire.

[24] L'écart-type est la différence moyenne entre chaque valeur et la moyenne. En d'autres mots, elle indique la dispersion de la relation. Plus un écart-type est élevé, plus les valeurs obtenues à cette question sont dispersées; plus la valeur de l'écart-type est petite, plus les valeurs sont concentrées autour de la moyenne.

de réponse de 8 %. L'enquête par sondage a été réalisée auprès d'un échantillon probabiliste aléatoire stratifié non proportionnel ; un poids a donc été appliqué à chacun des répondants selon sa zone de provenance, qui constituait le facteur de stratification, en vue de redonner à chaque strate sa véritable proportionnalité dans la population pour les fins de l'analyse statistique. Il faut noter que plusieurs questions ont été répondues seulement par une partie des participants, essentiellement parce que les situations enquêtées dans ces questions ne correspondaient pas à la réalité de tous les répondants. Entre autres pour cette raison, les totaux de la grande majorité des variables n'équivalent pas le total des 116 participants à l'enquête.

Tous les participants vivent, ou du moins vivaient au moment de l'étude, dans la MRC de La Mitis. Un peu plus de la moitié (52,2 %) vit dans le centre de la MRC, soit dans les municipalités de Sainte-Flavie, Mont-Joli, St-Joseph-de-Lepage ou Price ; le tiers des jeunes sondés (32,9 %) vit dans la première couronne, composée des municipalités de Sainte-Luce, St-Donat, Sainte-Angèle-de-Mérici, Saint-Octave-de-Métis, Grand-Métis ou Métis-sur-Mer ; et 14,9 % des jeunes sondés vivent dans la deuxième couronne, soit Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, Sainte-Jeanne-d'Arc, La Rédemption ou Padoue. Les trois quarts des répondants sont originaires de La Mitis (73,7 %). De ces 86 répondants, 24 sont de Mont-Joli, 11 de Price et 8 de St-Gabriel-de-Rimouski ; les autres jeunes originaires de La Mitis proviennent d'autres municipalités de la MRC. Trois répondants, sont nés à l'extérieur du Québec.

Les jeunes femmes sont près du double en nombre de celui des jeunes hommes (64,7 % versus 35,3 %). Un peu plus de la moitié (53,7 %) a entre 26 et 35 ans et 46,3 % ont 25 ans ou moins. Plus de la moitié sont en couple (56 %), tandis que les autres sont célibataires. Près du tiers des jeunes (30 %) ont terminé leurs études avant d'atteindre le DES, la même proportion détient au moins un DES, un DEP ou une attestation d'études professionnelles (AEP), le quart des jeunes ont au moins un DEC ou une attestation d'études collégiales (AEC) et 15,9 % ont au moins un diplôme ou un certificat universitaire. Une petite portion des jeunes sondés exerçait une profession stable ou commençait une carrière au moment de l'enquête. La majorité avait un emploi étudiant ou de transition, ou était encore aux études.

4.2 Volet qualitatif

4.2.1 Outils qualitatifs de cueillette de données : entretiens semi-dirigés

Une grande partie des données ont été recueillies à l'aide d'outils qualitatifs, soit 55 entretiens semi-dirigés réalisés auprès (1) de jeunes vivant ou entretenant des liens actifs dans la MRC de La Mitis, (2) d'intervenants dans des organismes prestataires de services auprès des jeunes sur ce territoire et (3) des représentants de certaines municipalités de la MRC. Un entretien semi-dirigé est « une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur » (Savoie-Zajc dans Gauthier, 2010 : 340), mais conduite à partir d'une grille d'entretien. Ces entretiens ont été enregistrés à l'audio et transcrits afin de respecter l'intégralité des propos des répondants. Le résultat représente au total 1 100 pages qui ont été soumises à une analyse de contenu

thématique. Afin d'être en mesure de bien saisir la complexité et la diversité des trajectoires de vie des jeunes, ainsi que l'influence des différents facteurs qui interviennent dans leur déploiement, les entretiens de type semi-dirigés sont tout indiqués. Ils ont l'avantage de permettre une compréhension des phénomènes en profondeur, une souplesse permettant la saisie d'informations inattendues, tout en encadrant la cueillette des données par le recours à la grille d'entretien (Dépelteau, 2011 ; Sauvayre, 2013).

L'échantillon le plus important ayant été approché par les entretiens semi-dirigés est celui des jeunes âgés de 16 à 35 ans vivant ou entretenant des liens actifs dans la MRC de La Mitis pour lequel on compte 27 entretiens. Ensuite, vient l'échantillon des intervenants dans des organismes prestataires de services auprès des jeunes sur ce territoire. Vingt-deux entretiens ont été conduits avec des intervenants de dix-neuf organismes différents. L'équipe de recherche a finalement mené six entretiens avec les représentants de certaines municipalités de la MRC de La Mitis. Deux entrevues ont été aussi effectuées avec les partenaires qui ont lancé la recherche (COSMOSS et le CISS). Pour mener à bien ces 57 entretiens, quatre grilles d'entretien ont été élaborées avec l'objectif ultérieur de croiser les expériences et perceptions des populations interrogées.

4.2.2 Méthodes d'échantillonnage et de recrutement (volet qualitatif)

4.2.2.1 Recrutement des jeunes âgés de 16 à 35 ans vivant ou entretenant des liens actifs dans la MRC de La Mitis

Après avoir développé une affiche et un feuillet promotionnels, l'équipe de recherche a pris contact avec les deux agents ruraux – conseillers en développement rural – qui desservent le territoire de la MRC de La Mitis et dont l'une des tâches est d'accompagner les initiatives municipales et citoyennes dans l'ensemble du territoire de la MRC[25]. Des affiches et des feuillets leur ont été remis afin de donner une visibilité au projet et d'assurer une distribution aux différents partenaires dans la MRC. Certains organismes prestataires de services dans la MRC de La Mitis ont aussi été mis à contribution afin d'établir des contacts avec des jeunes. L'objectif était de rencontrer des jeunes utilisateurs de services ou des jeunes faisant partie de la catégorie visée par les services, mais ne les utilisant pas. Ce ne sont toutefois pas tous les organismes qui ont été en mesure de fournir des contacts, pour des questions de confidentialité. L'équipe de recherche s'est aussi rendue à quelques évènements communautaires afin de recruter d'autres jeunes répondants. En plus de mauvais numéros et de nombreux non-retours d'appels, on compte des refus de participer, principalement liés au manque de temps ou d'intérêt pour la recherche. En outre, afin de ne pas harceler les jeunes, une personne n'ayant pas rappelé après trois tentatives était automatiquement rayée de la liste.

[25] Voir 3.2.1 Développement local et régional.

Un repérage des lieux susceptibles d'être fréquentés par les jeunes de 16 à 35 ans dans plus de la moitié des municipalités de La Mitis en sélectionnant au moins deux municipalités, une plus grande et une plus petite, par territoire de la MRC – le centre, la première couronne, la seconde couronne – a également été effectué afin de recruter d'autres jeunes répondants. Avec des feuillets, l'équipe de recherche a procédé à de la sollicitation directe dans la rue et dans certains commerces. Cette stratégie fut peu efficace en raison de la difficulté d'expliquer le projet et de convaincre les jeunes d'y participer en peu de temps. Une centaine de feuillets ont ainsi été remis directement et une autre centaine de feuillets ont été laissés dans différents lieux publics, commerces, organismes et institutions de la MRC de La Mitis. De même, lorsqu'un jeune était rencontré pour un entretien, le chercheur lui remettait des feuillets afin qu'il les transmette à ses proches et amis en lui demandant si certains pouvaient être contactés. Malheureusement, le taux de retour des feuillets distribués et de la sollicitation directe a été presque nul.

Enfin, avec l'envoi des questionnaires papier aux jeunes – outils quantitatifs –, un formulaire demandant à ceux-ci s'ils désiraient aussi prendre part aux entretiens était inséré. Ce formulaire a permis de faire un recrutement efficace. Les jeunes contactés à l'aide des coordonnées recueillies par l'entremise de ce formulaire étaient plus disposés à participer. Ils savaient déjà en quoi la recherche consistait et avaient déjà consenti à une forme de participation en remplissant le questionnaire. Malheureusement, ce n'est toutefois pas l'ensemble des jeunes ayant transmis leurs coordonnées qui ont pu être rencontrés. Plusieurs numéros de téléphone se sont avérés erronés et nombreux sont les jeunes qui n'ont pas rappelé les chercheurs. Finalement, bien que nous ne puissions identifier de façon précise ces jeunes, pour des raisons de confidentialité, le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques de ces derniers.

Quatre types de trajectoires se dégagent lorsqu'on analyse le parcours de vie de ces jeunes :

- Les jeunes qui n'ont jamais quitté la MRC ;
- Les jeunes qui ont quitté la MRC pour les études et qui y sont revenus pour s'installer ;
- Les jeunes qui ont quitté la MRC, mais vivent à proximité et sont susceptibles d'y utiliser des services ;
- Les jeunes nés à l'extérieur de la MRC et qui ont choisi de s'y installer.

De ces quatre types de trajectoires, qui recoupent les 27 jeunes interrogés, on note que les jeunes n'ayant jamais quitté la MRC de La Mitis présentaient des profils jugés plus vulnérables que les autres. Cela pourrait suggérer qu'il y a bien des facteurs propres au milieu même qui accroissent la vulnérabilité des jeunes.

Tableau 31 : Présentation des 27 jeunes ayant participé aux entretiens semi-dirigés selon leurs principales caractéristiques

Nº	Genre	Groupe d'âge	Niveau d'étude	Occupation
01	F	16-19	DES non terminé	Aux études à l'école secondaire du Mistral
02	H	16-19	DEC non terminé	Aux études au cégep de Rimouski, DEC préuniversitaire
03	F	16-19	DES non terminé	Restauration rapide
04	F	24-27	DES non terminé	Restauration rapide
05	H	16-19	DEP	Ouvrier agricole
06	F	28-31	DEP et DEC	Restauration rapide
07	F	20-23	DEC technique	Restauration rapide
08	F	28-31	DEC et Bac non terminé	Ni aux études ni en emploi
09	H	28-31	DEP	Municipalité
10	F	28-31	DEC et Bac non terminé	Domaine de la santé
11	H	24-27	Bac	UQAR
12	F	24-27	DES non terminé	Caissière
13	F	32-35	DEC	Bureau (usine)
14	F	28-31	DEC	Municipalité
15	F	20-23	DEP et AEC	Ouvrier agricole
16	H	16-19	DES non terminé	Sans emploi
17	H	28-31	DES non terminé	Restauration rapide
18	H	20-23	DES non terminé	Aux études au CFA
19	H	24-27	Bac	Aux études, maîtrise
20	F	24-27	Bac	Enseignante
21	H	32-35	DES non terminé	Sécurité du revenu
22	H	16-19	DES non terminé	Aux études à l'école secondaire du Mistral
23	H	20-23	DES non terminé	Usine
24	F	24-27	DES	Restauration
25	H	20-23	DEC	Restauration
26	H	32-35	Parcours adapté	Usine
27	F	28-31	Bac	Domaine des services sociaux

4.2.2.2 Recrutement des organismes prestataires de service et des représentants de municipalité

Pour établir un portrait des différents organismes et institutions offrant des services aux jeunes âgés de 16 à 35 ans vivant ou entretenant des liens actifs dans la MRC de La Mitis, il était essentiel de rencontrer des organismes dédiés directement aux 16-35 ans, comme le CJEM, mais aussi ceux visant indirectement cette clientèle ou se concentrant sur une tranche d'âge partielle de celle-ci. Par exemple, si le Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent a d'abord comme clientèle cible les 0-18 ans, beaucoup de parents de ces enfants se retrouvent dans la catégorie

des 16-35 ans ciblée par la recherche. Afin d'offrir une analyse diversifiée, nous avons rencontré des organismes touchant cinq domaines différents : la santé, l'insertion socioprofessionnelle, l'éducation, la famille et la justice. Les problématiques traitées par les 19 organismes interviewés sont multiples : la santé mentale, la violence, la criminalité, la pauvreté, la stimulation, la défense des droits, l'emploi, l'éducation, la formation, la toxicomanie, la déficience intellectuelle ou encore la diversité sexuelle.

De façon générale une personne par organisme a été rencontrée, à l'exception de deux organismes où deux et trois personnes ont été rencontrées. Le choix de cette personne se faisait généralement en collaboration avec la direction de l'organisme. Lorsque possible, la personne rencontrée s'occupait du volet « jeune » de l'organisme, ou encore, dans le cas d'organismes desservant plusieurs MRC, la personne responsable de la MRC de La Mitis était sélectionnée. Nous avons aussi rencontré quelques directions d'organismes.

Finalement, les six entretiens avec les municipalités avaient pour but d'apporter une vision complémentaire de l'offre de services des organismes communautaires. Les représentants des municipalités étaient directeur général ou directeur des loisirs de la municipalité. Ils représentaient ensemble cinq municipalités réparties sur les trois zones de la MRC – le centre, la première couronne, la seconde couronne. À travers ceux réalisés avec les intervenants des services, nous avons eu accès à une vision d'un certain type de services, davantage axés sur la santé, les services sociaux et l'emploi. Les municipalités, quant à elles, abordent plutôt l'aspect des services aux citoyens, payés par les taxes et visant davantage à rejoindre l'ensemble de la population. Ils sont donc moins axés vers une clientèle vulnérable ou connaissant une problématique particulière.

Les services offerts par la municipalité sont, par exemple, les services d'incendie, de voirie, d'aqueduc et de gestion des matières résiduelles, mais englobent aussi toute la question des sports et des loisirs. Ce sont les conseils municipaux qui ont la responsabilité de s'adapter aux besoins de leur population et de développer une offre de services qui lui ressemble. Les représentants des municipalités ont également parlé des nombreux organismes communautaires, regroupements de citoyens, comités locaux, club de rencontres, etc., qui parsèment leur territoire. Les représentants des municipalités ont été interrogés sur leur connaissance des services, de l'utilisation par la population jeune de ceux-ci, des difficultés d'accès vécues, etc.[26]

[26] Ces entretiens réalisés auprès des intervenants et des représentants des municipalités n'ont pas été présentés dans un tableau, comme il a été fait dans le cas des jeunes interrogés, pour des raisons de confidentialité. De plus, pour les mêmes raisons, le masculin est utilisé dans tous les cas.

5 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Cette section présente les résultats de l'analyse à la fois du volet quantitatif et du volet qualitatif de l'ensemble des populations sondées et interrogées, afin de permettre une vision d'ensemble des résultats obtenus[27]. Des liens y sont également introduits avec l'état des connaissances présenté à la section 2 du présent rapport, ainsi que l'état des lieux présenté à la section 3. Cette présentation se déroule sous quatre sous-sections : 1- Transition à l'âge adulte et réseaux sociaux ; 2- Conditions de vie et perceptions du milieu ; 3- Situation économique et situation professionnelle ; 4- Services. Chaque sous-section présente une thématique, telle qu'elle est ressortie à travers les différents outils utilisés.

5.1 Transition à l'âge adulte et réseaux sociaux

5.1.1 Lieu de résidence et départ du domicile parental

Les jeunes sondés vivent principalement en logement avec une copine, un copain, une conjointe ou un conjoint (40,6 %). Presque le tiers des jeunes habitent chez leurs parents (32,8 %). Par contre la proportion des jeunes sondés qui disaient vivre dans la maison de leurs parents, d'un de leurs parents ou d'un tuteur légal au moment de l'enquête est de 29,6 %[i]. Le questionnaire comportait deux questions semblables, et pour l'analyse croisée ce sont les résultats de la dernière qui ont été conservés, soit celle qui demandait : « Est-ce que vous vivez actuellement dans la maison de vos parents, d'un de vos parents ou de vos tuteurs légaux ? ». Les autres jeunes sondés vivaient en logement seul ou en colocation (14,9 %), ou encore dans une chambre à louer dans une maison (9,6 %). Aussi, le type d'habitation est lié à l'âge[28] ; les plus jeunes vivent surtout chez leurs parents, tandis que les plus âgés ont plutôt tendance à vivre en

[27] Afin d'éviter les confusions et d'alléger la présentation de l'analyse, les termes « jeunes sondés » seront utilisés dans le cas des résultats du volet quantitatif jeunes, de même que les termes « services sondés » pour faire référence aux résultats du volet quantitatif services. Les termes « jeunes interrogés » seront eux utilisés dans le cas des résultats du volet qualitatif jeunes, ainsi que les termes « intervenants interrogés » et « représentants des municipalités interrogés » pour faire référence aux résultats des volets qualitatifs services et représentants des municipalités. En outre, pour ce qui est du volet quantitatif, certains éléments ont été modifiés dans quelques cas – nom de municipalité, profession, genre, etc. – afin d'assurer la confidentialité des participants. Aussi, les citations ont été légèrement modifiées afin d'alléger la lecture du texte.

[28] Chi-carré : 0,000; Lambda : 0,276. Le chi-carré est le résultat d'un test statistique qui permet de tester l'indépendance entre deux variables. Si le chi-carré est inférieur à 0,05, les variables en question sont dépendantes, c'est-à-dire que leur relation est significative. Plus la valeur du chi-carré est petite, plus la relation entre les deux variables sont statistiquement significative. Le lambda indique la force de la relation. Plus le lambda s'approche de 1, plus la relation est forte.

logement avec une amoureuse ou un amoureux. De même, les jeunes qui sont aux études ont aussi plus de chances de vivre chez leurs parents[29][ii]. L'âge moyen du départ de la maison parentale est de 19 ans et cinq mois, avec une médiane[30] de 18 ans et un écart-type de trois ans et quatre mois[iii]. La moyenne légèrement plus élevée par rapport à la médiane nous informe que malgré une concentration des valeurs autour du centre de la distribution (écart-type de 3,36 ans), il y a quelques cas isolés de jeunes qui quittent la maison à un âge relativement élevé – comparativement à la moyenne – ; le plus élevé étant 31 ans au sein de l'échantillon.

Comme il vient d'être énoncé, l'analyse croisée montre qu'il existe un lien fort entre l'âge et le fait de vivre chez ses parents[31] ; les jeunes de La Mitis âgés de 25 ans et moins ont plus de chances de vivre chez leurs parents. En outre, lorsqu'on analyse si ce lien se maintient dans les différentes zones de La Mitis, on remarque qu'il se maintient dans le centre[32] et dans la première couronne[33] de La Mitis, mais non dans la deuxième couronne. À ce sujet, on peut rappeler que, bien qu'on retrouve plus de jeunes dans le centre (1 950) et dans la première couronne (1 130) que dans la seconde couronne (680), le taux de la population jeune (15-34 ans) est sensiblement le même dans les trois couronnes (ASSSBSL, 2014)[34]. Cela laisse à penser que le temps de cohabitation des jeunes avec leurs parents à l'âge adulte tend à s'allonger chez les jeunes de la deuxième couronne – c'est-à-dire dans les municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, Sainte-Jeanne-d'Arc, La Rédemption, Padoue. L'étude actuelle ne permet pas d'établir les causes de ce phénomène, mais il serait possible d'y avancer certaines hypothèses. Par exemple, il est possible qu'un lien familial plus fort dans les municipalités plus lointaines du centre, explique l'âge de départ de la maison familiale plus tardif. Mais des raisons structurelles pourraient potentiellement aussi expliquer ce phénomène. Par exemple, un nombre moins élevé d'appartements et de maisons disponibles en location, ou encore la volonté de profiter d'un moyen de transport fournit par la famille en raison de l'isolement territorial.

Finalement, la proportion des intervenants et professionnels sondés disant que la situation d'habitation la plus commune au sein de leur clientèle jeune est « habiter chez leurs parents » (44,8 %) est un peu plus élevée que la proportion de jeunes sondés qui disaient vivre chez leurs

[29] Chi-carré : 0,001; Lambda : 0,088.

[30] La médiane est une mesure de tendance centrale, comme la moyenne et le mode. La médiane est la valeur qui permet de couper en deux parties égales l'ensemble des valeurs, mettant d'un côté toutes les valeurs inférieures ou égales à la médiane, et de l'autre toutes les valeurs supérieures ou égales à la médiane. La moyenne est la somme des différentes valeurs, divisée par le nombre de cas étudiés.

[31] Chi-carré : 0,000; Lambda : 0,200.

[32] Chi-carré : 0,000; Lambda : 0,167.

[33] Chi-carré : 0,006; Lambda : 0,300.

[34] Voir 3.1.2.2 Structure des âges selon les municipalités.

parents (32,8 %). On peut ainsi se demander si les jeunes qui recourent aux services ou qui sont atteints par ceux-ci, vivent un peu plus souvent chez leurs parents[iv]. On peut ajouter à cela que les jeunes ne vivant plus chez leurs parents ont plus tendance à consulter des services de santé à l'extérieur de la MRC de La Mitis que ceux vivant encore dans le foyer familial. Cet aspect pourrait cependant aussi être lié à l'âge. Lorsqu'on demande les raisons pour consulter des services à l'extérieur de la MRC de La Mitis, ceux qui ne vivent pas chez leurs parents ont plus tendance à dire que c'est parce que le service était de meilleure qualité à l'extérieur de la MRC. On s'imagine alors que les jeunes plus âgés ayant quitté le foyer familial ont un réseau social élargi, ce qui permet de recevoir plus de commentaires positifs ou négatifs, de conseils et de références sur des services de santé existant à l'extérieur de la MRC d'habitation et sur les services offerts dans la MRC de La Mitis, et de pouvoir ainsi les comparer. Bien que cette raison soit la seule ayant une relation statistiquement significative avec le fait de vivre chez les parents, il se peut qu'il y ait d'autres raisons qui l'expliquent.

5.1.2 Lien familial fort et capacité d'entraide

Au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes, l'entraide, qui peut aller de pair avec un lien familial fort est ressortie – pour les jeunes interrogés – comme une importante caractéristique de la vie rurale. La plupart des jeunes interrogés affirment être proches ou très proches de leur famille. Ils rapportent que les liens avec les membres de leur famille sont très importants et qu'ils se côtoient régulièrement. Certains diront qu'elle passe « avant tout » (5, H, 16-19[35]).

> Oui. Oui, oui. Chus tout le temps là. Quand on essaye de faire des réunions de famille, j'essaye d'être tout le temps-là, c'est important. Veux, veux pas, ta famille t'en a rien qu'une. (15, F, 20-23)

La famille représente une source d'informations et de conseils pour plusieurs dimensions de la vie, voire pour certains la première.

> Comme je disais tout à l'heure, ça dépend de la situation. Mon père c'est au niveau moral, quand j'ai besoin de conseil sur quelque chose de moral, c'est lui que je vais voir. Puis sinon, au niveau tout ce qui est souvent économique, développement personnel aussi, parce qu'elle travaille quand même là-dedans aussi je m'en vais vers elle. […] Souvent, des problèmes de la vie quotidienne, des affaires dans le genre, c'est elle que je vais voir. (3, F, 16-19)

> Ben c't'important d'être proches d'eux pis quand que t'as besoin d'aide, ben sont tout le temps pour t'aider. Pis quand j'ai des questions, ça dépend vers qui les questions s'enlignent. Comme mon père c'est plus mettons professionnel, c'est lui qui m'a appris le métier de la ferme pis... mais quand c'est côté plus relations mettons amoureuses, ben là je vais aller voir plus ma maman un petit peu. Ça dépend des questions mais tsé chus t'ouverte aux deux, là, je m'ouvre au deux, j'ai pas de cachette à faire. (15, F, 20-23)

[35] La référence correspond au numéro de l'entretien, au genre du jeune et à sa catégorie d'âge tels que présentés au Tableau 31.

La famille représente également une ressource matérielle et financière. « Mon père, des fois je l'appelle pour y quêter ou pour y dire quel cadeau les enfants voudraient avoir. » (8, F, 28-31)

D'autres jeunes toutefois, également nombreux, ont avoué essayer de trouver de l'aide ailleurs, de se débrouiller par eux-mêmes, avant d'aller voir leur famille, mais elle demeure néanmoins un recours possible. « Ben, en dernier, je cherche pas toujours à aller là, en début, mais euh… si ça vient à là, ben j'y vas. » (9, H, 28-31).

En outre, selon plusieurs jeunes interrogés, il y aurait beaucoup d'entraide dans la MRC de La Mitis. Cette entraide est d'ailleurs autant perçue et rapportée par des jeunes que par des représentants des villes et des intervenants des services qui ont été rencontrés. L'un des jeunes donnait d'ailleurs en exemple une situation où un homme de son village, qui prenait généralement soin de sa mère, s'était vu alité en raison d'un problème de santé. La situation a été portée à l'attention du maire qui a fait appel à la Fabrique afin qu'on achemine de la nourriture à ces gens qui se retrouvaient dans le besoin. Un intervenant interrogé fait, quant à lui, le constat suivant : « Nous autres on s'aperçoit que les enfants des p'tits villages ont moins de problèmes de développement que nos enfants ici à Mont-Joli. » (Services sociaux, 1[36]) La raison avancée par ce dernier est alors que dans les petites municipalités, les familles « […] s'entraident beaucoup […] ils demandent aux voisins. Ici à Mont-Joli chacun fait sa petite affaire » (Services sociaux, 1). Ce constat est aussi posé par un intervenant qui dit utiliser cette force pour organiser du covoiturage dans le cadre de ses activités (Services sociaux, 2).

Cette capacité d'entraide apparaît également dans le cas de projets collectifs. L'exemple de la Mine de ketchup de Padoue fut notamment cité par deux jeunes, ainsi que certains développements récréotouristiques, dont Spéos la Fée, une grotte ouverte au public à La Rédemption. Un jeune interrogé soulignait que selon lui, la petite taille des communautés pourrait être utilisée comme un levier dans leurs efforts de mobilisation : « C'est exactement cet aspect communautaire là de petitesse […] on a des idées communes, pis on réussit à s'entendre, pis on va ensemble au combat comme dit l'expression. » (19, H, 24-27).

Cette idée d'un lien familial plus fort, « tissé plus serré », a également été évoquée, cette fois moins positivement, au cours des entretiens sous la forme de perceptions ou de préjugés rencontrés : dans La Mitis, il y a une mentalité familiale. Selon certains intervenants, cela peut notamment avoir des répercussions sur les interventions (Services juridiques et sécurité publique, 1).

> Mais c'est vrai qu'à Mont-Joli ça peut être un problème, pis je pense que ça s'est entretenu par le fait que c'est très familial. C'est des familles, tout ça pis...souvent y'a des chicanes de

[36] Pour assurer la confidentialité des intervenants interrogés, le masculin a été utilisé dans le cas de tous les intervenants. La référence correspond à la catégorie du service pour lequel l'intervenant travaille, selon les catégories définies en 3.2 – Portrait des ressources et des services – et le chiffre correspond au numéro de l'entretien.

> famille, pis...y'a des choses aussi, y'a des rumeurs qui peuvent partir pis ça peut dégénérer assez vite là. (20, F, 24-27)

Cette idée, qu'une cohésion trop forte peut mener à l'exclusion sociale et, comme l'évoque la citation ci-dessous, peut avoir un effet néfaste sur le bien-être et l'insertion sociale des jeunes a été soulevée par de nombreux auteurs dans la littérature[37].

> Ça je te le confirme […] je peux te dire que les enquêteurs spécialisés qui ont à faire des opérations dans une région comme La Mitis, c'est beaucoup plus dur s'infiltrer dans les clans criminalisés que dans des régions comme Rimouski pis Québec. À cause que justement nos clans criminalisés c'est familial. […] Rimouski est beaucoup plus facile à enquêter, pis ça je te le dis parce que les enquêteurs spécialisés me l'ont dit, des enquêteurs chevronnés avec beaucoup d'expérience. (Services juridiques et sécurité publique, 1)

5.1.3 Le rôle des parents et l'impact du contexte scolaire dans la construction des réseaux sociaux

D'autre part, le volet qualitatif montre que le rôle des parents peut se révéler important dans la construction d'un réseau et d'un capital social et cet élément est particulièrement ressorti quant à la formation et l'entretien des amitiés au cours du secondaire[38]. Lorsque les distances à franchir sont importantes et qu'on ne possède pas de voiture, la mobilité devient un élément pouvant contraindre la construction d'un réseau d'amis durable. Cette problématique demande un engagement en temps et en argent de la part des parents. De même cette capacité à se déplacer est à son tour influencée par les moyens socioéconomiques dont le jeune dispose – ce qui pourrait retarder son départ de la maison, mais également, comme cela est ressorti dans les entretiens et comme nous l'aborderons à nouveau en 5.4, pourrait aussi influencer le recours à certains services par le jeune et ses parents.

« Mes parents sont là si j'ai besoin d'un lift. » (22, H, 16-19) Parce que sa famille le supporte, ce jeune interrogé ne percevait pas l'éloignement comme un problème. Toutefois, pour cette autre jeune, le besoin et la recherche de transport à travers le territoire sont identifiés comme le premier facteur affectant sa qualité de vie : « Ben quand je vivais icitte, les lifts pour aller ailleurs » (03, F, 16-19 ans) – ce qui a pu, cette fois, accélérer le départ de cette jeune de la maison. Cette autre jeune était amie avec trois ou quatre personnes au secondaire, mais puisque ses amis étaient originaires de municipalités éloignées de la sienne, elle ne les voyait qu'à l'école. « J'en

[37] Alberio, 2014 ; Alberio et Tremblay, 2013; Bourke, 2003; Kenyon et coll., 2001; Lafond et Mathieu, 2003; Noreau et coll., 1999; Van Gundy et coll., 2011. Voir notamment 2.1 L'intégration des jeunes et la cohésion sociale dans le contexte rural.

[38] L'idée qu'une bonne cohésion sociale est susceptible d'influencer positivement le bien-être et l'insertion sociale des jeunes est également soulignée dans la littérature (Bourke, 2003; Fabiansson, 2006; Lafond et Mathieu, 2003; Raffo et Reeves, 2000; Van Gundy et coll., 2011). Voir à nouveau2.1 L'intégration des jeunes et la cohésion sociale dans le contexte rural.

avais un qui vivait à quarante minutes de chez nous, pis il en avait deux autres à Mont-Joli. Je ne pouvais pas vraiment m'y rendre à pied. » (03, F, 16-19)

Ce dernier élément revêt un sens particulièrement dans une MRC où une seule école secondaire regroupe les jeunes à la sortie du primaire. Dans la construction du réseau social des jeunes rencontrés, le passage à l'école secondaire du Mistral s'est révélé extrêmement important. La plupart ont dit avoir conservé des relations avec leurs amis du secondaire, surtout ceux n'ayant pas poursuivi d'études postsecondaires. Pour les jeunes qui ont eu une expérience positive au secondaire, ce fut le lieu d'établissement d'un réseau d'amis s'étendant à travers toute la MRC – ce qui demande toutefois, comme il a été souligné, une grande capacité à se déplacer : « Je suis barouettée entre plusieurs gangs. » (01, F, 16-19) De plus, l'expérience n'est pas été aussi positive et déterminante dans le cas de tous les jeunes – comme le montre l'exemple précédent. D'ailleurs, cette même jeune, âgée entre 16 et 19 ans et maintenant étudiante au cégep de Rimouski au moment de l'entretien, a raconté ne jamais avoir eu de groupe d'amis dans sa municipalité.

Ainsi, d'une part, le fait que l'école secondaire soit la seule dans la MRC pourrait faciliter les rencontres entre les jeunes de différentes municipalités, ce qui peut être un avantage pour des jeunes qui n'auraient pas un large réseau dans leur communauté d'appartenance. D'autre part, cela entraîne aussi la nécessité pour ces derniers de se déplacer sur le territoire pour entretenir des amitiés. De plus, toujours pour cette même jeune aujourd'hui étudiante au cégep de Rimouski, le fait que deux de ses amis soient fermiers et que l'autre veuille rapidement terminer une formation en plomberie pour aller sur le marché du travail, faisait une sorte de scission dans leurs trajectoires de vie commune et dans la continuité possible de leur amitié : « Moi quand j'étais au secondaire je voulais aller à l'université. On avait pas mal des intérêts divergents. » (03, F, 16-19). Maintenant au cégep de Rimouski, cette jeune dit avoir de nouveaux amis et une dynamique sociale différente, particulièrement en raison de l'homogénéité du groupe dans lequel elle étudie.

> Maintenant au cégep ça l'a changé parce que c'est rendu un groupe fermé. Je suis en Sciences, Lettres et Arts. C'est plus rendu le groupe avec lequel je me tiens. Pis là-dedans, j'ai un ami [que je connaissais depuis le primaire] mais qui ne faisait pas nécessairement partie de mon groupe d'amis avant. (03, F, 16-19)

Ce témoignage souligne que la poursuite des études dans une autre MRC peut également permettre à un jeune qui n'avait pas vraiment de groupe d'amis, de se construire un nouveau réseau correspondant davantage à ses intérêts. Lorsque la jeune qualifie son groupe de « fermé », son homogénéité apparaît comme un facteur pouvant favoriser les liens au sein de celui-ci et favoriser l'intégration et la construction d'un réseau social. Toutefois, les parcours sont variés, et pour cet autre jeune interrogé, le changement important d'environnement social, déjà entre l'école primaire de son milieu et l'école secondaire du Mistral, fut selon lui un facteur important l'ayant amené à quitter l'école avant l'obtention de son DES. L'école primaire du village fut pour lui un lieu de socialisation très important et la petite taille avait favorisé pour lui un parcours plus individualisé.

> À la petite école j'étais tranquille, mais quand j'étais arrivé au secondaire, c'était une autre chose […] Moé, j'ai été un peu malcommode mettons, jusqu'en secondaire 3, mais j'ai jamais eu de misère avec les enseignants. J'étais le petit comique de la classe. Si j'aurais voulu, j'aurais été meilleur à l'école, mais je voulais pas, faque c'est pour ça, que j'ai faite un métier. Dans mes professions, j'étais bon. (9, H, 28-31)

Ce dernier a par la suite complété des formations professionnelles qui l'ont mené rapidement sur le marché du travail. C'est pour lui l'expérience dans son milieu – « Tout le monde icitte, de la campagne, a quasiment ramassé des roches, faite du foin pis des affaires de même » (09, H, 28-31) – , et plus spécifiquement sur la ferme et avec les animaux qui lui ont permis de découvrir des intérêts ainsi que des motivations et d'aller compléter des formations professionnelles.

Dans l'ensemble, quant à la construction des réseaux sociaux on peut voir à l'œuvre certains facteurs spécifiques aux milieux ruraux qui ont été évoqués dans la littérature, tels que : des éléments structuraux - la mobilité et la disponibilité des transports à laquelle on pourrait ajouter le fait qu'il n'y ait qu'une seule école secondaire sur un vaste territoire –, des éléments culturels – les caractéristiques de l'environnement d'habitation avec une culture agricole et les expériences de travail et de vie qui leurs sont liées qui ont agi sur le parcours du jeune cité ci-dessus (09, H, 28-31) – ainsi que certains éléments individuels – les intérêts du jeune qui vont faire que le milieu dans lequel il se retrouve, son village, son école, sa classe, son groupe d'amis, vont devenir homogène et favoriser les liens et le développement d'un réseau social, ou hétérogène et vont plutôt les freiner[39].

5.2 Conditions de vie et perceptions du milieu par les jeunes

5.2.1 Satisfaction du lieu de résidence

Pour poursuivre avec cette sous-section, dont nous avons néanmoins déjà entrepris le sujet, rappelons que 29,6 % des jeunes sondés âgés entre 16 et 35 ans habitaient chez leurs parents ou tuteurs légaux au moment de l'enquête. Chez les autres jeunes sondés, le tiers (33,3 %) louaient un logement au moment de l'enquête et 59,6 % étaient propriétaires de leur lieu d'habitation[v] [40]. En outre, le fait de louer un logement ou d'être propriétaire est lié à l'âge ; les plus jeunes ont plus tendance à louer un logement[41], alors que les plus âgés ont plus tendance à être propriétaires d'une maison[42].

[39] Voir notamment Noreau et coll., 1999 et Spielhofer et coll., 2011 en 2.3 Capital social et mobilisation des jeunes dans le contexte rural.

[40] Le total de ces pourcentages n'est pas égal à 100 %. L'explication la plus probable est que le reste est composé de jeunes qui vivent chez leurs parents, mais qui ne savent pas si leurs parents louent ou sont propriétaires de leur lieu d'habitation. Par contre, cela n'a pas été vérifié dans le questionnaire.

[41] Chi-carré : 0,000; Lambda : 0,333.

[42] Chi-carré : 0,000; Lambda : 0,483.

Il a ensuite été demandé aux jeunes sondés d'évaluer sur une échelle de 1 à 9, où 1 signifie très insatisfait et 9 très satisfait, leur satisfaction du prix du logement ou de leur propriété, de sa propreté, de la proximité des services, de la proximité du travail, de la qualité de vie et de la proximité de l'école[vi]. Le Tableau 32 montre la satisfaction moyenne pour chacun de ces éléments. Les jeunes sondés semblent, dans l'ensemble, satisfaits de leur logement ou leur propriété avec une moyenne de satisfaction qui se situe entre 7,90 et 6,44 pour les différents éléments. On se rend compte que l'écart-type augmente légèrement quand la satisfaction moyenne diminue ; ce qui suggère qu'il y a moins de divergence d'opinion au niveau des éléments ayant une bonne évaluation quant à la satisfaction et plus de divergence pour ceux ayant une moins bonne évaluation quant à la satisfaction.

Tableau 32 : Satisfaction moyenne et écart-type du lieu d'habitation selon sa propreté, son coût, sa proximité avec l'école, le travail et les services ainsi que la qualité de vie qu'il offre

Critère	Satisfaction moyenne (entre 1 et 9)	Écart-type
Propreté (n = 69)	7,90	1,48
Proximité avec l'école (n = 67)	7,83	1,64
Proximité avec les services (n = 69)	7,24	1,88
Qualité de vie (n = 69)	7,18	2,13
Prix (n = 67)	6,75	1,90
Proximité avec le travail (n = 65)	6,44	2,68

La satisfaction du lieu d'habitation a été croisée avec l'âge et le statut professionnel des jeunes sondés, ainsi que la zone de la MRC habitée. La seule variable ayant une relation statistiquement significative est la satisfaction du prix du lieu d'habitation. Cette dernière dépend de l'âge, les plus jeunes sont moins satisfaits du prix de leur habitation que les plus âgés[43], et cela relève potentiellement du fait, comme il sera exposé en 5.3 – Conditions économiques et situation professionnelle et/ou étudiante –, que les plus jeunes sont plus souvent aux études ou ne détiennent pas un travail stable – ils ont donc potentiellement moins de moyens. Cette hypothèse est également corroborée par les données présentées dans l'État des lieux en 3.1.1.4, qui affichent des taux d'activité et d'emploi qui seraient plus élevés pour les 30-34 ans que pour les 15-29 ans au Bas-Saint-Laurent (ISQ, 2015d). En outre, on pourrait ajouter que ni dans les questionnaires postaux envoyés aux jeunes ni à travers les entretiens réalisés auprès des jeunes, l'accès à un lieu d'habitation et la satisfaction quant au lieu d'habitation ne sont ressortis comme une préoccupation des jeunes, contrairement à ce qui a pu être avancé dans l'État des connaissances au point 2.3.2 – Insertion professionnelle des jeunes et contexte économique en milieu rural.

[43] Chi-carré : 0,022; Gamma : 0,241.

5.2.2 Perception du milieu de vie et de la ruralité par les jeunes

Toute une série de questions cherchaient à cerner l'impression qu'ont les jeunes de leur municipalité, et de la ruralité en général. Comme il a été exposé en 4.1.2 – Méthodes d'échantillonnage et de recrutement (volet quantitatif) – on note que près des trois quarts des jeunes sondés sont originaires de la MRC de La Mitis (73,7 %). Aussi un peu plus de la moitié (52 %) d'entre eux vivent dans la même municipalité que durant leur enfance[vii]. Il leur a été demandé pourquoi ils ont choisi de rester ou de retourner dans cette municipalité[44]. Le Tableau 33 montre quels motifs ont été les plus évoqués. Ces résultats, avec 78,2 % des répondants ayant évoqué la famille comme motif, pourraient venir appuyer le lien familial fort évoqué par les jeunes et déjà présenté en 5.1.2 ; comme ils pourraient venir appuyer ce que Leblanc (2011) a montré dans ses travaux, à savoir que les jeunes de milieux ruraux qui ont migré sont plus disposés à retourner dans leur communauté d'origine, notamment pour retrouver d'anciens réseaux sociaux[45].

Tableau 33 : Motifs invoqués par les jeunes sondés pour rester ou retourner dans la municipalité de l'enfance

Motifs	Pourcentage (n = 44)
Pour la famille	78,2 %
Pour les amis	31,9 %
À cause d'un attachement particulier pour la communauté	20,8 %
Pour fonder une famille	18,3 %
À cause d'une possibilité de travail qui n'était pas offerte ailleurs	11,7 %
À cause de la qualité de vie et des services offerts	9,5 %

Sur une échelle variant de 1 à 9, où 1 signifiait très insatisfaisant et 9 très satisfaisant, il a également été demandé aux jeunes sondés d'évaluer huit critères selon la grandeur des municipalités et villes. Le Tableau 34montre les résultats pour trois catégories : les municipalités rurales – en l'occurrence leur municipalité –, les villes de taille moyenne et les villes de grande taille. Les jeunes sondés évaluent plus hautement les villes de taille moyenne et les grandes villes que leur municipalité actuelle. Comme confirmé aussi par les statistiques démographiques locales, le risque de voir les villages de certaines régions se vider est encore bien présent – population décroissante, vieillissement de la population, solde migratoire négatif de la population

[44] Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives puisque les répondants avaient la possibilité de choisir un maximum de deux choix de réponse; un répondant peut donc se retrouver dans plus d'une catégorie.

[45] Voir 2.3.1 Trajectoires de vie des jeunes et capital social.

jeune[46]. En contrepartie, on note aussi que les variations de population peuvent être très fluctuantes d'une municipalité à l'autre[47]. De plus, entre les villes de taille moyenne et les grandes villes, les jeunes sondés ont une meilleure impression des villes de taille moyenne. Dans les statistiques migratoires régionales on constate d'ailleurs que l'attrait de la grande ville est moins grand qu'auparavant. Paradoxalement, dans plusieurs entretiens réalisés auprès des jeunes, la préférence est même plutôt allée du côté de leur propre municipalité, comparativement à Mont-Joli. Comme cela sera détaillé plus loin en 5.2.4, les raisons évoquées à cette préférence se rattachaient plus généralement à une qualité de vie – « amusement », « liberté », « joie de vivre ».

Tableau 34 : Évaluation par les jeunes sondés de huit critères selon la taille des villes ou municipalités

Critère d'évaluation	Évaluation moyenne des municipalités rurales	Évaluation moyenne des villes de taille moyenne	Évaluation moyenne des grandes villes
Sécurité (n = 115 / n = 102 / n = 104)	7,50	7,05	4,84
Anonymat et droit à la vie privée (n = 113 / n = 103 / n = 100)	6,30	6,99	7,12
Relations et liens au sein de la population (n = 111 / n = 102 / n = 104)	6,26	6,08	5,02
Services (CSSS-Mitis, CJEM, etc.) (n = 108 / n = 101 / n = 100)	6,26	7,41	6,90
Moyenne générale (n = 103 / n = 94 / n = 95)	6,04	7,04	6,51
Services de loisir ou de divertissement (privés ou publics) (n = 112 / n = 103 / n = 104)	5,80	7,52	7,54
Politique locale (Conseil municipal, mairie, MRC, comités citoyens, etc.) (n = 109 / n = 98 / n = 95)	5,73	6,70	5,97
Vie communautaire et activités (n = 113 / n = 102 / n = 100)	5,66	7,34	7,23
Marché du travail (n = 114 / n = 102 / n = 104)	4,68	7,36	7,81

Ces critères évalués par les jeunes sondés ont ensuite été croisés avec des variables descriptives : l'âge, la zone habitée de la MRC, le statut professionnel et le niveau de scolarité. Seulement quelques-unes des relations sont statistiquement significatives. D'abord, il semble y

[46] Voir 3.1.1.2 Structure des âges et 3.1.2.2 Structure des âges selon les municipalités.

[47] Voir 3.1.2.1 Territoire et démographie selon les municipalités.

avoir une relation positive entre l'évaluation de la sécurité dans les grandes villes et l'âge[48] ; les plus âgés ont une meilleure impression de la sécurité dans les grandes villes, mais cette relation est très faible du point de vue statistique. Il y a aussi une relation négative entre le niveau de scolarité et l'évaluation de l'anonymat et du droit à la vie privée dans le contexte rural, soit dans sa propre municipalité dans ce cas-ci[49] ; les jeunes avec un niveau de scolarité plus avancé sont moins satisfaits du niveau d'anonymat et du respect de la vie privée dans la ruralité.

5.2.3 Proximité, cohésion sociale et anonymat

Au cours des entretiens réalisés auprès de jeunes, lorsqu'il leur a été demandé de décrire la ruralité, c'est la proximité et la cohésion sociale – directement liées à cette question de l'anonymat et du respect de la vie privée dans la ruralité – qui ont été le plus souvent évoqués. Cela a été mentionné en premier lieu par 7 des jeunes répondants qui avaient par ailleurs des profils diversifiés. Selon ces derniers, cette proximité peut se manifester de différentes manières. Ils ont, entre autres, effectivement rapporté l'absence d'anonymat, comme en témoigne cette jeune qui poursuit des études de niveau collégial :

> Ben de sortir de la maison, pis que sti, le voisin est là, tu fais comme bon je ne peux pas me faire bronzer [rire]. Euh, si je fais quelque chose ou qui m'arrive quelque chose, le voisin me regarde ou [j'ai] tout le temps l'impression de, pas d'être jugée, mais d'être surveillée, pis des fois y avait des affaires qui se passaient ou euh… ça parle beaucoup dans un petit village hein faque [rire], y a pas mal de voireux comme dirait mon prof. […] Des fois y a des affaires qui se déforment, tu fais, euh OK, c'est qui t'a dit ça tsé ? [rire], mais euh c'est ça que j'ai plus de misère... (7, F, 20-23).

C'est l'exemple d'une cohésion sociale forte perçue négativement par les jeunes évoquée dans la littérature (Bourke, 2003 ; Kenyon et collab., 2001)[50]. Par ailleurs, au cours des entretiens, les jeunes ont aussi évoqués les maisons qui sont éloignées les unes des autres et les grands espaces propres aux milieux ruraux. Partant de ce point de vue, la vie dans une plus grande municipalité peu également impliquer une perte d'anonymat et de tranquillité : « J'étais moins habituée à vraiment la vie de voisin en face, voisin des deux côtés c'est ça que j'ai un plus de misère, pis à Saint-Anaclet ça bouge beaucoup plus qu'à Price » (7, F, 20-23).

Les jeunes interrogés ont aussi souligné un autre aspect de la proximité : « Il n'y a pas d'inconnu » (2, H, 16-19) dans un village. On ajoute à ceci : « Le petit nouveau quand il arrive là, ben tout le monde se questionne à savoir : c'est qui lui ? » (17, H, 28-31). Cette situation est racontée par une jeune s'étant installée dans une municipalité de la MRC : « Tsé, ça l'a pas été trop long que le monde, tsé je vais juste aller tanker au village, pis le gars du gaz-bar, il savait qui j'étais. Tsé il disait : ah ! toi t'es la fille, la blonde du gars qui travaille […] Tout se sait. » (6, F, 28-31).

[48] Chi-carré : 0,045; Lambda : 0,000; Gamma : 0,050.

[49] Chi-carré : 0,038; Lambda : 0,160; Gamma : -0,136.

[50] Voir 2.1.2 Cohésion sociale et bien-être.

Cette situation n'est cependant pas rapportée comme étant envahissante chez la plupart des jeunes interrogés. Selon ces derniers, les gens veulent simplement savoir qui compose leur communauté ou en rient et disent mettre leurs limites lorsque cela va trop loin. Ces jeunes penchent alors davantage du côté d'une cohésion sociale perçue comme, de façon générale, influençant positivement, ou minimalement ne nuisant pas, à leur bien-être ainsi qu'à leur insertion socioprofessionnelle – bien que certains cas et perceptions en contradiction seront présentés ultérieurement[51]. Ainsi, en général, les répondants sont d'avis que la vie privée n'est pas réellement un enjeu pour eux. Pour beaucoup, ils affirment que ce qui est connu des autres est généralement de l'ordre du public : le nombre d'enfants, ce que tu as acheté, ton conjoint, les activités que tu fais à l'extérieur, etc. Le reste, il faut en parler pour que les gens le sachent. C'est donc chaque personne qui gère ce qui doit être su ou non. Aussi ils diront qu'en général, les gens peuvent bien dire ce qu'ils veulent, cela ne les affecte pas. Cela peut d'ailleurs aussi amener certains avantages :

> Même, souvent, je trouve c'est ben plus facilitant que tout le monde te connaisse parce que c'est, quand t'as un problème, ben c'est facile d'avoir de l'aide. Quand qu'y arrive de quoi, tout le monde est au courant pis c'est, des fois, ça facilite les choses que t'as une idée, un projet pis tout ça. Tu sais qui aller voir, les personnes savent qui te référer pis toute ça. Ça c'est l'avantage, ça peut être un inconvénient aussi, mais, moi, je pense qui a plus d'avantages d'avoir moins de vie privée que trop. (11, H, 24-27).

5.2.4 Divertissement et tranquillité

Si nous revenons à l'évaluation par les jeunes sondés des villes et municipalités selon leur taille, on note aussi que la perception qu'ils ont de la vie communautaire et des activités dans les villes de taille moyenne – par exemple Rimouski – est quant à elle liée à l'âge[52] ; les plus âgés des jeunes sondés ont une meilleure impression de la vie communautaire dans les villes de taille moyenne que les plus jeunes. Ils ont aussi tendance à mieux évaluer les relations et liens dans les villes de taille moyenne que les plus jeunes[53]. De plus, les jeunes sondés qui vivent dans le centre ou près du centre de la MRC de La Mitis ont plus tendance à être satisfaits des services dans leur municipalité[54]. La satisfaction des services de loisir et de divertissement, spécifiquement, dépend de l'âge. Les jeunes âgés entre 16 et 25 ans ont tendance à être plus satisfaits de l'offre de services de divertissement dans leur municipalité que les jeunes de 26 ans ou plus[55].

[51] Voir 5.4.6 Peurs, préjugés et anonymat.

[52] Chi-carré : 0,024; Lambda : 0,000; Gamma : 0,576.

[53] Chi-carré : 0,004; Gamma : 0,544.

[54] Chi-carré : 0,008; Gamma : -0,392.

[55] Chi-carré : 0,033; Gamma : 0,129.

Ces derniers éléments pourraient être mis en lien avec ce qui est ressorti, au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes, en deuxième lieu, après la proximité et la cohésion sociale, comme une caractéristique importante de la ruralité : la tranquillité. Celle-ci était généralement perçue positivement et correspond à un milieu où le stress est moins grand. La tranquillité vient souvent avec la perception d'une qualité de vie plus grande dans les municipalités rurales, voire même une plus grande « joie de vivre » (9, H, 28-31).

En contrepartie, elle correspond aussi à un milieu « où il ne se passe pas grand-chose », pour paraphraser plusieurs jeunes interrogés. Cependant, si plusieurs ont notamment mentionné un manque d'occasions de divertissement et de lieux de rencontre à Mont-Joli, la plupart des jeunes ne se sont pas plaints de cette situation dans les municipalités les plus éloignées. Par exemple, lorsqu'on demande à cette jeune parmi les moins âgés et provenant d'une petite municipalité de caractériser la ruralité et l'urbanité, elle affirme que dans sa communauté c'est plus « tranquille » et qu'en ville c'est « plus énergique, le monde ils sortent plus », mais elle associe aussi à sa communauté plus d'« amusement » et de « liberté » (3, F, 16-19).

À partir des entretiens réalisés auprès des jeunes, on pourrait également cerner deux groupes : les jeunes qui font des activités extérieures, utilisant les caractéristiques de la ruralité à leur avantage, et les jeunes qui font des activités à l'intérieur, comme les jeux vidéo, la cuisine, la lecture, les arts ou le cinéma. Le premier groupe aimant la marche en forêt ou des activités sportives – qui peuvent, soulignent-ils parfois, être difficile à pratiquer en ville – mettent l'accent sur les grands espaces et la proximité de la nature liés à la ruralité. Pour le deuxième groupe, la ruralité peut être positive, mais elle peut aussi représenter davantage l'éloignement des grands centres et le manque d'activités, de lieux de socialisation et de commerces de proximité qui est souvent revenu dans les entretiens et, encore une fois, particulièrement à Mont-Joli. Plusieurs notent cependant une amélioration de la situation depuis l'ouverture d'un bar et du Château Landry – une maison de la culture hébergeant un café-bistro.

De plus, on note qu'à travers les entretiens réalisés auprès des jeunes, peu d'entre eux soulevaient l'existence d'un sentiment d'appartenance envers Mont-Joli – ville la plus importante en population de la MRC où se retrouvent beaucoup d'institutions et de services. Dans les faits, seulement 2 des 27 entretiens ont révélé un tel sentiment qui dans ces cas était dû, pour le premier, au fait que Mont-Joli était sa communauté d'origine et, pour le second, du fait que le jeune avait décidé d'y emménager avec conjoint/conjointe et enfants. Au cours des entretiens, la ville de Mont-Joli est plutôt ressortie comme une ville de passage, une ville où l'on s'installe lorsqu'il n'est plus possible de trouver un emploi dans sa communauté d'origine. Pour l'une des jeunes interrogée, qui a quitté sa municipalité d'origine pour s'installer à Mont-Joli pour travailler, sa vie lui paraît maintenant moins active : « Plus tranquille. […] C'est supposé être le contraire, je sais… » (3, F, 16-19). Sur ce, il pourrait en effet être ajouté, comme il a été présenté en 3.1.2.2, que la municipalité de Mont-Joli compte au-delà de 1000 jeunes qui représentent 33 % de la population à l'étude, ainsi que, comme présenté en 3.1.1.3, le tiers des ménages familiaux de la

MRC de La Mitis. De plus, comme souligné en 5.1.3 – Le rôle des parents et l'impact du contexte scolaire dans la construction des réseaux sociaux – en tant que municipalité où se retrouve la seule école secondaire de la MRC, on peut se demander si, dans les conditions rapportées, elle est susceptible d'aller chercher les effets bénéfiques et préventifs que procureraient, selon la littérature, l'accessibilité et la diversité d'activités de divertissement[56], ainsi que l'attachement communautaire[57]. Finalement, on pourrait soulever le même questionnement pour le second groupe ciblé – les jeunes dont l'intérêt se porte davantage vers des activités intérieures ou artistiques, comme les jeux vidéo, la cuisine, la lecture, les arts ou le cinéma – quant à l'ensemble des municipalités.

Lors des entretiens, les représentants des municipalités ont dit travailler fort pour donner une offre satisfaisante et répondre le mieux possible aux besoins de sa population. L'un d'eux, par exemple, affirmait réserver un bon 10 % de son budget pour le service de loisirs. La plupart des municipalités énuméraient plusieurs infrastructures sportives, comme une patinoire extérieure, des terrains de jeux, des gymnases multifonctionnels ou des salles d'entraînement. Les municipalités offraient, en général, toute une gamme de sports : hockey sur glace, hockey boule, badminton, volleyball, soccer, balle-molle, etc. La plupart, disaient-ils, ont aussi des parcs pour les plus jeunes avec des modules de jeux, des bacs à jouets. Finalement, quelques-uns disaient avoir une salle communautaire pouvant être utilisée pour la tenue de fêtes ou de spectacles. L'offre semblait ainsi centrée sur les occasions sportives et lieux de socialisation – rejoignant ainsi, selon ce qui a été rapporté, davantage le premier groupe de jeunes circonscrit.

De même, malgré une bonne diversité de services disponibles, les représentants interrogés ont aussi souligné un besoin ressenti, à des degrés divers, d'offrir plus de loisirs – qui rejoignaient alors davantage le second groupe de jeunes circonscrit.

> Ben, oui, d'après moi, oui. C'est sûr que, comme j'disais, ces seize trente-cinq ans là, ils ont besoin d'aller… Il y en a qui font du sport, ils ont besoin de, c'est le sport. J'sais pas moi, rien que pour aller au cinéma, c'est une demi-heure de route, minimum. Ça fait que c'est soit Matane ou Rimouski, c'est quarante-cinq minutes. Ça fait que c'toute des choses, ça, aller voir l'Océanic, aller voir ci. Mais j'pense c'est des choses qui, même des show, les spectacles du mois, n'importe quoi. Ils veulent avoir ça à proximité, j'pense que oui, ça affecte, oui. (R4[58]).

5.2.5 La perception des opportunités et du marché de l'emploi

Des questions ont également été posées dans les questionnaires postaux, concernant les enjeux que les jeunes sondés trouvaient prioritaires. Cinq enjeux ont été nommés et il a été demandé

[56] Desjardins et Simard, 2008; Kenyon et coll., 2001. Voir 2.1.1 Perceptions des jeunes et exclusion sociale.

[57] Bourke, 2003; Fabiansson, 2006; Lafond et Mathieu, 2003; Raffo et Reeves, 2000; Van Gundy et coll., 2011. Voir 2.1.2 Cohésion sociale et bien-être.

[58] Le « R » indique qu'il s'agit d'un représentant d'une municipalité interrogé et le chiffre qui y est joint correspond au numéro de l'entretien.

aux participants d'indiquer, selon eux, l'enjeu prioritaire dans leur milieu. Le Tableau 35 montre que l'enjeu prioritaire pour la majorité des jeunes sondés est, de loin, l'emploi. Néanmoins, le fait de prioriser l'emploi dépend de l'âge[59] ; plus le jeune vieilli, plus il accorde d'importance au soutien de l'emploi[viii]. À nouveau, comme nous l'avons souligné en 5.2.1 en lien avec la satisfaction du lieu de résidence, les plus jeunes sont plus souvent aux études ou ne détiennent pas un travail stable[60] et les plus âgés affichent des taux d'activité et d'emploi qui seraient plus élevés (30-34 ans) que pour les plus jeunes (15-29 ans) au Bas-Saint-Laurent (ISQ, 2015d)[61]. Concernant les quatre autres enjeux, aucune autre relation ne s'est révélée statistiquement significative.

Tableau 35 : Enjeux prioritaires dans la MRC de La Mitis selon les jeunes sondés

Enjeux	Pourcentage (n = 106)
Soutien de l'emploi	58,5 %
Réduction de l'isolement de la région	16,1 %
Amélioration de l'accès aux services	12,3 %
Protection de l'environnement	10,9 %
Lutte contre l'exclusion et la pauvreté	2,3 %

Quant à cet enjeu, qui est sorti majoritaire dans l'analyse quantitative, beaucoup des jeunes interrogés au cours des entretiens, ont affirmé que, dans la MRC de La Mitis, il y a de l'emploi, et que lorsqu'un jeune veut travailler, il peut se trouver un emploi, comme en témoigne cette jeune parmi les moins âgés : « Oui, moi je pense que oui [il y a de l'emploi]. Quelqu'un qui se force le cul, ouin, de la job il y en a. » (3, F, 16-19). Le jeune cité ci-dessous, plus âgé, est quant à lui plus nuancé et souligne, comme plusieurs autres, les formations liées aux différents types d'emploi et à la qualité des conditions de vie liées aux différents emplois. Ce point sera repris au cours de la prochaine sous-section.

> Ben c'est pas si pire. On est dans un milieu qu'il y a quand même de l'emploi. Si tu veux travailler, icitte y'en a de la job. Mais un coup que tu l'as, passes-toi en pas parce que t'en auras peut-être pas ailleurs. T'sé veut dire, gardes-la ta job là. Tu le sais que tu l'as ta job là. Parce que le monde pense que ça serait plus beau à gauche pis à droite. Heille là, la job de l'autre est meilleure. Ben criss, elle est pas meilleure pour autant. Y'a des avantages pis des inconvénients. C'est ça icitte. Le monde y pensent qui ont pas de secondaire pis qui vont changer de job comme qui veulent. Ça dépend de leur style de vie en. Mais de l'ouvrage icitte y'en a si tu veux travailler. Si tu veux pas travailler, y'en aura pas. (17, H, 28-31).

[59] Chi-carré : 0,022; Lambda : -0,399.

[60] Voir 5.3 Conditions économiques et situation professionnelle et/ou étudiante.

[61] Voir, dans l'État des lieux, 3.1.1.4 Revenu et emploi.

On note aussi que, dans l'ensemble, les interrogés, qui rapportent que le marché de l'emploi est bon dans la MRC de La Mitis, font surtout allusion aux emplois non spécialisés. Nombre des répondants demeurent conscients de la pauvreté du marché en termes de qualité des emplois.

> Je pense que la possibilité d'emploi est quand même bonne. Ça dépend dans quel domaine d'études que t'as fait, parce que bon on se le cachera pas, on est en région je veux dire. Je prends mon copain qui […] bin c'est plus spécialisé y'en a peut-être moins de ces emplois-là. Mais en général oui quelqu'un qui veut travailler il y a de l'emploi. (13, F, 32-35)

Cela rejoint les résultats de certaines études présentées en 2.3.2 – Insertion professionnelle des jeunes et contexte économique en milieu rural – qui rapportent notamment qu'on retrouverait en milieu ruraux un taux de travailleurs et de jeunes adultes à faible revenu plus élevé (Butler Flora et Flora, 2004), ainsi que des salaires moins élevés, une plus faible diversité et disponibilité d'emploi (Lefebvre, 2007 ; Kenyon et collab., 2001 ; McGrath, 2001 ; R.A. Malatest & Associates Ltd., 2002).

Si on revient à ce qui a été exposé dans l'État des lieux en 3.1.1.4, on pourrait au moins rappeler que les taux d'activité et d'emploi sont inférieur et le taux de chômage plus élevé – avec un chômage qui s'étend sur un plus grand nombre de semaines – dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec (ISQ, 2015d). À cela, il faudrait ajouter que (73,1 %) des jeunes sont actifs sur le marché du travail au Bas-Saint-Laurent, alors qu'on est à 69,1 % dans la MRC de La Mitis. Le taux de chômage chez les personnes âgées de 15 ans et plus est également supérieur dans la MRC de La Mitis (11,3 % comparativement à 8,8 % au BSL). Finalement, les taux d'emploi pour les différents groupes d'âge, à l'exception des 15-19 ans, est lui aussi inférieur dans la MRC de La Mitis comparativement à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (Emploi-Québec, 2014). Quoiqu'on note une tendance à la hausse du taux d'activité et d'emploi et à la baisse du taux de chômage pour les 15-34 ans entre 2006 et 2012 au Bas-Saint-Laurent (EQ, 2014), ce tableau vient appuyer les propos nuancés et parfois contradictoires des jeunes interrogés quant au marché de l'emploi.

5.2.6 Isolement territorial

Quant à la réduction de l'isolement en région, qui est ressorti, selon les jeunes sondés, comme le second enjeu pour leur milieu (16,1 %) – voir Tableau 35 –, le volet qualitatif nous montre qu'il est également perçu différemment selon l'expérience vécue par le jeune. L'enjeu que peut représenter l'isolement territorial pour la construction des réseaux sociaux a déjà été évoqué en 5.1 – Transition à l'âge adulte et réseaux sociaux. Ce même enjeu se pose également dans l'accès aux opportunités scolaires et professionnelles, ce que nous aborderons en 5.3 – Condition économique et situation professionnelle et/ou étudiante. Or, si la distance réelle et la capacité d'une personne à se déplacer sont importantes à analyser pour comprendre l'isolement territorial, il faut également tenir compte des perceptions dans le vécu réel de celui-ci. Par exemple, ce jeune interrogé avait un emploi à environ 20-30 minutes de déplacement à partir de son domicile : « C'est mes parents qui venaient me porter. Pis ça, j'ai vraiment pas aimé ça de

faire un long voyage tous les jours. » (2, H, 16-19) Alors que pour cette autre jeune, la perception des distances est tout autre :

> J'ai tout le temps vécu là-dedans. Mont-Joli c'est proche tsé. Moi [dans la ville où j'ai passé mon enfance], pour aller en ville, c'était à Rivière-du-Loup ou à Rimouski, pis ça prenait trois quarts d'heure ou bedon une heure. Pis à Mont-Joli c'est gros, c'est quasiment une ville pis t'as toute. Fac, c'est pas mal moins loin. (6, F, 28-31).

5.2.7 Accessibilité des services

Quant à l'amélioration de l'accès aux services, qui est ressorti, selon les jeunes sondés, comme le troisième enjeu pour leur milieu (12,3 %) – voir Tableau 35 –, elle a été reprise plus d'une fois et sous diverses formes au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes. Certains jeunes interrogés font référence au fait qu'il y a peu de commerces de proximité : « Tu as pas accès à grand-chose, mais tu te dépannes quand même. » (5, H, 16-19). Ou encore : « […] faut que tu fasses un méchant bout avant de pogner un magasin. » (16, H, 16-19 ans). Au manque de commerces de proximité, il faut ajouter la perception d'un manque de services d'aide de proximité. Cette jeune donnait l'exemple d'une personne en dépression ayant de la difficulté à aller chercher des services.

> Si l'monde parce qui font des dépressions y'a pas d'aide dans le village, faut tout le temps se déplacer mettons à Rimouski. Fait que la personne qui est en dépression chez elle, ça y tente tu là de monter à Rimouski ? Y'a pas d'aide. Fait que les personnes restent chez eux encabanées dans leurs maisons. (15, F, 20-23).

Les représentants des municipalités interrogés semblaient dans l'ensemble, dans un premier temps, plutôt satisfaits des services offerts et de l'amélioration de cette offre, bien qu'ils souhaiteraient toujours y apporter des améliorations et soulignent les difficultés de financement[62].

> Si on regarde la grandeur des municipalités, la grandeur d'la MRC, le volume d'la MRC, tout ça, il manque pas grand-chose. T'sais, on a des services quand même un peu plus totchés là, comme le service de transport. Euh, je pense pas que toutes les MRC ont ça. Mais ici on l'a, pis c'est une petite MRC […]. Mais, on s'en vient avec ce service-là [bac bruns]. Il n'manque pas grand-chose. Le CLSC, il a tous les services possibles, là, dont on a besoin. (R2)

Ces éléments seront également repris en 5.3.5 en lien avec l'accès à l'emploi – Conditions de déplacements – et en 5.4.7 en lien avec l'accès aux services – Capacité à se déplacer et transport collectif.

5.2.8 Le désir de rester et les raisons de partir

La très grande majorité des jeunes sondés (85,8 %) dans les questionnaires postaux ont affirmé compter rester dans leur municipalité de résidence actuelle au cours de la prochaine année. Par contre, seulement 72,3 % ont dit qu'ils comptaient rester au cours des cinq prochaines années[ix].

[62] Voir 5.4.4 Disponibilité et proximité : La famille et les services.

Il ne faut pas pour autant penser que les autres, qui ne comptent donc pas rester dans leur municipalité au cours des cinq prochaines années (27,7 %), comptent forcément s'installer à l'extérieur de la MRC de La Mitis. De plus, il est très plausible qu'un jeune prévoit quitter sa région à court terme, mais compte y retourner pour s'installer à long terme. Comme nous l'avons vu en 2.3.1 – Trajectoires de vie des jeunes et capital social –, Leblanc (2011) précise que les jeunes de milieux ruraux qui ont migré sont plus disposés à retourner dans leur communauté d'origine, notamment pour retrouver d'anciens réseaux sociaux. Selon les données des résultats quantitatifs de la présente recherche, malgré la faiblesse de la relation, il existe un lien entre l'âge et le fait de prévoir rester dans sa municipalité[63] : ceux entre 26 et 35 ans ont plus tendance à dire qu'ils comptent rester dans leur municipalité actuelle au cours des cinq prochaines années. Les jeunes qui ne sont pas partis de la région et ceux qui sont revenus sont alors à un âge où il est plus probable que l'on s'installe – emploi stable, résidence, couple, enfants, etc. – et, comme nous le verrons sous peu – voir 5.3 Conditions économiques et situation professionnelle et/ou étudiante – que l'on occupe un travail stable[64]. Cet ancrage renforce potentiellement leur désir de vivre dans leur milieu rural à moyen, voire à long terme, ou alors cela les contraint potentiellement à penser qu'ils ne quitteront pas la région. Le Tableau 36 montre les raisons invoquées par les jeunes qui ont répondu aux questionnaires postaux pour avoir quitté la MRC de La Mitis[x].

Tableau 36 : Raisons invoquées par les jeunes sondés pour avoir quitté la MRC de La Mitis

Motifs	**Pourcentage[65] (n = 50)**
Pour poursuivre un programme d'études qui n'était pas offert dans la MRC ou qui était mieux ailleurs	62 %
Pour trouver un emploi	30 %
Pour se rapprocher d'une amoureuse, d'un amoureux ou des amis	16 %
Pour s'éloigner de la famille	6 %
Pour découvrir une autre région	4 %
Pour s'éloigner des amis	2 %
Pour retrouver un certain anonymat	2 %
Pour une autre raison non précisée dans le questionnaire	2 %

[63] Chi-carré : 0,069; Lambda : 0,000.

[64] On pourrait de plus souligner à nouveau que, selon l'État des lieux – voir 3.1.1.4 –, les 30-34 ans affichent des taux d'activité et d'emploi plus élevés que les 15-29 ans au Bas-Saint-Laurent (ISQ, 2015d).

[65] Les répondants pouvaient choisir plus d'une seule réponse, ce qui explique que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100 %.

Ainsi, on peut souligner que les jeunes sondés invoquent les mêmes principales raisons pour quitter leur milieu que les jeunes des études de Gauthier et collab. (2003) et de Leblanc et collab. (2002), à savoir les études et le travail[66]. De même, on pourrait souligner, avec Sercombe (2006) qu'il est nécessaire de porter attention à ce que les politiques locales, visant la rétention des habitants pour contrer la dévitalisation[67], n'entrent pas en conflit avec les besoins des jeunes pour lesquels une première migration a souvent pour but une amélioration des conditions scolaire, professionnelle ou individuelle. Finalement, on pourrait ajouter que les profils des jeunes rencontrés lors des entretiens ont aussi laissés entrevoir que, parmi ces jeunes, ceux dont les conditions socioéconomiques étaient jugées les plus vulnérables étaient ceux qui n'avaient jamais quitté la MRC.

Les résultats des questionnaires postaux ont également montré que l'âge explique en partie la raison évoquée pour avoir quitté la MRC de La Mitis. Malgré des relations très faibles, on note que plus le jeune ayant quitté La Mitis est âgé, plus les chances qu'il a d'évoquer les études comme raison diminuent[68], et plus les chances qu'il a d'évoquer la quête d'un emploi augmente[69]. Il faut néanmoins rappeler ici qu'on parle de jeunes de la MRC de La Mitis qui sont partis et sont revenus pour la plupart ; ceux qui sont partis et ne sont pas revenus sont forcément sous-représentés dans l'échantillon. Néanmoins, l'emploi, qui a été identifié comme l'enjeu le plus important dans leur milieu par les jeunes sondés – voir Tableau 35 –, est ressorti comme un facteur qui peut mener à des départs au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes. « Les gens vont rester dans le coin, mais souvent, on veut souvent un bon salaire pis des bonnes conditions, faque s'il y a pas d'employeurs qui offrent ça, les gens vont partir, c'est sûr, ouin c'est ça. » (7, F, 20-23).

[66] Voir 2.1.1 Perceptions des jeunes et exclusion sociale.

[67] Le Bas-Saint-Laurent et la MRC de La Mitis montrent un vieillissement accéléré de la population, une population décroissante avec un solde migratoire négatif de sa population jeune et positif de sa population plus âgée. Voir 3.1.1.1 Territoire et démographie, 3.1.1.2 Structure des âges, 3.1.2.2 Structure des âges selon les municipalités.

[68] Chi-carré : 0,032; Lambda : 0,000; Phi : -0,303. Le lambda peut parfois sous-estimer l'intensité de la relation, et ainsi donner un résultat de 0,000, si la variable dépendante est fortement asymétrique. Dans un tel cas, phi nous permet de mesurer l'intensité de la relation. La valeur absolue de phi se situe entre 0,000 et 1,000. Plus elle s'approche de 1,000, plus la relation est intense, soit forte.

[69] Chi-carré : 0,043; Lambda : 0,000; Phi : 0,283.

5.3 Condition économique et situation professionnelle et/ou étudiante

5.3.1 Portrait de l'occupation des jeunes et mobilité intergénérationnelle

La médiane du niveau de scolarité des jeunes sondés est le DES, le DEP ou l'AEP. La médiane du niveau de scolarité de leurs parents est la même – que ce soit la mère ou le père –, soit le DES, le DEP ou l'AEP. Cette constance dans la médiane du niveau de scolarité des jeunes et de leurs parents indique, qu'en général, il n'y a pas de mobilité sociale quant au niveau de scolarité chez les jeunes de La Mitis. En plus des facteurs structuraux – tels que la distance des institutions scolaires postsecondaires, la mobilité et la disponibilité des transports, les opportunités d'emploi, les salaires – et des facteurs culturels – tels que l'influence des parents et les caractéristiques de l'environnement d'habitation – qui pourraient expliquer un tel phénomène[70], on pourrait souligner qu'il a été montré que la jeunesse en milieu rural est plus influencée par l'attachement communautaire et le discours des parents que la jeunesse en milieu urbain – en raison potentiellement d'un accès plus difficile à d'autres réseaux (Spielhofer et collab., 2011 ; Van Gundy et collab., 2011).

Si nous revenons aux résultats des questionnaires postaux, le revenu annuel médian des parents des jeunes sondés se situe entre 30 000 et 40 000 $ pour les pères et entre 20 000 et 40 000 $ pour les mères. La comparaison du revenu annuel des jeunes avec celui de leurs parents n'est pas pertinente dans le cas de cette étude, puisque seulement une petite portion du groupe d'âge en question a affirmé exercer, au moment de l'enquête, une profession stable ou commencer une carrière. Dû à la grande différence d'âge des jeunes en question, la majorité ont un emploi étudiant ou de transition ou sont encore aux études[xi] – ce qui pourrait par ailleurs éventuellement influencer les résultats précédents quant à la mobilité sociale du niveau de scolarité. De façon générale, la littérature scientifique rapporte que le niveau de scolarité et le revenu des parents influencent le niveau de scolarité des enfants. Turcotte (2011) se sert des données de Statistique Canada pour montrer que la relation entre le niveau de scolarité des parents et celui des jeunes existe depuis les années 1980 au Canada. Toujours avec les données de Statistique Canada, Knighton (2002) montre que le niveau de scolarité d'un jeune s'explique, en partie, par le revenu de ses parents et leur niveau de scolarité. Le volet quantitatif de la présente étude n'a pas fait ressortir de relation entre le revenu ou le niveau de scolarité des parents et, par exemple, le statut professionnel des jeunes, mais il se peut que ce manque de relation soit dû au fait que l'échantillon total était relativement petit, et encore plus petit pour certaines variables très précises qui ne concernaient qu'une partie de l'échantillon.

[70] Voir 2.1.1 Perceptions des jeunes et exclusion sociale, 2.2.1 Mobilité et accessibilité et 2.3.1 Trajectoires de vie des jeunes et capital social.

Le Tableau 37 montre que les secteurs d'emploi dans lesquels travaille la plus grande proportion des jeunes sondés via les questionnaires postaux correspondent aux secteurs professionnels, de l'enseignement, de la santé et de l'administration publique (37,4 %). Viennent ensuite les secteurs de la culture, des loisirs ou de l'information (14,6 %) ainsi que ceux du commerce ou du transport (14,3 %).

Tableau 37 : Secteur d'emploi des jeunes sondés qui travaillaient au moment de l'enquête

Secteurs d'emploi	Pourcentage (n = 72)
Secteur primaire	11,1 %
Secteur secondaire	10,9 %
Secteur du commerce ou du transport	14,3 %
Secteur de la finance, de l'immobilier ou de la gestion	5,0 %
Secteur professionnel, de l'enseignement, de la santé ou de l'administration publique	37,4 %
Secteur de la culture, des loisirs ou de l'information	14,6 %
Secteur des services de soutien ou des autres services	6,8 %
Total	100 %

Tableau 38 : Secteur d'emploi des parents des jeunes sondés[71]

Secteur d'emploi	Pourcentage des pères (n = 112)	Pourcentage des mères (n = 116)
Secteur primaire	38,3 %	9,9 %
Secteur secondaire	31,1 %	8,6 %
Secteur du commerce et du transport	28,2 %	17,2 %
Secteur de la finance, de l'immobilier et de la gestion	3,3 %	12,3 %
Secteur professionnel, de l'enseignement, de la santé et de l'administration publique	13,5 %	32,1 %
Secteur de la culture, des loisirs et de l'information	6,0 %	13,6 %
Secteur des services de soutien et des autres services	3,2 %	15,1 %

Le Tableau 38 montre quant à lui que 38,3 % des jeunes sondés ont un père qui travaille ou qui a déjà travaillé dans le secteur primaire, 31,1 % ont un père qui travaille ou qui a déjà travaillé dans le secteur secondaire et 28,2 % ont un père qui travaille ou qui a déjà travaillé dans le commerce ou le transport. Environ le tiers ont une mère qui travaille ou qui a déjà travaillé dans les secteurs des professions libérales, de l'enseignement, de la santé ou de l'administration publique

[71] Il est à noter que de la manière dont le questionnaire a été construit, les catégories des secteurs d'activités des parents ne sont pas mutuellement exclusives puisqu'il a été demandé aux jeunes sondés d'identifier tous les secteurs d'activités dans lesquels leurs parents avaient travaillé, ce qui veut dire qu'un répondant aurait très bien pu choisir plus d'une catégorie. Les totaux des pourcentages du tableau ne peuvent ainsi totaliser 100 %.

(32,1 %), 17,2 % ont une mère qui travaille ou qui a déjà travaillé dans le commerce ou le transport et finalement, dans 15,2 % des cas, une mère qui travaille ou a déjà travaillé dans les services de soutien ou les autres services.

Les données ne révèlent aucun lien entre le secteur d'emploi et la zone où le jeune réside. Ce manque de lien pourrait nous laisser penser, que même dans les zones plus périphériques – deuxième couronne –, où l'agriculture est dominante, il existe une désaffection des jeunes envers ce secteur. En ce qui concerne le secteur secondaire, nous observons aussi une présence mineure des jeunes par rapport à leurs parents. Cela peut s'expliquer en partie par le processus de désindustrialisation vécu par plusieurs pays et dans plusieurs régions du Québec.

Environ le tiers des jeunes sondés âgés entre 16 et 35 ans (32,5 %) se disaient aux études au moment de l'enquête ; plus des deux tiers travaillaient (69,5 %) ; et 14,2 % étaient sans emploi, soit au foyer ou au chômage, tel que présenté au Tableau 39. À des fins d'analyse, les jeunes à la maison et les jeunes au chômage ont été combinés pour former une seule catégorie de personnes sans emploi. Par ailleurs, quelques-uns parmi ceux-ci étaient inscrits à un programme avec Emploi-Québec (1,6 %), ou disaient avoir un autre statut professionnel (3,6 %). Il est important de préciser que ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives ; par exemple, il y a des jeunes qui travaillent et étudient en même temps[xii].

Tableau 39 : Statut des jeunes sondés au moment de l'enquête

Statut	Pourcentage[72] (n = 114)
Aux études	32,5 %
En emploi	69,5 %
Sans emploi (à la maison ou au chômage)	14,2 %
Au chômage	2,2 %
À la maison	12,1 %
Inscrit à un programme d'Emploi-Québec	1,6 %
Autre	3,6 %

La très grande majorité des jeunes sondés qui étaient aux études au moment de l'enquête l'étaient à temps plein (90,2 %). Plus de la moitié comptaient terminer au courant de l'année 2015 (56,2 %), 17,3 % en 2016, 17,0 % en 2017 et 9,4 % en 2018. Un peu moins de la moitié (46,4 %) étaient inscrits dans un programme collégial – DEC préuniversitaire, DEC technique ou AEC –, un peu plus du tiers (35 %) dans un programme d'études secondaires – DES, DEP ou AEP – et

[72] Les répondants pouvaient choisir plus qu'un seul choix de réponse, ce qui explique pourquoi le total des pourcentages n'est pas égal à 100 %.

le reste (18,6 %) dans un programme universitaire – certificat, baccalauréat, diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ou maîtrise). Pourtant, lorsque questionnés sur le niveau de scolarité le plus courant parmi les jeunes qui consultent leurs services, 89,3 % des intervenants et professionnels sondés ont dit que le plus haut niveau de scolarité complété est le DES, le DEP, l'AEP ou moins ; le reste ayant un diplôme collégial ou universitaire. Les données récoltées auprès des jeunes par questionnaire ont révélé, on le voit, une réalité beaucoup plus diversifiée avec des niveaux de scolarité plus élevée. Cela indique une surreprésentation de jeunes moins scolarisés dans les services de la MRC de La Mitis ou une perception erronée du niveau de scolarisation de la clientèle chez les professionnels et intervenants sondés. Le Tableau 40 montre avec plus de détails la répartition des jeunes sondés aux études au moment de l'enquête dans les différents niveaux scolaires[xiii].

Tableau 40 : Répartition des jeunes sondés aux études au moment de l'enquête selon le niveau de scolarité en cours

Niveau scolaire en cours	Pourcentage (n = 34)
DES	29,5 %
AEP, DEP	5,5 %
DEC (préuniversitaire)	13,9 %
AEC, DEC (technique)	32,5 %
Certificat, baccalauréat	12,7 %
DESS, maîtrise	5,9 %
Total	100 %

Tableau 41 : Statut étudiant des jeunes sondés selon le groupe d'âge

Statut étudiant	Âge	
	16 à 25 ans (n = 48)	26 ans ou plus (n = 55)
Aux études	60,4 %	7,3 %
Pas aux études	39,6 %	92,7 %
Total	100 %	100 %

Les résultats montrent que l'âge est lié au fait d'être aux études ; les jeunes âgés entre 16 et 25 ans ont plus tendance à être aux études que ceux de 26 ans ou plus[73], tel qu'illustré au Tableau 41. De plus, les plus jeunes ont davantage tendance à être aux études à temps plein[74].

[73] Chi-carré : 0,000; Lambda : 0,303.

[74] Chi-carré : 0,002; Lambda : 0,000; Phi : -0,528.

Ils ont aussi plus tendance que les plus âgés à compter étudier au cours de la prochaine année[xiv], qu'il s'agisse de continuer à étudier ou de commencer un nouveau programme[75].

Le fait d'être ni aux études ni à l'emploi est également lié à l'âge. La proportion de jeunes qui ont 26 ans ou plus et qui ne sont actuellement ni à l'emploi ni aux études est statistiquement plus élevée que chez les jeunes qui ont entre 16 et 25 ans et qui se retrouvent dans cette catégorie. Par contre, le Tableau 42 et les résultats des tests statistiques en pied de page montrent que l'intensité de cette relation est relativement faible[76]. En d'autres mots, il y a plus de jeunes de 26 ans ou plus qui ne sont, au moment de l'enquête, ni à l'emploi ni aux études que de jeunes entre 16 et 25 ans, mais, même chez les 26 ans ou plus il y a tout de même une grande majorité qui ne se retrouvent pas dans cette catégorie – c'est-à-dire qu'ils ne se considèrent pas comme étant « à la maison », donc ils étudient, travaillent ou ont un autre statut. Le fait d'être à l'emploi entretient aussi un lien avec l'âge[77] ; les jeunes âgés de 26 ans et plus ont plus tendance à être à l'emploi, tel qu'illustré au Tableau 43. Ils ont aussi plus tendance à travailler à temps plein[78] et à occuper un emploi permanent plutôt que temporaire[79]. Le Tableau 42 illustre ces relations[xv].

Tableau 42 : Type de statut (À l'emploi ou aux études / Ni à l'emploi ni aux études) des jeunes sondés en fonction du groupe d'âge

Type de statut	**Âge**	
	25 ans ou moins (n = 49)	26 ans ou plus (n = 56)
À l'emploi, aux études ou autre	93,9 %	78,6 %
Ni à l'emploi ni aux études	6,1 %	21,4 %
Total	100 %	100 %

Tableau 43 : Statut professionnel des jeunes sondés en fonction du groupe d'âge

Statut professionnel	**Âge**	
	25 ans ou moins (n = 49)	26 ans ou plus (n = 56)
À l'emploi	51,0 %	80,4 %
Pas à l'emploi	49,0 %	19,6 %
Total	100 %	100 %

[75] Chi-carré : 0,000; Lambda : 0,500.
[76] Chi-carré : 0,025; Lambda : 0,000; Phi : 0,218.
[77] Chi-carré : 0,001; Lambda : 0,000; Phi : 0,310.
[78] Chi-carré : 0,015; Lambda : 0,000; Phi : 0,296.
[79] Chi-carré : 0,026; Lambda : 0,115.

Tableau 44 : Taux d'occupation des jeunes sondés d'un emploi à temps plein ou à temps partiel ainsi que d'un emploi temporaire ou permanent selon le groupe d'âge

Type d'emploi	Âge	
	25 ans ou moins (n = 25)	26 ans ou plus (n = 43 pour le temps plein/partiel) (n = 42 pour l'emploi temporaire/permanent)
Temps plein	60,0 %	86,0 %
Temps partiel	40,0 %	14,0 %
Total	100 %	100 %
Emploi temporaire	56,0 %	28,6 %
Emploi permanent	44,0 %	71,4 %
Total	100 %	100 %

Des jeunes sondés qui travaillaient au moment de l'enquête, la grande majorité avait soit une profession stable – c'est-à-dire un emploi stable ou permanent qui n'est pas un travail de transition ou un emploi étudiant –, soit un emploi étudiant[xvi]. Le Tableau 45 montre la distribution de ces jeunes dans les différentes catégories d'emploi. Par ailleurs, on constate dans le même tableau que les jeunes qui sont plus âgés ont davantage tendance à exercer une carrière, tandis que les plus jeunes ont tendance à exercer un emploi étudiant[80].

Tableau 45 : Distribution des jeunes sondés en emploi selon la catégorie d'emploi et le groupe d'âge

Catégorie d'emploi	Âge		Total (n = 67)
	25 ans ou moins (n = 24)	26 ans ou plus (n = 43)	
Emploi étudiant	50,0 %	0,0 %	17,9 %
Profession stable	33,3 %	93,0 %	71,6 %
Travail de transition	8,3 %	4,7 %	6,0 %
En formation	4,2 %	2,3 %	3,0 %
Autre	4,2 %	0,0 %	1,5 %
Total	100 %	100 %	100 %

Finalement, lorsqu'on demande aux intervenants et professionnels sondés la proportion de leur clientèle jeune qui occupe un emploi, qui reçoit une prestation d'assurance-emploi, qui reçoit une prestation d'aide sociale ou aucune de ces réponses, ils rapportent que 23,7 % de la clientèle jeune occuperait un emploi, 16,6 % serait au chômage – recevrait une prestation d'assurance-emploi –, 38,1 % recevrait une prestation d'aide sociale et 21,6 % aurait un autre statut non défini

[80] Chi-carré : 0,000; Lambda : 0,211.

dans les choix de réponses. Le Tableau 46 montre les résultats pour cette question, soit la moyenne des résultats pour chacune des catégories. Si on compare aux résultats obtenus chez les jeunes sondés – 69,5 % occupait un emploi, 2,2 % était au chômage et 14,2 % était sans emploi – on observe que, selon les estimations des intervenants et professionnels sondés, les jeunes qui occupent un emploi sont sous-représentés dans les services, tandis que les jeunes au chômage et/ou éprouvant des difficultés financières sont surreprésentés dans les organismes.

Par ailleurs, plus des trois quarts des intervenants ou professionnels sondés (77,4 %) déclarent que leur organisme travaille minimalement occasionnellement avec des jeunes qui ne sont ni au travail ni aux études – NEET : « *youth not in employment nor in education or training* » ou jeunes ni à l'emploi, ni aux études ou en formation[81]). Par contre, parmi ces intervenants et professionnels sondés, seulement 37,5 % reconnaissent offrir des services spécifiques et pensés pour ce type de population[xvii], alors qu'ils représentent une bonne partie de leur clientèle selon le Tableau 46.

Tableau 46 : Répartition des jeunes utilisateurs selon leur occupation professionnelle selon les intervenants et professionnels sondés[82]

Occupation professionnelle des jeunes utilisateurs selon les intervenants n = 25	**Pourcentage moyen au sein des organismes**
Occupe un emploi	23,7 %
Reçoit une prestation d'assurance-emploi	16,6 %
Reçoit une prestation d'aide sociale	38,1 %
Aucune de ces options	21,6 %

5.3.2 Satisfaction des jeunes quant à l'emploi

Il a, de plus, été demandé aux jeunes en emploi, s'ils étaient satisfaits de différents aspects de leur emploi. 92,7 % étaient satisfaits des relations avec les collègues, 88,8 % étaient satisfaits des relations avec les responsables, 85,1 % étaient satisfaits des conditions de travail, près des trois quarts étaient satisfaits du salaire (72,3 %), et un peu moins des deux tiers (64,8 %) seulement étaient satisfaits des avantages sociaux[xviii]. En somme, ces jeunes semblent satisfaits de leur emploi, mais avec moins de jeunes satisfaits du salaire et des avantages sociaux en comparaison avec les autres catégories. De plus, l'analyse quantitative montre que l'âge est

[81] Concernant les jeunes NEET, voir 2.2.2 – Autres facteurs d'accessibilité.

[82] À la question 35 du questionnaire, nous avons demandé aux intervenants et professionnels sondés d'estimer le pourcentage de leur clientèle jeune qui occupe un emploi, qui reçoit de l'assurance-emploi, qui reçoit de l'aide sociale ou aucune de ces options. À des fins d'analyse, nous avons fait la moyenne des pourcentages pour chacune de ces catégories, ce qui a donné les résultats présentés au Tableau 46.

aussi lié à la satisfaction du jeune quant au salaire[83] ; les 26 ans ou plus ont tendance à être proportionnellement plus satisfaits de leur salaire que leurs pairs plus jeunes. Cela peut s'expliquer par le fait que les jeunes dans cette catégorie d'âge, tel que montré plus haut, ont plus de chances d'avoir un emploi à temps plein et permanent, et ont aussi plus tendance à exercer une profession stable plutôt qu'un emploi étudiant ou transitoire – des facteurs tous susceptibles d'influencer le salaire.

Comme il a été abordé au cours de la précédente section, les entretiens réalisés auprès des jeunes présentent une MRC où le marché de l'emploi est bon, pour les emplois non spécialisés, mais où le marché de l'emploi demeure pauvre en termes de qualité[84]. Les jeunes décrivent un marché du travail qui serait bon pour les personnes ayant un secondaire 5 ou une formation professionnelle, mais beaucoup plus limité pour celles avec un diplôme technique ou universitaire.

> Ben, moi non, moi j'ai jamais eu d'obstacle parce que tsé je suis pas difficile. J'ai du travail là, ok je vais aller travailler là. Mais, quelqu'un qui serait plus sélective dans ses choix, peut-être que oui il y aurait un, peut-être un manque de travail, peut-être. (6, F, 28-31)

La nécessité d'avoir un DES a aussi souvent été soulignée au cours des entretiens. Plus spécifiquement, l'obtention du DES a été rapportée par plusieurs jeunes interrogés, comme un moyen de trouver un travail susceptible d'améliorer leur qualité de vie. La perception d'une plus grande accessibilité à l'emploi et d'une plus grande mobilité d'emploi étaient associées pour plusieurs jeunes à l'obtention du DES.

> Non. J'me suis jamais cassé la tête. Si je veux travailler, y'en a de la job. C'est sûr que si t'as pas de secondaire 5, pis que t'essaies d'amener ton cv à l'hôpital, bonne chance. Tu vas y aller pour rien. (17, H, 28-31)

Ou encore :

> Je trouvais qu'il y avait pas beaucoup de possibilités, c'est sûr n'ayant même pas de diplôme d'études secondaires, ça me limitait beaucoup. C'est pour ça que je reprends la compagnie de mon père, parce que je trouvais que les possibilités d'emplois n'étaient pas nécessairement là. J'étais pas attiré vers ça. (2, H, 16-19)

[83] Chi-carré : 0,041; Lambda : 0,000; Phi : 0,249.

[84] Le marché de l'emploi en milieu rural, tel que présenté dans la littérature, a été abordé en 2.3.2 – Insertion professionnelle des jeunes et contexte économique en milieu rural – et le marché de l'emploi tel que présenté dans par les données statistiques consultées a été commenté en 5.2.5 – L'emploi.

Ou encore :

> C'est justement ça moi je me priorise sur un diplôme d'études secondaires, parce que si jamais je m'en vas sur un emploi que je pensais aimer, mais que finalement j'aime pas, lorsque t'as un diplôme d'études secondaires va faire en sorte que je vais avoir plus de portes qui vont s'ouvrir pour moi. Parce qu'a c't'heure, tous les emplois demandent un secondaire 5 presque. (18, H, 20-23).

Mais pour ce jeune avec un diplôme universitaire, la perception du marché de l'emploi se présente autrement :

> Ça dépend, pour qui, euh, moi, je le sais, comme là, on est sur une subvention. La subvention se termine le 31 mars. Après ça, je sais pas ce qui va arriver. Je pense pas être capable dans le domaine, ou avec la formation que j'ai, à moins d'être vraiment chanceux. (11, H, 24-27)

5.3.3 Aspirations des jeunes par rapport à l'emploi

On peut se demander à quel point ces perceptions – ou réalités – des jeunes sur le marché de l'emploi peuvent influencer leurs aspirations scolaires et professionnelles[85]. De même, les perceptions des intervenants du marché de l'emploi, du milieu et des jeunes eux-mêmes sont susceptibles de jouer sur ces mêmes aspirations. Au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes et des intervenants, l'école secondaire du Mistral, seule institution scolaire secondaire de la MRC de La Mitis, est notamment ressortie comme un lieu recoupant différentes perceptions.

Plusieurs jeunes interrogés, ont d'abord souligné que l'école secondaire du Mistral a la réputation d'être une moins bonne école secondaire que celle de Rimouski, parce qu'elle se situe dans un milieu perçu comme plus défavorisé, plus dur. Dans les entretiens, ce type de perceptions semble surtout s'établir dans une comparaison avec la ville de Rimouski. On ne retrouve pas d'exemples donnés impliquant une comparaison avec d'autres villes des MRC avoisinantes – Matane ou Amqui par exemple. La perception selon laquelle il y aurait une différence importante quant à la qualité de l'éducation entre les écoles secondaires de Rimouski et l'école secondaire du Mistral est expliquée par un intervenant du milieu rencontré :

> Je travaille beaucoup avec des gens de Rimouski. Il y a des gros préjugés qui entourent la région de La Mitis, la ville de Mont-Joli c'est parfois mal vue. Point de vue plus pauvre, moi c'est pas mon impression, mais c'est ce qui ressort quand on dit : "J'habite à Mont-Joli" ou "Je viens de Mont-Joli". Il y a des préjugés. Je sais pas d'où ça vient, moi j'habite ici ça fait quand même longtemps. Y'a plusieurs enseignants qui refuseraient de venir enseigner... Parce que c'est trop loin pour eux autres, parce qu'il y a de la route, parce que la clientèle est pas... celle qui aurait à Rimouski. Je sais pas les causes, je sais pas d'où ça vient, mais c'est ce qui ressort. C'est plus difficile, c'est un milieu qui est défavorisé, c'est un milieu qui est difficile, les jeunes sont difficiles... c'est des choses qu'on entend. (Institution scolaire, petite enfance et alphabétisation, 1)

[85] Certains auteurs ont souligné que certains facteurs, spécifiques aux milieux ruraux, pouvaient influencer les aspirations des jeunes (Spielhofer et coll., 2011 et Noreau et coll. (1999).

Une jeune qui avait été placée dans un cheminement particulier lors de ses études secondaires, en raison de résultats scolaires trop bas, reprend cette perception et explique les conséquences que cela a aujourd'hui pour elle :

> Je vais dire de quoi qui est grave, je veux pas que ma fille fasse son secondaire ici [à cause de] la réputation de l'éducation. C'est sûr que là maintenant ils ont sports-études. Ils ont plus de choix d'activité. C'est probablement dû à mon parcours à moi. (13, F, 32-35)

Cette autre jeune, ayant également connu le cheminement particulier lors de ses études secondaires, rapporte vivre aujourd'hui avec des conséquences importantes de son cheminement scolaire, notamment quant à ses aspirations.

> Non, moé c'est une classe particulière, pis nous tsé tout de suite en tête, euh… c'est en secondaire 2, la prof, nous a fait un plan de ce qu'on voulait faire plus tard. Faque, on avait des gros high. Comme moé, je voulais être pharmacienne dans cette époque-là, pis là. Faque, là elle arrive [en parlant du professeur], quand on fait nos exposés à la fin de l'année, elle nous dit "ben là tous les métiers que vous voulez faire plus tard là, ben vous vous le ferez jamais, vous êtes… vous êtes pas dans cette branche-là". Parce que nous on n'était pas en régulier. On était en adaptation scolaire. À nous dit ça droite de même. C'est le fun, apprendre ça à 14 ans. Tsé tu as des gros rêves à cet âge-là [rire]. Ben, c'est vrai, [elle aurait pu] nous dire, "c'est pas grave, tu vas pouvoir aller aux adultes" pis tsé, "tu as d'autres possibilités". Elle me dit ça drette de même : "pis au pire tu vas faire des stages", "tu vas pogner des petites jobines pis ça va être correct". Mais, il y en a d'autres par exemple, ça l'a gâché leur vie. (4, F, 24-27).

D'autres jeunes interrogés ont, quant à eux, souligné les faibles aspirations des jeunes dans leur milieu au cours du secondaire. Ce jeune précise que lorsqu'il était en harmonie avec son groupe, il avait moins cette impression, mais qu'il se sentait généralement ralenti par les autres élèves, en mathématique particulièrement. Un autre jeune âgé entre 16 et 19 ans constatait lui que, dans son groupe d'amis, seulement deux prévoyaient aller au cégep. Il attribuait les causes d'une telle situation aux influences familiales et à un manque de motivation scolaire – « Le pourcentage de personnes qui vont au cégep est vraiment minime. » (22, H, 16-19). Un autre jeune témoigne :

> Souvent les personnes veulent plus faire une formation professionnelle au lieu d'aller au cégep ou des affaires dans le genre. Ça, je pense, c'est quelque chose que j'ai moins aimé [à Mont-Joli]. Le monde était pas nécessairement intéressé à aller chercher plus loin ou des affaires. (2, H, 16-19)

Ou encore de manière plus générale :

> De l'ouvrage, tu regardes dans le journal, à tous les jours il y a quatre cinq annonces de toute du monde qui cherchent des … Pis le monde disent qu'il y a pas d'ouvrage. Les jeunes, ça lâche l'école, pis au lieu de faire une formation ou je le sais pas. On dirait qu'ils restent chez eux pis y font rien. Ça avance pas … c'est ça. Il n'a en masse des emplois. Il n'a de la possibilité pis c'est ça, moé c'est mon opinion. (9, H, 28-31)

Faisant également écho à ce dernier témoignage, il a été rapporté, au cours des entretiens, qu'il y'aurait une idée assez commune dans La Mitis, selon laquelle les jeunes sont lâches. Ce préjugé affecterait, selon ce qui a été rapporté, de manière plus importante les garçons. C'est ce que décrit cette jeune interrogée :

> Y'a deux jeunes à mettre sur notre jeune de La Mitis. Il y a le jeune 16-25 ans général, que là sont pas réputés vaillant nos jeunes en général parce qu'y'ont la technologie, y vont pitonner le cellulaire. Ça au niveau des personnes plus âgées. Ça c'est un regard qu'ils portent sur les jeunes. Pis notre jeune en plus qui est de Mont-Joli, ben lui y va être plus réputé comme je disais tantôt, plus décrocheur peut-être, surtout le jeune gars. Lui il l'a plus difficile. Souvent ces jeunes-là ce qui ressort c'est qui ont, y va être à l'essai. […] Pour eux ça va être difficile d'acquérir une expérience. Mais moi c'est ce qui m'a été rapporté. (20, F, 24-27)

Un intervenant du milieu rencontré avançait, au sujet de la lâcheté présumée des jeunes, qu'il s'agirait plutôt d'un problème d'encadrement et de formation : « Moi je pense que c'est plus de savoir quoi faire, apprendre à voir l'ouvrage, c'est pas absolument une question de lâcheté là. » (Insertion socioprofessionnelle, 1). Une forme de mentorat ou d'accompagnement entre les employés expérimentés et les jeunes pourrait, selon cet intervenant, aider à résorber ce préjugé qui est alimenté chaque fois qu'un jeune qui ne fait pas l'affaire perd son emploi. Des formes diverses d'engagement pourraient également potentiellement aider à diminuer l'effet des différentes perceptions sur les aspirations des jeunes et les différents milieux qui les reçoivent, en plus de favoriser l'insertion socioprofessionnelle. D'ailleurs, sur ces points, il a été mentionné à l'État des connaissances que l'isolement territorial rendait plus difficile l'accès à certains réseaux – mentors, organismes d'insertion socioprofessionnelle, etc. – (Alberio et Tremblay, 2013 et Noreau et collab., 1999) et que l'engagement et la participation des jeunes favorisaient leur insertion professionnelle (Deschenaux et Laflamme, 2009).

5.3.4 L'engagement des jeunes

Le volet qualitatif de la recherche a laissé voir des profils de jeunes diversifiés quant à leur engagement dans leur communauté. Ainsi, certains jeunes interrogés parlent de leurs implications multiples ; par exemple, un jeune dont la famille l'aurait amené selon lui à s'engager, son père, qui a toujours été très impliqué dans sa communauté d'origine et dans l'Église (25, H, 20-23). Cependant plusieurs autres jeunes interrogés ont dit ne pas s'engager : « Moi j'aimerais m'impliquer mais je faisais... […] faudrait je m'implique plus, naturellement. Ça va rester à venir. » (18, H, 20-23). Dans le volet quantitatif, cette fois, il a été demandé aux jeunes sondés d'évaluer leur niveau d'engagement dans leur municipalité, sur une échelle de 1 et 9 où 1 signifie très bas et 9 très haut. La valeur moyenne pour cette évaluation est de 4,12, ce qui est un peu moins que le point central. On peut alors penser, sur la base de ce que rapportent ces jeunes, qu'ils ont un niveau d'engagement entre moyen et faible dans leur municipalité[xix]. Cela appuie ce qui est ressorti à travers les entretiens réalisés, où l'engagement des jeunes semblait perçu positivement, mais aussi manquant.

> Moé je pense que c'est la partie manquante pour rajouter du dynamisme, parce que veut veut pas, si tu veux que ta municipalité soit dynamique, ça prend de l'implication sociale. Pis je pense que ça part de là, c'est qu'il y a un manque d'implication, ça nuit au dynamisme, fac… c'est l'enchaînement qui peut même se rendre jusqu'à l'emploi, pis qui peut même… je pense qu'il y a un changement de mentalité à faire sauf que, est-ce que c'est un changement qui est possible ? […] Les municipalités je sais qui font beaucoup d'affaire pour

> ça, mais est-ce qui font les affaires de la bonne façon. Est-ce qu'y ont les bonnes ressources pour… (11, H, 24-27)

Les représentants des municipalités ont également souligné la faible implication des jeunes, et certains spécifiquement chez les 25-35 ans.

> Ils s'impliquent pas, mais j'ai l'impression que quand tu commences une vie d'famille, avec de jeunes enfants, les gens travaillent. Il y a quand même beaucoup d'gens qui travaillent à Mont-Joli, Rimouski, donc ça amène du voyagement, la garderie, tout ça. Donc, il reste plus de temps pour s'impliquer dans la municipalité.

Ils soulèvent notamment le fait que les jeunes ne viennent pas au Conseils municipaux et que leur manque de participation fait en sorte que la municipalité ne sait pas ce qu'ils voudraient comme services (R1 ; R4). Segarra et Úcar (2008) et Sanchez-Mazas et Tironi (2008) ont, d'ailleurs, montré que l'engagement et la participation des jeunes à divers niveaux dans la politique locale pouvaient avoir un effet positif sur la cohésion sociale et le développement des communautés.

Les représentants des municipalités soulignent, en outre, qu'une des plus grandes difficultés pour les organismes du milieu est de trouver des bénévoles et qu'il y aurait un essoufflement des personnes impliquées en raison du manque de renouvèlement des bénévoles (R1 ; R4). « Ils s'épuisent un p'tit peu là. Ben, pas épuisés, mais s'essoufflent, j'pense c'est l'bon terme, là. Il y en a qui s'impliquent de moins en moins, justement parce qu'ils ont comme l'impression que c'est toujours les mêmes. » (R3).

Si nous revenons à nouveau à l'évaluation par les jeunes sondés des villes et municipalités selon leur taille – qui a été présentée au cours de la précédente section, voir Tableau 34 –, on note que l'évaluation de la politique locale dans le contexte rural dépend, mais de façon presque marginale, du niveau de scolarité[86] ; les jeunes moins scolarisés ont une meilleure impression de la politique locale dans leur municipalité. On pourrait ainsi penser que les jeunes les plus scolarisés sont plus critiques. Bien que ces variables soient faiblement associées du point de vue statistique, il est estimé que, dans une perspective de développement local, ces résultats peuvent donner des indications et des pistes d'intervention intéressantes afin de favoriser la rétention ou le retour des jeunes dans leur municipalité rurale d'origine et de favoriser son dynamisme – comme il a pu l'être évoqué dans le volet qualitatif.

5.3.5 Conditions de déplacements

Comme il l'a déjà été souligné dans chacune des sections jusqu'ici, les distances à parcourir représentent également un défi pour l'emploi, la poursuite des études ainsi que la condition économique des jeunes. C'est d'ailleurs également un point qui a été abordé dans la revue de

[86] Chi-carré : 0,050; Gamma : -0,197.

littérature[87]. Au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes, la question de la distance à parcourir pour accéder à une opportunité d'emploi a notamment souvent été soulevée. Ces jeunes interrogés soulignent que, lorsqu'on habite une petite municipalité, les offres peuvent être restreintes à l'intérieur de son périmètre, qu'ils sont appelés à se déplacer pour avoir accès à une plus grande variété d'emplois et que cela peut représenter un obstacle bien concret.

> Si t'as pas de véhicule, de base tu vas pas très loin. Je veux dire moi j'ai été chanceuse je me suis trouvée une job au Ultramar. J'étais en train de regarder pour me trouver une job à Rimouski. Fait que t'sais, si t'as pas de véhicule pis que t'as pas d'études tu vas pas très loin. Tu te ramasses avec une job de serveuse au McDo. À Mont-Joli c'est vraiment ça. (12, F, 24-27)

Dans les plus petits villages, les offres sont nommées comme extrêmement limitées – un dépanneur, l'épicerie, le dépanneur du village voisin, une cantine au village voisin, etc. – et comme nécessitant rapidement des déplacements à l'extérieur de la municipalité de résidence. Or, même pour une personne habitant Mont-Joli, la plus grande ville de la MRC, la mobilité demeure un problème. Cette jeune, par exemple, ne possède pas de voiture, habite dans le haut de Mont-Joli, mais travaille dans le bas. Elle dit devoir régulièrement utiliser des taxis, surtout en hiver. Dans son cas cette dépense représente environ 10 % de son budget avec un salaire moyen de 500 dollars par deux semaines.

> Quand j'ai commencé à prendre le taxi, y'as-tu possibilité d'avoir une carte de membre ou whatever bon. Ils m'ont dit non on peut pas faire ça pour toi. Mais au niveau de me le faire créditer, ils pouvaient me le permettre. Fait qu'il me le crédite, quand j'ai ma paye je m'en vais le voir. Je leur paye tout, pis ça va à la prochaine paye avant que je les repaye dans le fond. (12, F, 24-27)

Ainsi, outre la perception des distances qui peuvent varier, comme il a été abordé en 5.2.6 – Isolement territorial –, l'éloignement bien réel du lieu de travail, d'études, ou de certains services, mentionné par plusieurs des personnes rencontrées, peut constituer un obstacle au bien-être et être un facteur affectant la condition économique du jeune. Seulement 39,2 % des intervenants et professionnels sondés, ont affirmé que l'organisme au sein duquel ils travaillent est accessible en transport en commun. Un autre élément, revenu à plusieurs reprises au cours des entretiens, est la distance de l'épicerie. Pour les gens plus vulnérables économiquement, la distance qui les sépare d'une épicerie ou d'un dépanneur peut certainement causer de l'insécurité alimentaire. Une jeune travaillant au salaire minimum à temps partiel dans un dépanneur de Mont-Joli explique qu'elle vient de faire sa première véritable épicerie depuis les six derniers mois.

> Bien souvent je crève de faim. Bin regarde, je vais être franche avec toi j'ai fait une vraie épicerie cette semaine de 155 $. […] Pis encore là y'avait pas tout ce que je voulais dans mon épicerie. Je te parle pas de la boîte de gâteau Vachon pis du deux litres de Pepsi. Je

[87] Voir notamment 2.2 L'insertion socioprofessionnelle des jeunes et l'accessibilité des ressources dans le contexte rural.

> parle vraiment au niveau viande, légumes, t'sais protéines pis toute. C'est rendu que je m'achète du tofu parce que je suis pas capable de m'acheter de la viande. (12, F, 24-27)

5.3.6 Lieu de recherche d'emploi

Finalement, il a été demandé aux jeunes sondés, qui étaient au travail ou au chômage au moment de l'enquête, si leur emploi était dans la MRC de La Mitis ou s'ils cherchaient un emploi exclusivement dans la MRC de La Mitis ; 62,1 % des jeunes ont répondu de manière affirmative[xx]. Le Tableau 47 montre que le fait de travailler ou de chercher un emploi exclusivement dans la MRC de La Mitis est lié à la zone où vit le jeune. Les jeunes qui vivent dans le centre de La Mitis, ont proportionnellement plus tendance à travailler ou à chercher un emploi dans La Mitis[88] que ceux des autres zones.

Tableau 47 : Le fait de travailler ou de chercher un emploi exclusivement dans MRC de La Mitis selon le lieu de résidence

Lieu de travail ou de recherche d'emploi	**Lieu de résidence**			**Moyenne (n = 58)**
	Centre (n = 28)	1re couronne (n = 23)	2e couronne (n = 7)	
Travaille ou cherche un emploi exclusivement dans la MRC de La Mitis	78,6 %	43,5 %	57,1 %	62,1 %
Ne travaille pas ou ne cherche pas un emploi exclusivement dans La Mitis	21,4 %	56,5 %	42,9 %	37,9 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

5.3.7 Accessibilité des outils de recherche d'emploi

Il a aussi été demandé aux jeunes sondés, qui étaient au travail au moment de l'enquête, d'évaluer sur une échelle de 1 à 9, où 1 signifie peu accessible et 9 très accessible, leur accessibilité à différents outils en cas de recherche d'emploi[xxi]. Le Tableau 48 montre la valeur moyenne de cette accessibilité, entre 1 et 9, et l'écart-type pour chacun des outils qui figuraient au questionnaire. On voit que l'outil le plus accessible selon les jeunes sondés est l'Internet, et ce avec l'écart-type le plus faible de tous les outils (1,89). Les deuxième et troisième positions appartiennent respectivement aux contacts créés lors de parcours professionnels et aux contacts auprès des amis. L'analyse croisée révèle que l'accès à certains outils en cas de recherche d'emploi dépend de l'âge. Les jeunes plus âgés ont tendance à considérer avoir plus accès aux

[88] Chi-carré : 0,035; Lambda : 0,136.

organismes d'insertion professionnelle que les plus jeunes[89]. Cela peut s'expliquer par le fait que le groupe d'âge plus âgé a aussi plus tendance à occuper un emploi, donc à connaître potentiellement davantage les organismes d'insertion professionnelle pour avoir déjà eu recours à eux[90]. Par ailleurs, on pourrait également émettre l'hypothèse d'un manque de publicité de ce genre d'organismes auprès des plus jeunes, ou encore celle d'une difficulté accrue d'accès à un transport pour se rendre à un tel service pour ces derniers – cette difficulté a été soulevée déjà à plusieurs reprises. Dans tous les cas, pour ce groupe d'âge des plus jeunes, ce type de services leur semble moins accessible que pour leurs pairs plus âgés. Par ailleurs, le groupe des jeunes moins âgés rapporte avoir plus accès aux contacts dans la famille[91] et aux organismes communautaires, coopératives ou entreprises d'économie sociale[92] que les plus âgés. Le fait que les jeunes aient plus tendance à aller vers des contacts dans la famille peut s'expliquer par le fait qu'ils ont davantage tendance à vivre chez leurs parents ; plus de la moitié (57,1 %) d'entre eux y vivent encore. Malheureusement, les données de la présente recherche ne permettent ni de mesurer ni de décrire la qualité des relations avec la famille.

Tableau 48 : Évaluation de l'accessibilité à des outils potentiels en cas de recherche d'emploi

Outils potentiels en cas de recherche d'emploi	Moyenne de l'évaluation de l'accessibilité (entre 1 et 9)	Écart-type
Internet (n = 79)	7,23	1,89
Contacts issus d'expériences professionnelles (n = 79)	6,12	2,46
Contacts auprès des amis (n = 79)	5,84	2,39
Contacts créés lors du parcours scolaire (n = 78)	5,25	2,67
Contacts dans la famille (n = 78)	5,04	2,85
Organismes d'insertion professionnelle (n = 79)	4,90	2,58
Organismes communautaires, coopératives ou entreprises d'économie sociale (n = 79)	4,14	2,45
Contacts issus d'engagement au sein d'organismes, de conseils d'administration, de conseils municipaux, etc. (n = 79)	3,87	2,56

[89] Chi-carré : 0,020; Gamma : 0,066. Gamma indique le sens de la relation entre deux variables lorsqu'aucune des deux n'est nominale, c'est-à-dire que les deux variables ont une gradation, une échelle. Si gamma est positif, la relation est alors positive. Cela signifie que si la variable indépendante augmente, la variable dépendante augmentera aussi. Si gamma est négatif, la relation est alors négative. Cela signifie que si la variable indépendante augmente, la valeur de la variable dépendante diminuera.

[90] À nouveau, comme il l'a déjà été souligné à quelques reprises, les plus jeunes sont plus souvent aux études ou ne détiennent pas un travail stable et les plus âgés affichent des taux d'activité et d'emploi qui seraient plus élevés (30-34 ans) que pour les plus jeunes (15-29 ans) au Bas-Saint-Laurent (ISQ, 2015d).

[91] Chi-carré : 0,004; Gamma : -0,631.

[92] Chi-carré : 0,014; Gamma : -0,197.

5.4 Services

5.4.1 Répartition des services (données du volet quantitatif)

La grande majorité des intervenants et professionnels ayant répondu au questionnaire (88,2 %) servaient des hommes et des femmes, tandis que les autres offraient des services spécifiques pour un seul des deux sexes. Le quart offraient des services aux enfants de moins de 14 ans (23,4 %), deux sur cinq aux jeunes âgés entre 14 et 17 ans (41,2 %), près des deux tiers aux jeunes âgés entre 18 et 38 ans (64,7 %) et trois sur cinq aux adultes de plus de 35 ans (60,8 %). On voit donc que les intervenants et professionnels sondés ne travaillent pas dans des organismes qui s'adressent uniquement aux jeunes et plus souvent aux jeunes d'âge majeur et aux adultes qu'aux jeunes d'âge mineur et aux enfants. Enfin, la moitié des intervenants sondés œuvrent dans des organismes qui offrent des services exclusivement sur le territoire de la MRC de La Mitis.[xxii] Les Tableaux 49 et 50 montrent le détail de ce dernier point, ainsi que les secteurs des services offerts dans lesquels œuvrent les intervenants et professionnels sondés.

Tableau 49 : Pourcentage des intervenants et professionnels sondés selon le type de services offerts

Types de services	**Pourcentage (n = 32)**
Services professionnels, de formation, d'éducation et d'intégration sur le marché du travail	28,1 %
Services pour les parents, les nouveau-nés, les enfants et les préadolescents	18,8 %
Services de santé, de santé mentale, d'hébergement, de réadaptation, d'ITSS et de lutte contre l'homophobie	25,0 %
Services d'accompagnement judiciaire, agressions à caractère sexuel, prostitution et délinquance	9,4 %
Services pour les personnes démunies, lutte contre la pauvreté, l'exclusion, et services de réintégration	9,4 %
Autres services	9,4 %
Total	100 %

Tableau 50 : Territoire desservi par les services offerts par pourcentage des intervenants et professionnels sondés

Territoire desservi	**Pourcentage (n = 34)**
MRC de La Mitis	50,0 %
Mitis-Matane-Matapédia	17,6 %
Bas-Saint-Laurent	23,5 %
Au-delà des limites de la région du BSL	8,8 %
Total	100 %

5.4.2 Portrait général et perception d'une sous-fréquentation

Dans le questionnaire envoyé aux jeunes, quatre types de services ont été identifiés : services de santé, de santé mentale, d'insertion professionnelle ainsi que de loisir et de divertissement. La majorité des jeunes sondés reconnaît que tous ces services sont disponibles dans la MRC[xxiii], tel qu'on peut l'observer au Tableau 51.

Tableau 51 : Pourcentage des jeunes sondés qui considèrent un service disponible dans la MRC de La Mitis selon le type de service

Type de service	Pourcentage des jeunes qui considèrent que le service est offert dans La Mitis (n = 116)
Santé	94,9 %
Loisir et divertissement	81,7 %
Santé mentale	79,6 %
Insertion professionnelle	70,9 %

De même, de façon générale, les intervenants rencontrés, comme les représentants des municipalités rencontrés, s'accordent pour dire que la MRC de La Mitis est assez bien desservie en termes de services offerts aux jeunes de 16 à 35, sauf en ce qui concerne les loisirs et la culture – ce qui viendrait à nouveau évoquer le deuxième groupe de jeunes circonscrits en 5.2.4 – Divertissement et tranquillité[93].

Selon les réponses au questionnaire, les services les plus utilisés par les jeunes sondés sont ceux de santé ; 86,4 % des jeunes les ont utilisés au moins une fois au cours des douze derniers mois. Ils sont suivis des services de loisir et divertissement (70,0 %). Les services d'insertion professionnelle et les services de santé mentale, plus spécialisés, sont les moins utilisés avec respectivement 16,2 % et 12,3 % de fréquentation par les jeunes sondés. Le Tableau 52 montre la fréquence selon laquelle les jeunes sondés consultent ou utilisent les divers services offerts dans la MRC de La Mitis.

Il y aurait toutefois, selon les intervenants rencontrés, une méconnaissance des services de la part de la population et une utilisation des services qu'on soupçonne en-deçà des besoins réels. De même, selon les deux tiers (64,5 %) des intervenants et professionnels sondés cette fois, les organismes auprès desquels ils travaillent, auraient de la difficulté à rejoindre les jeunes. Cela rappelle, tel qu'exposé en 5.3.7, qu'il est ressorti des questionnaires auxquels les jeunes ont répondu que les jeunes plus âgés ont tendance à considérer avoir plus accès aux organismes

[93] À partir des entretiens réalisés auprès des jeunes, deux groupes avaient été circonscrits : les jeunes qui font des activités extérieures, utilisant les caractéristiques de la ruralité à leur avantage, et les jeunes qui font des activités à l'intérieur, comme les jeux vidéo, la cuisine, la lecture, les arts ou le cinéma.

d'insertion professionnelle que les plus jeunes[94] – services parmi les moins utilisés par les jeunes selon le Tableau 52. Une hypothèse soulevée avait alors été à l'effet que cela pouvait potentiellement s'expliquer par le fait que le groupe d'âge plus âgé a aussi plus tendance à occuper un emploi, donc à connaître potentiellement davantage les organismes d'insertion professionnelle pour avoir déjà eu recours à eux. Par ailleurs, il avait également été souligné, que ce phénomène pouvait aussi potentiellement s'expliquer par un manque de publicité de ce genre d'organismes auprès des plus jeunes, ou encore celle d'une difficulté accrue d'accès à un transport pour se rendre à un tel service pour ces derniers – difficulté également soulevée à plusieurs reprises.

Tableau 52 : Fréquence d'utilisation des types de service offerts dans la MRC de La Mitis par les jeunes sondés

Type de service	Pourcentage des jeunes qui ont utilisé le service au moins une fois au cours des douze derniers mois	Fréquence d'utilisation			
		Quelques fois par année	Quelques fois par mois	À chaque semaine	Total
Santé (n = 103)	86,4 %	91,9 %	8,1 %	0,0 %	100 %
Loisirs et divertissement (n = 104)	70,0 %	73,5 %	14,0 %	12,6 %	100 %
Santé mentale (n = 104)	12,3 %	73,2 %	16,3 %	10,5 %	100 %
Insertion professionnelle (n = 103)	16,2 %	88,0 %	0,0 %	12,0 %	100 %

Plusieurs intervenants rencontrés ont soulevé la nécessité de mieux faire connaître leurs différents services ainsi que la manière dont ils peuvent être utilisés par les jeunes.

> Je trouve ça va bien [l'offre de service]. C'est peut-être plus au niveau de comment faire la promotion des services, pis faire connaître ça à la population. Moi je pense qui a vraiment, que ce soit pour nous que ce soit pour d'autres ressources c'est vraiment la visibilité, pis démystifier ce à quoi ça sert, pis pourquoi c'est là. Que le monde ait pas peur de venir chercher les services là. (Services sociaux, 3).

Finalement, outre la méconnaissance des services par les jeunes, d'autres facteurs doivent aussi être pris en compte afin de comprendre une sous-utilisation potentielle des services. Le Tableau

[94] Chi-carré : 0,020; Gamma : 0,066. Gamma indique le sens de la relation entre deux variables lorsqu'aucune des deux n'est nominale, c'est-à-dire que les deux variables ont une gradation, une échelle. Si gamma est positif, la relation est alors positive. Cela signifie que si la variable indépendante augmente, la variable dépendante augmentera aussi. Si gamma est négatif, la relation est alors négative. Cela signifie que si la variable indépendante augmente, la valeur de la variable dépendante diminuera.

53 présente la perception de l'importance de quatre facteurs qui seront repris au cours de cette sous-section sur les services. Il faut néanmoins souligner que, d'après les perceptions des intervenants et professionnels sondés, la méconnaissance des services offerts arrive au premier rang des obstacles au recours aux services par les jeunes.

Tableau 53 : Perception de l'importance en tant qu'obstacle ou de facteur facilitant de quatre facteurs influençant le recours aux services par les jeunes[95]

Obstacles (n = 51)	Pourcentage	Facteurs facilitants (n = 51)	Pourcentage
Méconnaissance des services offerts	49,0 %	Connaissance des services offerts	37,3 %
Peur de se faire juger, manque d'anonymat	23,5 %	Existence d'anonymat	13,7 %
Difficulté d'accessibilité physique	17,6 %	Accessibilité physique	15,7 %
Type de service	9,8 %	Type de service	39,2 %
Difficulté d'accessibilité économique	2,0 %	Accessibilité économique	13,7 %

5.4.3 Rejoindre les jeunes et l'enjeu du recrutement

Dans tous les cas, les intervenants interrogés rapportent de nombreuses mesures mises en place pour favoriser la visibilité de leurs services : site Internet, page Facebook, kiosques dans les écoles, ateliers de sensibilisation, publicités ou articles dans les journaux, bottin des services, affiches, pamphlets, annonces à la radio ou à la télévision, évènements de promotion, etc. Certains nous ont également affirmé travailler sur un projet de portes ouvertes des organismes communautaires afin de sensibiliser la population aux services existants autour d'eux. Toutefois, à peine le tiers des intervenants et professionnels sondés (31,4 %) ont dit que leur organisme était doté d'un site web, seulement 29,4 % ont dit utiliser des médias sociaux pour attirer des jeunes et moins du tiers (encore 29,4 %) ont dit se déplacer dans le milieu de vie des jeunes pour les attirer. Enfin, 58,8 % des intervenants et professionnels sondés ont attesté que leur organisme a déjà apporté des changements afin d'attirer davantage de jeunes. Cela indique qu'une bonne proportion d'organismes, parmi ceux auprès desquels ces intervenants et professionnels sondés travaillent, n'a pas encore fait de changements explicites pour attirer plus de jeunes[xxiv]. Le Tableau 54 indique les différentes stratégies pour attirer les jeunes, utilisées par les organismes auprès desquels les intervenants et professionnels sondés travaillent.

[95] Il a été demandé aux intervenants et professionnels sondés de choisir un maximum de deux facteurs considérés comme des obstacles et de deux facteurs qui facilitent la consultation de services par les jeunes. C'est pour cette raison que le total des pourcentages des colonnes ne correspond pas à 100 %.

Tableau 54 : Stratégie pour attirer les jeunes utilisées par les organismes auprès desquels les intervenants et professionnels sondés travaillent[96]

Stratégie	Pourcentage (n = 51)
Recours à un intermédiaire professionnel ou une référence	45,1 %
Distribution de dépliants	45,1 %
Utilisation d'un site Internet	31,4 %
Utilisation des réseaux sociaux	29,4 %
Aller dans le milieu de vie du jeune	29,4 %
Organiser des activités	27,5 %
Recours à un réseau de contacts	21,6 %
Utilisation des médias traditionnels	17,6 %

Certains intervenants rencontrés soulignent que les raisons qui auraient rendu inefficace le travail d'information et de sensibilisation pour rejoindre les jeunes jusqu'ici demeurent mystérieuses et laissent place à différentes hypothèses. Un intervenant dans le secteur des services sociaux souligne, quant à lui, que l'analphabétisme, souvent oublié, est un enjeu pour la transmission de l'information et l'utilisation des services.

> Des fois aussi, comme je vous disais, on a des familles qui, qui ne savent pas lire ni écrire donc c'est un autre type d'handicap. Mais tsé ben non j'vais pas, je suis pas capable de remplir les dossiers, pis des fois ils ont fermé eux-mêmes leur dossier. […] Le fait qu'on soit inondé d'informations, pis que certaines personnes ne vont pas réussir à filtrer ou à regarder si c'est quoi. (Services sociaux, 2)

D'autres parlent des moyens à utiliser pour rejoindre la clientèle spécifique des jeunes, avec l'importance pour les organismes et les intervenants de se mettre à jour au niveau de l'utilisation des technologies. L'utilisation d'Internet et des cellulaires est souvent évoquée comme pouvant aider à la prise de contact avec le jeune et au bon déroulement de la démarche. Il est rapporté que les jeunes d'aujourd'hui seraient difficiles à rejoindre via les médias traditionnels comme la télévision, la radio ou les journaux. L'utilisation de Facebook, de divers sites web ou d'autres technologies, pensons à Skype par exemple, pourrait en ce sens venir changer le visage de l'intervention et des services (Insertion socioprofessionnelle, 2 ; Services sociaux, 6). Sur ce, rappelons qu'en 5.3.7, il a été rapporté que, selon les jeunes sondés, l'outil de recherche d'emploi qui leur paraissait le plus accessible est Internet, devant les contacts issus de leurs réseaux et devant les organismes d'insertion socioprofessionnelle et autres organismes.

[96] Il a été demandé aux intervenants et professionnels sondés de choisir toutes les stratégies utilisées par leur organisme parmi des choix de réponses prédéterminés. Cela explique que le total des pourcentages ne soit pas égal à 100 %. Le pourcentage fait référence à la proportion totale des intervenants et professionnels ayant choisi chacun de ces choix.

Selon l'intervenant cité ci-dessous, avoir accès à un cellulaire au travail lui permettrait de régler des situations banales, comme rejoindre un jeune ou donner un rendez-vous, plus facilement. À la place, les démarches pour régler ce genre de problèmes mineurs demeurent souvent fastidieuses.

> Parce que là où le jeune va téléphoner, des fois il n'a pas beaucoup de minutes, puis ils prennent leur téléphone. Vont téléphoner, des fois ils tombent sur la boîte vocale, moi je veux les rejoindre. Le texto, il va rentrer, puis je vais lui répondre, puis il va le prendre quand il va le pouvoir. Fait que aujourd'hui j'annule la rencontre, je ne suis pas là, je suis pogné, j'ai une grippe, je suis pogné à Les Hauteurs. Ok ! Quand-est-ce que tu peux ? Je vais te régler ça tout de suite ! Je ne peux pas faire ça. Il me dit je serai pas là. Là, moi il faut que je le rappelle. Supposons que je ne peux pas le téléphoner à la maison, il faut que je le rappelle au Mistral. Il faut que je le fasse demander au Mistral quand j'y vais, quand est-ce qu'on pourrait se voir ? (Services sociaux, 2)

Le téléphone cellulaire est ainsi souligné comme un moyen qui pourrait rejoindre les jeunes, accélérer certains processus pour faciliter l'accessibilité aux services, mais qui devrait être un outil propriété de, et financé par les organismes, notamment pour permettre aux intervenants de tracer une ligne entre vie personnelle et vie professionnelle.

En outre, le travail de rue est identifié par plusieurs intervenants rencontrés comme un moyen de rejoindre des clientèles plus spécifiques et d'offrir un service susceptible de mieux répondre au besoin de cette clientèle.

> Ben ils sont difficiles à rejoindre parce que… on… on y va avec les moyens… connus. Euh on… on n'entre pas ben… c'est sûr qu'on… les travailleuses de rue ont accès alors nous on leur donne notre information. Elles peuvent référer, mais après, c'est sûr que j'irai pas faire du porte-à-porte là. Donc si la personne ne va pas, je sais pas, ne fait pas partie d'un club, ou ne va pas dans un centre communautaire, ou n'a pas de référent, on en oublie c'est sûr. (Services sociaux, 2)

Dans le même sens, un intervenant rencontré dit sentir la différence dans les lieux où il y a une maison de jeunes ou une école avec des intervenants très informés sur les services qui pourront, par exemple, référer des jeunes ou simplement leur donner une bonne image des services offerts et du fait d'y recourir.

> Ben aussitôt qu'un village a une maison de jeunes je vous dirais que ça peut avoir du bon. C'est sûr que ça dépend qui travaille à la maison de jeunes. C'est sûr que les jeunes, aussitôt qu'on tombe avec une maison de jeunes ou des intervenants dans une école qui peuvent référer ou dire qu'est-ce qui se passe dans la région c'est... c'est sûr que ça une influence là-dessus [l'utilisation des services]. (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 1)

De même, les partenariats entre organismes sont rapportés comme étant mis à profit lorsque vient le temps de rediriger un client qui aurait demandé un service pour lequel l'organisme n'est pas habilité. Il est rapporté, par certains intervenants interrogés, que les références sont largement utilisées et facilitent le recrutement de la clientèle, et par le fait même, le bon déroulement des démarches. On ajoute que le référencement peut se faire automatiquement au cours d'une situation problématique – lors d'un crime, par exemple – ou par un contact

téléphonique par l'intervenant au cours de sa rencontre avec le jeune dans le besoin – ce qui augmente les chances du succès de la démarche. Mais dans tous les cas, ce qui fonctionnerait le mieux, selon les répondants-intervenants interrogés, serait le bouche à oreille_entre les jeunes utilisateurs. Être référé par un ami ou une personne en qui le jeune a confiance est apparemment très efficace puisque cela réduirait la peur du préjugé et de l'inconnu.

> Quand il y a un jeune, une jeune que je vois, avec qui sa fite, puis qu'elle ou qu'il est content de mes services, des services reçus là, puis de la direction que ça prend dans sa vie, souvent ils vont en parler puis ils vont se dire, comme je te disais tantôt, ils vont se référer un et l'autre là. Puis elle m'a aidé, tu devrais. (Institutions scolaires, petite enfance et alphabétisation, 1)

Dans certains services spécifiques, on rapporte l'usage de certaines techniques plus directes. C'est-à-dire en allant rejoindre la clientèle qu'on estime dans le besoin, malgré qu'elle ne soit pas à la recherche d'aide. Ces techniques sont utilisées principalement dans les problématiques de santé mentale graves.

> On fait ça avec une clientèle qu'on pense avoir un problème de santé mentale grave. Que ce soit la schizophrénie ou la bipolarité, mais que dans le fond on n'a pas un demandeur officiel de service. Mais qu'on a, par la bande, par la famille, par les organismes communautaires. On a des informations comme quoi cette personne-là présenterait des problèmes de santé mentale pis qu'à serait désorganisée. On attend pas, pis surtout quand c'est un jeune, on attend pas d'avoir une demande officielle du jeune qui va se présenter en face-à-face pour dire j'ai besoin d'aide ta-ta-ta, parce qu'on sait que ça fait partie, surtout au niveau de la schizophrénie, ça fait partie d'une des difficultés d'entrer en contact avec les autres pis d'aller demander, formuler une demande d'aide. (Services sociaux, 4)

Pour d'autres intervenants rencontrés, rejoindre leur clientèle paraît sembler plus facile puisqu'ils jouissent d'une visibilité déjà bien établie, tant auprès des jeunes que des intervenants, ou encore parce qu'ils sont clairement associés à une problématique. Pour ces intervenants, recruter des jeunes semble moins essentiel.

> Euh, ben nous, dans le fond, en fait, on tente pas tant que ça, nécessairement, de rentrer en contact avec les jeunes. Si on sait s'il y en a qui ont besoin de nos services qui sont pas là… On se fit beaucoup sur les autres organismes ou par exemple, je sais que, les travailleurs de rue, que eux, des fois, ciblent vraiment les jeunes qui veulent pas aller vers les services. On se dit peut-être qu'eux autres peuvent nous en envoyer à l'occasion, tout ça […]. Donc, on pense qu'on est quand même accessible, on pourrait-tu en faire plus ? Je le sais pas. (Insertion socioprofessionnelle, 3)

Finalement, certains intervenants soulignent qu'il faut néanmoins que le jeune veuille faire le pas, qu'il soit prêt pour recourir aux services. Le jeune peut connaître le service, mais n'est pas nécessairement prêt à l'utiliser, rappellent-ils. Face à ce type de situation, les organismes ont différentes approches. Pour la plupart, ils prioriseront la prise ou la reprise de pouvoir de la personne et lui laisseront faire les premiers pas.

> Nous, on a pour… pour principe ... On veut pas materniser ces jeunes-là, donc on les rappelle pas. Moi, j'avais ses coordonnées. Moi, mon objectif, c'est pas d'la materniser. Si elle est prête, elle va rappeler. Elle sait qu'on est là, j'ai eu un très bon contact avec elle, au téléphone, mais c'était pas dans l'contexte adéquat. Qu'est-ce qui s'est passé entre ce moment-là ? Peut-être qu'elle a refermé. Peut-être que elle a trouvé réponse à ses besoins.

> Peut-être qu'elle veut plus ? Bon. Mais… étant donné que notre approche, on veut pas materniser, qu'on veut pas… prendre en charge, pis faire à leur place occasionnellement, ça se produit. (Agression sexuelle, violence et violence conjugale, 1)

La perception du besoin par le jeune, souligne-t-on dans le même sens au cours de ces entretiens, est un préalable à l'intérêt porté au message : « Fait que regarde c'est ben difficile de dire tsé tant que t'as pas affaire dans un service aux emplois, ça t'intéresse pas de savoir qu'est-ce qui font tsé. Fait que c'est ça l'affaire ! » (Insertion socioprofessionnelle, 1). Venant appuyer ce que ce dernier intervenant soutient, le Tableau 55 montre d'ailleurs que, pour chacun des types de service, la raison qui est la plus souvent évoquée par les jeunes sondés, pour ne pas consulter un service offert dans leur milieu, est le fait de ne pas en avoir eu besoin[xxv].

Tableau 55 : Motifs invoqués par les jeunes sondés pour ne pas avoir consulté un type de service offert dans la MRC de La Mitis au cours des douze derniers mois

Motif pour ne pas avoir consulté au cours des douze derniers mois	**Type de service**			
	Santé (n = 13)	Loisir et divertissement (n = 30)	Santé mentale (n = 90)	Insertion professionnelle (n = 85)
N'a jamais eu besoin	77,8 %	67,1 %	92,4 %	88,0 %
A obtenu ce service ailleurs (à l'extérieur de La Mitis)	14,4 %	16,9 %	3,7 %	9,3 %
A senti que quelque chose le bloquait	0,0 %	0,0 %	2,9 %	0,0 %
Autre raison	7,8 %	16,0 %	1,1 %	2,7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Il est à noter que certains de ces types de service ont très peu de répondants, notamment les jeunes qui n'ont pas consulté des services de santé ou de loisir et divertissement, ce qui indique un besoin de réserve quant à la généralisation de ces données. De plus, il demeure qu'on ne peut faire la distinction, à partir de ces résultats, entre l'inexistence réelle d'un besoin pour un jeune X et sa perception de cette inexistence. En d'autres mots, cela soulève la question importante des critères selon lesquels il est déterminé qu'un jeune donné a besoin d'un service, critères que l'on doit mettre en rapport avec les aspirations et les objectifs de vie du jeune en question lorsqu'on souhaiterait qu'il recoure à un service.

5.4.4 Les services d'insertion socioprofessionnelle vus par les jeunes

Il est ressorti des entretiens réalisés auprès des jeunes que, parfois, certaines spécificités de leur parcours ou de leur situation familiale faisaient en sorte qu'il était difficile, voire impossible pour eux de recourir aux services. Les jeunes soulignent, alors, que les critères des programmes existants rendent cet accès difficile ou impossible, et cela est presque uniquement évoqué dans des problématiques d'insertion socioprofessionnelle. D'autre part, comme nous l'avons vu en

5.4.1, le service d'insertion socioprofessionnelle est le type de service auquel les jeunes ont eu le moins recours.

Le CFA, par exemple, vise à permettre aux personnes qui n'ont pas réussi dans le cadre d'un cheminement normal au secondaire, d'aller chercher les préalables nécessaires au passage à la formation professionnelle, pour ensuite intégrer rapidement le marché du travail. Un intervenant interrogé mentionne :

> C'est des jeunes qui ont soit eu des problématiques, soit vécu de l'intimidation, soit eu des difficultés académiques, été déplacés dans des programmes qui n'aimaient pas ça, donc s'absentaient beaucoup et n'allaient pas. Donc ça faite en sorte qu'ils étaient sous-catégorisés, puis qu'ils réussissent bien finalement. (Insertion scolaire, petite enfance et alphabétisation, 1)

Par ailleurs, les entrevues avec les jeunes ont, quant à elles, parfois rapporté des problématiques liées à l'accessibilité au CFA. On y souligne, notamment, qu'il est difficile de faire un retour aux études ou de compléter son diplôme pour une personne étant déjà sur le marché du travail et ayant des obligations financières, mais aussi pour une personne vivant de l'aide sociale. Le CLE peut aider certaines personnes pour un retour aux études, mais les conditions sont perçues comme très strictes et négativement par plusieurs des jeunes rencontrés. Les jeunes répondants ont souvent rapporté, qu'au CLE, la règlementation leur semblait contraignante et paraissait « mettre des bâtons dans les roues » plutôt que de faciliter un retour à l'école.

> Le Centre local d'emploi, c'est difficile. Je suis allée parce que je sais des fois ils peuvent aider pour mon retour aux études. Ils peuvent donner de l'aide. Moi, j'avais demandé si je pouvais passer par eux autres pour aller voir un orienteur parce que sinon, il fallait que je le paye pis en tout cas, j'étais allée… Ah ! Oui pour retourner à l'école aussi j'avais été allée voir. Pis, ça marche pas… Ben tsé, c'est pas à cause [du personnel], c'est les règlements, c'est les lois qui sont en place. Ils peuvent t'aider sauf si t'es sur le bord de mourir ou t'as pas de jambe ou rien. C'est pas compliqué, c'est ça. (6, F, 28-31)

Ce type de problèmes est souvent soulevé dans le cas de personnes ayant des obligations familiales. Presque les deux tiers des jeunes sondés par questionnaire postaux (61,8 %) n'avaient pas d'enfants ; sur 40 jeunes qui ont répondu avoir des enfants, 12 avaient un enfant, 17 en avaient deux, 4 en avaient trois et 7 en avaient quatre[xxvi]. Le fait d'avoir des enfants dépend de l'âge[97] ; les 25 ans ou moins ont tendance à ne pas avoir d'enfants, tandis que chez les jeunes entre 26 et 35 ans la proportion de ceux qui ont des enfants est plus élevée. Dans les entretiens réalisés auprès des jeunes, cette fois, il faut souligner que lorsqu'une personne doit subvenir aux besoins de sa famille, faire le choix d'être moins présent pendant un moment, d'avoir un revenu réduit, et ce, sans savoir si cette situation mènera à l'obtention d'un meilleur emploi, peut être difficile.

[97] Chi-carré : 0,000; Lambda : 0,375.

> Ouais, si j'aurais la chance oui, mais aujourd'hui c'est dur. Regarde je travaille. Si je ne travaille pas, j'ai pas rien. Pis j'ai mes enfants, pis j'ai pas le choix fac. […] Mais si je serais payé, pis j'y irais, pis que je serais capable d'avoir une gardienne, pis que j'étais capable de me débrouiller... C'est sûr que peut-être que j'y penserais. C'est une autre paire de manches pareil là. […] Aujourd'hui faut quasiment que tu lâches ta job et que tu fasses exprès et que tu te mettes au moins trois mois sur l'aide sociale. Après ça que tu fasses une demande pour aller à l'école. Heille ça prend 5 mois, 6 mois. Après ça, t'es pas sûr d'être accepté tout de suite. Heille tabarnouche, ça commence à faire du temps en esti là. Et un tapon de menteries et un tapon de temps perdu. Là tu te rends compte que bon : j'vas continuer de même. J'suis quand même pas pire. (17, H, 28-31)

Ce jeune évoque également l'idée, soulignée par Dixon et collab. (2011), que le manque de services dans un milieu – dans ce cas-ci on peut évoquer la garderie – peut également nuire à l'accès aux ressources et au marché du travail par les jeunes. Des difficultés sont aussi rapportées lorsqu'on tente de trouver un emploi avec un diplôme. Pour la jeune femme citée ci-dessous, même malgré un diplôme en poche, une réorientation ou la poursuite des études devenaient nécessaires afin de demeurer dans son milieu. Toutefois, elle disait ne pas répondre aux critères pour obtenir l'aide qui lui aurait été nécessaire.

> Moi ce que j'ai trouvé, en tout cas, dans la région pis toute, c'est l'aide pour le retour aux études pis tout ça. Tsé, c'est les critères qui ont qui fait que ça s'applique peut-être pas aux régions. Tsé, comme à mettons, vue que j'avais un DEC, ben ils voulaient pas m'aider financièrement tsé, pour retourner à l'école. Sauf que tsé, j'ai beau avoir mon DEC, mais si je trouve pas d'emploi, ici, dans mon domaine, c'est pour ça que je retourne à l'école. (10, F, 28-31 ans)

5.4.5 La question du financement vue par les intervenants et professionnels sondés

Bien que la portée du volet quantitatif réalisé auprès des services soit limitée, tel que mentionné en 4.1.2 – Méthodes d'échantillonnage et de recrutement (volet quantitatif) – on peut retenir, à titre exploratoire, certaines informations recueillies auprès des intervenants et professionnels sondés. Le gouvernement du Québec est le principal bailleur de fonds des organismes auprès desquels les intervenants et professionnels sondés travaillaient (83,3 %) ; pour les autres le financement principal provenait du gouvernement fédéral ou d'autres sources. Cela n'est pas surprenant puisque la majorité des services (santé, insertion professionnelle, services de garde, etc.) sont de compétence provinciale. Parmi les sources de financement secondaires, on retrouve les fondations (20 %), le gouvernement du Canada (13,7 %) et les activités organisées (13,7 %). Tous les autres choix proposés comme financeurs secondaires (MRC de La Mitis, municipalités, entreprises, autres sources) ont été sélectionnés par moins de 10 % des intervenants et professionnels sondés[xxvii]. À la lumière des changements politiques en cours, il est probable que la MRC puisse avoir un rôle plus important dans la gestion et l'attribution des budgets, étant donné que certaines enveloppes ne seront plus gérées par la Conférence régionale des Élus (CRÉ). Dans cette perspective, les relations avec les municipalités deviendront plus centrales, voire essentielles pour les organismes.

Plus du tiers des intervenants et professionnels sondés (38,7 %) prévoyaient que leur organisme subirait une diminution de budget au cours de la prochaine année et les deux tiers (66,7 %)

disaient que cette diminution aurait un effet sur les services rendus aux jeunes. Parmi ceux qui prévoyaient une diminution de leur budget, 55 % offrent des services professionnels, de formation, d'éducation ou d'intégration sur le marché du travail et 18 % offrent des services pour les parents, les nouveau-nés, les enfants ou les pré-adolescents. Les autres offrent des services sociaux ou de santé mentale, des services pour les personnes démunies ou en situation d'exclusion, ainsi que des services de type autre. Enfin, dans les catégories des services s'adressant aux jeunes vivant des problématiques liées à des expériences de criminalité, d'agressions à caractère sexuel, de prostitution ou ceux utilisant des services de prévention des ITSS et de l'homophobie et de soutien aux lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, aucun intervenant ou professionnel sondé n'a dit prévoir une coupure de budget.

Presque la moitié de ces répondants ont aussi affirmé que le financement de leur organisme dépendait de résultats quantifiables ; ce qui exerce une pression sur les organismes, surtout quand il s'agit de services de type psychosocial et d'*empowerment*, dont les effets sont plus difficiles à mesurer en termes quantitatifs. Quand on demande à ces mêmes répondants d'évaluer l'effet positif et l'effet négatif de cette pression sur les services rendus sur une échelle de 1 à 9, où 1 signifie aucun effet et 9 signifie un effet total, l'évaluation moyenne de l'effet positif est de 2,67 avec un écart-type de 2,27 et celle de l'effet négatif est de 4,38 avec un écart-type de 2,43. En résumé, cette pression pour des résultats quantifiables a un faible effet positif sur les services rendus aux jeunes (2,67/9), et un effet négatif un peu plus élevé, mais tout de même relativement faible (4,38/9) si on prend en compte le fait que la valeur centrale de l'échelle est cinq[xxviii].

5.4.6 Disponibilité et proximité : la famille et les services

62,2 % des jeunes sondés ont déjà eu recours à un service à l'extérieur de la MRC de La Mitis. Les probabilités d'utiliser un service à l'extérieur de La Mitis augmentent avec l'âge[98]. On peut émettre l'hypothèse que cela s'explique par le fait qu'avec l'âge le jeune acquiert davantage d'expérience et de sens critique, d'autant plus que son réseau social augmente – ce qui permet de recevoir plus de commentaires positifs ou négatifs, de conseils et de références sur des services existant à l'extérieur de la MRC, ainsi que les services offerts dans La Mitis. Cela peut aussi être lié à une première migration qui a amené le jeune à utiliser des services à l'extérieur de la MRC, ou encore à la capacité de se déplacer du jeune – à un âge plus élevé, les jeunes ont souvent un permis de conduire ou une voiture, ce qui leur permet de se déplacer plus aisément à l'extérieur de la MRC.

Parmi ces jeunes qui ont déjà eu recours à un service à l'extérieur de la MRC de La Mitis, plus des trois quarts (76,6 %) ont alors eu recours à un service de santé, près des deux tiers à un

[98] Chi-carré : 0,036; Lambda : 0,182.

service de loisir ou de divertissement (65,4 %), 9,1 % à un service de santé mentale ou de bien-être, 7,6 % à un service d'insertion professionnelle, et 2,8 % à un autre type de service non mentionné. Les deux types de services utilisés par le plus de jeunes à l'extérieur de La Mitis sont donc ceux de santé et ceux de loisir ou divertissement ; ce qui correspond aux deux types de service les plus utilisés dans la MRC, tel que nous le montre le Tableau 52[xxix].

Pourtant, tel que l'indique le Tableau 56, le premier motif qui est alors le plus souvent évoqué par les jeunes sondés, qui ont déjà consulté au moins un service à l'extérieur de la MRC de La Mitis est que le service n'était pas offert dans La Mitis (52,7 %) – ce qui pourrait minimalement nous interroger quant à la bonne connaissance des services disponibles par les jeunes. Les autres motifs invoqués sont qu'il n'y avait pas de service dans La Mitis qui répondaient à ses besoins (23,8 %), que la qualité du service était meilleure dans une autre MRC (20,5 %), que le jeune avait un contact dans une autre MRC (12,0 %), ou que le service coûtait trop cher dans La Mitis (10,6 %). Un peu plus d'un cinquième (21,0 %) est sorti de la MRC pour utiliser un service à cause d'une autre raison non spécifiée.

Tableau 56 : Motifs invoqués par les jeunes sondés pour avoir utilisé un service à l'extérieur de la MRC de La Mitis

Motifs pour avoir utilisé un service à l'extérieur de La Mitis	**Pourcentage**[99]
Le service n'était pas offert dans La Mitis (n = 70)	52,7 %
Aucun service offert dans La Mitis ne répondait aux besoins (n = 70)	23,8 %
Autre raison non spécifiée dans le questionnaire (n = 69)	21,0 %
La qualité était meilleure à l'extérieur de La Mitis (n = 70)	20,5 %
Existence d'un contact à l'extérieur de La Mitis (n = 70)	12,0 %
Le service dans La Mitis coûtait trop cher (n = 48)	10,6 %
Le service offert dans La Mitis ne répondait pas au problème (n = 70)	7,3 %
Le personnel offrant le service dans La Mitis était incompétent (n = 70)	4,5 %
Se rendre au service dans La Mitis coûtait trop cher (n = 70)	3,4 %
Manque d'anonymat dans La Mitis (n = 70)	3,3 %
Le personnel offrant le service dans La Mitis intimidait (n = 70)	0,0 %
N'avait pas besoin de service (n = 23)	35,7 %
N'avait pas le temps (n = 23)	23,4 %
Préférait régler ses problèmes soi-même (n = 23)	20,2 %

[99] Les jeunes sondés pouvaient choisir plus d'un motif, ce qui explique que le total des pourcentages ne n'égale pas 100 %.

Par ailleurs, au cours du prétest, 35,7 % des jeunes sondés avaient dit ne pas utiliser des services dans la MRC de La Mitis parce qu'ils n'en avaient pas besoin, 23,4 % parce qu'ils n'en avaient pas le temps et 20,2 % parce qu'ils préféraient régler leurs problèmes eux-mêmes. Par contre, ces résultats ne sont pas généralisables puisque cette question a été éliminée du questionnaire final[100], ce qui veut dire que seulement 23 répondants y ont répondu. Ils permettent néanmoins de porter la réflexion sur pourquoi les jeunes ne fréquentent pas les services dans la MRC de La Mitis. La raison du manque de temps évoqués par les jeunes sondés lors du prétest, par exemple, pourrait interpeler les praticiens et gestionnaires de services par rapport à l'importance de l'accessibilité au service. De même, le fait que certains jeunes préféreraient régler leurs problèmes par eux-mêmes fait écho aux travaux de Butler Flora et Flora, 2004, qui ont soutenu que de façon générale, on se méfie davantage dans les milieux ruraux de l'aide gouvernementale et on veut régler ses propres problèmes soi-même, davantage que dans les milieux urbains[xxx]. C'est d'ailleurs un élément qui est ressorti à plusieurs reprises au cours des entretiens réalisés auprès des intervenants : le désir des gens plus éloignés, de se débrouiller seuls. C'est aussi un élément qui est ressorti, de différente manière, dans les entretiens réalisés auprès des jeunes[101]. Souvent, relatent certains intervenants interrogés, les gens vont avoir appris à se débrouiller et, malgré leur connaissance des services, vont préférer s'arranger eux-mêmes ou demander à leur entourage, à un ami, ou à la famille lorsqu'elle est présente.

> Les gens s'adaptent j'pense avec les moyens qu'ils ont. Que vu qu'au Bas-Saint-Laurent on n'a que très peu de services, bah les gens ont appris à se débrouiller. C'est malheureux mais c'est beaucoup ça. […] Des fois on leur dit pourquoi ? Moi j'ai souvent ceux qu'ils me disent si j'avais attendu après vous autres, ou d'autres, ils attendraient encore ! (Services sociaux, 2)

Concernant l'accessibilité et la qualité des services, l'importance de la collaboration a été évoquée par les intervenants rencontrés. À ce sujet, la grande majorité des intervenants rencontrés ont affirmé être enchantés par la collaboration existante entre les organismes de La Mitis.

> Il y a aussi une belle mobilisation dans le sens que quand, si, mettons on se rend compte que les services ou l'offre des services n'est pas bonne dans le quelque chose, avec la Table COSMOSS pis tout ça, les partenaires sont vraiment incroyables […] Donc, l'offre de services n'est peut-être pas nécessairement parfaite, mais il y a une volonté d'en donner toujours davantage pis tout le monde s'adapte aux jeunes. Je pense que les jeunes sont la

[100] Ces trois choix de réponses n'ont pas été retenus dans le questionnaire final parce que la manière dont la question a été formulée a été modifiée. Dans le questionnaire du pré-test, il avait été demandé aux jeunes d'identifier les éléments qui les ont empêchés d'avoir recours à un service dans La Mitis. Dans la version finale, il a été demandé aux jeunes d'identifier ce qui les a poussés à avoir recours à un service à l'extérieur de La Mitis. Le fait de ne pas avoir besoin d'un service, de ne pas avoir le temps d'y avoir recours ou de vouloir régler ses problèmes soi-même ne sont pas des motifs pour avoir recours à un service à l'extérieur de La Mitis.

[101] Voir notamment 5.1.2 Lien familial fort et capacité d'entraide.

> priorité dans La Mitis. Les gens ont ça à cœur la jeunesse, je pense. (Insertion socioprofessionnelle, 3)

La coopération entre les organismes peut également se faire à travers les prêts de locaux afin de multiplier les points de service (Services sociaux 3 ; Services sociaux, 5)

> J'ai un bon service […] J'ai un local, j'ai quelques locaux où je les rencontre là-bas. Si j'ai un étudiant supposons du CFRN [Centre de Formation Rimouski-Neigette, éducation des Adultes] ça m'arrive qu'on me prête un local pour le rencontrer directement à l'école. J'ai des, j'ai déjà vu des hommes de CENTRAP [Usine de transformation du bois située à Mont-Joli, accréditée par Emploi-Québec, intégrant en emploi des personnes vivant avec des limitations[102]]. Le patron me donnait sa salle de conférence pour rencontrer les employés tsé. Un à un. Fait qu'on essaie de s'accommoder comme ça tsé. Pis j'ai un gros coup de main aussi de l'Unité Domrémy. Quand je fais mes groupes, à un petit coût minime y vont me prêter leur salle pour que je puisse donner mes groupes. (Services sociaux, 5)

Un autre exemple de cette collaboration est le cas du CFA qui a aménagé un bureau d'accueil pour le CSSS-Mitis afin de faciliter l'accès aux services à même leur école. La collaboration entre organisme peut aussi servir à mieux connaître la clientèle, ou encore à s'outiller sur des problématiques spécifiques moins connues d'un intervenant (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 1). Cette collaboration doit s'établir, selon ces derniers, non seulement avec les partenaires communautaires, mais aussi avec les partenaires institutionnels ou privés. D'une part, elle peut parfois permettre au jeune d'avoir accès à l'information sur les services à même son milieu – par le biais de journée de prévention dans les écoles, de visite dans les cours, etc. – et, d'autre part, elle peut également faciliter l'accès au service pour le jeune, en lui laissant la possibilité de s'absenter de son travail, de son stage ou de son cours à l'école, afin de rencontrer un(e) intervenant(e). En contrepartie, on souligne que le manque d'ouverture peut restreindre l'accès aux services qui ont des horaires moins flexibles – de semaine, de jour – et que cette ouverture n'est pas présente dans tous les cas.

> Ce sont pas toutes, entre autres, les écoles, qui facilitent qu'on entre pour donner les programmes, les ateliers de prévention, sensibilisation aux agressions sexuelles. C'est pas toutes les écoles qui acceptent. Pis, c'est pas toutes les directions qui acceptent. […] C'est pas tout l'monde qui permet à ces jeunes-là de s'rendre ou de bénéficier, c'pas d'même, pas tous les intervenants dans les milieux qui font en sorte que la jeune peut s'absenter d'un cours. (Agression sexuelle, violence et violence conjugale, 1)

Si on se réfère aux professionnels et intervenants qui ont répondu aux questionnaires, environ la moitié (52,9 %) disaient que leur organisme offrait des services à l'année et 21,6 % affirmaient qu'il offrait des services à l'extérieur des heures régulières de travail. En outre, comme certains intervenants interrogés le déclarent, garder le contact entre intervenants et organisations est un travail qui demande toujours à être refait. « Faut souvent que t'ailles voir le monde, parler, expliquer tes services pour pas que ça tombe un peu dans l'oubli. Parce que peut-être que dans

[102] CENTRAP, http://www.centrap.ca, visité le 14-09-15.

tout le processus de référence, y'a tellement de choix » (Services sociaux, 3). De plus, les intervenants interrogés soulignent que le roulement important des employés au sein des divers organismes peut, de plus, être un obstacle à la connaissance des offres de service et au référencement. Les écoles sont, pour certains, particulièrement vulnérables sur ce point. Plusieurs intervenants ont déclaré avoir senti un impact sur le nombre de références reçues après un changement d'employés au sein d'un organisme tiers.

Sur ce point, le volet quantitatif réalisé auprès des organismes permet de voir que les intervenants et professionnels travaillaient au sein de l'organisme qu'ils représentaient depuis, en moyenne, 13 ans et deux mois. Un écart-type de neuf ans et sept mois indique une forte dispersion au sein de la distribution, c'est-à-dire une importante variété de réponses reçues ; ce qui ne permet pas de conclure avec certitude s'il y a ou non un important roulement de personnel au sein de ces organismes. Cependant, les résultats montrent qu'il y a des cas où les intervenants travaillent pour le même organisme depuis longtemps, jusqu'à 36 ans pour cet échantillon[xxxi]. Cet élément indique que dans certains organismes de la MRC de La Mitis, il y a une stabilité en ce qui concerne le personnel. Cette stabilité représente un avantage pour le référencement. Cependant, si on considère les caractéristiques du territoire et la présence relativement peu élevée d'options alternatives, la stabilité du personnel pourrait dans quelque cas aussi devenir un obstacle à l'utilisation de services. Surtout quand la relation de l'intervenant avec un ou plusieurs jeunes se déroule de manière difficile.

Le référencement devient encore plus important, selon les intervenants interrogés, pour les organismes qui agissent à titre de sous-traitant et qui dépendent principalement d'un organisme référent. C'est le cas avec la plupart des organismes agissant dans le secteur de l'emploi, qui sont liés à Emploi-Québec et au CLE[103]. De plus, certains intervenants notent que ce type de fonctionnement est plus sujet à certaines difficultés, telles que les erreurs sur le diagnostic ou sur l'identification des besoins du jeune, ainsi que les erreurs de référencement à la ressource adéquate ou l'absence de référencement – bien que ces problèmes ne soient pas rapportés que pour ce type de fonctionnement spécifique.

> Souvent je retrouve des clients ici qui devraient être dans d'autres services d'employabilité. […] Nous on a fait des mises au point là-dessus, parce que souvent, c'est eux qui les réfèrent ailleurs, puis ça peut poser préjudice à notre client parce que des fois on lui fait perdre une année complète pour finalement nous l'envoyer. Parce que y'arrivent pas à faire un lien avec. Mais ça revient pas mal à dire qu'on vire en rond un bout de temps. Ce qui est dommage, parce que dans le fond quand ils viennent, ils viendraient directement ici, ils sauraient à quoi s'en tenir là, puis euh, ça serait probablement un avantage. (Insertion socioprofessionnelle, 1)

Certains intervenants rencontrés soulignent également un autre type de problème : celui de s'être fait adresser des dossiers pour lesquels ils n'ont pas les compétences, cette fois non en raison

[103] Encore une fois, c'est aussi le type de service le moins utilisés par les jeunes sondés. Voir Tableau 52.

d'erreur d'identification des besoins ou des ressources, mais bien en raison du manque de ressources[104]. Les intervenants et professionnels qui ont répondu au questionnaire ont affirmé, quant à eux, à 92,2 % qu'aucun service dispensé par l'organisme au sein duquel il travaille, n'est offert par des bénévoles, mais seulement 51 % ont dit que les services sont tous offerts par des professionnels. On comprend donc que pour le 49 % restant, certains services sont dispensés par des non-professionnels qui sont rarement des bénévoles. Bien qu'il doit se retrouver dans cette catégorie du personnel en formation ou des stagiaires, et que la signification du terme « professionnel » a pu être perçu différemment par les répondants, on peut néanmoins se questionner sur qui d'autre offre des services au sein des organismes quand ce n'est ni des professionnels ni des bénévoles.

Si on revient aux intervenants rencontrés, il a été aussi souligné que beaucoup des dossiers référés à des intervenants qui n'ont pas les compétences requises présentaient des problématiques de santé mentale. Selon ces intervenants, le système est tout simplement débordé. Il y aurait un manque important d'intervenants en santé mentale, de psychologues et de psychiatres au Bas-Saint-Laurent, et beaucoup de ressources en santé mentale en souffriraient.

> C'est les services sociaux qui manquent, sont débordés. L'école on va dire y font un travail extraordinaire, au Mistral pis toutes aux écoles primaires ici avec qui j'ai à travailler, ils font un travail. Les directeurs, les personnes qui travaillent dans les écoles, y font un travail extraordinaire. Y font tout ce qui peuvent faire on va dire avec les moyens qui ont, mais un moment donné aussi tsé la DPJ sont débordés… (Service juridique et sécurité publique, 1)

Les listes d'attentes seraient parlantes à cet effet. Selon certains intervenants rencontrés, un jeune pourrait attendre entre plusieurs mois et plusieurs années avant d'être vu, tout dépendant du service dont il a besoin.

> Une personne qui vit une rupture, qu'on va qualifier que c'est plus un trouble transitoire, c'est plus situationnel, ça va jouer entre un à trois mois à peu près. Ça c'est si on n'a pas trop de mouvement de personnel. Là, on vit ça actuellement, mais ça ressemble à ça. Psychologie c'est beaucoup plus long. Parce qu'on a un manque de ressources, on a deux postes de psychologues dont un qui est pas comblé. Depuis plusieurs années. (Services sociaux, 4)

Ou encore :

> C'est ce que j'ai remarqué depuis trois ans, surtout deux ans. Des gars qui auraient dû être suivis plus en santé mentale. Pis qu'on les envoie assez rapidement dans nos services. Beaucoup de problèmes de santé mentale qui arrivent dans nos services dû probablement au débordement des autres organismes. […] Par exemple, au CLSC une grande liste d'attente pour rencontrer un psychiatre, un psychologue. Fait ce que je vois souvent, j'ai un

[104] C'est une difficulté qui a également été soulevée dans la littérature et qui est liée aux particularités territoriales en milieu rural. Ces dernières augmentent les coûts pour les ressources et nuisent à la mise en place d'actions et d'interventions diversifiés par du personnel diversifié et qualifié pour une diversité de problèmes particuliers et spécifiques présents dans le milieu. (Bourke, 2003; Dixon et coll., 2011; Kenyon et coll., 2001; Lafond et Mathieu, 2003; McGrath, 2001; Sercombe, 2006). Voir 2.2 L'insertion socioprofessionnelle des jeunes et l'accessibilité des ressources dans le contexte rural.

> papier, une référence d'un intervenant "x" qui me dit : on vous réfère tel monsieur en attendant qui aille son suivi en psychiatrie ou en psychologie. (Services sociaux, 5)

De plus, lorsque le processus demande que le jeune obtienne un certificat médical, la lourdeur de la démarche peut entraîner un ralentissement important, voire l'arrêt de la démarche d'aide. D'autres cas de multiplication des démarches pour qualifier le jeune à un service sont aussi rapportés comme nuisibles au processus – rapport médical, évaluation de l'école secondaire, évaluation du CFA, etc. Le même phénomène est rapporté lorsqu'il s'agit de différents paliers d'intervention à traverser.

> Y rentrent pis y'ont besoin de toi, c'est tout de suite, right now. […] C'est pas comme ça, faut qui aille une demande qui soit ouverte, faut qu'elle soit normalisée, faut qu'elle passe par l'accueil, faut que l'accueil fasse son rapport. L'accueil donne ça à la coordonnatrice clinique. Celle-là, si elle a des doutes, l'amène en comité d'accès. Fait que le jeune qui veut avoir un service rapide, il l'a pas si rapidement. (Services sociaux, 6)

Tel qu'il l'a été rapporté par les intervenants rencontrés, le débordement des services du système public et le manque de ressources se répercutent également sur les organismes communautaires et engendrent pour ces derniers des difficultés d'ordre budgétaire.

> C'est sûr que c'est toujours, on est toujours à faire attention, devoir prioriser, parce que les demandes fusent de partout. Il y en a de plus en plus. C'fait que le réseau est comme malade, le réseau officiel est en situation précaire. Nous, on s'ramasse à écoper, beaucoup. […] On devient, les organismes communautaires deviennent ceux et celles vers qui on déborde. T'sais, on réfère. Et, comment on peut répondre à toutes les demandes qui nous sont adressées quand nous, on n'est pas ajustés ? (Agression sexuelle, violence et violence conjugale, 1)

Plusieurs répondants-intervenants ont affirmé être inquiets quant aux mesures d'austérité mises en place par le gouvernement Couillard. Ils associent, en partie, les débordements actuels dans les services aux coupures faites dans le système de santé et en appréhendent les répercussions futures. Toutefois, ils ne disent pas craindre des fusions d'organismes et ne sentent pas, pour le moment, une volonté de répondre à un principe d'économie d'échelle, sauf pour certains organismes paragouvernementaux. Mais le manque de budget est souvent évoqué comme étant un frein à l'amélioration des services offerts et à l'accessibilité à ceux-ci. La question du financement est transversale dans les dossiers des organismes et on ne peut pas en faire fi. Ce constat est assez généralisé à travers les intervenants des organismes interrogés. Certains vivent depuis longtemps avec le même financement, d'autres disent connaître des coupures.

> Mais actuellement, l'organisme, on peut dire, depuis quelques années, est en restriction de plus en plus budgétaire. Il y a des coupures au niveau d'Emploi-Québec, il y a des pertes d'emplois, il y a des coupures à l'interne au niveau des heures, des coupures au niveau des avantages, des coupures au niveau, à toutes sortes de niveaux. Fait que, il n'y a pas tellement beaucoup d'argent à mettre sur la publicité, chose qu'on devrait avoir. Je suis certain, les gens, je leur fais confiance que si on avait beaucoup plus de ressources financières, il y a du monde qui sont là et qui sont capables de s'en occuper pis de servir de ça. Je pense que les idées sont là, mais les finances suivent pas. (Insertion socioprofessionnelle, 2)

Ces inquiétudes quant aux conséquences des conditions économiques sur l'offre de services adaptés ont également été évoquées aux cours des entretiens par certains jeunes. Par exemple :

> Le travail de rue c'est vraiment un service qui est utile… Pis je trouve ça dommage quand on entend ça va être mis en question… qu'on va peut-être diminuer les effectifs… Câline tsé… Pis il y avait des travailleurs dans les HLM, des travailleurs de rang aussi dans la Matapédia qui avaient commencé… Tsé pour les agriculteurs… Qui ont pas le temps de se présenter dans le CLSC… Ça fite pas avec leurs horaires… de toute façon en partant on cadre pas beaucoup avec la réalité… (27, F, 28-31)

Ainsi, la plupart des intervenants rencontrés affirmaient reconnaître plusieurs besoins et avoir plusieurs idées de solutions à mettre en place, mais être limités au niveau du financement. Voici donc, brièvement certaines améliorations que souhaiteraient effectuer les intervenants rencontrés s'ils avaient accès à un meilleur financement : faire davantage de prévention dans les écoles primaires (Services juridiques et sécurité publique, 1) ; des formations à la citoyenneté et des cours de politique dans les écoles secondaire (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 1) ; plus de publicité (Transport et mobilité, 1) ; des kiosques dans les écoles (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 2) ; des présentations des services aux autres intervenants (Services sociaux, 5) ; ajout de personnel et de service (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 2 ; Insertion socioprofessionnelle 1) ; davantage de suivi (Services juridiques et sécurité publique, 2) ; ajout de points de service (Services sociaux, 4 ; Services sociaux, 6 ; Services sociaux, 7 ; Insertion socioprofessionnelle, 3 ; Agression sexuelle, violence et violence conjugale, 1) ; horaires plus souples (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 1 ; Insertion socioprofessionnelle, 3) ; usage accru des nouvelles technologies (Services sociaux, 4 ; Services sociaux, 6 ; Services sociaux 7 ; Insertions socioprofessionnelle, 2). Enfin, tous les répondants-intervenants ont souligné un manque d'installations de loisirs disponibles pour la population en générale, mais un manque probablement plus nocif pour celle des 16-35 ans qui ont un grand besoin de se rassembler et de faire des activités.

Cette perception a déjà été abordée, notamment en 5.2.4 – Divertissement et tranquillité. Certains représentants de municipalités interrogés ont dit se rencontrer régulièrement pour discuter de divers dossiers et collaborer avec les municipalités environnantes, afin de bonifier l'offre de ce type de service. Par exemple, une municipalité étant bien développée au niveau d'un sport X, la municipalité voisine va plutôt se concentrer à offrir des services pour un autre sport. Il y aurait une bonne communication à ce niveau afin d'éviter des dédoublements, certes, mais surtout, de multiplier les possibilités de sports et d'augmenter la variété des activités proposées sur le territoire de la MRC. En contrepartie, une telle approche n'élimine pas les difficultés et coûts liés à la mobilité qui ont été évoqué maintes et maintes fois d'abord à l'État des connaissances en 2.2.1 Mobilité et accessibilité, puis au cours de la présentation des résultats, notamment en 5.2.6 – Isolement territorial –, 5.2.7 – Accessibilité aux services –, 5.3.5 – Conditions de déplacements – et 5.4.4 – Proximité et disponibilité : la famille et les services.

Par ailleurs, les représentants des municipalités ajoutent, qu'en permettant aux autres municipalités de profiter de certains services qu'ils offrent, iraient, en même temps, chercher une plus grande participation pour des activités qui, autrement, sont parfois annulées (R3). En outre, souligne-t-on, certaines municipalités ont un programme de tarifs décroissants permettant aux familles nombreuses de bénéficier de rabais pour l'inscription de leurs enfants aux services de loisirs, ainsi que des programmes visant à favoriser l'accès aux services de loisirs pour les citoyens plus défavorisés et les familles nombreuses.

> Automatiquement, s'il y a une demande à la municipalité pour un accès gratuit à une activité pour une raison financière, l'accès est donné automatiquement. Ça fait partie des politiques, d'la politique familiale […]. Donc, il suffit de faire la demande, c'est au cas par cas. On fait une demande à municipalité. Et maintenant s'est ajouté à ça au niveau d'la MRC, du par le CSSS le même programme qui s'pratique ici depuis quoi, une dizaine d'années facilement, le programme accès loisirs, qui maintenant est au niveau d'la MRC. (R2)

En contrepartie, sur ce point précis, on pourrait souligner, d'après ce que nous a montré l'État des lieux, que dans la MRC de La Mitis, 71 % des ménages privés sont composés de deux personnes et moins et au-delà de 30 % sont composés d'une seule personne. Dans La Mitis, plus de trois familles sur quatre sont des familles biparentales avec ou sans enfant. De ce nombre, la majorité (56 %) correspond à des familles biparentales sans enfant (ASSSBSL, 2012)[105]. De plus, ce qui est une bonne nouvelle évidemment, on note une diminution du taux de familles à faible revenu dans la MRC de La Mitis entre 2008 et 2012, ainsi qu'une baisse importante de 17,5 % du taux de ménages monoparentaux à faible revenu (ISQ, 2015h, 2015i)[106]. Finalement, comme il a été mentionné en 5.4.3 – L'insertion socioprofessionnelle vue par les jeunes – presque les deux tiers des jeunes sondés par questionnaires postaux (61,8 %) n'avaient pas d'enfants ; sur 40 jeunes qui ont répondu avoir des enfants, 12 avaient un enfant, 17 en avaient deux, 4 en avaient trois et 7 en avaient quatre[xxxii]. Tout cela n'est que pour souligner que bien que ces mesures dont parlent les représentants bénéficient à un groupe vulnérable de la population, mais ne favorisent pas nécessairement l'accès à un grand nombre des jeunes de la population à l'étude.

Au cours des entrevues, les jeunes ont, quant à eux, soulevé certaines difficultés quant à l'accessibilité à ces services. Par exemple, quant aux horaires limités, ou ciblant une population particulière réduisant leur accès.

> En tout cas, moi je te dirais, que dans la société, on sépare beaucoup les groupes d'âges, faque on aime beaucoup se créer des exclusions aussi en faisant ça. […] Sur les plages horaires la patinoire, il y a une fois dans la semaine que c'est pour tous et les autres fois c'est 55 ans ou plus. (8, F, 28-31)

[105] Voir 3.1.1.3 Structure des ménages.

[106] Voir 3.1.1.4 Revenu et emploi.

Cet exemple précis rejoint certaines difficultés exposées notamment dans les travaux de Davis et Ridge (1997), de Perdrix (2008) et de Schucksmith (2004)[107] qui rapportent que les jeunes de milieux ruraux peuvent être désavantagés et/ou se sentir désavantagés par les politiques locales par rapport à d'autres groupes de leur milieu, dont les jeunes familles et les retraités. La jeune citée ci-dessous évoque un autre type de difficulté :

> Tsé, il y a la piscine qu'on va des fois à Mont-Joli, des fois à Rimouski, mais c'est plus facile d'aller à Rimouski parce que la plage horaire est plus vaste. Il y a plus de plages horaires qu'à Mont-Joli, à l'Hôtel Rimouski. […] Faque, on va de temps en temps à celle de Mont-Joli, mais on va plus souvent de l'autre bord [à Rimouski]. (8, F, 28-31)

Certains représentants des municipalités rencontrés ont affirmés espérer pouvoir offrir plus de cours de sports et de musique dans l'avenir. D'autres aimeraient construire des terrains de baseball, des descentes pour les bateaux de plaisance, ou avoir moins de restrictions au niveau des horaires d'ouverture de services déjà présents. Le manque de financement a été soulevé à quelques reprises au cours des entretiens réalisés auprès des représentants des municipalités. Des coupures auraient également affecté les services offerts. « Oh, il y a toujours, il y a toujours un manque d'argent, hein, dans les municipalités. C'est dans tout, mais j'te dirais c'est surtout dans l'entretien des infrastructures, c'est très difficile. C'est très difficile. » (R4). Les coupures du gouvernement que dénoncent les représentants des municipalités rendent la gestion des services difficile et en diminue l'accès pour le citoyen.

> Juste cette année, on s'est faite couper quarante-cinq milles ? À peu près. Mais, c'est ça. C'te quarante-cinq mille piastres là qu'on n'a plus du gouvernement, ben faut aller l'chercher dans les poches des citoyens. Donc, c'est ça qui est difficile un p'tit peu. C'est, le conseiller municipal ne veut pas couper dans les services actuels, mais là, moment donné faut qu'on s'pose des questions, là. Est-ce que l'monde sont prêts à payer plus cher ou qu'on diminue les services ? (R3)

Ce manque à gagner empêche également les municipalités de donner autant qu'elles voudraient aux organismes présents sur leur territoire. Les représentants des municipalités rapportent néanmoins souvent prêter des locaux aux organismes afin qu'ils puissent se rencontrer, donner des services, tenir des évènements bénéfices, etc. (R2), ou demander des subventions pour ces derniers (R1).

> C'est sûr qu'ils aimeraient toujours qu'on collabore plus financièrement. Mais, c'est ça, un peu comme dans tout, partout au Québec, on est dans des coupures budgétaires. Ça fait qu'on y va avec c'qu'on est capable là, mais c'pour ça qu'on met plus l'accent sur des locaux, des fois. Des services de main d'œuvre, plus que d'l'argent comptant, là. Parce que, justement, à cause de ça, à cause des budgets, là. (R3)

Dans l'ensemble, malgré qu'on sente un grand besoin de loisirs et que le manque de financement rende l'atteinte de cet objectif difficile, les entretiens réalisés auprès des

[107] Voir 2.1.1 Perceptions des jeunes et exclusion sociale.

représentants de municipalités soulignent aussi qu'il y a encore une question de participation de la population, dont il faut aussi tenir compte. Le manque de participation de la population est un élément qui revient dans tous les entretiens réalisés avec les représentants des municipalités.

> Mais, pour les jeunes, ben c'est sûr que les jeunes, pis même les plus vieux, sont toujours portés à dire : il y a rien. Mais, on offre des choses pis les gens viennent pas. […] Quand on a eu des subventions de la MRC là, j'étais obligé de faire des appels, rencontrer les gens dans l'chemin, pis j'leur proposais de s'inscrire, parce que la plupart du temps ça nous prenait au moins dix personnes. Pis souvent, ben c'était des membres du conseil qui venaient suivre le cours, pour que l'cours se donne. (R1)

Les représentants interrogés affirment de plus qu'il y a une variété impressionnante d'organismes communautaires, de comités et de clubs en tout genre qui vitalisent les municipalités. Malgré que la plupart ont rapportés entretenir de bonnes relations avec les organismes sur leur territoire, plusieurs représentants disaient qu'il y'aurait des améliorations à apporter, dont une meilleure communication (R1). « T'sais, des fois c'est sûr qu'il s'passe des choses, pis on est plus ou moins au courant, des choses qui s'passent. C'fait que il va avoir, on peut dire qu'il y aurait une place à l'amélioration. » (R3)

Dans l'ensemble, outre les difficultés liées directement au budget et à la disponibilité des ressources, d'autres contraintes systémiques peuvent s'appliquer et venir diminuer les chances de succès de la démarche. Soulignons la multiplication des intermédiaires, qui a notamment été soulignée par les intervenants interrogés en 5.4.4 – Disponibilité et proximité : la famille et les services –, ainsi que les critères pour accéder à certains programmes évoqués par les jeunes interrogés en 5.4.3[108] – L'insertion socioprofessionnelle vue par les jeunes. Pour donner un autre exemple spécifique de ce que pourrait être une contrainte systémique, un intervenant relève que la limite de temps qu'on impose au service qu'il offre rend les démarches compliquées et qu'il n'est pas rare que les besoins des personnes desservies dépassent cette limite. Le fait de développer davantage des services par municipalité pour accroître l'offre à l'échelle de la MRC – augmentant en contrepartie les difficultés et les coûts de mobilité – pourrait également être un autre exemple de contrainte systémique liée à des spécificités du milieu rural.

5.4.7 Peurs, préjugés et anonymat

Les intervenants interrogés ont souvent évoqué les préjugés et la peur d'être jugé comme un des principaux freins à l'utilisation des services. De même, si on revient au Tableau 52, selon les intervenants et professionnels sondés, la peur de se faire juger et le manque d'anonymat arrive au second rang des obstacles au recours aux services par les jeunes, après la méconnaissance

[108] Le fait de développer davantage des services par municipalité pour accroître l'offre à l'échelle de la MRC – augmentant en contrepartie les difficultés et les coûts de mobilité – pourrait également être un autre exemple de contrainte systémique liée à des spécificités du milieu rural; comme les politiques locales favorisant l'accès pour certains groupes plus importants dans la population.

des services offerts. Ce sont des facteurs aussi considérés plus souvent comme des obstacles que comme des facteurs facilitant. Selon les intervenants interrogés, il y a d'abord les préjugés du client lui-même envers certaines problématiques, envers la mission de certains organismes ou envers ses propres besoins qui peuvent aller jusqu'à l'empêcher de bénéficier d'un service.

> Pis deuxièmement ben c'est sûr quand on dit organisme de défense de droits en santé mentale, les jeunes, on a tous été jeunes, on n'aime pas se faire étiqueter. Moi je suis pas fou, j'appellerai pas là. C'est souvent ça qu'on a comme commentaire. Fait que c'est le mot santé mentale, même si on vit dans une société ouverte qui travaille là-dessus, qui est encore tabou. Donc, euh, les jeunes de par leur appartenance sociale veulent pas se faire étiqueter comme malade mental si y fréquentent un organisme qui agit au niveau de la santé mentale. (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 1)

Les préjugés rapportés par les intervenants interrogés peuvent aussi concerner les intervenants eux-mêmes et représenter un frein à l'utilisation de leurs services. On donne l'exemple de la travailleuse sociale : une travailleuse sociale, ça travaille à la DPJ et au Centre jeunesse, donc ça surveille, ça restreint, ça brime, ça chicane. Ce n'est pas là pour aider et écouter. (Services sociaux, 4). Certains intervenants affirment aussi avoir perçu l'influence des amis ou des parents qui auraient vécu des mauvaises expériences et auraient une mauvaise conception du rôle de l'intervenant. D'autres ont relaté toutes sortes de situations pouvant être angoissantes pour les personnes dans le besoin.

> La peur d'être jugé. […] Ah je suis pas un bon parent, j'suis pas capable de prendre soin de mon enfant. Oui, c'est vraiment la peur. […] Moi je pense qu'ils manquent de confiance en eux, ils n'ont pas beaucoup d'estime. (Services sociaux, 1)

> Si tu vas là, tu vas être étiqueté, avec un t'es une femme battue, t'as des problèmes, peu importe. Je pense que c'est vraiment général, t'es un fou. Tu sais, si tu vas, je ne sais pas, peu importe. Étiqueter, je pense que y'a de l'étiquetage. C'est pas le fun pour le monde, puis ils ne veulent pas se faire tagger avec un problème dans la face ou comme si tout le monde savait qu'ils rentrent dans la porte ici. (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 2)

> On s'entend que quand on est jeune on se fait donner beaucoup d'étiquettes, que ce soit des TDAH [Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité], ou des affaires comme ça. Fait que y'ont pas nécessairement besoin d'avoir une étiquette supplémentaire là, parce qui se font déjà assez juger par tout le monde-là. Tsé si leur famille les juge, leurs amis les jugent, ben y n'voudront pas fréquenter un organisme qui pourrait avoir une connotation négative pour eux-mêmes finalement. (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 1)

Cet enjeu a assurément un poids plus grand dans un milieu caractérisé par une plus grande proximité et un plus faible anonymat[109]. Par exemple, un jeune interrogé racontait son expérience

[109] Encore ici, cet aspect a été, jusqu'ici, maintes et maintes fois abordé. Dans la littérature, Bourke (2003) a notamment montré qu'une cohésion sociale forte pouvait exercer une pression sociale sur certains aspects de la vie des jeunes en général – par exemple concernant la construction du genre, le chômage ou la monoparentalité – ou encore opérer une stigmatisation des jeunes ou familles plus vulnérables – voir 2.1.2 Cohésion sociale et bien-être. Spielhofer et coll. (2011) ont quant à eux soutenus que l'influence des parents constituent un facteur plus important en milieu rural pour les jeunes qui auraient moins facilement

de stigmatisation, de marginalisation qui avait abouti à des problématiques de violence et où le manque d'anonymat avait eu pour lui des répercussions importantes sur sa qualité de vie.

> Pis à partir de là, j'suis un dégénéré. J'suis un fou. Faut que j'aille en taule. […]. C'est vraiment pas plaisant. T'arrives le soir pis, t'en entends qui sont devant la maison et qui gueulent : Vas te pendre ! C'est pas des affaires qui sont vraiment plaisantes à entendre. (16, H, 16-19).

Au cours des entretiens, certains intervenants ont relevé que, pour les hommes, le simple fait d'avoir besoin d'un service peut paraître compromettant. En effet, les intervenants interrogés soulignent que si recourir à un service, demander de l'aide et en recevoir n'est pas nécessairement naturel ni facile pour tout le monde, cela semble particulièrement difficile pour les hommes.

D'autres dimensions de ces problématiques liées à la peur des préjugées et à l'anonymat ont également été mentionnées au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes, et ce, de deux façon principalement. La première, apparaît lorsqu'une personne dénonce une situation de négligence ou de violence, ou encore, réfère directement une personne à un service. Pour donner un exemple, une jeune expose une situation qui est arrivée à deux de ses amis qui ont fait un signalement à la DPJ : « Quelqu'un qui avait appelé la DPJ pis on dit que c'est un voisin. Ben en tout cas, les hypothèses de quel voisin, tsé ça se promène vite. C'est plate, mais c'est supposé être confidentiel. » (8, F, 28-31) La seconde réside dans le fait que les gens, en général, ne bénéficient pas d'un anonymat devant les intervenants ou les enseignants, par exemple, face à celui qu'on pourrait avoir dans une ville de taille moyenne comme Rimouski.

> Nous autres on n'a pas personne à parler, on fait attention aussi à ce qu'on dit parce que la confidentialité, moi j'ai un métier qui demande de la confidentialité, fait qu'on embarque pas trop là-dedans, mais c'est vrai qu'à Mont-Joli ça peut être un problème, pis je pense que ça c'est entretenu par le fait que c'est très familial. C'est des familles, tout ça pis... souvent y'a des chicanes de famille, pis... y'a des choses aussi. Y'a des rumeurs qui peuvent partir pis ça peut dégénérer assez vite là. (20, F, 24-27)

Ou encore :

> Ça fait qu'on a des référencements à d'autres villes parce que des fois il y a des gens qui ne veulent pas se faire aider par des gens qui viennent de la même ville parce qu'ils ont peur de tomber sur quelqu'un qu'ils connaissent. Tu sais quand tu tombes sur, comme je disais, des amis du secondaire, et là que tu as besoin d'aide, mais que c'est ton compagnon de classe qui était au secondaire qui t'aide, il y a un petit malaise un peu. Ça fait qu'ils préfèrent aller ailleurs. […] C'est plus un échange dans le fond. La population, dans le fond, de Mont-Joli puis de Rimouski, Québec, Trois-Pistoles et tout ça. Bien des fois on a des gens de Trois-Pistoles qui viennent à Mont-Joli […] mais je ne pense pas que ce soit un blocage. Peut-être que je le vois mal, là, mais je ne pense pas que ce soit nécessairement un blocage. (25, H, 20-23)

---

accès à d'autres discours – voir 2.3.1 Trajectoires de vie des jeunes et capital social. Ces éléments ont été corroborés par les résultats de la présente recherche et ont été discutés notamment en 5.2.3 – Proximité, cohésion sociale et anonymat – et 5.3.3 – Aspirations des jeunes.

Plusieurs intervenants interrogés rapportent que leur organisme fait de gros efforts pour mettre leur clientèle en confiance et diminuer les effets des préjugés et réduire les occasions de jugements : « […] leur montrer que ce n'est pas écrit dans le front. Ce n'est pas écrit dans leur front je fais une psychose » (Sevices sociaux, 7). Ce peut prendre la forme, par exemple, de contacter les jeunes directement, plutôt que par l'intercom à l'école ou au lieu de résidence familial – cela rappelle la problématique de la multiplication des intermédiaires, abordée en 5.4.4, ainsi que l'apport potentiel du recours au téléphone cellulaire évoqué par les intervenants en 5.4.2 –, de faire entrer les jeunes par une autre porte de service, d'aller chercher le jeune pour le rencontrer dans un endroit neutre et discret. Quant à cette dernière mesure, le travail de rue est rapporté comme pouvant représenter un outil d'approche discret. La question de la confidentialité ressort sous diverses formes dans presque tous les entretiens réalisés auprès des intervenants, mais elle est rapportée comme plus pointue pour les services qui ont trait à la santé mentale, la criminalité, la pauvreté et les agressions sexuelles.

> Dans les cas, admettons, exemple, d'un viol, hein ? […] Ça dérange, ça dérange aussi la famille si elle le sait ! Pis il peut avoir une résistance, d'la part d'la jeune. Heille, moi j'veux pas que ma famille le sache. Mais, si elle s'absente de son milieu d'études ou de travail, ou peu importe, pis que ça se sait, t'sais il y a toujours des, on doit toujours tricoter autour d'la réalité, pis de c'qui doit se savoir, ne pas se savoir, demeurer secret, par rapport aux réelles possibilités. […] Fait que c'est sûr que, exemple, c'est petit là Mont-Joli. Où on va la voir ? Juste de quitter son territoire, sa réalité, pour aller dans un, exemple le CLSC, qu'on va trouver ou au Centre femmes. C'qu'a fait là ? Qu'est-ce que ? T'sais, c'est, ça suffit pour que quelqu'un la voie passer sur la rue pis tout ça, t'sais. Ça demeure d'une dextérité au niveau d'la mise en place de. […] Ça devient menaçant même de consulter. Ça peut devenir menaçant. (Agression sexuelle, violence et violence conjugale, 1)

Ou encore pour les interventions de groupe :

> Parce que La Mitis c'est petit, les gens se connaissent quand même, des gangs se connaissent […]. Quand je fais un groupe, ça m'arrive souvent de demander : Y'a tu quelqu'un de ton entourage que, si y venait faire un groupe, ça serait dérangeant pour toi ?" ok ? Pis ça c'est une question que je pose souvent. Parce que des fois ça m'arrive d'avoir, supposons que j'ai un gars qui vient en démarche, il est en séparation, pis sa blonde est partie avec un autre gars. Ben ça m'arrive d'avoir cet autre gars-là. Fait que c'est petit. Des fois je peux avoir le beau-père du gars qui est venu consulter. Fait que ça m'arrive assez souvent, d'aller vérifier ces choses-là. Pis j'ai aussi des gars, dû au fait de ce phénomène-là, qui vont me demander de faire une démarche à Rimouski. (Services sociaux, 5)

En plus de la peur du préjugé et de l'étiquette, le fait d'avoir recours à un service dans un milieu avec une grande proximité et un faible anonymat peut générer des difficultés bien concrètes. Il a, entre autres, été donné en exemple que le choix d'intervenants était plus restreint qu'en ville. Dans une situation où un client a un conflit de personnalité avec un intervenant, il ne pourra pas nécessairement avoir recours à un autre intervenant. Un autre intervenant soulignait que, lorsqu'on se retrouve dans une situation d'hébergement par un organisme et que cela est su, il peut devenir très difficile de se trouver un logement (Services sociaux, 3) ; de même que lorsqu'un jeune cherche à effectuer des travaux communautaires pour des raisons de réinsertion judiciaire, il peut être difficile de trouver des endroits qui acceptent de le prendre dans un petit

milieu (Service de justice et sécurité publique, 2). Ce sont, dans l'ensemble, toutes des raisons qui pourraient mener un jeune à recourir à des services à l'extérieur de sa MRC – avec les difficultés de transport et les coûts que cela implique – ou à vouloir régler ses choses « par lui-même ».

5.4.8 Transport collectif, mobilité et lien avec l'utilisation des services

Beaucoup d'intervenants interrogés ont mentionné que la capacité à se déplacer pouvait être un grand frein à l'utilisation des services par les jeunes. Une grande partie de la clientèle visée par les services, selon ces derniers, vit avec de faibles moyens[110]. Les familles n'ont souvent qu'une voiture, parfois pas du tout et la réalité avec laquelle les jeunes composent est souvent celle de « se trouver des lifts » pour se déplacer. Pour ce faire, ils recourent aux parents, amis et gens du voisinage. Enfin, pour ceux qui ont une voiture, se déplacer engendre tout de même des frais et peut tout autant représenter un frein à l'utilisation d'un service[111].

> C'est sûr si y sont en périphérie de la MRC, comme les Hauteurs, La Rédemption ces choses-là. C'est sûr que pour eux autres c'est plus compliqué parce que là il faut qu'ils viennent ici me rencontrer, parce que nous on n'a pas la possibilité de se déplacer. […] Un, des fois les parents veulent pas payer. […] Emploi-Québec ne les supporte pas là-dedans. Même sur l'aide sociale sont pas supportés. (Insertion socioprofessionnelle, 1)

Ces problématiques de transport ont également été rapportées par les jeunes interrogés. Dans l'analyse de l'accessibilité à un service, il faut, rappellent-ils, considérer également la question des coûts indirects, comme ceux liés à la mobilité. Ainsi, l'utilisation d'un service gratuit[112], ou couvert par le régime d'assurance-maladie par exemple, peut tout de même être contrainte par les coûts liés à la mobilité. Par exemple :

> Je pense que c'est plutôt une question de déplacements et d'horaire dans mon cas. À cause que j'ai un emploi qui chevauche l'après-midi et la soirée quelques jours par semaine, et des fois les activités se donnent en après-midi et pis là ça ferait trop loin à pieds pour mon conjoint d'amener nos deux filles en hiver en chariot, le chariot double. Puis de remonter de la ville pour aller par exemple à la Maison des Familles qui est pas si proche que ça de chez nous. C'est surtout ça qui est un frein à nous là, dans le fond de pas avoir un deuxième véhicule. (14, F, 28-31)

[110] Concernant ce point, on peut noter que le revenu annuel médian des parents des jeunes sondés par les questionnaires postaux se situait entre 30 000 et 40 000 $ pour les pères et entre 20 000 et 40 000 $ pour les mères – voir 5.3.1 Portrait de l'occupation des jeunes et mobilité intergénérationnelle. De plus, les données statistiques montrent de plus faibles taux d'activités et d'emploi et un taux de chômage plus élevé de 2010 à 2014 dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec. Finalement, comme il a été mentionné, on note néanmoins dans la MRC de La Mitis, entre 2008 et 2012, une diminution du taux de familles à faible revenu et une baisse importante de 17,5 % du taux de ménages monoparentaux ayant trois enfants à faible revenu (ISQ, 2015h, 2015i) – voir 3.1.1.4 Revenu et emploi.

[111] Ce point est abordé dans la littérature. Voir 2.2.1 Mobilité et accessibilité.

[112] Environ la moitié (49 %) des intervenants et professionnels sondés, ont rapporté que leur organisme offrait des services gratuitement.

Ou encore :

> Sinon l'hôpital est dans le haut de la cote du centre. Ça c'est un méchant problème. Je veux dire moi là, en plein je me call un taxi pour aller voir ma travailleuse sociale, ou bien je call un ami tu viens-tu me porter ? Tu viens-tu me rechercher ? On s'entend que la personne qui est sur le bien-être social avec sa famille de cinq enfants, qu'il faut qu'ils se rendent à l'hôpital c'est un méchant problème. Pis on s'entend que le taxi de base tu décolles de chez vous c'est 3,45 $. Monter dans le haut de la côte c'est dix piastres. (10, F, 28-31)

Comme le souligne cet intervenant, dans le cas des familles qui ont un enfant ou un jeune avec une déficience intellectuelle et qui voudraient profiter d'un répit, les frais liés au transport viennent s'ajouter aux autres dépenses que cela représente déjà, et peuvent mettre en péril leur capacité à bénéficier du service :

> Le transport est important parce qu'on a beaucoup de familles qui n'ont pas de voiture. Ils n'ont pas de véhicule. On va chercher souvent les jeunes chez eux, on ne devrait pas, mais on le fait. Parce qu'on sait que c'est le seul moyen que le jeune va pouvoir de sortir. […] Mais oui y'a le transport adapté, mais le transport adapté est un coût. (Services sociaux, 2)

Dans d'autres cas, les clients pourront avoir perdu leur permis de conduire ou ne jamais en avoir possédé (Services sociaux, 5). Cet obstacle de la capacité à se déplacer devient d'autant plus important pour les organismes qui agissent à titre de sous-traitant ou qui dépendent principalement d'un organisme référent – rejoignant à nouveau la problématique des intermédiaires abordée en 5.4.4 – Proximité et disponibilité : la famille et les services – et en 5.4.6 – Peurs, préjugés et anonymat. Dans ces cas, le nombre de déplacements et de lieux où se rendre peut être multiplié pour accéder à un service. L'exemple du CSSS-Mitis fut souvent donné au cours des entretiens avec les intervenants. La porte d'entrée en santé mentale est située au CSSS-Mitis. Ainsi, dans plusieurs cas, afin d'avoir accès à un suivi ailleurs, les jeunes n'ont d'autres choix que de se rendre au moins une fois au CSSS-Mitis (Services sociaux, 4). De plus, de telles façons de faire peuvent multiplier les défis lorsque le jeune souhaite garder sa démarche secrète et conserver l'anonymat. Il fut d'ailleurs mentionné au cours de ces entretiens que pour les organismes qui ont la possibilité de se déplacer, la question du transport n'affecte pas leur clientèle, en plus de permettre une plus grande confidentialité (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 1 ; Services sociaux, 1). D'autres intervenants ont avancé que l'organisme au sein duquel ils interviennent, a mis en place un fonds d'accessibilité qui permet certaines mesures, comme donner des coupons de transport en commun aux clients, ou les dédommager pour les frais d'essence (Agression sexuelle, violence et violence conjugale, 1). Finalement, beaucoup se sont dits flexibles au niveau de leurs pratiques et de leurs horaires pour accommoder justement les gens qui connaissent des problématiques de mobilité.

> Dans l'ensemble ça va quand même bien étant donné qu'on est flexible. Tsé moi ce que j'vais dire aux jeunes qui viennent me voir : ce qui compte, c'est qu'on se voit une fois par semaine. Tsé, le moment ou tout ça, on se rappelle, on s'adapte. Donc, j'arrive à voir tout le temps tout le monde pis j'ai pas de plaintes de jeunes qui disent on vient ici pis c'est fermé ou on peut pas. (Insertion socioprofessionnelle, 3)

Sinon, il y a le transport adapté et collectif, le TAC-Mitis, qui se veut un complément pour répondre à la problématique de l'isolement territorial. Ce qui est très intéressant et qui fonctionnerait bien, selon un intervenant, c'est la collaboration avec les autres organismes afin de répondre le mieux possible à leurs besoins. Ainsi, les organismes peuvent faire part de leurs besoins au TAC-Mitis, afin qu'ils prévoient ensemble comment mieux coordonner leurs évènements avec l'horaire de transport. Il est aussi souligné que ce service s'adapte au besoin de la personne via une répartition selon la demande comprenant un délai de 24 heures – délai qui ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de besoins médicaux. Par contre, il y aurait encore de la méconnaissance et des préjugés envers le TAC-Mitis. 45,1 % des jeunes sondés ont affirmé connaître l'existence d'un service de transport en commun dans leur municipalité, tandis que le chiffre de ceux qui disent l'utiliser au moins une fois par année tombe à 13,2 %[xxxiii]. Étant donné qu'il est offert en combinaison avec le transport adapté et dans des véhicules adaptés, certains jeunes, selon certains intervenants rencontrés, diraient que c'est du transport pour handicapés et ne l'utiliseraient pas pour cette raison (Transport et mobilité, 1). Cela pourrait effectivement rejoindre la problématique de la peur des préjugés abordée en 5.4.6 – Peurs, préjugés et anonymat.

Selon plusieurs intervenants, le TAC-Mitis est un service qui fonctionne très bien et qui est utilisé par la population. Mais, selon certains répondants-intervenants (Insertion socioprofessionnelle, 2 ; Insertion socioprofessionnelle, 3 ; Services sociaux, 7 ; Insertion socioprofessionnelle, 4), il demeure qu'il s'agit d'un service payant qui n'est pas accessible à tous :

> Il peut arriver qu'y ait l'obstacle de pas avoir même d'argent pour se déplacer ou d'avoir mal planifié son peu d'argent qu'on a. Ne pas se réserver une partie pour le transport parce que, j'ai déjà eu ça comme réflexion : ben j'aimerais ça aller te voir, mais j'ai pas d'argent. Ouin, ben là c'est 3 pièces et demie. Il y en a qui ont pas ça. Ça c'est des cas extrêmes, des gens sur l'aide social, qui peuvent avoir ça comme réalité. (Insertion socioprofessionnelle, 2)

De plus, il faut souligner selon d'autres intervenants que, pour certaines personnes, surtout les mères monoparentales avec leurs enfants, utiliser le transport en commun, l'Inter-MRC plus particulièrement, peut être très complexe en raison des délais d'attentes.

> Parce qu'il y a toujours un temps d'attente t'sais avec le TAC. T'sais si tu t'en vas, je les comprends un petit peu les parents, si t'as un rendez-vous à une heure avec un enfant ou deux pis qu'à deux heures t'es sorti de là, pis faut que t'attendes à trois heures moins quart, quatre heures ou cinq heures. Je sais pas tu fais quoi avec les enfants aussi pendant ce temps-là ? C'est pas évident. (Services sociaux, 1)

Finalement, un symptôme pouvant venir appuyer cette hypothèse de la difficulté du transport est que, selon ce qui a été rapporté au cours des entretiens auprès des intervenants, malgré les tentatives d'approches répétées, les gens des villages plus éloignés demanderaient moins d'aide que les autres et profiteraient moins des services – avec d'autres causes possibles cependant

comme celle de lien familiaux ou de cohésion sociale forte[113] et d'une plus grande proximité ou d'un plus faible anonymat[114].

> Parce que Ste-Jeanne, La Rédemption c'est difficile. C'est des municipalités très, très dures d'approche. Mais par contre, on est capable de se débrouiller. Ils demandent rien. Nous on a voulu offrir halte-garderie, on voulait se déplacer. Je sais pas moi, un lundi après-midi une demi-journée. Gratuit là. Les parents pourraient penser à eux autres pis : pas besoin de ça nous ! Quand on va faire notre épicerie, on les amène nos enfants ! C'est la réponse qu'ils nous ont donné. Tandis qu'ici ça serait ouvert cinq jours, la garderie serait toujours ouverte. (Service sociaux, 1).

5.4.9 Perception du capital social et accès aux services

Il ressort des entretiens réalisés auprès des services, de façon presque unanime, que la clientèle desservie est le plus souvent démunie en termes de réseau social. Les gens qui recourent aux services sont dépeints par les intervenants comme étant isolés la plupart du temps. Selon eux, ils ont très peu d'amis, ou s'ils en ont, ils agissent plutôt comme de mauvaises influences ou sont peu disponibles pour eux. La famille, quant à elle, est généralement soit absente, soit dysfonctionnelle, ou complètement inexistante – ce qui viendrait potentiellement appuyer l'hypothèse des liens familiaux forts et du recours aux services lorsque ces derniers sont absents ; et lorsque ces derniers sont absents, la problématique de la mobilité devient alors un défi important. Quelques rares intervenants d'organismes rencontrés, travaillant surtout en emploi, ont dit avoir une clientèle plus aisée et fonctionnelle au niveau familial (Insertion socioprofessionnelle, 1 ; Insertion socioprofessionnelle, 3 ; Insertion socioprofessionnelle, 5 ; Services sociaux, 2).

> Bin c'est sûr que quand on a une famille qui est, peut-être près du marché du travail qui abonde dans le sens que, pour travailler aujourd'hui il faut avoir une formation, faut faire les efforts nécessaires pour, pis avoir les services qui nous aide à réaliser nos projets, bin c'est sûr que c'est bon. C'est très bon. Contrairement que si on parle de familles qui des fois ont vécu certaines problématiques, pis qui se sont toujours débrouillés par eux-mêmes, pis finalement c'est toujours avec certaines difficultés. Bin, c'est sûr que ces gens-là, on en voit mais pas nécessairement tant que ça. Ils auraient peut-être avantage à venir chercher des services pour les aider. Vous savez c'est volontaire toujours. (Insertion socioprofessionnelle, 5)

La majorité des intervenants et professionnels sondés (62,1 %) perçoivent quant à eux le réseau social des jeunes qui consultent leurs services comme étant moyen (62,1 %) ; les autres le trouvant faible ou très faible (20,6 %) ou alors fort ou très fort (17,2 %). Dans l'ensemble, la grande majorité des intervenants rencontrés ont dit travailler auprès d'une clientèle présentant

[113] Voir notamment 2.1.2 – Cohésion sociale et bien-être –, 2.2.2 – Autres facteurs d'accessibilité –, 2.3.1 – Trajectoires de vie des jeunes et capital social –, 5.1.2 Lien familial fort et capacité d'entraide – et 5.4.4 proximité et disponibilité : la famille et les services.

[114] Voir à nouveau 2.1.2., mais également 5.2.3 – Proximité, cohésion sociale et anonymat – et 5.4.6 Peurs, préjugés et anonymat.

des situations familiales difficiles, souvent jugées dysfonctionnelles (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 1 ; Éducation populaire et défense des droits sociaux, 2 ; Services sociaux, 3). Quant à ce qu'avance les autres, majoritairement des services d'insertion socioprofessionnelle, cela peut aussi être un symptôme qu'une partie de la population n'est tout simplement pas rejointe, ou qu'elle ne considère pas avoir besoin de ces services – rappelons que les services d'insertion socioprofessionnelle sont également les moins utilisés par les jeunes sondés[115].

Il est aussi souligné par certains intervenants interrogés, que même lorsque la famille est présente, elle peut parfois nuire au processus d'aide – par exemple dans le cas d'un jeune « surprotégé par sa famille » qui aurait commis un acte criminel et qui s'engage dans un processus de justice réparatrice (Services juridiques et sécurité publique, 2). La famille peut être un frein à l'utilisation des services – par exemple dans les cas d'inceste et de violence conjugale (Agression, sexuelle, violence et violence conjugale, 1 ; Services juridiques et sécurité publique, 3 ; Éducation populaire et défense des droits sociaux, 2), comme peuvent l'être aussi les amis (Services sociaux, 3).

> Puis les amis, évidemment, les amis, tu sais, on a des jeunes qui sont des leaders négatifs, puis ils suivent les amis. Ça a une influence très très grande […] Ça c'est clair, mais ça c'est le gros morceau là ! Tu démantèles pas une gang à l'adolescence. (Services juridiques et sécurité publique, 2).

La famille et les amis peuvent aussi se révéler bénéfiques (Services sociaux, 3 ; Services sociaux, 5 ; Agression sexuelle, violence et violence conjugale, 1). D'ailleurs, comme il a été mentionné en 5.4.2 – Rejoindre les jeunes et l'enjeu du recrutement – le moyen le plus efficace de recrutement, selon les intervenants interrogés, serait le bouche à oreille entre les jeunes utilisateurs. Être référé par un ami ou une personne en qui le jeune a confiance réduirait la peur du préjugé et de l'inconnu. Sur ce point, il s'agit donc de cas par cas.

C'est peut-être ce qui explique qu'il est ressorti des questionnaires réalisés auprès des intervenants et professionnels, qu'une grande majorité n'était pas d'accord avec l'énoncé avançant que les amis et la famille influencent la décision des jeunes à utiliser des services. Seulement 3,9 % des intervenants et professionnels sondés s'est révélé en accord avec l'énoncé voulant que le réseau d'amis est un facteur qui influence les jeunes dans leur choix d'utiliser des services, tandis que 7,8 % soutenait l'idée que la famille d'origine est un facteur d'influence[xxxiv]. Les intervenants et professionnels sondés n'accordent pas un poids important à la famille et aux amis des jeunes dans le recours aux services. Ils semblent donc avoir une perception relativement « libre » du jeune, qui est capable de prendre des décisions sur les services à

[115] Voir Tableau 52.

consulter en dépit de son réseau social et qui n'est pas contraint par un réseau social trop fort, ni désavantagé par un réseau social trop faible.

Finalement, il est peut-être plus intéressant de resituer cette famille dans les éléments caractéristiques qui ont été soulignés jusqu'ici et qui donnent un rôle plus grand à la famille, qu'il soit positif ou négatif – la problématique du transport et de l'isolement territorial[116] notamment, ainsi que celle de lien familiaux ou de cohésion sociale forte et d'une plus grande proximité ou d'un plus faible anonymat[117].

5.4.10 Perception du milieu et accès aux services

Outre l'idée que la MRC de La Mitis serait un milieu « plus dur » et plus défavorisé – ce qui a été abordé en 5.3.3, Aspirations des jeunes –, deux perceptions de la MRC de La Mitis qui circuleraient ont été rapportées aux cours des entretiens réalisés auprès des intervenants : celle selon laquelle la MRC de La Mitis serait aux prises avec une problématique de violence[118], qui se transmettrait de génération en génération dans certaines municipalités, et celle selon laquelle on y retrouverait plus de personnes avec une problématique de santé mentale.

Quant à la première, il ne s'agirait pas seulement d'une « mentalité familiale », mais bien de la transmission intergénérationnelle d'une problématique de violence.

> J'ai eu affaire au grand-père, au père, pis là chus rendu à la troisième génération. […] 'Garde, papa était de même, mon père était de même, c'est de même qu'on m'a montré comment régler mes affaires, pis ça je l'ai entendu mille et une fois. Je te dis, je rencontre encore des jeunes aujourd'hui qui me parlent des exploits de leurs parents, pis de leurs grands-parents, c'est de même que ça se règle dans vie. (Services juridiques et sécurité, 1)

Ou encore :

> Oui y'a une mentalité à être quand même assez agressive à régler les choses, comme on va dire au bout du poing. […] Tsé on règle ça là entre nous autres ensemble, pis ça fini là. Le monde aujourd'hui porte plus plainte qu'avant. Pis oui je pense qu'il y a des régions qui ont des mentalités […] qui peuvent influencer le taux de criminalité. (Services juridiques et sécurité, 1)

Ce qui serait une transmission intergénérationnelle de la violence dans La Mitis est également rapporté par d'autres types d'intervenants : « Les discours qui peuvent revenir c'est de se frapper

[116] Voir à ce sujet 2.2.1 – Mobilité et accessibilité –, 2.3.1 – Trajectoires de vie des jeunes et capital social –, 5.1.3 – Le rôle des parents dans la construction des réseaux sociaux – 5.2.6 – Isolement territorial –, 5.3.5 – Conditions de déplacements – et 5.4.7 – Capacité à se déplacer et transport collectif.

[117] Voir à ce sujet 2.1.2 – Cohésion sociale et bien-être –, 2.2.2 – Autres facteurs d'accessibilité –, 2.3.1 – Trajectoires de vie des jeunes et capital social –, 5.1.2 Lien familial fort et capacité d'entraide – 5.2.3 – Proximité, cohésion sociale et anonymat –, 5.4.4 proximité et disponibilité : la famille et les services – et 5.4.6 – Peurs, préjugés et anonymat.

[118] Sur ce, on peut relever qu'on constate par ailleurs une réduction de la criminalité dans la MRC de La Mitis entre 2011 et 2014, tant pour les crimes contre la personne que pour les crimes contre la propriété (Sûreté du Québec, 2014). Sur ce point, voir 3.1.2.6 Criminalité selon les municipalités.

sur la gueule... C'est comme ça qu'on règle ça et que leurs conflits. On se tape sur la gueule, j'ai été éduqué comme ça, c'est comme ça que je fais ça et c'est tout ! » (Institution scolaire, petite enfance et alphabétisation, 1). Pour cet intervenant, le lien social fort, « tissé serré », pouvait représenter un facteur aggravant pour cette problématique.

> Ça c'est une différence que j'ai remarquée ici dans le milieu de Mont-Joli, c'est le fait que les liens familiaux fait qui vont se protéger. Ah c'est mon cousin, c'est si c'est ça. C'est toute une gang de criminels qui sont dans la famille donc on touche pas à ça. Ils vont défendre. Si un hait, Parce que un tel à fait quelque chose à son cousin, bin il peut aussi bien le frapper parce que son cousin le hait. C'est un peu particulier. (Institution scolaire, petite enfance et alphabétisation, 1)

D'autres intervenants l'associaient davantage aux petites municipalités plus éloignées (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 2 ; Services juridiques et sécurité publique, 3 ; Services sociaux, 4).

> Pis ça brasse un peu plus dans les villages. Comme la loi de l'Omerta, je le sais pas. Exemple [une petite municipalité], bin c'est reconnu pour brasser, c'est des brasseux. Une grosse consommation, des vendeurs. T'sais ça brasse pas mal. Préjugés, mais j'en ai entendu pas mal. (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 2)

Quant à la seconde perception, il a été rapporté à plusieurs reprises au cours des entretiens que, selon les intervenants interrogés, l'idée circule que la MRC de La Mitis contiendrait plus de « fous », de « dérangés » et de « bizarres ». La plupart des intervenants qui ont mentionnées cette perception la reliaient à la désinstitutionalisation.

> Ben c'est sûr que je vous dirais de par l'historique aussi, l'hôpital à Mont-Joli avant, ben avant y'avait un département psychiatrique, le « SAN » qui appellent. Les fous étaient enfermés là. Veut, veut pas, quand on demande à Rimouski à quelqu'un de nous décrire Mont-Joli, ils vont parler de l'institutionnalisation vlà 50 ans qui se passait à Mont-Joli. Fait que c'est ça, veut, veut pas la conjoncture, pis le fait que les services, que les gens s'éloignent de la Mitis font que cette mentalité-là à marine dans Mitis. Ça reste là, ça s'en va pas. Fait que tsé de faire tourner la roue dans l'autre sens, pas.... Pis les gens méritent mieux finalement. […] C'est toutes des choses comme ça qui viennent dans le fond faire construite leur mentalité qu'on peut avoir quand on grandit dans Mitis. (Éducation populaire et défense des droits sociaux, 1).

Un autre intervenant du milieu partageait cette vision des perceptions qui circulent, que les gens de La Mitis sont « un peu arriérés » (Services sociaux, 4), qui affectent la région de La Mitis.

5.4.11 Satisfaction des jeunes quant à l'utilisation des services

Finalement, le Tableau 57 nous informe de la satisfaction des jeunes sondés quant aux services consultés. En général, selon les résultants des questionnaires postaux, ceux qui consultent des services dans la MRC de La Mitis semblent satisfaits, bien qu'on observe une satisfaction un peu plus faible à l'égard des services d'insertion professionnelle avec une moyenne d'un peu plus de 5, comparée à une moyenne d'un peu moins de 7 pour les autres types de service. Cependant, il faut considérer que la perception des services d'insertion professionnelle peut aussi dépendre des conditions structurelles du marché du travail, qui sont relativement difficiles pour tout l'Est du

Québec et la MRC de La Mitis[119]. De plus, les données sur la fréquence d'utilisation et la satisfaction des services devraient être généralisées avec précaution puisque certaines variables ont un faible taux de participation en raison d'un faible taux de consultation du service, notamment les services de santé mentale et d'insertion professionnelle[120xxxv].

Tableau 57 : Satisfaction des jeunes sondés quant aux types de services offerts dans la MRC de La Mitis

Type de service	Satisfaction		
	Médiane (entre 1 et 9)	Moyenne (entre 1 et 9)	Écart-type
Santé (n = 98)	7	6,56	1,95
Loisir et divertissement (n = 75)	7	6,96	1,59
Santé mentale (n = 13)	8	6,81	2,30
Insertion professionnelle (n = 16)	5	5,08	2,88

5.5 Synthèse des constats : l'analyse

5.5.1 Capital social, cohésion sociale et lieux de socialisation

5.5.1.1 Lien familial fort

- Tout près du tiers des jeunes sondés habitaient chez leurs parents au moment de l'enquête et 26,6 % vivaient seuls. Le temps de cohabitation des jeunes avec les parents tend à s'allonger chez les jeunes de la deuxième couronne.
- La plupart des jeunes interrogés affirment être proches ou très proches de leur famille. Les liens avec les membres de leur famille sont, pour eux, très importants et ils se côtoient régulièrement. La famille représente une source d'informations et de conseils, voire pour certains la première, et ce, dans plusieurs dimensions de la vie. Elle représente également une ressource matérielle et financière. Toutefois, certains jeunes préfèreront essayer de

[119] Le marché de l'emploi en milieu rural, tel que présenté dans la littérature, a été abordé en 2.3.2 – Insertion professionnelle des jeunes et contexte économique en milieu rural. Si on revient à l'État des lieux, tel que présenté en 5.2.5 – L'emploi – on peut relever que les taux d'activité et d'emploi sont inférieur et le taux de chômage plus élevé – avec un chômage qui s'étend sur un plus grand nombre de semaine – dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec (ISQ, 2015d). À cela il faudrait ajouter que (73,1 %) des jeunes sont actifs sur le marché du travail au Bas-Saint-Laurent, alors qu'on est à 69,1 % dans la MRC de La Mitis. Le taux de chômage chez les personnes âgées de 15 ans et plus est également supérieur dans la MRC de La Mitis (11,3 % comparativement à 8,8 % au BSL). Finalement, les taux d'emploi pour les différents groupes d'âge, à l'exception des 15-19 ans, est lui aussi inférieur dans la MRC de La Mitis comparativement à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (Emploi-Québec, 2014). On note toutefois une tendance à la hausse du taux d'activité et d'emploi et à la baisse du taux de chômage pour les 15-34 ans entre 2006 et 2012 au Bas-Saint-Laurent (EQ, 2014). Finalement, tel que présenté en 5.3.2 – Satisfaction des jeunes quant à l'emploi –, les entretiens réalisés auprès des jeunes présentent une MRC où le marché de l'emploi est bon, pour les emplois non spécialisés, mais où le marché de l'emploi demeure pauvre en terme de qualité.

[120] Voir Tableau 52.

trouver de l'aide ailleurs ou de se débrouiller par eux-mêmes avant d'aller voir leur famille, mais elle demeure néanmoins un recours possible.

- La proportion des intervenants et professionnels sondés disant que la situation d'habitation la plus commune au sein de leur clientèle jeune est « habiter chez leurs parents » (44,8 %) est un peu plus élevée que la proportion de jeunes sondés qui disaient vivre chez leurs parents (32,8 %).
- Les jeunes ne vivant plus chez leurs parents ont plus tendance à consulter des services de santé à l'extérieur de la MRC de La Mitis que ceux vivant encore dans le foyer familial. Cet aspect pourrait aussi être lié à l'âge. Les jeunes sondés qui ne vivent pas chez leurs parents ont plus tendance à dire qu'ils ont consulté des services à l'extérieur de la MRC parce que le service y était de meilleure qualité.
- Près des trois quarts des jeunes sondés sont originaires de la MRC de La Mitis (73,7 %). Un peu plus de la moitié (52 %) d'entre eux vivent dans la même municipalité que durant leur enfance. 78,2 % des répondants ont évoqué la famille comme motif pour être rester ou être retourner dans cette municipalité ; ce qui pourrait appuyer l'idée d'un lien familial fort, ainsi que certains travaux (Leblanc, 2011) qui ont montré que les jeunes de milieux ruraux qui ont migré sont plus disposés à retourner dans leur communauté d'origine, notamment pour retrouver d'anciens réseaux sociaux.
- Selon les jeunes interrogés, les liens familiaux forts et la proximité sociale ont aussi des répercutions sur les interventions en raison du fait que les gens se connaissent et que des chicanes et rumeurs peuvent circuler. Cela va dans le sens d'une cohésion sociale forte qui peut avoir un effet néfaste sur le bien-être et l'insertion socioprofessionnelle et peut mener à l'exclusion sociale ; ce qui appuie ce qui a été évoqué à l'état des connaissances – voir 2.1.2 Cohésion sociale forte et bien-être.
- Selon l'ensemble des interrogés – jeunes, intervenants et représentants de MRC – il y a, par ailleurs, beaucoup d'entraide dans la MRC de La Mitis. Cette capacité d'entraide apparaît également dans le cas de projets collectifs.

5.5.1.2 L'école

- L'école primaire de la municipalité est un lieu de socialisation très important et sa petite taille est susceptible de favoriser un parcours plus individualisé. Dans un tel contexte, le changement important d'environnement social entre l'école primaire de la municipalité et l'école secondaire du Mistral requiert pour certains jeunes une grande capacité d'adaptation.
- Le rôle des parents s'est révélé important dans la construction d'un réseau et d'un capital social, et ce, particulièrement dans la formation et l'entretien des amitiés au cours du secondaire – dans un contexte où une seule école secondaire est présente sur le territoire de la MRC de La Mitis et où le réseau d'amis peut s'étendre conséquemment à travers toute la MRC. Cette problématique demande un engagement en temps et en argent de la part des parents. De même cette capacité à se déplacer est influencée par les moyens socioéconomiques dont le jeune dispose. Lorsque les distances à franchir sont importantes et qu'on ne possède pas de voiture, la mobilité devient un élément pouvant contraindre la construction d'un réseau d'amis durable.

- Le passage à l'école secondaire du Mistral se révèle aussi extrêmement important dans la construction du réseau social des jeunes. D'une part, le fait que l'école secondaire soit la seule dans la MRC peut faciliter les rencontres entre les jeunes de différentes municipalités, ce qui peut être un avantage pour des jeunes qui n'auraient pas un large réseau dans leur communauté d'appartenance. D'autre part, cela entraîne aussi la nécessité pour ces derniers de se déplacer sur le territoire pour entretenir des amitiés.
- Plusieurs jeunes et intervenants interrogés ont souligné que l'école secondaire du Mistral a la réputation d'être une moins bonne école secondaire que celle de Rimouski, parce qu'elle se situe dans un milieu perçu comme plus défavorisé, « plus dur ». Ce type de perceptions semble surtout s'établir dans une comparaison avec la ville de Rimouski. On ne retrouve pas d'exemples donnés impliquant une comparaison avec d'autres villes des MRC avoisinantes – Matane ou Amqui, par exemple.

5.5.1.3 Cohésion des aspirations et capital social

- Selon les intérêts et aspirations du jeune, le milieu dans lequel il se retrouve – son village, son école, sa classe, son groupe d'amis – peut favoriser le développement d'un capital social susceptible de renforcer ses intérêts et aspirations, mais peut également les freiner. Dans ce dernier cas, la sortie de la MRC peut permettre à un jeune qui n'avait pas vraiment de groupe d'amis, de se construire un nouveau réseau correspondant davantage à ses intérêts et aspirations.
- Plusieurs jeunes interrogés ont souligné les faibles aspirations des jeunes dans leur milieu au cours du secondaire – abandon des études secondaires, formations professionnelles plutôt que postsecondaires.
- Pour certains, l'expérience de vie dans leur propre milieu, par exemple l'expérience sur la ferme et avec les animaux, permet de découvrir des intérêts ainsi que des motivations afin d'aller compléter des formations professionnelles.

5.5.1.4 Perceptions des jeunes dans leur milieu

- Plusieurs jeunes et intervenants interrogés ont rapporté qu'il y aurait une idée assez commune dans La Mitis selon laquelle les jeunes sont « lâches ». Ce préjugé affecterait de manière plus importante les garçons.
- Il ressort des entretiens réalisés auprès des intervenants de façon presque unanime que la clientèle desservie est le plus souvent démunie en termes de réseau social.
- Les jeunes qui recourent aux services sont dépeints par les intervenants interrogés comme étant isolés la plupart du temps. Selon eux, ils ont très peu d'amis, ou s'ils en ont, ils agissent plutôt comme de mauvaises influences ou sont peu disponibles pour eux.
- La famille, selon ce même groupe d'intervenants interrogés, serait généralement soit absente, soit dysfonctionnelle, ou complètement inexistante.
- Quelques rares intervenants d'organismes rencontrés, travaillant surtout en emploi, ont dit avoir une clientèle plus aisée et fonctionnelle au niveau familial.
- La majorité des intervenants et professionnels sondés (62,1 %) perçoivent, quant à eux, le réseau social des jeunes qui consultent leurs services comme étant moyen (62,1 %) ; les autres le trouvant faible ou très faible (20,6 %) ou alors fort ou très fort (17,2 %).

- Dans l'ensemble, la famille et les amis peuvent nuire au processus d'aide, comme ils peuvent se révéler bénéfiques. Il s'agit donc de cas par cas. Il est peut-être plus intéressant de resituer cette famille dans les éléments caractéristiques du milieu qui donnent un rôle plus grand à la famille, qu'il soit positif ou négatif.
- Il est ressorti des entretiens réalisés auprès des intervenants qu'une perception de la MRC de La Mitis circulerait à l'effet qu'elle serait aux prises avec une problématique de violence, qui se transmettrait de génération en génération dans certaines municipalités.
- Il ne s'agirait pas seulement d'une « mentalité familiale », mais bien de la transmission intergénérationnelle d'une problématique de violence.
- Le lien social fort pourrait représenter un facteur aggravant pour cette problématique en mettant un frein notamment à la dénonciation.
- Certains intervenants l'associaient davantage aux petites municipalités plus éloignées qu'aux municipalités plus grandes où se retrouvent les services et les institutions postsecondaires.
- Il est également ressorti des entretiens réalisés auprès des intervenants qu'une perception de la MRC de La Mitis circulerait à l'effet qu'on y retrouverait plus de personnes avec une problématique de santé mentale. La plupart des intervenants qui ont mentionnées cette perception la reliaient à la désinstitutionalisation.

5.5.2 Conditions de vie et perception du milieu de vie par les jeunes

5.5.2.1 Perception du milieu de vie selon sa taille

- Les jeunes sondés ont évalué plus hautement les villes de taille moyenne et les grandes villes que leur municipalité actuelle. Entre les villes de taille moyenne et les grandes villes, ils ont par ailleurs présenté une meilleure impression des villes de taille moyenne. De même, les plus âgés des jeunes sondés ont eu une meilleure impression de la vie communautaire dans les villes de taille moyenne que les plus jeunes. Ils avaient aussi tendance à mieux évaluer les relations et liens dans les villes de taille moyenne que les plus jeunes. En contrepartie, dans plusieurs entretiens réalisés auprès des jeunes, leur préférence est plutôt allée du côté de leur propre municipalité, comparativement à Mont-Joli.
- Dans les statistiques démographiques locales, le risque de voir les villages de certaines régions se vider est encore bien présent – population décroissante, vieillissement de la population, solde migratoire négatif de la population jeune. En contrepartie, les variations de population peuvent être très fluctuantes d'une municipalité à l'autre.

5.5.2.2 La volonté de rester dans sa municipalité et les projets de vie du jeune

- La très grande majorité des jeunes sondés (85,8 %) ont affirmé compter rester dans leur municipalité de résidence actuelle au cours de la prochaine année. Par contre, seulement 72,3 % ont dit qu'ils comptaient rester au cours des cinq prochaines années. Il ne faut pas pour autant penser que les autres, qui ne comptent donc pas rester dans leur municipalité au cours des cinq prochaines années (27,7 %), comptent forcément s'installer à l'extérieur de la MRC de La Mitis.

- Comme il a été mentionné, près des trois quarts des jeunes sondés sont originaires de la MRC de La Mitis (73,7 %). Aussi un peu plus de la moitié (52 %) d'entre eux vivent dans la même municipalité que durant leur enfance.
- Selon les données des résultats quantitatifs de la présente recherche, malgré la faiblesse de la relation, il existe un lien entre l'âge et le fait de prévoir rester dans sa municipalité : les jeunes sondés âgés entre 26 et 35 ans ont plus tendance à dire qu'ils comptent rester dans leur municipalité actuelle au cours des cinq prochaines années. Les jeunes qui ne sont pas partis de la région et ceux qui sont revenus sont alors à un âge où il est plus probable que l'on s'installe – emploi stable, résidence, couple, enfants, etc. – et, comme l'appuient les résultats quantitatifs de la présente recherche, que l'on occupe un travail stable.
- Les jeunes sondés qui ont précédemment quitté la MRC de La Mitis évoquent les mêmes principales raisons pour quitter leur milieu que les jeunes des études de Gauthier et collab. (2003) ainsi que de Leblanc et collab. (2002) : les études et le travail.
- Chez les jeunes sondés qui ont précédemment quitté la MRC de La Mitis, malgré des relations très faibles, on note que plus le jeune est âgé, plus les chances qu'il a d'évoquer les études comme raison diminuent, et plus les chances qu'il a d'évoquer la quête d'un emploi augmentent. Il faut néanmoins rappeler qu'on parle de jeunes de la MRC de La Mitis qui sont partis et sont revenus ; ceux qui sont partis et ne sont pas revenus sont forcément sous-représentés dans l'échantillon.
- On pourrait souligner, rejoignant les travaux de Sercombe (2006), qu'il est nécessaire de porter attention à ce que les politiques locales, visant la rétention des habitants pour contrer la dévitalisation, n'entrent pas en conflit avec les besoins des jeunes pour lesquels une première migration a souvent pour but une amélioration des conditions scolaire, professionnelle ou individuelle. On pourrait ajouter que les profils des jeunes rencontrés lors des entretiens ont aussi laissé entrevoir que, parmi ces jeunes, ceux dont les conditions socioéconomiques étaient jugées les plus vulnérables étaient ceux qui n'avaient jamais quitté la MRC.

5.5.2.3 La perception de la tranquillité et des divertissements

- La deuxième caractéristique de la ruralité la plus évoquée par les jeunes interrogés est la tranquillité. Celle-ci est généralement perçue positivement et est associée à un milieu où le stress est moins grand. La tranquillité vient souvent avec la perception d'une qualité de vie plus grande dans les municipalités rurales, voire même une plus grande « joie de vivre ». En contrepartie, elle est aussi associée à un milieu « où il ne se passe pas grand-chose », pour paraphraser plusieurs jeunes interrogés.
- Les jeunes sondés qui vivent dans le centre ou près du centre de la MRC de La Mitis ont plus tendance à être satisfaits des services dans leur municipalité. Cependant, plusieurs jeunes sondés ont mentionné un manque d'occasions de divertissement et de lieux de rencontre à Mont-Joli, alors que la plupart ne se sont pas plaint de cette situation dans leur municipalité plus éloignée.
- La perception de la municipalité perçue comme plus « tranquille » avec celle de la ville perçue comme « plus énergique » avec des gens qui sortent davantage peut, tout-à-fait,

aller de pair avec la perception de la municipalité comme procurant plus d' » amusement » et de « liberté ».

- À partir des entretiens réalisés auprès des jeunes, on peut cerner deux groupes : les jeunes qui font des activités extérieures, utilisant les caractéristiques de la ruralité à leur avantage, et les jeunes qui font des activités à l'intérieur, comme les jeux vidéo, la cuisine, la lecture, les arts ou le cinéma. Le premier groupe aimant, par exemple, la marche en forêt ou des activités sportives – qui peuvent, soulignent-ils parfois, être difficiles à pratiquer en ville – mettent l'accent sur les grands espaces et la proximité de la nature liés à la ruralité. Pour le deuxième groupe, la ruralité peut être positive, mais elle peut aussi représenter davantage l'éloignement des grands centres et le manque d'activités, de lieux de socialisation et de commerces de proximité qui est souvent revenu dans les entretiens, particulièrement à Mont-Joli. Plusieurs notent d'ailleurs, une amélioration de la situation depuis l'ouverture d'un bar et du Château Landry – une maison de la culture hébergeant un café-bistro.
- Les jeunes âgés entre 16 et 25 ans ont tendance à être plus satisfaits de l'offre de services de divertissements dans leur municipalité que les jeunes de 26 ans ou plus.

5.5.2.4 Mont-Joli

- La municipalité de Mont-Joli a souvent été évoquée à différents sujets au cours des entretiens. D'abord, très peu des jeunes interrogés perçoivent l'existence d'un sentiment d'appartenance envers Mont-Joli – ville la plus importante en population de la MRC où se retrouvent beaucoup d'institutions et de services, dont la seule école secondaire de la MRC.
- La ville de Mont-Joli est ressortie plutôt comme une ville de passage, une ville où l'on s'installe lorsqu'il n'est plus possible de trouver un emploi dans sa communauté d'origine.
- La vie peut y être rapportée comme moins active, alors qu'elle est la seule municipalité de la MRC comptant au-delà de 1000 jeunes – qui représentent 33 % de la population à l'étude –, ainsi le tiers des ménages familiaux de La Mitis. En fait, dans la MRC de La Mitis d'autres centres mineurs, comme par exemple Saint-Gabriel-de-Rimouski peuvent avoir une certaine attractivité pour les jeunes, à cause des caractéristiques de la population et/ou de la présence de points de services accessibles et à proximité par rapport aux autres villages.

5.5.2.5 Les divertissements selon les représentants des municipalités

- Lors des entretiens, les représentants des municipalités ont dit travailler fort pour donner une offre satisfaisante et répondre le mieux possible aux besoins de sa population. La plupart des municipalités énuméraient plusieurs infrastructures sportives et disaient avoir des parcs pour les plus jeunes avec des modules de jeux et des bacs à jouets. Certains disaient avoir une salle communautaire pouvant être utilisée pour la tenue de fêtes ou de spectacles. L'offre semble, d'après ces entretiens, davantage centrée sur les occasions sportives et lieux de socialisation rejoignant davantage le premier groupe de jeunes précédemment circonscrit. De même, malgré une bonne diversité de services disponibles, les représentants interrogés ont aussi souligné un besoin ressenti, à des degrés divers, d'offrir plus de loisirs – qui rejoignaient alors davantage le second groupe de jeunes précédemment circonscrit.

5.5.2.6 Perception des conditions d'habitation

- Les jeunes sondés semblent, dans l'ensemble, satisfaits de leur logement ou de leur propriété.
- Les plus jeunes sont moins satisfaits du prix de leur habitation que les jeunes plus âgés. Cela peut potentiellement s'expliquer par le fait que, parmi les jeunes sondés, les plus jeunes sont plus souvent aux études ou ne détiennent pas un travail stable ; ils ont donc potentiellement moins de moyens.
- Ni dans les questionnaires postaux envoyés aux jeunes ni à travers les entretiens réalisés auprès des jeunes, l'accès à un lieu d'habitation et la satisfaction quant au lieu d'habitation ne sont ressortis comme une préoccupation des jeunes, contrairement à ce qui a pu être avancé dans l'État des connaissances au point 2.3.2 – Insertion professionnelle des jeunes et contexte économique en milieu rural.

5.5.3 Proximité, cohésion sociale et anonymat

5.5.3.1 Un premier portrait général positif

- C'est la proximité, la cohésion sociale et l'anonymat qui ont été le plus souvent évoqués par les jeunes interrogés pour décrire la ruralité. Cela peut prendre des formes diversifiées :

  L'absence d'anonymat et la proximité des voisins qui font que l'information et les rumeurs circulent facilement – parfois avec des transformations de la vérité. C'est l'exemple d'une cohésion sociale forte perçue négativement par les jeunes évoquée dans la littérature (Bourke, 2003 ; Kenyon et collab., 2001).

  La proximité sociale et le fait que tout le monde se connaît qui font qu'il n'y a pas d'inconnu dans une municipalité.
- La proximité, la cohésion sociale et le manque d'anonymat n'ont d'abord pas été rapportés comme étant envahissants chez la plupart des jeunes interrogés. Selon ces derniers, les gens veulent simplement savoir qui compose leur communauté, ou les jeunes interrogés en ont ri en disant mettre leurs limites lorsque cela va trop loin. La vie privée ne constitue pas vraiment un enjeu pour eux. Pour beaucoup, ils affirment que ce qui est connu des autres est généralement de l'ordre du public : le nombre d'enfants, ce que tu as acheté, ton conjoint, les activités que tu fais à l'extérieur, etc. Le reste, il faut en parler pour que les gens le sachent. C'est donc chaque personne qui gère ce qui doit être su ou non. Aussi, ils diront qu'en général, les gens peuvent bien dire ce qu'ils veulent, cela ne les affecte pas. Ces jeunes ont alors penché davantage du côté d'une proximité et d'une cohésion sociale perçues comme influençant positivement – en facilitant l'accès à de l'aide en cas de besoin ou à des contacts dans le développement de projets d'ordre professionnel –, ou minimalement ne nuisant pas à leur bien-être ainsi qu'à leur insertion socioprofessionnelle – bien que certains cas et perceptions en contradiction sont également rapportés, ils seront abordés ultérieurement.
- Au cours des entretiens, les jeunes ont aussi évoqué les maisons qui sont éloignées les unes des autres et les grands espaces propres aux milieux ruraux. Partant de ce point de vue, la vie dans une plus grande municipalité peu également impliquer une perte d'anonymat et de tranquillité avec une plus grande proximité physique des voisins.

- Parmi les jeunes sondés, ceux avec un niveau de scolarité plus avancé sont moins satisfaits du niveau d'anonymat et du respect de la vie privée dans la ruralité.

5.5.3.2 Peurs, préjugés et anonymat

- Les intervenants interrogés ont retenu les préjugés et la peur d'être jugé comme un des principaux freins à l'utilisation des services. De même, d'après la perception des intervenants et professionnels sondés, la peur de se faire juger et le manque d'anonymat arrivent au second rang des obstacles au recours aux services par les jeunes, après la méconnaissance des services offerts. Ce sont des facteurs aussi considérés plus souvent comme des obstacles que comme des facteurs facilitants.
- Selon les intervenants interrogés, il y a les préjugés du client lui-même envers certaines problématiques, envers la mission de certains organismes ou envers ses propres besoins qui peuvent aller jusqu'à l'empêcher de bénéficier d'un service.
- Les préjugés rapportés par les intervenants interrogés peuvent aussi concerner les intervenants eux-mêmes et représenter un frein à l'utilisation de leurs services. On donne l'exemple de la travailleuse sociale : une travailleuse sociale, ça travaille à la DPJ et au Centre jeunesse, donc ça surveille, ça restreint, ça brime, ça chicane. Ce n'est pas là pour aider et écouter. Certains intervenants interrogés affirment avoir perçu l'influence des amis ou des parents qui auraient vécu des mauvaises expériences et auraient une mauvaise conception du rôle de l'intervenant.
- Les peurs et les préjugés ont assurément un poids plus grand dans un milieu caractérisé par une plus grande proximité sociale et un plus faible anonymat.
- Les intervenants interrogés soulignent que si recourir à un service, demander de l'aide et en recevoir n'est pas nécessairement naturel ni facile pour tout le monde, cela semble particulièrement difficile pour les hommes.
- D'autres dimensions de ces problématiques liées à la peur des préjugées et à l'anonymat ont également été mentionnées au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes, et ce, de deux façon principalement.
- La première apparaît lorsqu'une personne dénonce une situation de négligence ou de violence, ou encore, réfère directement une personne à un service.
- La seconde réside dans le fait que les gens, en général, ne bénéficient pas d'un anonymat devant les intervenants ou les enseignants, par exemple, comparativement à ce qu'on pourrait avoir dans une ville de taille moyenne comme Rimouski.

5.5.4 Isolement territorial et mobilité

5.5.4.1 L'isolement territorial vécu

- La réduction de l'isolement en région est ressortie comme le second enjeu pour leur milieu pour les jeunes sondés avec 16,1 % des répondants. Le volet qualitatif montre que cet isolement est perçu différemment selon l'expérience vécue par le jeune. Ainsi, si la distance réelle et la capacité d'une personne à se déplacer sont importantes à analyser pour comprendre l'isolement territorial, il faut également tenir compte des perceptions dans le vécu réel de celui-ci.

- Outre la perception des distances qui peuvent varier, l'éloignement bien réel du lieu de travail, d'étude, ou de certains services, souligné par plusieurs des jeunes rencontrés, peut constituer un obstacle au bien-être et être un facteur affectant sa condition économique.

5.5.4.2 L'accès aux services

- L'amélioration de l'accès aux services est ressortie comme le troisième enjeu pour les jeunes sondés quant à leur milieu avec 12,3 % des répondants. Elle a été reprise plus d'une fois et sous diverses formes au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes : peu de commerces de proximité, perception d'un manque de services d'aide de proximité. Il a notamment été rappelé que, pour les gens plus vulnérables économiquement, la distance qui les sépare d'une épicerie ou d'un dépanneur peut certainement causer de l'insécurité alimentaire.
- Par ailleurs, la majorité des jeunes sondés reconnaissent que les services de santé, de santé mentale, d'insertion professionnelle, ainsi que de loisir et de divertissement sont disponibles dans la MRC de La Mitis.
- Les jeunes peuvent recourir au transport adapté et collectif, le TAC-Mitis, qui se veut un complément pour répondre à la problématique de l'isolement territorial.
- 45,1 % des jeunes sondés ont affirmé connaître l'existence d'un service de transport en commun dans leur municipalité, tandis que le chiffre de ceux qui disent l'utiliser au moins une fois par année tombe à 13,2 %.
- Les organismes peuvent faire part de leurs besoins au TAC-Mitis afin qu'ils prévoient ensemble comment mieux coordonner leurs évènements avec l'horaire de transport.
- Le TAC-Mitis s'adapterait au besoin de la personne via une répartition selon la demande comprenant un délai de 24h – délai qui ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de besoins médicaux.
- Selon un intervenant rencontré, il y aurait encore de la méconnaissance et des préjugés envers le TAC-Mitis. Étant donné qu'il est offert en combinaison avec le transport adapté et dans des véhicules adaptés, certains jeunes diraient que c'est du transport pour handicapés et ne l'utiliseraient pas pour cette raison.
- Selon plusieurs intervenants interrogés, le TAC-Mitis est un service qui fonctionne très bien et qui est utilisé par la population. En contrepartie, selon plusieurs autres intervenants interrogés, il demeure qu'il s'agit d'un service payant qui n'est pas accessible à tous.
- Tel que le soulignent d'autres intervenants interrogés, pour certaines personnes, surtout les mères monoparentales avec leurs enfants, utiliser le transport en commun, l'Inter-MRC plus particulièrement, peut être très complexe en raison des délais d'attentes.

5.5.4.3 L'offre de service selon les intervenants et les représentants des municipalités

- Les représentants des municipalités interrogés semblaient dans l'ensemble, dans un premier temps, plutôt satisfaits des services offerts à proximité et de l'amélioration de cette offre, bien qu'ils souhaiteraient toujours y apporter des améliorations et soulignent les difficultés de financement.
- Les représentants des municipalités interrogés affirment de plus qu'il y a une variété impressionnante d'organismes communautaires, de comités et de clubs en tout genre qui vitalisent les municipalités.

- De façon générale, les intervenants rencontrés s'accordent pour dire, dans un premier temps, que la MRC de La Mitis est assez bien desservie en termes de services offerts aux jeunes de 16 à 35 ans, sauf en ce qui concerne les loisirs et la culture – ce qui viendrait à nouveau évoquer le deuxième groupe de jeunes précédemment circonscrit.
- Tous les intervenants interrogés ont souligné un manque d'installations de loisirs disponibles pour la population en générale, mais un manque probablement plus nocif pour celle des 16-35 ans qui ont un grand besoin de se rassembler et de faire des activités.
- Certains représentants de municipalités interrogés ont dit se rencontrer régulièrement pour discuter de divers dossiers et collaborer avec les municipalités environnantes, afin de bonifier la diversité de l'offre de services de divertissement et d'éviter les dédoublements.
- En contrepartie, une telle approche n'élimine pas les difficultés et coûts liés à la mobilité des jeunes.
- Les représentants des municipalités avancent qu'en permettant aux autres municipalités de profiter de certains services qu'ils offrent, ils iraient chercher une plus grande participation pour des activités qui, autrement, sont parfois annulées.
- Les représentants des municipalités soulignent que la MRC de La Mitis est dotée d'un programme de tarifs décroissants permettant aux familles nombreuses de bénéficier de rabais pour l'inscription de leurs enfants aux services de loisirs, ainsi que des programmes visant à favoriser l'accès aux services de loisirs pour les citoyens plus défavorisés et les familles nombreuses.
- À l'inverse, sur ce point précis, on pourrait souligner, d'après ce que nous a montré l'État des lieux, que dans la MRC de La Mitis, 71 % des ménages privés sont composés de deux personnes et moins et au-delà de 30 % sont composés d'une seule personne. Dans La Mitis, plus de trois familles sur quatre sont des familles biparentales avec ou sans enfant. De ce nombre, la majorité (56 %) correspond à des familles biparentales sans enfant (ASSSBSL, 2012).
- De plus, ce qui est une bonne nouvelle évidemment, on note une diminution du taux de familles à faible revenu dans la MRC de La Mitis entre 2008 et 2012, ainsi qu'une baisse importante de 17,5 % du taux de ménages monoparentaux à faible revenu (ISQ, 2015h, 2015i).
- Finalement, comme il a été mentionné, presque les deux tiers des jeunes sondés par questionnaire postaux (61,8 %) n'avaient pas d'enfants ; sur 40 jeunes qui ont répondu avoir des enfants, 12 avaient un enfant, 17 en avaient deux, 4 en avaient trois et 7 en avaient quatre.
- Tout cela n'est que pour souligner que bien que ces mesures dont parlent les représentants bénéficient à un groupe vulnérable de la population, mais ne favorisent pas nécessairement l'accès à un grand nombre des jeunes de la population à l'étude.

5.5.5 Insertion socioprofessionnelle

5.5.5.1 Portrait général

- Environ le tiers des jeunes sondés âgés entre 16 et 35 ans (32,5 %) se disaient aux études au moment de l'enquête ; plus des deux tiers travaillaient (69,5 %) ; et 14,2 % étaient sans emploi, soit au foyer ou au chômage.

- La très grande majorité des jeunes sondés qui étaient aux études au moment de l'enquête l'étaient à temps plein (90,2 %). Plus de la moitié comptaient terminer au courant de l'année 2015 (56,2 %), 17,3 % en 2016, 17,0 % en 2017 et 9,4 % en 2018. Un peu moins de la moitié (46,4 %) étaient inscrits dans un programme collégial – DEC préuniversitaire, DEC technique ou AEC –, un peu plus du tiers (35 %) dans un programme d'études secondaires – DES, DEP ou AEP – et le reste (18,6 %) dans un programme universitaire – certificat, baccalauréat, diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS ou maîtrise).
- Les jeunes âgés entre 16 et 25 ans ont plus tendance à être aux études, et davantage à temps plein, que ceux de 26 ans ou plus. Ils ont, aussi, plus tendance que les plus âgés à compter étudier au cours de la prochaine année, qu'il s'agisse de continuer à étudier ou de commencer un nouveau programme. Finalement, les jeunes âgés de 26 ans et plus ont plus tendance à être à l'emploi. Ils ont, aussi, plus tendance à travailler à temps plein et à occuper un emploi permanent plutôt que temporaire, ainsi qu'une carrière plutôt qu'un emploi étudiant.
- Selon les estimations des intervenants et professionnels sondés, les jeunes qui occupent un emploi sont sous-représentés dans les services, tandis que les jeunes au chômage et/ou éprouvant des difficultés financières sont surreprésentés dans les organismes. On doit cependant souligner, encore une fois, que ces données représentent exclusivement une estimation faite par les intervenants rencontrés. Ces perceptions sont toutefois susceptibles d'influencer et de structurer les services offerts.
- Toujours selon les estimations des intervenants et professionnels sondés, plus des trois quarts (77,4 %) interviendraient minimalement occasionnellement avec des jeunes qui ne sont ni au travail ni aux études, alors que seulement 37,5 % reconnaissent offrir des services spécifiques et pensés pour ce type de population, alors qu'ils représenteraient, toujours selon les intervenants et professionnels sondés, une bonne part de leur clientèle.

5.5.5.2 Mobilité sociale

- La médiane du niveau de scolarité des jeunes sondés est la même que celle de leurs parents – que ce soit la mère ou le père –, soit le DES, le DEP ou l'AEP. Cela suggère qu'il n'y a pas de mobilité sociale quant au niveau de scolarité chez les jeunes de La Mitis. Par ailleurs, seulement une petite portion du groupe d'âge en question a affirmé exercer, au moment de l'enquête, une profession stable ou commencer une carrière. Dû à la grande différence d'âge des jeunes en question, la majorité ont un emploi étudiant ou de transition ou sont encore aux études ; ce qui pourrait éventuellement influencer les résultats quant à la mobilité sociale du niveau de scolarité.
- Le volet quantitatif de la présente étude n'a pas fait ressortir de relation entre le revenu ou le niveau de scolarité des parents et, par exemple, le statut professionnel des jeunes, mais il se peut que ce manque de relation soit dû au fait que l'échantillon total était relativement petit, et encore plus petit pour certaines variables très précises qui ne concernaient qu'une partie de l'échantillon.
- Les données ne révèlent aucun lien entre le secteur d'emploi et la zone où le jeune réside. Ce manque de lien pourrait laisser penser que même dans les zones plus périphériques – deuxième couronne –, où l'agriculture est dominante, il existe une désaffection des jeunes envers ce secteur. En ce qui concerne le secteur secondaire nous observons aussi une

présence mineure des jeunes par rapport à leurs parents. Cela peut s'expliquer en partie par le processus de désindustrialisation vécu dans plusieurs pays et dans plusieurs régions du Québec.

- Lorsque questionnés sur le niveau de scolarité le plus courant parmi les jeunes qui consultent leurs services, 89,3 % des intervenants et professionnels sondés ont dit que le plus haut niveau de scolarité complété est le DES, le DEP, l'AEP ou moins ; le reste ayant un diplôme collégial ou universitaire. Les données récoltées auprès des jeunes par questionnaire ont révélé une réalité beaucoup plus diversifiée avec des niveaux de scolarité plus élevée. Cela indique une surreprésentation de jeunes moins scolarisés dans les services de la MRC de La Mitis ou une perception erronée du niveau de scolarisation de la clientèle chez les professionnels et intervenants sondés.

5.5.5.3 Le marché de l'emploi

- Pour la majorité des jeunes sondés l'enjeu prioritaire pour leur milieu est l'emploi. De plus, plus le jeune vieillit, plus il accorde d'importance au soutien de l'emploi. Sur ceci, on peut rappeler que les plus jeunes, parmi les jeunes sondés, sont plus souvent aux études ou ne détiennent pas un travail stable et les plus âgés affichent des taux d'activité et d'emploi qui seraient plus élevés (30-34 ans) que pour les plus jeunes (15-29 ans) au Bas-Saint-Laurent (ISQ, 2015d).
- Dans l'ensemble, les jeunes interrogés rapportent que le marché de l'emploi est bon dans la MRC de La Mitis, mais font surtout allusion aux emplois non spécialisés. Nombre des répondants rapportent la pauvreté du marché en termes de qualité des emplois. Cela rejoint les résultats de certaines études présentées en 2.3.2 – Insertion professionnelle des jeunes et contexte économique en milieu rural – qui rapportent notamment qu'on retrouverait en milieu rural un taux de travailleurs et de jeunes adultes à faible revenu plus élevé (Butler Flora et Flora ; 2004), ainsi que des salaires moins élevés, une plus faible diversité et disponibilité d'emploi (Lefebvre ; 2007 ; Kenyon et collab., 2001 ; McGrath ; 2001 ; R.A. Malatest & Associates Ltd., 2002).
- Ceci a été exposé dans l'État des lieux en 3.1.1.4, à savoir que les taux d'activité et d'emploi sont inférieurs et le taux de chômage plus élevé – avec un chômage qui s'étend sur un plus grand nombre de semaines – dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec (ISQ, 2015d). À cela il faudrait ajouter que 73,1 % des jeunes sont actifs sur le marché du travail au Bas-Saint-Laurent, alors qu'on est à 69,1 % dans la MRC de La Mitis. Le taux de chômage chez les personnes âgées de 15 ans et plus est également supérieur dans la MRC de La Mitis (11,3 % comparativement à 8,8 % au BSL). Finalement, les taux d'emploi pour les différents groupes d'âge, à l'exception des 15-19 ans, est lui aussi inférieur dans la MRC de La Mitis comparativement à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (Emploi-Québec, 2014). Quoiqu'on note une tendance à la hausse du taux d'activité et d'emploi et à la baisse du taux de chômage pour les 15-34 ans entre 2006 et 2012 au Bas-Saint-Laurent (EQ, 2014), ce tableau vient appuyer les propos nuancés et parfois contradictoires des jeunes interrogés quant au marché de l'emploi.
- Plus spécifiquement, les jeunes interrogés décrivent un marché du travail qui serait bon pour les personnes ayant un secondaire 5 ou une formation professionnelle, mais beaucoup plus limité pour celles avec un diplôme technique ou universitaire.

- L'obtention du DES a été rapportée par plusieurs jeunes interrogés comme un moyen de trouver un travail susceptible d'améliorer leur qualité de vie, d'obtenir une plus grande accessibilité à l'emploi et une plus grande mobilité d'emploi.
- Les jeunes sondés semblent satisfaits de leur emploi, mais avec moins de jeunes satisfaits du salaire et des avantages sociaux en comparaison avec les autres critères questionnés. De plus, les jeunes sondés âgés de 26 ans ou plus ont tendance à être plus satisfaits de leur salaire que leurs pairs plus jeunes. Cela peut s'expliquer par le fait que les jeunes dans cette catégorie d'âge ont plus de chances d'avoir un emploi à temps plein et permanent et ont plus tendance à exercer une profession stable plutôt qu'un emploi étudiant ou transitoire – des facteurs tous susceptibles d'influencer le salaire.

5.5.5.4 Mobilité et emploi

- Dans le cas de l'ensemble des municipalités de la MRC, les distances à parcourir représentent un défi pour l'accès à l'emploi, la poursuite des études ainsi que la condition économique des jeunes. Au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes, la question de la distance à parcourir pour accéder à une opportunité d'emploi a souvent été soulevée ; problématique se présentant particulièrement dans les petites municipalités où les offres sont restreintes.
- 62,1 % des jeunes sondés, qui étaient au travail ou au chômage au moment de l'enquête, ont dit que leur emploi était dans la MRC de La Mitis ou qu'ils cherchaient un emploi exclusivement dans la MRC de La Mitis. Cependant, les jeunes qui vivent dans le centre de La Mitis ont plus tendance à travailler ou à chercher un emploi dans La Mitis que ceux des autres zones.

5.5.5.5 Engagement et mentorat

- Le volet qualitatif de la recherche laisse voir des profils de jeunes diversifiés quant à leur engagement dans leur communauté. Quant au volet qualitatif, il laisse voir un niveau d'engagement perçu entre moyen et faible par les jeunes sondés. Pour les jeunes interrogés, l'engagement des jeunes semble par ailleurs perçu à la fois positivement et manquant.
- Les représentants des municipalités soulignent également la faible implication des jeunes, notamment au niveau des Conseils municipaux et, ce manque est perçu comme faisant en sorte que la municipalité ne sait pas ce que les jeunes voudraient comme services (R1 ; R4).
- De plus, les représentants des municipalités soulignent qu'une des plus grandes difficultés pour les organismes du milieu est de trouver des bénévoles et qu'il y aurait un essoufflement des personnes impliquées en raison du manque de renouvellement des bénévoles (R1 ; R4).

5.5.5.6 Recherche d'emploi

- L'outil de recherche d'emploi le plus accessible selon les jeunes sondés est l'Internet. Les deuxième et troisième positions appartiennent respectivement aux contacts créés lors de parcours professionnels et aux contacts auprès des amis.
- Les jeunes plus âgés ont tendance à considérer avoir plus accès aux organismes d'insertion professionnelle que les plus jeunes. Cela peut s'expliquer par le fait que le

groupe d'âge plus âgé a aussi plus tendance à occuper un emploi, donc à connaître potentiellement davantage les organismes d'insertion professionnelle pour avoir déjà eu recours à eux.

- Par ailleurs, le groupe des jeunes moins âgés rapporte avoir plus accès aux contacts dans la famille et aux organismes communautaires, coopératives ou entreprises d'économie sociale que les plus âgés. Le fait que les jeunes aient plus tendance à aller vers des contacts dans la famille peut s'expliquer par le fait qu'ils ont davantage tendance à vivre chez leurs parents.

5.5.6 Utilisation des services

5.5.6.1 Portrait de l'utilisation et perception d'une sous-utilisation

- Les services les plus utilisés par les jeunes sondés sont ceux de santé ; 86,4 % des jeunes les ont utilisés au moins une fois au cours des douze derniers mois. Ils sont suivis des services de loisir et divertissement (70,0 %). Les services d'insertion professionnelle et les services de santé mentale, plus spécialisés, sont les moins utilisés avec respectivement 16,2 % et 12,3 % de fréquentation par les jeunes sondés.
- La raison la plus souvent évoquée par les jeunes sondés pour ne pas consulter un service offert dans leur milieu, est le fait de ne pas en avoir eu besoin.
- En général, selon les résultats des questionnaires postaux, ceux qui consultent des services dans la MRC de La Mitis semblent satisfaits, bien qu'on observe une satisfaction un peu plus faible à l'égard des services d'insertion professionnelle par rapport aux autres types de service. Cependant, il faut considérer que la perception des services d'insertion professionnelle peut aussi dépendre des conditions structurelles du marché du travail, qui sont relativement difficiles pour tout l'Est du Québec et la MRC de La Mitis. De plus, les données sur la fréquence de l'utilisation et la satisfaction des services devraient être généralisées avec précaution puisque certaines variables ont un faible taux de participation en raison d'un faible taux de consultation du service, notamment les services de santé mentale et d'insertion professionnelle.
- 62,2 % des jeunes sondés ont déjà eu recours à un service à l'extérieur de la MRC de La Mitis. Les probabilités d'utiliser un service à l'extérieur de La Mitis augmentent avec l'âge.
- Parmi les jeunes sondés qui ont déjà eu recours à un service à l'extérieur de la MRC de La Mitis, plus des trois quarts (76,6 %) ont alors eu recours à un service de santé, près des deux tiers à un service de loisir ou de divertissement (65,4 %), 9,1 % à un service de santé mentale ou de bien-être, 7,6 % à un service d'insertion professionnelle, et 2,8 % à un autre type de service non mentionné. Les deux types de services utilisés par le plus de jeunes à l'extérieur de La Mitis sont donc ceux de santé et ceux de loisir ou divertissement ; ce qui correspond aux deux types de service les plus utilisés dans la MRC.
- Pourtant, le premier motif qui est alors le plus souvent invoqué par les jeunes sondés, qui ont déjà consulté au moins un service à l'extérieur de la MRC de La Mitis, est que le service n'était pas offert dans La Mitis (52,7 %) – ce qui pourrait minimalement nous interroger quant à la bonne connaissance des services disponibles par les jeunes, étant donné que les services les plus utilisés à l'intérieur de la MRC sont aussi les plus utilisés à l'extérieur de la MRC.

- Les autres motifs invoqués sont qu'il n'y avait pas de service dans La Mitis qui répondaient à ses besoins (23,8 %), que la qualité du service était meilleure dans une autre MRC (20,5 %), que le jeune avait un contact dans une autre MRC (12,0 %), ou que le service coûtait trop cher dans La Mitis (10,6 %).
- Par ailleurs, au cours du prétest, 35,7 % des jeunes sondés avaient dit ne pas utiliser des services dans la MRC de La Mitis parce qu'ils n'en avaient pas besoin, 23,4 % parce qu'ils n'en avaient pas le temps et 20,2 % parce qu'ils préféraient régler leurs problèmes eux-mêmes. Par contre, ces résultats ne sont pas généralisables puisque cette question a été éliminée du questionnaire final, ce qui veut dire que seulement 23 répondants y ont répondu.
- Selon les intervenants rencontrés, il y aurait une méconnaissance des services de la part de la population et une utilisation des services qu'on soupçonne en-deçà des besoins réels. De même, selon les deux tiers (64,5 %) des intervenants et professionnels sondés cette fois, les organismes auprès desquels ils travaillent auraient de la difficulté à rejoindre les jeunes. Selon ces derniers la méconnaissance des services offerts arrive au premier rang des obstacles au recours aux services par les jeunes.
- Les intervenants interrogés rapportent de nombreuses mesures mises en place pour favoriser la visibilité de leurs services : site Internet, page Facebook, kiosques dans les écoles, ateliers de sensibilisation, publicités ou articles dans les journaux, bottin des services, affiches, pamphlets, annonces à la radio ou à la télévision, évènements de promotion, etc. Toutefois, à peine le tiers des intervenants et professionnels sondés (31,4 %) ont dit que leur organisme était doté d'un site web, seulement 29,4 % ont dit utiliser des médias sociaux pour attirer des jeunes et moins du tiers (encore 29,4 %) ont dit se déplacer dans le milieu de vie des jeunes pour les attirer. Enfin, 58,8 % des intervenants et professionnels sondés ont attesté que leur organisme a déjà apporté des changements afin d'attirer davantage de jeunes ; ce qui indique qu'une bonne proportion d'organismes, parmi ceux auprès desquels ces intervenants et professionnels sondés travaillent, n'a pas encore fait de changement explicite pour attirer plus de jeunes. Certains intervenants rencontrés soulignent que les raisons qui auraient rendu inefficace le travail d'information et de sensibilisation réalisé jusqu'ici pour rejoindre les jeunes demeurent mystérieuses et laissent place à différentes hypothèses.
- Pour certains intervenants rencontrés, rejoindre leur clientèle paraît plus facile puisqu'ils jouissent d'une visibilité déjà bien établie, tant auprès des jeunes que des intervenants, ou encore parce qu'ils sont clairement associés à une problématique. Pour ces intervenants, recruter des jeunes semble moins essentiel.
- Certains intervenants soulignent qu'il faut néanmoins que le jeune veuille faire le pas, qu'il soit prêt pour recourir aux services.
- La perception du besoin par le jeune, souligne-t-on, est un préalable à l'intérêt porté au message.
- Le manque de participation de la population est un élément qui revient dans tous les entretiens réalisés avec les représentants des municipalités.
- Selon ce qui a été rapporté au cours des entretiens auprès des intervenants, malgré les tentatives d'approches répétées, les gens des villages plus éloignées demanderaient moins d'aide que les autres et profiteraient moins des services – ce qui pourrait appuyer

l'hypothèse des difficultés liées à la mobilité, mais également celle de lien familiaux ou de cohésion sociale forte et d'une plus grande proximité ou d'un plus faible anonymat.

5.5.6.2 Obstacles à l'utilisation des services selon les intervenants

- Il est ressorti des entretiens réalisés auprès des jeunes que, parfois, certaines spécificités de leur parcours ou de leur situation familiale faisaient en sorte qu'il était difficile, voire impossible pour eux de recourir aux services. Les jeunes soulignent alors que les critères des programmes existants rendent cet accès difficile ou impossible. Ils sont perçus négativement et comme très stricts, et cela est presque uniquement évoqué dans des problématiques d'insertion socioprofessionnelle. Le service d'insertion socioprofessionnelle est par ailleurs le type de service auquel les jeunes ont eu le moins recours. Les jeunes soulignent notamment :
- Qu'il est difficile de faire un retour aux études ou de compléter son diplôme pour une personne étant déjà sur le marché du travail et ayant des obligations financières, mais aussi pour une personne vivant de l'aide sociale.
- Lorsqu'une personne doit subvenir aux besoins de sa famille, faire le choix d'être moins présent pendant un moment, d'avoir un revenu réduit, et ce, sans savoir si cette situation mènera à l'obtention d'un meilleur emploi, peut être difficile. Presque les deux tiers des jeunes sondés par questionnaires postaux (61,8 %) n'avaient pas d'enfants ; sur 40 jeunes qui ont répondu avoir des enfants, 12 avaient un enfant, 17 en avaient deux, 4 en avaient trois et 7 en avaient quatre. Les 25 ans ou moins ont tendance à ne pas avoir d'enfants, tandis que chez les jeunes entre 26 et 35 ans la proportion de ceux qui ont des enfants est plus élevée.
- Ce type de difficultés est aussi rapporté par une jeune interrogée qui tente de trouver un emploi avec un diplôme. Pour cette jeune, même malgré un diplôme en poche, une réorientation ou la poursuite des études devenaient nécessaires afin de demeurer dans son milieu. Toutefois, elle disait ne pas répondre aux critères pour obtenir l'aide qui lui aurait été nécessaire.
- Les jeunes interrogés ont aussi soulevé certaines difficultés quant à l'accessibilité aux services de loisir et de divertissement : les horaires limités, les plages horaires ciblant une population particulière réduisant leur accès – l'exemple donné étant les 55 ans et +.
- Beaucoup d'intervenants interrogés ont mentionné que la capacité à se déplacer pouvait être un grand frein à l'utilisation des services par les jeunes. Une grande partie de la clientèle visée par les services, selon ces derniers, vit avec de faibles moyens. Les familles n'ont souvent qu'une voiture, parfois pas du tout et la réalité avec laquelle les jeunes composent est souvent celle de « se trouver des lifts » pour se déplacer. Pour ce faire, ils recourent aux parents, amis et gens du voisinage. Enfin, pour ceux qui ont une voiture, se déplacer engendre tout de même des frais et peut tout autant représenter un frein à l'utilisation d'un service.
- Dans le cas des familles qui ont un enfant ou un jeune avec une déficience intellectuelle et qui voudraient profiter d'un répit, les frais liés au transport viennent s'ajouter aux autres dépenses que cela représente déjà, et peuvent mettre en péril leur capacité à bénéficier du service.

- Dans d'autres cas, les clients pourront avoir perdu leur permis de conduire ou ne jamais en avoir possédé.
- Cet obstacle de la capacité à se déplacer devient d'autant plus important pour les organismes qui agissent à titre de sous-traitant ou qui dépendent principalement d'un organisme référent – rejoignant à nouveau la problématique des intermédiaires. Dans ces cas, le nombre de déplacements et de lieux où se rendre peut être multiplié pour accéder à un service.
- Ces problématiques de transport ont également été rapportées par les jeunes interrogés. Dans l'analyse de l'accessibilité à un service, il faut, rappellent-ils, considérer également la question des coûts indirects, comme ceux liés à la mobilité. Ainsi, l'utilisation d'un service gratuit ou couvert par le régime d'assurance-maladie par exemple, peut tout de même être contrainte par les coûts liés à la mobilité.
- Les jeunes et les intervenants interrogés ont relevé certains freins à l'utilisation des services liés aux peurs, aux préjugés et à l'anonymat.
- Au cours des entretiens réalisés auprès des intervenants, le désir des gens plus éloignés de se débrouiller seuls, « par eux-mêmes », est ressorti à plusieurs reprises. C'est aussi un élément qui est ressorti, de différente manière, dans les entretiens réalisés auprès des jeunes. Souvent, relatent certains intervenants interrogés, les gens vont avoir appris à se débrouiller et, malgré leur connaissance des services, vont préférer s'arranger eux-mêmes ou demander à leur entourage, à un ami, ou à la famille lorsqu'elle est présente.
- Un intervenant dans le secteur des services sociaux souligne que l'analphabétisme, souvent oublié, est un enjeu pour la transmission de l'information et l'utilisation des services.
- Les intervenants interrogés soulignent que le roulement important des employés au sein des divers organismes peut, de plus, être un obstacle à la connaissance des offres de service et au référencement. Les écoles sont, pour certains, particulièrement vulnérables sur ce point. Plusieurs intervenants ont déclaré avoir senti un impact sur le nombre de références reçues après un changement d'employés au sein d'un organisme tiers.
- Le volet quantitatif réalisé auprès des organismes permet de voir que certains intervenants et professionnels peuvent travailler longtemps pour le même organisme, jusqu'à 36 ans.
- Certains intervenants notent que les organismes qui agissent à titre de sous-traitant et dépendent principalement d'un organisme sont plus sujet à certaines difficultés, telles que les erreurs sur le diagnostic ou sur l'identification des besoins du jeune, ainsi que les erreurs de référencement à la ressource adéquate ou l'absence de référencement – bien que ces problèmes ne soient rapportées que pour ce type de fonctionnement spécifique.
- De plus, lorsque le processus demande que le jeune obtienne un certificat médical, la lourdeur de la démarche peut entraîner un ralentissement important, voire l'arrêt de la démarche d'aide. D'autres cas de multiplication des démarches pour qualifier le jeune à un service sont aussi rapportés comme nuisibles au processus – rapport médical, évaluation de l'école secondaire, évaluation du CFA, etc. Le même phénomène est rapporté lorsqu'il s'agit de différents paliers d'intervention à traverser.
- Certains intervenants rencontrés soulignent, également, un autre type de problème : celui de s'être fait adresser des dossiers pour lesquels ils n'ont pas les compétences, cette fois

non en raison d'une erreur d'identification des besoins ou des ressources, mais bien en raison du manque de ressources. Beaucoup de ces dossiers, souligne-t-on de plus, présentaient des problématiques de santé mentale. Selon ces intervenants, le système est tout simplement débordé. Il y aurait un manque important d'intervenants en santé mentale, de psychologues et de psychiatres au Bas-Saint-Laurent, et beaucoup de ressources en santé mentale en souffriraient.

- Selon les intervenants rencontrés, le débordement des services du système public et le manque de ressources se répercutent également sur les organismes communautaires et engendrent, pour ces derniers, des difficultés d'ordre budgétaire.
- Le gouvernement du Québec est le principal bailleur de fonds des organismes auprès desquels les intervenants et professionnels sondés travaillaient (83,3 %) ; pour les autres le financement principal provenait du gouvernement fédéral ou d'autres sources. Cela n'est pas surprenant puisque la majorité des services (santé, insertion professionnelle, services de garde, etc.) sont de compétence provinciale. Tous les autres choix proposés comme financeurs secondaires (MRC de La Mitis, municipalités, entreprises, autres sources) ont été sélectionnés par moins de 10 % des intervenants et professionnels sondés. À la lumière des changements politiques en cours, il est probable que la MRC puisse avoir un rôle plus important dans la gestion et l'attribution des budgets, étant donné que certaines enveloppes ne seront plus gérées par La Conférence Régionale des Élus (CRE). Dans cette perspective, les relations avec les municipalités deviendront plus centrales, voire essentielles pour les organismes.
- Plus du tiers des intervenants et professionnels sondés (38,7 %) prévoyaient que leur organisme subirait une diminution de budget au cours de la prochaine année et les deux tiers (66,7 %) disaient que cette diminution aurait un effet sur les services rendus aux jeunes. Parmi ceux qui prévoyaient une diminution de leur budget, 55 % offrent des services professionnels, de formation, d'éducation ou d'intégration sur le marché du travail et 18 % offrent des services pour les parents, les nouveau-nés, les enfants ou les pré-adolescents. Les autres offrent des services sociaux ou de santé mentale, des services pour les personnes démunies ou en situation d'exclusion, ainsi que des services de type autre. Enfin, dans les catégories des services s'adressant aux jeunes vivant des problématiques liées à des expériences de criminalité, d'agressions à caractère sexuel, de prostitution ou ceux utilisant des services de prévention des ITSS et de l'homophobie et de soutien aux lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, aucun intervenant ou professionnel sondé n'a dit prévoir une coupure de budget.
- Presque la moitié de ces répondants ont aussi affirmé que le financement de leur organisme dépendait de résultats quantifiables ; ce qui exerce une pression sur les organismes, surtout quand il s'agit de services de type psychosocial et d'empowerment, dont les effets sont plus difficiles à mesurer en termes quantitatifs. Quand on demande à ces mêmes répondants d'évaluer l'effet positif et l'effet négatif de cette pression sur les services rendus sur une échelle de un à neuf, où un signifie aucun effet et neuf signifie un effet total, l'évaluation moyenne de l'effet positif est de 2,67 avec un écart-type de 2,27 et celle de l'effet négatif est de 4,38 avec un écart-type de 2,43. En résumé, cette pression pour des résultats quantifiables a un faible effet positif sur les services rendus aux jeunes (2,67/9), et un effet négatif un peu plus élevé, mais tout de même relativement faible (4,38/9) si on prend en compte le fait que la valeur centrale de l'échelle est 5.

- Le manque de budget est souvent évoqué comme étant un frein à l'amélioration des services offerts et à l'accessibilité à ceux-ci. La question du financement est transversale dans les dossiers des organismes et on ne peut pas en faire fi. Ce constat est assez généralisé à travers les intervenants des organismes interrogés. Certains vivent depuis longtemps avec le même financement, d'autres disent connaître des coupures.
- Le manque de financement a été soulevé à quelques reprises au cours des entretiens réalisés auprès des représentants des municipalités. Des coupures auraient, selon, eux, également affecté les services offerts.
- Les coupures du gouvernement que dénoncent les représentants des municipalités rendent la gestion des services difficile et en diminue l'accès pour le citoyen.
- Elles empêchent également les municipalités de donner autant qu'elles voudraient aux organismes présents sur leur territoire. Les représentants des municipalités rapportent néanmoins souvent prêter des locaux aux organismes afin qu'ils puissent se rencontrer, donner des services, tenir des évènements bénéfices, etc., ou demander des subventions pour ces derniers.

5.5.6.3 Solutions pour une plus grande utilisation des services selon les intervenants

- Plusieurs intervenants rencontrés ont soulevé la nécessité de mieux faire connaître leurs différents services ainsi que la manière dont ils peuvent être utilisés par les jeunes.
- Certains intervenants rencontrés soulignent l'importance pour les organismes et les intervenants de se mettre à jour au niveau de l'utilisation des technologies. Les jeunes d'aujourd'hui seraient difficiles à rejoindre via les médias traditionnels comme la télévision, la radio ou les journaux. L'utilisation de Facebook, de divers sites web ou d'autres technologies, pensons à Skype par exemple, pourrait en ce sens venir changer le visage de l'intervention et des services.
- L'utilisation d'Internet et des cellulaires est souvent évoquée par les intervenants interrogés comme pouvant aider à la prise de contact avec le jeune et au bon déroulement de la démarche. Sur ce, ajoutons :

  Il a été rapporté que, selon les jeunes sondés, l'outil de recherche d'emploi qui leur paraissait le plus accessible est l'Internet, devant les contacts issus de leurs réseaux et devant les organismes d'insertion socioprofessionnelle et autres organismes.

  Certains intervenants interrogés soutiennent qu'avoir accès à un cellulaire au travail permettrait de régler des situations banales, comme rejoindre un jeune ou donner un rendez-vous, plus facilement. À la place, les démarches pour régler ce genre de problèmes mineurs demeurent souvent fastidieuses. Le cellulaire devrait être un outil propriété de, et financé par les organismes toutefois, selon les intervenants rencontrés, notamment pour leur permettre de tracer une ligne entre vie personnelle et vie professionnelle.
- Le travail de rue est identifié par plusieurs intervenants rencontrés comme un moyen de rejoindre des clientèles plus spécifiques et d'offrir un service susceptible de mieux répondre au besoin de la clientèle jeune en milieu rural.
- Un intervenant rencontré dit sentir la différence dans les lieux où il y a une maison de jeunes, ou une école avec des intervenants très informés sur les services qui pourront, par exemple, référer des jeunes ou simplement leur donner une bonne image des services offerts et du fait d'y recourir.

- Dans tous les cas, ce qui fonctionnerait le mieux, selon les répondants-intervenants interrogés, serait le bouche à oreille entre les jeunes utilisateurs. Être référé par un ami ou une personne en qui le jeune a confiance est apparemment très efficace puisque cela réduirait la peur du préjugé et de l'inconnu.
- Plusieurs intervenants interrogés rapportent que leur organisme fait de gros efforts pour mettre sa clientèle en confiance et diminuer les effets des préjugés et réduire les occasions de jugements. Cela peut prendre la forme, par exemple :

  De contacter les jeunes directement, plutôt que par l'intercom à l'école ou au lieu de résidence familial – cela rappelle la problématique de la multiplication des intermédiaires, ainsi que l'apport potentiel du recours au téléphone cellulaire évoqué par les intervenants ;

  De faire entrer les jeunes par une autre porte de service, d'aller chercher le jeune pour le rencontrer dans un endroit neutre et discret.

  Le travail de rue – tel qu'il a déjà été mentionné – est rapporté comme pouvant représenter un outil d'approche discret.
- La question de la confidentialité ressort sous diverses formes dans presque tous les entretiens réalisés auprès des intervenants, mais elle est rapportée comme plus pointue pour les services qui ont trait à la santé mentale, la criminalité, la pauvreté et les agressions sexuelles, ainsi que pour les organismes qui proposent des interventions de groupe.
- En plus de la peur du préjugé et de l'étiquette, le fait d'avoir recours à un service dans un milieu avec une grande proximité et un faible anonymat peut générer des difficultés bien concrètes.

  Il a entre autres été donné en exemple que le choix d'intervenants était plus restreint qu'en ville. Dans une situation où un client a un conflit de personnalité avec un intervenant, il ne pourra pas nécessairement avoir recours à un autre intervenant.

  Un autre intervenant soulignait que, lorsqu'on se retrouve dans une situation d'hébergement par un organisme et que cela est su, il peut devenir très difficile de se trouver un logement.

  De même que lorsqu'un jeune cherche à effectuer des travaux communautaires pour des raisons de réinsertion judiciaire, il peut être difficile de trouver des endroits qui acceptent de le prendre dans un petit milieu.

  Ce sont, dans l'ensemble, toutes des raisons qui pourraient mener un jeune à recourir à des services à l'extérieur de sa MRC – avec les difficultés de transport et les coûts que cela implique – ou à vouloir régler les choses « par lui-même ».
- Il a été souligné par les intervenants rencontrés que pour les organismes qui ont la possibilité de se déplacer, la question du transport n'affecte pas leur clientèle, en plus de permettre une plus grande confidentialité.
- Certains intervenants ont avancé que l'organisme au sein duquel ils interviennent a mis en place un fonds d'accessibilité qui permet certaines mesures, comme donner des coupons de transport en commun aux clients, ou les dédommager pour les frais d'essence.
- Beaucoup d'intervenants interrogés se sont dits flexibles au niveau de leurs pratiques et de leurs horaires pour accommoder justement les gens qui connaissent des problématiques de mobilité.

- Il y a également le transport adapté et collectif, le TAC-Mitis, qui se veut un complément pour répondre à la problématique de l'isolement territorial.
- L'importance de la collaboration a été évoquée par les intervenants rencontrés. À ce sujet, la grande majorité des intervenants rencontrés ont affirmé être enchantés par la collaboration existante entre les organismes de La Mitis.

  Les partenariats entre organismes sont rapportés comme étant mis à profit lorsque vient le temps de rediriger un client qui aurait demandé un service pour lequel l'organisme n'est pas habilité. Il est rapporté, par certains intervenants interrogés que les références sont largement utilisées et facilitent le recrutement de la clientèle, et par le fait même, le bon déroulement des démarches.

  La coopération entre les organismes peut également se faire à travers les prêts de locaux afin de multiplier les points de service.

  Cette collaboration doit s'établir, selon les intervenants rencontrés, non seulement avec les partenaires communautaires, mais aussi avec les partenaires institutionnels ou privés. Ainsi, elle peut permettre au jeune d'avoir accès à l'information sur les services à même son milieu – par le biais de journée de prévention dans les écoles, de visite dans les cours, etc. – et, d'autre part, elle peut également faciliter l'accès au service pour le jeune, en lui laissant la possibilité de s'absenter de son travail, de son stage ou de son cours à l'école, afin de rencontrer un(e) intervenant(e). En contrepartie, on souligne que le manque d'ouverture peut restreindre l'accès aux services qui ont des horaires moins flexibles – de semaine, de jour – et que cette ouverture n'est pas présente dans tous les cas.

  En outre, comme certains intervenants interrogés le déclarent, garder le contact entre intervenants et organisations est un travail qui demande toujours à être refait.
- Malgré que la plupart des représentants des municipalités ont rapportés entretenir de bonnes relations avec les organismes sur leur territoire, plusieurs représentants disaient qu'il y aurait des améliorations à apporter, dont une meilleure communication.
- La plupart des intervenants rencontrés affirmaient reconnaître plusieurs besoins et avoir plusieurs idées de solutions à mettre en place, mais être limités au niveau du financement.

6. PISTES ET CONCLUSIONS

Devant l'étendue des résultats rapportés dans ce rapport – fruits d'une recherche partenariale entre COSMOSS et l'Université du Québec à Rimouski – il n'apparaît pas si évident de circonscrire des solutions intersectorielles afin d'épauler les organismes prestataires de services dans la tâche exigeante qu'ils poursuivent au quotidien. Si on commence par reprendre les grands constats qu'il est possible d'établir concernant les besoins des jeunes de 16 à 35 ans dans la MRC de La Mitis ainsi que leur utilisation des services, on pourrait déjà avancer que les services les plus utilisés par une forte majorité sont ceux de santé ainsi que ceux des loisirs et du divertissement. Les services d'insertion professionnelle et de santé mentale sont, quant à eux, les moins utilisés – comparativement aux quatre catégories qui viennent d'être énoncées. On peut également souligner que la moitié des jeunes sondés avaient déjà eu recours à des services à l'extérieur de la MRC de La Mitis et que les plus utilisés comme les moins utilisés demeurent les mêmes qu'à l'intérieur des limites territoriales de la MRC. On peut donc difficilement soutenir que les services les moins utilisés le sont uniquement en raison de leur absence dans la MRC ; cela serait plutôt corroboré à une proportion plus élevée de leur utilisation à l'extérieur de la MRC. Pourquoi cela ?

On pourrait émettre l'hypothèse que les jeunes n'ont simplement pas eu besoin de ces services ; ce qui est d'ailleurs le motif le plus souvent invoqué par les jeunes sondés pour ne pas avoir eu recours à des services offerts sur le territoire de la MRC. Pourtant, alors que les services d'insertion professionnelle sont parmi les moins utilisés, l'enjeu prioritaire suggéré par ces mêmes jeunes est l'emploi. Ce constat porte à croire que la situation actuelle du marché de l'emploi et/ou leurs perspectives professionnelles ne les satisfont pas. Dans ce cas, une sous-utilisation de ce type de services pourrait bien être suspectée, plutôt que l'absence d'un besoin. En outre, toujours quant aux services d'insertion professionnelle, les plus âgés des jeunes sondés affichaient la perception d'un plus grand accès à ce type de services par rapport à la perception qu'en ont les plus jeunes ; ce qui peut cette fois laisser soupçonner une moins bonne connaissance de ce type de services par les plus jeunes – les jeunes sondés plus âgés ont cependant aussi davantage tendance à occuper un emploi et, donc, pourraient potentiellement mieux connaître les organismes d'insertion professionnelle pour avoir déjà eu recours à eux.

Une autre raison pourrait être proposée pour expliquer l'absence de recours aux services sur le territoire de la MRC. La première raison formulée par les jeunes sondés pour avoir consulté un service à l'extérieur de la MRC de La Mitis est que celui-ci n'y était pas offert. Toutefois, comme cela vient d'être mentionné, le type de services le plus utilisé à l'extérieur de la MRC est également celui le plus utilisé à l'intérieur de la MRC. Dans ce cas, on pourrait se questionner quant au niveau de connaissance des jeunes sondés des services disponibles pour eux à l'intérieur du territoire. Si cela peut sembler avancé trop rapidement, puisqu'on ne connaît pas les spécificités des services auxquels ont fait référence les jeunes sondés, il faut noter que les autres

motifs avancés par ces jeunes renforcent l'hypothèse d'un questionnement quant à leur niveau de connaissance : les autres motifs invoqués par les jeunes sondés pour avoir utilisé des services à l'extérieur de la MRC sont qu'il n'y avait pas de service qui y répondait à leurs besoins, que la qualité du service était meilleure à l'extérieur, qu'ils avaient un contact dans une autre MRC ou que le service en question était trop dispendieux dans la MRC de La Mitis. Ces autres motifs éliminent donc un bon nombre de raisons qui auraient pu jouer dans la perception de l'absence d'un service par les jeunes. Selon les intervenants rencontrés, il y aurait bien une méconnaissance des services par les jeunes et une utilisation qu'on soupçonne en-deçà des besoins réels. De même, selon les deux tiers (64,5 %) des intervenants et professionnels sondés cette fois, les organismes auprès desquels ils travaillent auraient de la difficulté à rejoindre les jeunes. Selon ces derniers, la méconnaissance des services offerts arrive au premier rang des obstacles au recours aux services par les jeunes.

Au cours du prétest du questionnaire, les jeunes sondés ont, quant à eux, mentionné que le manque de temps influençait l'utilisation des services, ou qu'ils préféraient solutionner leurs problèmes par eux-mêmes. Ce désir de trouver des solutions par soi-même a aussi été souligné par les intervenants et jeunes interrogés. On parle de cette volonté plus particulièrement chez les gens les plus éloignés des plus grandes municipalités où sont concentrés services et institutions scolaires. Selon les intervenants interrogés, malgré des tentatives d'approche répétées, les gens des villages plus éloignés demanderaient moins d'aide que les autres et profiteraient moins des services. En plus de l'obstacle que peut représenter l'éloignement géographique, souligné à plusieurs reprises au cours du présent rapport, ce phénomène pourrait faire écho aux travaux de Butler Flora et Flora (2004) qui ont soutenu que, de façon générale, on se méfie davantage de l'aide gouvernementale dans les milieux ruraux et qu'on veut y régler ses propres problèmes par soi-même, et ce, davantage que dans les milieux urbains. Ce phénomène pourrait être également relié aux liens familiaux forts ou à la forte cohésion sociale qui ressortent aussi de la présente recherche, ainsi qu'au défi que cela représente pour la confidentialité dans les services offerts. Bref, au-delà de la méconnaissance possible des services, de nombreux obstacles à l'utilisation de ceux-ci par les jeunes ont été soulignés.

Certains intervenants soulignent aussi qu'il faut d'abord que le jeune veuille bien faire le pas et qu'il soit prêt à recourir aux services. La perception de son besoin par le jeune, soulignent-ils, est également un préalable à ce qu'il porte un intérêt à une offre de service. Néanmoins, il demeure qu'on ne peut faire la distinction entre l'inexistence réelle d'un besoin pour un jeune et sa perception de cette inexistence. En d'autres mots, cela soulève la question importante des critères selon lesquels il est déterminé qu'un jeune donné a besoin d'un service ; critères que l'on doit mettre en rapport avec les aspirations et les objectifs de vie du jeune en question lorsqu'on souhaiterait qu'il recoure à un service.

De façon générale, les jeunes sondés qui avaient consulté des services dans la MRC de La Mitis semblaient satisfaits, avec toutefois une satisfaction un peu plus faible à l'égard des services

d'insertion professionnelle. Par contre, comme il a été souligné au cours de l'analyse, d'une part, ces services sont aussi parmi les moins utilisés et, d'autre part, la perception des services d'insertion professionnelle dépend également des conditions structurelles du marché du travail qui sont relativement difficiles pour tout l'Est du Québec et la MRC de La Mitis[121]. Conséquemment, on pourrait aussi difficilement expliquer une sous-utilisation par une insatisfaction quant aux services obtenus et le partage de cette insatisfaction.

Finalement, les intervenants interrogés ont rapporté de nombreuses mesures mises en place pour favoriser la visibilité de leurs services : site Internet, page Facebook, kiosques dans les écoles, ateliers de sensibilisation, publicités ou articles dans les journaux, bottin des services, affiches, pamphlets, annonces à la radio ou à la télévision, évènements de promotion, etc. Par ailleurs, à peine le tiers des intervenants et professionnels sondés (31,4 %) ont dit que l'organisme au sein duquel ils travaillaient était doté d'un site web, seulement 29,4 % ont dit utiliser des médias sociaux pour attirer des jeunes et moins du tiers (encore 29,4 %) ont dit se déplacer dans le milieu de vie des jeunes. Enfin, 58,8 % des intervenants et professionnels sondés ont attesté que leur organisme avait déjà apporté des changements afin d'attirer davantage de jeunes ; ce qui indique qu'une bonne proportion d'organismes, du moins parmi ceux auprès desquels ces intervenants et professionnels sondés travaillent, n'ont pas encore fait de changements explicites pour s'ajuster aux jeunes ou les attirer. Si on ajoute à ces éléments le fait que, dans l'ensemble, la majorité des jeunes sondés ont reconnu que les services de santé physique, de santé mentale, d'insertion professionnelle, ainsi que des loisirs et du divertissement sont disponibles dans la MRC et qu'ils sont assez satisfaits de ces services[122], il y a de bonnes

[121] Le marché de l'emploi en milieu rural, tel que présenté dans la littérature, a été abordé en 2.3.2 – Insertion professionnelle des jeunes et contexte économique en milieu rural. Si on revient à l'État des lieux, tel que présenté en 5.2.5 – L'emploi – on peut relever que les taux d'activité et d'emploi sont inférieurs et le taux de chômage plus élevé – avec un chômage qui s'étend sur un plus grand nombre de semaines – dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec (ISQ, 2015d). À cela il faudrait ajouter que 73,1 % des jeunes sont actifs sur le marché du travail au Bas-Saint-Laurent, alors qu'on en est à 69,1 % dans la MRC de La Mitis. Le taux de chômage chez les personnes âgées de 15 ans et plus est également supérieur dans la MRC de La Mitis (11,3 % comparativement à 8,8 % au BSL). Finalement, les taux d'emploi pour les différents groupes d'âge, à l'exception des 15-19 ans, sont eux aussi inférieurs dans la MRC de La Mitis comparativement à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (Emploi-Québec, 2014). On note toutefois une tendance à la hausse du taux d'activité et d'emploi et à la baisse du taux de chômage pour les 15-34 ans entre 2006 et 2012 au Bas-Saint-Laurent (EQ, 2014). Finalement, tel que présenté en 5.3.2 – Satisfaction des jeunes quant à l'emploi –, les entretiens réalisés auprès des jeunes présentent la perception par ces derniers d'une MRC où le marché de l'emploi est bon, pour les emplois non spécialisés, mais où le marché de l'emploi demeure pauvre en terme de qualité.

[122] Avec cependant un plus faible niveau de satisfaction pour les services d'insertion professionnelle. Cependant, il faut considérer que la perception des services d'insertion professionnelle peut aussi dépendre des conditions structurelles du marché du travail, qui sont relativement difficiles pour tout l'Est du Québec et la MRC de La Mitis. De plus, les données sur la fréquence de l'utilisation et la satisfaction des services devraient être généralisées avec précaution puisque certaines variables ont un faible taux de participation en raison d'un faible taux de consultation du service, notamment les services de santé mentale et d'insertion professionnelle. Voir concernant ce point 5.4.11 – Satisfaction des jeunes quant à l'utilisation des services.

chances que, par différentes mesures axées sur les obstacles liés au niveau de connaissance des services et à l'utilisation de ceux-ci, on puisse effectivement augmenter le recours à ces derniers.

Quinze recommandations seront donc proposées à partir des données cumulées et analysées au cours du présent rapport. Certaines recommandations se subdivisent en sous-recommandations. Pour chaque recommandation/sous-recommandation, des considérations sont présentées qui soit appuient la recommandation, soit sont à prendre en compte pour favoriser l'efficacité d'une éventuelle intervention. Finalement, pour certaines recommandations/sous-recommandations sont émises certaines pistes d'intervention plus pratiques. Il est à souligner, comme chacun pourra le constater, que ces recommandations sont, de plus, interreliées et, qu'ainsi, le travail réalisé directement en lien avec l'une d'entre elles est également susceptible d'intervenir en faveur de plusieurs autres.

Le contexte économique et le financement des organismes furent évoquées, dans les conditions actuelles, comme un frein à l'amélioration des services offerts et à l'accessibilité à ceux-ci – ceci tant par les intervenants interrogés et sondés que par les représentants des municipalités interrogés. Ces questions se sont révélées omniprésentes et ont été directement reliées à l'offre et la promotion des services ; on ne peut en faire fi. Les besoins – et le débordement des services – ont été rapportés comme particulièrement criants dans le cas des problématiques de santé mentale.

Bien que la portée du volet quantitatif réalisé auprès des services soit limitée, certaines informations concernant le financement des services peuvent être retenues à titre exploratoire. La première source de financement des organismes auprès desquels travaillaient les intervenants et professionnels sondés est le gouvernement provincial (pour 83,3 % d'entre eux) – ce qui n'est pas surprenant puisque ces services se retrouvaient aussi majoritairement dans les secteurs de la santé, de l'insertion professionnel et des services de garde qui sont de compétence provinciale. Toutefois, parmi les sources de financement secondaires, on retrouve les fondations avec 20 %, le gouvernement du Canada avec 13,7 % ainsi que les activités organisées avec 13,7 %, alors que tous les autres choix proposés – la MRC de La Mitis, les municipalités, les entreprises, ou d'autres sources – ont été sélectionnés par moins de 10 % des intervenants et professionnels sondés. À la lumière de ces résultats, une réflexion sur la diversité des sources de financement et l'efficacité des échanges et de la collaboration avec les différents partenaires potentiels pourrait se révéler judicieuse et contribuer à diminuer le poids des sources principales de financement.

Plus du tiers des intervenants et professionnels sondés (38,7 %) ont dit prévoir, sur la base de leurs perceptions, une diminution de budget pour la prochaine année dans leur organisme, avec un deux tiers (66,7 %) qui estimaient qu'une diminution aurait des conséquences pour les services offerts aux jeunes. Ce qu'il est peut-être plus pertinent de retenir en vue d'une réflexion, est que, parmi ceux qui prévoyaient une diminution de leur budget, 55 % offrent des services

professionnels, de formation, d'éducation ou d'intégration sur le marché du travail – type de services parmi les moins utilisés qui présentent aussi des taux de satisfactions moins élevés, bien qu'il faille nuancer sur ce point – et 18 % offrent des services pour les parents, les nouveau-nés, les enfants ou les pré-adolescents – une clientèle touchant directement ou en amont les jeunes de 16 à 35 ans.

Une fois ces constats énoncés – dont ceux qui concernent les intervenants et professionnels sondés doivent être retenus à titre exploratoire, rappelons-le – il est difficile d'aller plus loin sur cette question du financement dans le cadre de la présente recherche. C'est pourquoi elle ne fera l'objet d'aucune recommandation, bien que chacun soit conscient de la corrélation qui existe entre le financement et la qualité ainsi que l'accessibilité aux services.

Les recommandations

1. Favoriser l'accès à des réseaux sociaux exogènes à la famille et à la municipalité d'origine.

Considérations

Comme il a été présenté dans l'état des connaissances, des travaux antérieurs (Bourke, 2003) ont montré qu'une cohésion sociale forte pouvait exercer une pression sociale sur certains aspects de la vie des jeunes ou favoriser l'exclusion sociale de certains. Spielhofer et collab. (2011) ont soutenu que l'influence des parents constitue un facteur plus important en milieu rural, parce que les jeunes auraient moins facilement accès à d'autres discours. Ces éléments, auxquels nous référons comme une cohésion sociale forte, des liens familiaux forts ainsi qu'une grande proximité sociale, ont été corroborés par les résultats de la présente recherche et pourraient donc représenter dans certains cas des obstacles à la fois au bien-être des jeunes, mais également à l'utilisation des services par ceux-ci – cette dernière idée sera davantage reprise aux recommandations 2, 5 et 6. De plus, si, comme certains intervenants interrogés l'ont mentionné, il existe une problématique de « transmission intergénérationnelle de la violence » dans la MRC de La Mitis, ces éléments pourraient représenter un facteur aggravant en mettant notamment un frein à la dénonciation. Par ailleurs, comme l'évoque également la littérature (Bourke, 2003 ; Fabiansson, 2006 ; Lafond et Mathieu, 2003 ; Raffo et Reeves, 2000 ; Van Gundy et collab., 2011) et les présents résultats, ces éléments de cohésion peuvent aussi avoir un effet bénéfique ; ce pourquoi ils figurent également parmi les forces du milieu – voir la recommandation 15 sur ce dernier point.

Concrètement, près des trois quarts des jeunes sondés sont originaires de la MRC de La Mitis et un peu plus de la moitié d'entre eux vivaient, au moment de l'enquête, dans la même municipalité que durant leur enfance. À ceci, on peut ajouter que près du tiers de ces derniers habitaient alors

chez leurs parents et que le temps de cohabitation tend à s'allonger chez les jeunes de la deuxième couronne[123] – à savoir des municipalités plus éloignées géographiquement des plus grandes municipalités et villes où se concentrent les ressources et lieux d'enseignement secondaires et postsecondaires. On peut donc penser que l'impact de la cohésion sociale forte, des liens familiaux forts ainsi que de la proximité sociale est bien susceptible de se faire sentir pour ces jeunes, et ce, plus fortement chez ceux de la deuxième couronne – rappelant le plus faible recours aux services et la plus grande volonté de régler les choses par soi-même évoqués chez ceux des municipalités rurales plus éloignés.

Toutefois, la proportion des intervenants et professionnels sondés disant que la situation d'habitation la plus commune au sein de leur clientèle jeune est « habiter chez leurs parents » (44,8 %) est un peu plus élevée que la proportion de jeunes sondés qui disaient vivre chez leurs parents (32,8 %). On peut ainsi se demander si les jeunes qui recourent aux services ou qui sont atteints par ceux-ci, vivent un peu plus souvent chez leurs parents – bien que cela demeure une perception des intervenants et professionnels sondés. Les jeunes ne vivant plus chez leurs parents ont, aussi, plus tendance à consulter des services de santé à l'extérieur de la MRC de La Mitis que ceux vivant encore dans le foyer familial. Cet aspect pourrait cependant aussi être lié à l'âge, mais lorsqu'on demande les raisons pour consulter des services à l'extérieur de la MRC de La Mitis, ceux qui ne vivent pas chez leurs parents ont plus tendance à dire que c'est parce que le service était de meilleure qualité à l'extérieur de la MRC. On s'imagine alors que les jeunes plus âgés ayant quitté le foyer familial ont un réseau social élargi, ce qui permet de recevoir plus de commentaires positifs ou négatifs, de conseils et de références sur des services de santé existants à l'extérieur de la MRC d'habitation et sur les services offerts dans la MRC de La Mitis.

Par ailleurs, il est aussi ressorti des entretiens réalisés auprès des intervenants, de façon presqu'unanime, que les jeunes qui recourent aux services sont généralement isolés et démunis en termes de réseaux sociaux. La majorité des intervenants et professionnels sondés (62,1 %) ont rapporté, quant à eux, percevoir le réseau social des jeunes qui consultent leurs services comme étant moyen (62,1 %). Ces perceptions pourraient être expliquées par des liens familiaux forts et une grande capacité d'entraide qui découlent en un recours aux services le plus souvent lorsque ces facteurs sont absents. Il demeure que, même si cela était vrai, encore une fois, on ne peut faire la distinction entre l'absence du recours à un service par un jeune et l'inexistence réelle d'un besoin pour ce jeune. L'élément sur lequel agit un réseau social – exogène ou non à la

[123] Rappelons que dans le cadre de la présente recherche, les municipalités ont été circonscrites selon trois territoires : le centre, la première couronne et la seconde couronne. Le centre de la MRC de La Mitis est composé des municipalités de Mont-Joli, Sainte-Flavie, Sainte-Joseph-de-Lepage et Price. La première couronne est composée des municipalités de Sainte-Luce, Saint-Donat, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Octave-de-Métis, Grand-Métis et de Métis-sur-Mer. La seconde couronne est composée des municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, Sainte-Jeanne-d'Arc et de La Rédemption.

famille – réside d'abord dans les perceptions du jeune en question. Le fait de favoriser l'accès à des réseaux sociaux exogènes à la famille et à la municipalité d'origine présente donc l'avantage, en multipliant les discours qui forment le capital social, de redonner le pouvoir de décision au jeune lui-même quant à ses besoins, aspirations et objectifs de vie, ainsi qu'à l'avantage pour lui de recourir à un service.

Quant à la famille, les amis et le contexte social de la municipalité d'origine, ils peuvent nuire à cette démarche comme se révéler bénéfiques. En revanche, ce qu'on peut circonscrire ce sont les éléments caractérisant le milieu qui donnent un poids plus grand au rôle de ceux-ci, qu'il soit joué positivement ou négativement – par exemple, la problématique du transport et de l'isolement territorial, ou encore celle d'une plus grande proximité sociale ou d'un plus faible anonymat que nous verrons reparaître à travers les différentes recommandations. En revanche, on pourrait souligner qu'une perception relativement « libre » du jeune – telle qu'elle a pu sembler ressortir des résultats des questionnaires adressés aux intervenants et professionnels –, jeune qui est capable de prendre des décisions sur les services à consulter en dépit de son réseau social et qui n'est pas contraint par un réseau social trop fort, ni désavantagé par un réseau social trop faible, est susceptible d'influencer l'organisation des services et l'approche des jeunes par les intervenants et professionnels. L'on doit donc porter attention à de telles perceptions – qu'elles puissent être véridiques ou non, cela demeurant extrêmement difficile à vérifier[124].

Si on cherche un point de départ où favoriser l'accès à des réseaux sociaux exogènes à la famille et à la municipalité d'origine, les institutions scolaires se sont révélées, dans la présente recherche, des milieux de socialisation particulièrement importants. En effet, les écoles primaires de petites tailles favorisent un suivi individualisé et une seule école secondaire réunit les jeunes scolarisés de l'ensemble de la MRC. Conséquemment, elles représentent des milieux privilégiés afin de mettre en application cette recommandation – cette idée est plus particulièrement liée aux recommandations 10, 11 et 12.

Pistes d'intervention

- Porter une attention particulière chez les jeunes de la seconde couronne de la MRC de La Mitis.
- Porter une attention particulière pour les problématiques de violence.
- Recourir aux milieux scolaires pour faire le pont avec de potentiels réseaux sociaux extérieurs.

[124] Les principales perceptions qui sont ressorties de la présente étude seront d'ailleurs présentées à la recommandation 5.

2. Travailler sur les facteurs susceptibles d'influencer les aspirations des jeunes.

En plus de la cohésion sociale forte, des liens familiaux forts et de la grande proximité sociale qui viennent d'être abordés – avec comme recommandation de favoriser l'accès à des réseaux sociaux exogènes à la famille et à la municipalité d'origine – d'autres facteurs susceptibles d'influencer les aspirations des jeunes doivent être ajoutés.

2.1 Favoriser le développement d'un capital social à partir des intérêts du jeune.

Considérations

Il est ressorti des entretiens réalisés auprès des jeunes que, selon les intérêts et aspirations du jeune, le milieu dans lequel il se retrouve – son village, son école, sa classe, son groupe d'amis – peut favoriser le développement d'un capital social susceptible de renforcer son bien-être et ses intérêts ou aspirations, mais peut également les freiner. Sur ce point, les transitions scolaires – avec les changements qu'elles impliquent – représentent des moments critiques. Premièrement, le passage de l'école primaire de la municipalité d'origine à l'école secondaire du Mistral représente un changement important d'environnement social qui requiert pour certains jeunes une grande capacité d'adaptation. Elle peut par ailleurs représenter un gain en amis et en ressources. Le fait que l'école secondaire soit la seule dans la MRC peut faciliter les rencontres entre les jeunes de différentes municipalités, ce qui peut être un avantage pour des jeunes qui n'auraient pas un large réseau dans leur communauté d'appartenance. Par contre, cela peut aussi entraîner la nécessité pour ces derniers de se déplacer sur le territoire pour entretenir des amitiés – avec les problématiques de transport qui sont liées à une telle situation, voir la recommandation 12. La sortie du secondaire peut également permettre à un jeune qui n'avait pas vraiment de groupe d'amis, de se construire un nouveau réseau correspondant davantage à ses intérêts et aspirations. Une migration à l'extérieur de la MRC peut, dans ce cas, représenter un gain pour le jeune en question – ce point est lié à la recommandation 4. Dans l'ensemble, l'idée de favoriser le développement d'un capital social à partir des intérêts du jeune, a pour objectif de venir pallier aux spécificités du milieu qui rendent, dans certains cas, la formation d'un groupe autour des intérêts du jeune plus difficile à établir.

Pistes d'intervention

Cette sous-recommandation pourrait prendre la forme d'une offre d'activités ou de la proposition de groupes réunissant des personnes avec des intérêts communs, par exemple, dans les milieux scolaires qui représentent des lieux de socialisation privilégiés, mais également dans les maisons de jeunes, dont il a été souligné la différence qu'un tel organisme représente dans un milieu, ou tout simplement par la disponibilité de lieux de rencontre pour les jeunes, notamment dans la municipalité de Mont-Joli – voir recommandation 11 et 12.

2.2 Soutenir les démarches qui laissent voir les opportunités.

Pistes d'intervention :

- Mentorat – voir recommandation 14.

- Mise en valeur des excellences et des professionnalités locales.
- Engagement communautaire – voir recommandation 3.

3 Favoriser l'engagement communautaire.

Considérations

L'engagement communautaire, en plus d'être susceptible de favoriser le développement de réseaux sociaux exogènes à la famille, d'influencer les aspirations des jeunes en leur permettant d'expérimenter des opportunités et de rencontrer d'autres personnes qui partagent des intérêts communs, peut également favoriser leur insertion socioprofessionnelle – tel que l'appuient Deschenaux et Laflamme (2009).

Outre cela, l'évaluation, par les jeunes sondés, des villes et municipalités selon leur taille a laissé voir que les jeunes moins scolarisés avaient une meilleure perception de la politique de leur municipalité. Bien que ces variables soient faiblement associées du point de vue statistique, il est estimé que, dans une perspective de développement local, ces résultats pourraient suggérer qu'une plus grande implication des jeunes de 16 à 35 ans serait, à ce niveau, susceptible de contribuer au développement d'un milieu qui répond à leurs besoins tels que ces derniers les perçoivent – avec une meilleure perception de la politique de leur municipalité pour l'ensemble des jeunes. Segarra et Úcar (2008) ainsi que Sanchez-Mazas et Tironi (2008) ont d'ailleurs montré dans leurs travaux que l'engagement et la participation des jeunes dans la politique locale pouvaient avoir un effet positif sur une cohésion sociale qui prennent en compte les besoins des jeunes et le développement des communautés.

Les représentants des municipalités interrogés ont souligné, quant à eux, la faible implication des jeunes, notamment au niveau des Conseils municipaux. Ce manque est justement perçu, par ces derniers, comme un obstacle à la bonne connaissance des besoins des jeunes et à la bonne réponse de ceux-ci à travers les services offerts par les municipalités. Les jeunes interrogés et sondés rapportent également ce niveau d'engagement plutôt moyen ou faible de leur part. Pourtant, les jeunes interrogés perçoivent ce manque d'implication et soulignent, eux aussi, les effets positifs qu'une implication plus grande de leur part pourrait avoir. De plus, le manque de participation aux activités proposées dans les municipalités est un élément qui est revenu dans l'ensemble des entretiens réalisés avec les représentants des municipalités. On pourrait minimalement escompter que, si les jeunes participent dans le processus de création de ces activités, cela pourrait avoir un impact positif sur la participation de ces derniers à ces activités – évidemment les représentants des municipalités en sont bien conscients et ils sont disposés à trouver le moyen d'amener ces jeunes à participer et à s'engager dans leur communauté.

Pistes d'intervention

- Peut-être pourrait-on imaginer un avantage monétaire pour les jeunes qui s'impliquent et s'engagent dans la communauté portant, par exemple, sur les droits d'accès à certaines

activités, à certains services, à un transport collectif, ou encore un escompte sur les taxes municipales, par exemple.

4 Porter une attention particulière à ce que les politiques locales de rétention des populations n'entrent pas en conflit avec le développement personnel et socioprofessionnel des jeunes.

Considérations

À défaut d'un engagement communautaire des jeunes, tel qu'il a été suggéré précédemment, on recommande, en concordance avec les travaux de Sercombe (2006), de porter une attention particulière à ce que les politiques locales, visant la rétention des habitants pour contrer la dévitalisation, n'entrent pas en conflit avec les besoins des jeunes pour lesquels une première migration a souvent pour objectif une amélioration des conditions scolaire, professionnelle ou personnelle. Il doit être souligné que les profils des jeunes rencontrés lors des entretiens ont laissé entrevoir que, parmi ces jeunes, ceux dont les conditions socioéconomiques étaient jugées les plus vulnérables étaient ceux qui n'avaient jamais quitté la MRC. De plus, les jeunes sondés, qui avaient précédemment quitté la MRC de La Mitis, ont évoqué les mêmes principales raisons que celles identifiées dans les études de Gauthier et collab. (2003) ainsi que dans celles de Leblanc et collab. (2002) : les études et le travail.

Les résultats des questionnaires postaux envoyés aux jeunes ont montré que l'âge explique en partie la raison évoquée pour avoir quitté la MRC. Malgré des relations très faibles, on note que plus le jeune ayant quitté la MRC de La Mitis est âgé, plus les chances qu'il a d'évoquer les études comme raison diminuent et plus les chances qu'il a d'évoquer la quête d'un emploi augmentent. Il faut néanmoins rappeler qu'on parle de jeunes qui sont partis de la MRC de La Mitis et qui sont revenus. Ainsi, ceux qui sont partis et ne sont pas revenus sont forcément sous-représentés dans l'échantillon.

Aussi, bien que les statistiques démographiques locales suggèrent que le risque de voir les villages de certaines régions se vider soit encore d'actualité – population décroissante, vieillissement de la population, solde migratoire négatif de la population jeune –, certains constats sont à prendre en compte et penchent en faveur de l'idée que l'on doive miser sur les projets individuels des jeunes en portant une attention à ne pas les entraver par des politiques de rétention, et ce, sans que cela n'accentue nécessairement ce risque de dévitalisation. D'abord, les variations de population peuvent être très fluctuantes d'une municipalité rurale à l'autre - ce qui pourrait appuyer l'idée que la dévitalisation n'est pas inéluctable et que certains facteurs peuvent contribuer à inverser le mouvement[125]. Ensuite, tel que précédemment mentionnée à la

[125] Contrairement aux autres municipalités de la MRC de La Mitis, qui ont connu des baisses de leur population entre 2006 et 2011, les municipalités de Padoue et de Mont-Joli présentent une augmentation de population pour les mêmes années. Cette variation est particulièrement importante pour la municipalité de

première recommandation, près des trois quarts des jeunes sondés sont originaires de la MRC de La Mitis et un peu plus de la moitié vivait dans leur municipalité d'origine au moment de l'enquête. À cela, on pourrait ajouter que près de 80 % des jeunes sondés ont évoqué la famille comme motif pour être restés ou pour être retournés dans leur municipalité d'origine ; ce qui pourrait encore une fois appuyer l'idée d'un lien familial fort qui pourrait favoriser la rétention et qui ressort de la présente recherche. Certains travaux (Leblanc, 2011) ont aussi démontré que les jeunes ruraux ayant migré sont plus disposés à retourner dans leur communauté d'origine, notamment pour retrouver d'anciens réseaux sociaux.

À ces points précédents, il faut ajouter que 85,8 % des jeunes sondés ont affirmé compter rester dans leur municipalité de résidence au cours de la prochaine année et 72,3 % ont avancé compter y rester au cours des cinq prochaines années. Il existe aussi un lien – bien que ce lien soit faible – entre l'âge et le fait de prévoir rester dans sa municipalité : les jeunes sondés âgés entre 26 et 35 ans ont plus tendance à dire qu'ils comptent rester dans leur municipalité actuelle au cours des cinq prochaines années. Les jeunes qui ne sont pas partis de la région et ceux qui sont revenus sont alors à un âge où il est plus probable que l'on s'installe – résidence, couple, enfants, etc. – et que l'on occupe un travail stable – tel qu'appuyé par les résultats quantitatifs de la présente recherche –, en plus d'être à un âge qui affiche des taux d'activité et d'emploi plus élevés – selon l'État des lieux (ISQ, 2015d). Finalement, en se basant sur les mêmes éléments on peut penser que les jeunes sondés qui ont affirmé ne pas compter rester dans leur municipalité au cours des cinq prochaines années (27,7 %) ne comptent pas forcément s'installer à l'extérieur de la MRC de La Mitis. Il est très plausible qu'un jeune prévoit quitter sa région à court terme, mais compte y retourner pour s'installer à plus long terme.

Néanmoins, quant aux objectifs de rétention de la population, il serait pertinent de cibler la population des 16-25 ans afin de leur faire connaître les avantages à s'installer éventuellement dans leur municipalité ou MRC d'origine, là où se trouvent des réseaux sociaux dans lesquels des liens forts sont entretenus, mais ceci sans que cela n'implique d'empêcher une première migration – tel que l'ont souligné les éléments précédents. Les premières années de la vie adulte semblent les plus délicates par rapport au risque de partir définitivement ou d'éventuellement rester. Cela permet également de souligner qu'il est essentiel que les politiques locales et politiques d'accès aux services n'avantagent pas que les groupes de la population les plus nombreux dans la communauté – soit, comme le montre les statistiques sociodémographiques, les plus âgés[126] – ou ceux que l'on vise plus particulièrement à retenir – les jeunes familles – au

---

Padoue dont la population a presque doublé, passant de 288 personnes en 2006 à 411 personnes en 2011. Voir 3.1.2.1 Territoire et démographie selon les municipalités.

[126] Pour appuyer ce point, on pourrait rappeler l'exemple d'une jeune qui soulignait que les plages horaires de la patinoire étaient consacrées dans sa municipalité – à l'exception d'une fois dans la semaine – aux personnes âgés de 55 ans et plus.

détriment des jeunes ; les plus jeunes (16-25 ans) que l'on souhaite encourager à s'installer à plus long terme et les 26 à 35 ans que l'on souhaite garder. Ces deux derniers points font échos à certaines difficultés exposées dans les travaux de Davis et Ridge (1997), de Perdrix (2008) et de Schucksmith (2004), à savoir que les jeunes ruraux peuvent être désavantagés et/ou se sentir désavantagés par rapport à d'autres groupes de leur milieu plus nombreux ou davantage ciblés par les politiques locales, dont les jeunes familles et les retraités ou par rapport aux populations de plus grandes villes. Finalement, rappelons que la question de l'emploi peut se révéler un enjeu majeur pour la décision de rester ou de quitter – voir la recommandation 14 Favoriser le recours aux services d'insertion socioprofessionnelle, particulièrement chez les plus jeunes.. Ainsi, de mettre en valeur les excellences et professionnalités locales pourrait, par exemple, favoriser la rétention des plus jeunes, à plus long termes, sans porter obstacles à leurs objectifs personnels, scolaires et professionnels aujourd'hui.

5 Porter une attention aux perceptions sur les jeunes, le milieu et les services qui circulent dans la MRC et qui peuvent influencer les aspirations des jeunes, le travail des intervenants ainsi que le recours aux services par les jeunes.

Considérations

La cohésion sociale forte et les liens familiaux forts qui caractérisent le milieu ont été évoqués déjà à plusieurs reprises jusqu'ici. Ces éléments donnent un poids plus grand au rôle des parents et des réseaux sociaux dans lesquels le jeune évolue. Dans ce contexte, les perceptions sur les jeunes, le milieu et les services exercent également potentiellement un poids plus grand sur les jeunes, comme sur l'entourage – famille et intervenants – agissant autour de ces jeunes. À cela, il faut ajouter que la grande proximité sociale renforce les conséquences liées à la peur d'être jugé et la difficulté de bénéficier de l'anonymat dans un tel milieu – ce point sera davantage détaillé à la recommandation 6. C'est pourquoi, il a semblé important de dresser une liste des perceptions qui sont ressorties des entretiens réalisés auprès des jeunes, des intervenants et des représentants des municipalités. L'objectif n'est pas de déterminer si elles correspondent bien à une liste de perceptions ou à des réalités, mais de donner des pistes quant à ce dont on doit tenir compte dans les interventions. Par exemple, selon les intervenants interrogés, la voie la plus efficace pour le recrutement des jeunes qui utilisent des services serait le bouche-à-oreille, justement parce qu'être référé par un ami ou une personne en qui le jeune a confiance le sécurise et pourrait réduire les préjugés.

- Plusieurs jeunes et intervenants interrogés ont rapporté qu'il y aurait une idée assez commune dans La Mitis, selon laquelle les jeunes sont « lâches ». Ce préjugé affecterait de manière plus importante les garçons.
- Il est ressorti des entretiens réalisés auprès des intervenants, qu'une perception de la MRC de La Mitis circulerait à l'effet qu'elle serait aux prises avec une problématique de violence, qui se transmettrait de génération en génération dans certaines municipalités. Il ne s'agirait pas seulement d'une « mentalité familiale », mais bien de la transmission

intergénérationnelle d'une problématique de violence. Le lien social fort pourrait représenter un facteur aggravant pour cette problématique en mettant un frein à la dénonciation. Certains intervenants l'associaient davantage aux petites municipalités plus éloignées du centre de la MRC. On peut néanmoins relever que, pour l'ensemble de la MRC de La Mitis entre 2011 et 2014, on observe une réduction de la criminalité tant pour les crimes contre la personne que pour les crimes contre la propriété (Sûreté du Québec, 2014).

- Il est également ressorti des entretiens réalisés auprès des intervenants, qu'une perception de la MRC de La Mitis circulerait à l'effet qu'on y retrouverait plus de personnes avec une problématique de santé mentale. La plupart des intervenants ayant mentionné cette perception la reliaient à la désinstitutionalisation. On pourrait tout de même souligner, en lien avec cette perception, que les intervenants interrogés ont par ailleurs aussi rapporté que les besoins et le débordement des services est particulièrement criant quant aux problématiques de santé mentale et que, selon le volet quantitatif de la présente recherche, les services de santé mentale sont aussi parmi les moins utilisés.
- Les jeunes interrogés décrivent un marché du travail qui serait bon pour les personnes ayant un secondaire 5 ou une formation professionnelle, mais beaucoup plus limité pour celles qui détiennent un diplôme technique ou universitaire.
- Lorsque questionnés sur le niveau de scolarité le plus courant parmi les jeunes qui consultent leurs services, 89,3 % des intervenants et professionnels sondés ont dit que le plus haut niveau de scolarité complété est le DES, le DEP, l'AEP ou moins ; le reste ayant un diplôme collégial ou universitaire. Les données récoltées auprès des jeunes par questionnaire ont révélé une réalité plus diversifiée avec des niveaux de scolarité plus élevée. Cela indique une surreprésentation de jeunes moins scolarisés dans les services de la MRC de La Mitis ou une perception erronée du niveau de scolarisation de la clientèle chez les professionnels et intervenants sondés.
- Selon les estimations des intervenants et professionnels sondés, plus des trois quarts (77,4 %) interviendraient minimalement occasionnellement avec des jeunes qui ne sont ni au travail ni aux études, alors que seulement 37,5 % reconnaissent offrir des services spécifiques et pensés pour ce type de population – ils représenteraient toutefois, toujours selon les intervenants et professionnels sondés une bonne part de leur clientèle.
- L'école secondaire du Mistral a la réputation d'être une moins bonne école secondaire que celle de Rimouski, parce qu'elle se situe dans un milieu perçu comme plus défavorisé, plus « dur ».
- Les intervenants interrogés ont souvent évoqué les préjugés et la peur d'être jugé comme un des principaux freins à l'utilisation des services. D'abord, il y a les préjugés du client lui-même envers certaines problématiques et envers la mission de certains organismes. Ces préjugés seraient davantage présents dans les cas liés à la santé mentale, la criminalité, la pauvreté et aux agressions sexuelles.
- Les préjugés rapportés par les intervenants interrogés peuvent aussi concerner les intervenants eux-mêmes et représenter un frein à l'utilisation de leurs services. On donne l'exemple de la travailleuse sociale : « une travailleuse sociale, ça travaille à la DPJ et au Centre jeunesse, donc ça surveille, ça restreint, ça brime, ça chicane. Ce n'est pas là pour aider et écouter » (Services sociaux, 4). Certains intervenants interrogés affirment avoir

perçu l'influence des amis ou des parents qui auraient vécu des mauvaises expériences et auraient une mauvaise conception du rôle de l'intervenant.

- Selon un intervenant rencontré, il y aurait également des préjugés envers le TAC-Mitis – service de transport collectif et adapté. Étant donné qu'il est offert en combinaison avec le transport adapté et dans des véhicules adaptés, certains jeunes diraient que c'est du transport pour handicapés, et ne l'utiliseraient pas pour cette raison.
- Comme il a été mentionné à la première recommandation, lorsqu'on demande les raisons pour avoir consulter des services à l'extérieur de la MRC de La Mitis aux jeunes sondés, ceux qui ne vivent pas chez leurs parents ont plus tendance à dire que c'est parce que le service y était de meilleure qualité. On s'imagine alors que les jeunes plus âgés ayant quitté le foyer familial ont un réseau social élargi permettant de recevoir plus de commentaires positifs ou négatifs, de conseils et de références sur des services de santé existant à l'intérieur et à l'extérieur de la MRC. La question de la perception de la qualité « inférieure » des services offerts dans la MRC de La Mitis devrait figurer dans la réflexion.
- Selon les estimations des intervenants et professionnels sondés, les jeunes qui occupent un emploi sont sous-représentés dans les services, tandis que les jeunes au chômage et/ou éprouvant des difficultés financières sont surreprésentés dans les organismes. Il pourrait être intéressant de questionner si certains services visent surtout les individus en conditions financières précaires, ou encore quel est leur poids dans l'offre globale de services. On doit cependant souligner, encore une fois, que ces données représentent exclusivement une estimation faite par les intervenants sondés. Ces perceptions sont toutefois susceptibles d'influencer et de structurer les services offerts.

6 Renforcer les mesures de confidentialité dans les processus d'offre de service.

Considérations

C'est la proximité, la cohésion sociale et l'absence d'anonymat qui ont été le plus souvent évoqués par les jeunes interrogés pour décrire la ruralité. Cela peut prendre des formes diversifiées. Par exemple, cela peut se traduire par le fait que tout le monde se connaît et qu'il n'y a pas d'inconnu dans une municipalité. Cela peut également prendre la forme d'une absence d'anonymat qui fait que l'information et les rumeurs circulent facilement – parfois avec des transformations de la vérité. C'est l'exemple d'une cohésion sociale forte perçue négativement par les jeunes interrogés, qui a également été rapportée dans des travaux antérieurs (Bourke, 2003 ; Kenyon et collab., 2001) ; une cohésion sociale forte qui peut exercer une pression sociale sur certains aspects de la vie des jeunes – comme les perceptions énumérées à la précédente recommandation pourraient en montrer l'exemple – ou opérer une stigmatisation de jeunes ou familles plus vulnérables (Bourke, 2003).

La proximité, la cohésion sociale et le manque d'anonymat, appréhendés généralement, ne sont cependant, d'abord, pas rapportés comme représentant un problème pour les jeunes interrogés. Selon ces derniers, les gens veulent simplement savoir qui compose leur communauté, ou encore les jeunes interrogés en rient simplement et disent mettre des limites lorsque cela va trop loin. La vie privée ne constitue pas vraiment un enjeu pour eux – bien que parmi les jeunes

sondés, ceux avec un niveau de scolarité plus avancé se sont montrés moins satisfaits du niveau d'anonymat et du respect de la vie privée dans la ruralité. Pour beaucoup, ils affirment que ce qui est connu des autres est généralement de l'ordre du public : le nombre d'enfants, ce que tu as acheté, ton conjoint, les activités que tu fais à l'extérieur, etc. Chaque personne gère ce qui doit être su ou non. Aussi, ils diront qu'en général, « les gens peuvent bien dire ce qu'ils veulent, que cela ne les affecte pas ». Ces jeunes penchent alors davantage du côté d'une proximité et d'une cohésion sociale perçues comme influençant positivement – en facilitant l'accès à de l'aide en cas de besoin ou à des contacts dans le développement de projets d'ordre professionnel –, ou minimalement ne nuisant pas à leur bien-être ainsi qu'à leur insertion socioprofessionnelle – ce pourquoi la proximité et la cohésion sociale se retrouvent également parmi les forces du milieu.

En contrepartie, certains cas et perceptions en contradiction avec cette vision positive de la proximité et de la cohésion sociale sont également rapportés, majoritairement par les intervenants interrogés, mais également par certains jeunes interrogés. Ces cas sont davantage liés aux démarches auprès des services, à certaines problématiques spécifiques – la santé mentale, la criminalité, la pauvreté et les agressions sexuelles – et plus particulièrement associés à la clientèle masculine. Les intervenants interrogés ont d'ailleurs souligné – tel qu'il a été rapporté à la précédente recommandation, que les préjugés des autres et la peur d'être jugé représentent, selon eux, un frein à l'utilisation des services. De même, d'après la perception des intervenants et professionnels sondés, la peur de se faire juger et le manque d'anonymat arrivent au second rang des obstacles au recours aux services par les jeunes, après la méconnaissance des services offerts. Évidemment, bien que les mesures de confidentialité soient importantes dans tous les milieux et chaque fois que des services sont dispensés, les peurs et les préjugés ont assurément un poids plus grand dans un milieu caractérisé par une plus grande proximité et un plus faible anonymat. Finalement, l'absence d'anonymat, pourrait aussi amener un jeune à préférer « régler ses choses par lui-même », plutôt que de recourir à des services.

6.1 Renforcer les mesures de confidentialité quant à la prise de contact et quant aux lieux où les services sont dispensés.

Pistes d'intervention

- Dans le cas de cette mesure, il est recommandé de porter une attention particulière aux jeunes de la seconde couronne chez qui, comme il a été mentionné, le temps de cohabitation avec les parents tend à se prolonger. Ces jeunes peuvent vouloir entamer des démarches qui demeurent non connues de leurs parents.
- Le fait d'éviter la multiplication des intermédiaires peut aider à assurer une meilleure confidentialité. Par exemple, le fait de devoir se rendre à un bureau d'accueil pour s'inscrire, pour voir un intervenant, et un suivant, etc. – ce qui constitue une multiplication des intermédiaires – est susceptible d'exposer davantage le jeune et de poser des obstacles au secret de sa démarche.
- Certains intervenants interrogés soutiennent qu'avoir accès à un cellulaire au travail permettrait de régler des situations banales, comme rejoindre un jeune ou donner un

rendez-vous, plus facilement – en rejoignant, par exemple, par texto et donc sans frais le téléphone cellulaire du jeune. À la place, les démarches pour régler ce genre de problèmes mineurs demeurent souvent fastidieuses. Le cellulaire devrait être toutefois fourni par l'employeur, selon les intervenants rencontrés, notamment pour leur permettre de tracer une ligne entre vie personnelle et vie professionnelle.

- Certains intervenants ont même évoqué l'idée de recourir à Skype afin d'offrir certains services. Sachant que, selon les jeunes sondés, l'outil de recherche d'emploi qui leur paraissait le plus accessible est Internet – et donc qu'Internet leur paraît accessible – cette idée pourrait effectivement s'avérer une avenue à explorer dans la mesure où elle évite au jeune d'avoir à se rendre dans des lieux où d'autres personnes peuvent le voir et suspecter une problématique. Il demeure le degré de confidentialité que peut offrir l'usage d'un ordinateur. Dans le cas où le jeune, par exemple, ne voudrait recourir à l'ordinateur du milieu familial, peut-être qu'un espace sécuritaire pourrait être aménagé à cette fin dans les milieux scolaires. De plus, cela représente également un avantage quant aux difficultés liées à la capacité à se déplacer du jeune, voir la recommandation 8.
- Le travail de rue a été identifié, par plusieurs intervenants rencontrés, comme un moyen privilégié pour rejoindre discrètement certaines clientèles plus spécifiques – par exemple, les hommes.
- Les maisons de jeunes représentent également un lieu où il est possible d'échanger avec un jeune dans l'anonymat.
- Établir et maintenir une collaboration avec les partenaires institutionnels ou privés. Cela peut faciliter l'accès aux services pour le jeune, en lui laissant la possibilité de s'absenter de son travail, de son stage ou de son cours à l'école, afin de rencontrer un(e) intervenant(e).
- Plusieurs intervenants interrogés rapportent que leur organisme fait de gros efforts pour mettre leur clientèle en confiance, diminuer les effets des préjugés et réduire les occasions de jugement. Cela peut prendre la forme, par exemple : de contacter les jeunes directement, plutôt que par l'intercom à l'école ou au lieu de résidence familiale, de faire entrer les jeunes par une autre porte de service ou d'aller chercher le jeune pour le rencontrer dans un endroit neutre et discret.
- Revoir la manière dont les services sont dispensés : le genre de salle, l'isolement sonore, éviter que d'autres personnes se déplacent dans la salle durant la consultation, etc.
- Revoir la manière dont l'ensemble des employés des organismes, et non seulement les intervenants, interagissent avec les jeunes.

6.2 Renforcer les mesures de confidentialité en lien avec le personnel impliqué dans l'offre de service.

Considérations

La proximité et la cohésion sociale propres aux milieux ruraux peuvent avoir des répercussions sur les interventions – par exemple, en raison du fait que les gens se connaissent, que des chicanes et rumeurs peuvent être impliquées – voir constat 5. Cela va dans le sens d'une

cohésion sociale forte qui peut avoir un effet néfaste sur le bien-être et l'insertion socioprofessionnelle et pouvant mener à l'exclusion sociale[127]. Dans un tel contexte, les jeunes ne bénéficient pas de la confidentialité devant les intervenants ou les enseignants, en comparaison par exemple à celle dont bénéficient les jeunes dans une ville de taille moyenne comme Rimouski. Finalement, à cela s'ajoute que le choix d'intervenants y est plus restreint. Ainsi, dans une situation où un jeune a un conflit de personnalité avec un intervenant, ou tout simplement qu'il le connaît et que cela le rend inconfortable, il ne pourra pas nécessairement avoir recours à un autre intervenant. Dans de tels cas, l'usage de Skype, selon les conditions précédemment énoncées, pourrait également permettre le recours à des ressources extérieures sans présenter les difficultés liées à des distances plus importantes à parcourir.

6.3 Porter une attention particulière aux mesures de confidentialité pour certains types de service.

Considérations

En plus de la peur du préjugé et de l'étiquette, le fait d'avoir recours à un service dans un milieu avec une grande proximité et un faible anonymat peut générer des difficultés bien concrètes. Dans le cas d'une personne qui dénonce une situation de négligence ou de violence à la DPJ, ou encore, réfère directement une personne à un service de santé mentale, il est primordial d'assurer la confidentialité complète pour cette personne. Dans un contexte de grande proximité et de faible anonymat, le seul fait de mentionner que la plainte provient « du voisinage » peut révéler l'identité de la personne ayant formulée la plainte et freiner l'entourage qui pourrait vouloir faire de même, dans le même cas ou dans d'autres cas. Un autre exemple, serait celui des interventions de groupe, que proposent certains services, qui, si elles peuvent être bien entendues, bénéfiques doivent être entourées de mesures pour éviter de manquer aux exigences de certains jeunes quant à l'anonymat. Un autre intervenant soulignait que, lorsqu'on se retrouve dans une situation d'hébergement par un organisme et que cela est su, il peut devenir très difficile de se trouver un logement. Finalement, un dernier exemple pourrait être celui d'un jeune cherchant à effectuer des travaux communautaires liés à une démarche judiciaire ; il peut être difficile de trouver des endroits qui acceptent de prendre ce jeune dans un petit milieu avec un faible anonymat.

[127] Alberio, 2014 ; Alberio et Tremblay, 2013; Bourke, 2003; Kenyon et coll., 2001; Lafond et Mathieu, 2003; Noreau et coll., 1999; Van Gundy et coll., 2011. Voir notamment 2.1 L'intégration des jeunes et la cohésion sociale dans le contexte rural.

7. Réduire les intermédiaires dans les processus d'offre de services.

Considérations

Les intervenants interrogés ont souligné que la multiplication des intermédiaires est davantage présente dans le cas des organismes qui agissent à titre de sous-traitant ou qui dépendent d'un organisme référent.

Anonymat

Comme il a été tout juste mentionné, le fait d'éviter la multiplication des intermédiaires peut aider à assurer une meilleure confidentialité. Par exemple, le fait de devoir se déplacer à un bureau d'accueil pour s'inscrire, pour voir un intervenant, et un suivant, etc. – ce qui constitue une multiplication des intermédiaires – est susceptible d'exposer davantage le jeune et de poser des obstacles au secret de sa démarche.

Mobilité

La multiplication des intermédiaires, en plus de représenter un défi pour la confidentialité, multiplie également potentiellement les déplacements nécessaires pour la clientèle ; ce qui peut représenter un obstacle d'importance dans le contexte d'isolement géographique qui caractérise le milieu rural avec les difficultés que cela entraîne pour la capacité à se déplacer – voir recommandation 8.

Efficacité

Certains intervenants notent que dans le cas de ces mêmes types d'organismes, qui multiplient les intermédiaires, les erreurs sur le diagnostic ou sur l'identification des besoins des jeunes, ainsi que les erreurs dans le référencement à la ressource adéquate, ou encore tout simplement l'absence de référencement sont plus fréquentes – bien que ces problèmes ne soient pas rapportés que pour ce type de fonctionnement spécifique. De plus, il a été noté que, lorsque le processus demande que le jeune obtienne un certificat médical, la lourdeur de la démarche peut entraîner un ralentissement important, voire l'arrêt de la démarche d'aide par le jeune. D'autres cas de multiplication des démarches pour qualifier le jeune à un service, sont aussi rapportés comme nuisibles au processus – rapport médical, évaluation de l'école secondaire, évaluation du CFA, etc. Le même phénomène est rapporté lorsqu'il s'agit de différents paliers d'intervention à traverser.

Piste d'intervention

- Pour certains problèmes soulevés certaines mesures proposées précédemment pourraient également représenter des pistes de solution pour la présente recommandation ; notamment, celles qui concernent l'utilisation du téléphone cellulaire, d'internet et de Skype, du travail de rue. Le référencement est aussi abordé à la recommandation 10.

8 Porter une attention particulière au coût et au temps de transport que demande le recours aux services.

Considérations

L'amélioration de l'accès aux services est ressortie comme le troisième enjeu pour 12,3 % des jeunes sondés. Cet enjeu a également été repris plus d'une fois et sous diverses formes au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes. Quant aux services, les jeunes interrogés ont rappelé que, dans le calcul de l'accessibilité à un service dit gratuit, il est nécessaire de prendre en compte la question des coûts indirects tels que ceux liés à la mobilité. Ainsi, l'utilisation d'un service gratuit, couvert par le régime d'assurance-maladie par exemple, peut tout de même être contrainte par les coûts liés à la mobilité. De même, selon les intervenants et professionnels sondés, l'accessibilité économique constitue un facteur facilitant le recours aux services par les jeunes.

Beaucoup d'intervenants interrogés ont également mentionné que la capacité à se déplacer pouvait être un frein non négligeable pour l'utilisation des services par les jeunes. D'ailleurs, seulement 39,2 % des intervenants et professionnels sondés ont affirmé que l'organisme au sein duquel ils travaillent est accessible en transport en commun. De plus, une grande partie de la clientèle visée par les services, selon les intervenants interrogés, vit avec de faibles moyens[128]. Les familles n'ont souvent qu'une voiture, et dans certains cas aucune. La réalité avec laquelle les jeunes composent est souvent celle de « se trouver des lifts » pour se déplacer. Certains jeunes n'ont pas de permis de conduire ou celui-ci peut être suspendu. Enfin, pour ceux qui ont une voiture, se déplacer engendre tout de même des frais et peut tout autant représenter un frein à l'utilisation d'un service. Finalement, il a été rappelé par certains jeunes interrogés que, lorsqu'on est vulnérable économiquement, la distance qui sépare d'une épicerie ou d'un dépanneur peut causer de l'insécurité alimentaire.

Il existe un service de transport collectif et de transport adapté dans la MRC de La Mitis – le TAC-Mitis – qui permet de se déplacer vers les services, mais, selon plusieurs autres intervenants interrogés, il demeure qu'il s'agit d'un service payant qui n'est pas accessible à tous. De plus, il faut souligner que, pour certaines personnes, surtout les mères monoparentales avec leurs enfants, utiliser le transport en commun, l'Inter-MRC plus particulièrement, peut être très complexe en raison des délais d'attentes. Comme au cours du prétest, les jeunes sondés ont

[128] Concernant ce point, on peut noter que le revenu annuel médian des parents des jeunes sondés par les questionnaires postaux se situait entre 30 000 et 40 000 $ pour les pères et entre 20 000 et 40 000 $ pour les mères – voir 5.3.1 Portrait de l'occupation des jeunes et mobilité intergénérationnelle. De plus, les données statistiques montrent de plus faibles taux d'activités et d'emploi et un taux de chômage plus élevé de 2010 à 2014 dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec. Finalement, comme il a été mentionné, on note néanmoins dans la MRC de La Mitis, entre 2008 et 2012, une diminution du taux de familles à faible revenu et une baisse importante de 17,5 % du taux de ménages monoparentaux ayant trois enfants à faible revenu (ISQ, 2015h, 2015i) – voir 3.1.1.4 Revenu et emploi.

également mentionné que le manque de temps jouait dans l'utilisation des services, on peut imaginer que ces délais peuvent également influencer ceux-ci.

Pistes d'intervention

- Beaucoup d'intervenants interrogés se sont dits flexibles au niveau de leurs pratiques et de leurs horaires pour accommoder les gens qui connaissent des problématiques de mobilité.
- Certains intervenants ont avancé que l'organisme au sein duquel ils interviennent a mis en place un fonds d'accessibilité qui permet certaines mesures, comme donner des coupons de transport en commun aux clients, ou les dédommager pour les frais d'essence.
- Le travail de rue est identifié par plusieurs intervenants rencontrés comme un moyen d'offrir un service susceptible de contourner ce problème de la mobilité des jeunes et de mieux répondre aux besoins de la clientèle jeune en milieu rural – notamment en raison des difficultés de transport, mais également, par exemple, de difficultés d'horaire liées à l'emploi dans le domaine agricole.
- Tel que mentionné à la recommandation 6, d'autres intervenants ont dit aller chercher le jeune pour le rencontrer dans un endroit neutre et discret. En plus de contribuer à la confidentialité des services, cela évite les difficultés liées au transport qui pourraient empêcher le jeune de recourir aux services. Il a d'ailleurs été souligné par les intervenants rencontrés que pour les organismes qui ont la possibilité de se déplacer, la question du transport n'affecte pas leur clientèle, en plus de permettre une plus grande confidentialité. Toutefois, rappelons également que, parmi les intervenants et professionnels sondés, moins du tiers (29,4 %) ont dit se déplacer dans le milieu de vie des jeunes.
- Comme à la recommandation 6, visant à renforcer les mesures de confidentialité, la réduction des intermédiaires, ainsi que l'utilisation d'Internet et de Skype pourraient être des mesures réduisant les impacts du coût et du temps consacrés au transport dans les démarches de service.
- La multiplication des points de service ainsi que l'établissement de points de service dans des lieux qui réunissent les jeunes – comme, par exemple, l'école secondaire – seraient aussi des mesures contribuant à diminuer le coût et le temps consacré au transport pour les jeunes – voir recommandation 9.

9 Favoriser la décentralisation de points de service en portant une attention particulière aux municipalités les plus éloignées du centre de la MRC.

Considérations

La grande majorité des points de service se retrouvent dans la ville de Mont-Joli. Ainsi, en plus des défis déjà soulignés, qu'implique l'idée de devoir se déplacer pour obtenir un service – l'anonymat, le coût et le temps de transport –, on peut noter que les jeunes sondés qui vivaient dans le centre ou près du centre de la MRC de La Mitis au moment de l'enquête, avaient plus tendance à être satisfaits des services dans leur municipalité. De plus, comme les jeunes l'ont rappelé au cours des entretiens, pour les gens plus vulnérables économiquement, la distance qui les sépare d'une épicerie ou d'un dépanneur peut certainement causer de l'insécurité alimentaire. Dans ce contexte, la multiplication des points de service pour le type de services répondant à

cette insécurité – aide alimentaire – devrait figurer parmi leurs premières préoccupations, et particulièrement dans les municipalités les plus éloignées du centre de la MRC.

Piste d'intervention

- Encourager la coopération entre les organismes qui se prêtent déjà des locaux afin de multiplier les points de service.
- Créer une banque de locaux pouvant être utilisés par les organismes dans les différentes municipalités.
- Créer un espace réservé aux organismes à même l'école secondaire du Mistral afin qu'ils puissent y rencontrer facilement les jeunes sur place en cas de besoin. Ce type de mesure pourrait, bien entendu, s'appliquer au CFA et au CFP.
- Multiplier, lorsque possible, les points de service des maisons de jeunes, qui représentent un apport à plusieurs niveaux.

10 Favoriser le référencement.

Considérations

Il est rapporté, par certains intervenants interrogés, que les références sont largement utilisées et facilitent le recrutement de la clientèle, et par le fait même, le bon déroulement des démarches. L'école secondaire du Mistral étant un milieu de socialisation important réunissant l'ensemble des jeunes qui vont à l'école secondaire, un effort devrait y être déployé pour que les membres du personnel connaissent bien les différents services offerts dans La Mitis et soient ainsi aptes à faire du référencement en dirigeant les jeunes vers les bonnes ressources. On pourrait appliquer les mêmes mesures au CFP et au CFA. De même, des intervenants rencontrés ont dit sentir la différence dans les lieux où une maison de jeunes est présente avec des intervenants informés sur les services qui pourront, par exemple, référer des jeunes ou simplement leur donner une bonne image des services offerts et du fait d'y recourir. Le même phénomène s'applique aux institutions scolaires. Cependant, les intervenants interrogés soulignent que le roulement important des employés au sein des divers organismes peut être un obstacle à la connaissance des offres de service et au référencement. Les écoles sont, pour certains, particulièrement vulnérables sur ce point. Plusieurs intervenants ont déclaré avoir senti un impact sur le nombre de références reçues après un changement d'employés au sein d'un organisme tiers.

De plus, comme 92,2 % des intervenants et professionnels sondés ont affirmé qu'aucun des services dispensés par les organismes au sein desquels ils travaillent ne sont offerts par des bénévoles, mais que seulement 51 % ont dit que les services sont tous offerts par des professionnels, la bonne connaissance par les employés des ressources disponibles comme le référencement à la bonne ressource humaine devient d'autant plus important. Bien que la signification du terme « professionnel » ait pu varier, et que cette partie du volet quantitatif ne doive être retenue qu'à titre exploratoire, on peut néanmoins rappeler que d'autres intervenants rencontrés ont souligné que des erreurs de diagnostic, d'identification des besoins et de référencement à la ressource adéquate survenaient – ce dernier point parfois en raison du

manque de cette ressource. Dans l'ensemble ce sont des éléments qui peuvent en partie être réduits par l'augmentation de l'efficacité du référencement, voire au-delà des limites de la MRC si le besoin est.

Finalement, le référencement devrait être utilisé dans les cas où un jeune se retrouve devant un besoin nécessitant des services, mais également pour amener les jeunes vers des groupes d'intérêts et des expériences qui permettent d'expérimenter des opportunités, par exemple, l'engagement communautaire et le mentorat.

Pistes d'intervention

- Formation du personnel dans les institutions scolaires, premiers lieux de socialisation des jeunes, quant aux ressources disponibles, mais également quant aux défis à relever (populations plus vulnérables, obstacles, perceptions qui circulent dans la MRC).
- Favoriser la bonne connaissance des services disponibles dans la MRC par l'ensemble des intervenants et favoriser ainsi le référencement vers les ressources adéquates.
- Informer systématiquement tout nouvel employé sur les services offerts dans la MRC et l'importance du référencement lors de la détection d'un besoin.
- Le référencement devrait être assuré dans les cas où l'intervenant est bien connu du jeune et lorsque cela est susceptible d'influencer son intervention ou le confort du jeune dans la relation d'aide, ou encore lorsqu'un conflit de personnalité semble s'installer – voir recommandation 6.
- Encourager le référencement en présence d'intérêts du jeune qui pourraient l'amener vers des groupes d'intérêts et expériences lui permettant d'expérimenter des opportunités, par exemple l'engagement communautaire et le mentorat – voir notamment les recommandations 1, 2, 3.

11 Favoriser des mesures qui font de la ville de Mont-Joli un centre de rencontre pour les jeunes et renforcent le sentiment d'appartenance.

Considérations

Bien que les jeunes sondés qui vivent dans le centre ou près du centre de la MRC de La Mitis aient plus tendance à être satisfaits des services dans leur municipalité, plusieurs jeunes sondés ont mentionné un manque d'occasions de divertissement et de lieux de rencontre à Mont-Joli, alors que la plupart ne se sont pas plaints de cette situation dans leur municipalité plus éloignée. Par ailleurs, comme il a été mentionné dans l'analyse, les jeunes sondés évaluent plus positivement les villes de taille moyenne et les grandes villes que leur municipalité actuelle. Entre les villes de taille moyenne et les grandes villes, ils ont par ailleurs une meilleure impression des villes de taille moyenne. Les plus âgés des jeunes sondés (26 ans et +) ont une meilleure impression de la vie communautaire dans les villes de taille moyenne que les plus jeunes (16-25 ans). Ils ont aussi tendance à mieux évaluer les relations et liens dans les villes de taille moyenne que les plus jeunes. De plus, comme il a été souligné à la recommandation 4, les premières années de la vie adulte semblent les plus délicates par rapport au risque de partir définitivement de la MRC ou d'éventuellement y demeurer. Cette recommandation serait donc

susceptible de favoriser une perception de ces éléments qui soit davantage positive chez les 16-25 ans.

Dans plusieurs entretiens réalisés auprès des jeunes, la préférence est plutôt allée du côté de leur propre municipalité, comparativement à Mont-Joli. Très peu des jeunes interrogés perçoivent l'existence d'un sentiment d'appartenance envers Mont-Joli – ville la plus importante en population de la MRC où se retrouvent beaucoup d'institutions et de services, dont la seule école secondaire de la MRC. La ville de Mont-Joli est ressortie plutôt comme une ville de passage, une ville où l'on s'installe lorsqu'il n'est plus possible de trouver un emploi dans sa communauté d'origine. La vie sociale et les loisirs peuvent y être rapportés comme moins actifs, alors que Mont-Joli est la seule municipalité de la MRC comptant au-delà de 1 000 jeunes – qui représentent 33 % de la population à l'étude –, soit le tiers des ménages familiaux de La Mitis. Conséquemment, en tant que municipalité où se retrouve la seule école secondaire de la MRC – ce qui représente donc un milieu de socialisation privilégié –, on peut se demander si, dans les conditions rapportées, Mont-Joli est susceptible d'aller chercher les effets bénéfiques et préventifs que procureraient, selon la littérature, l'accessibilité et la diversité d'activités de divertissement (Desjardins et Simard, 2008 ; Kenyon et collab., 2001), ainsi que l'attachement communautaire (Bourke, 2003 ; Fabiansson, 2006 ; Lafond et Mathieu, 2003 ; Raffo et Reeves, 2000 ; Van Gundy et collab., 2011). Tous les intervenants interrogés ont souligné quant à eux un manque d'installations de loisirs disponibles pour la population en général, mais un manque probablement plus nocif pour celle des 16-35 ans qui ont un grand besoin de se rassembler et de faire des activités.

Cette recommandation vise donc à favoriser, par exemple, le développement ou la consolidation de lieux de rencontre ou d'activités sociales et de loisirs à Mont-Joli pour l'ensemble des jeunes. Cela contribuerait notamment à l'accessibilité à une diversité d'activités de divertissement, au développement d'un attachement communautaire envers la ville centre de la MRC, à l'accessibilité à des réseaux sociaux exogènes à la famille ou à la municipalité d'origine – recommandation 1 –, au développement d'un capital social à partir des intérêts des jeunes – recommandation 2 – et éventuellement à l'engagement communautaire – recommandation 3. Finalement, bien entendu, cela demeure toujours dépendant de la capacité des jeunes à se déplacer, et ce, même pour ceux habitant Mont-Joli – voir recommandation 12.

12 Consolider et publiciser un service de transport collectif qui réponde aux besoins spécifiques des jeunes, incluant ceux de rencontre et de divertissements.

Considérations

L'éloignement bien réel du lieu de travail, d'étude, ou de certains services, souligné par plusieurs des jeunes rencontrés, peut constituer un obstacle réel à leur bien-être et à leur insertion socioprofessionnelle. Ces problématiques ont été évoquées à maintes reprises tout au long du présent rapport. D'ailleurs, quant à l'accès aux services, environ la moitié (52,9 %) des

professionnels et intervenants sondés dans le cadre de la présente recherche disent que leur organisme offre des services à l'année et seulement 21,6 % affirment qu'il offre des services à l'extérieur des heures régulières de travail. De plus, la réduction de l'isolement en région est ressortie comme le second enjeu pour les jeunes sondés avec 16,1 % des répondants. Le volet qualitatif montre toutefois que cet isolement est perçu différemment selon l'expérience vécue par le jeune. Ainsi, si la distance réelle et la capacité d'une personne à se déplacer sont importantes à analyser pour comprendre l'isolement territorial, il faut également tenir compte des perceptions dans le vécu réel de celle-ci. Conséquemment, en redonnant plus de moyen de se déplacer au jeune lui-même, on favorise une perception moins négative de l'isolement territorial et on favorise le bien-être du jeune ainsi que son insertion socioprofessionnelle.

Plus spécifiquement, dans un contexte où une seule école secondaire est présente sur le territoire de la MRC de La Mitis et où le réseau d'amis peut s'étendre conséquemment à travers toute la MRC, la construction de réseaux sociaux – amitiés, engagements sociaux, loisirs, etc. – et d'un capital social devient dépendante, d'une part, des parents, et, d'autre part, des conditions économiques du jeune et de sa famille. Ainsi, en donnant plus de moyens de se déplacer au jeune lui-même, on favorise son accès à des réseaux sociaux extérieurs à la famille et à la municipalité d'origine – recommandation 1 –, le développement d'un capital social à partir des intérêts du jeune, les démarches qui laissent voir les opportunités – recommandation 2 –, l'engagement communautaire – recommandation 3 –, ainsi que l'accessibilité à une plus grande diversité d'installations de rencontre et de loisirs dont le manque a été souligné par les jeunes et intervenants rencontrés.

Il existe, bien entendu, un service de transport adapté et collectif, le TAC-Mitis, qui se veut un complément pour répondre à la problématique de l'isolement territorial. La présente recherche permet, néanmoins, de faire ressortir certains éléments dont il serait pertinent que l'ensemble des intervenants tiennent compte pour répondre aux besoins des jeunes. Tout d'abord, il est à noter que 45,1 % des jeunes sondés ont affirmé connaître l'existence d'un service de transport en commun dans leur municipalité, mais seulement 13,2 % ont dit l'utiliser au moins une fois par année. Ensuite, tel qu'il a été souligné, les coûts d'utilisation peuvent représenter une somme importante pour un jeune. De plus, pour les jeunes qui habitent la première couronne et la seconde couronne, le transport inter-MRC implique aussi l'utilisation du transport intra-MRC, ce qui multiplie pour ces derniers les coûts de transport. Ensuite, la concentration des services aux heures de pointe – 6 h 30 et 9 h, 11 h 45 et 13 h 30, 16 h 15 et 18 h 30 – permet peu aux jeunes ayant besoin de se rencontrer, de se divertir, de s'engager communautairement ou de recourir à des services en dehors des périodes d'études ou de travail. À cela, il faut ajouter que les délais d'attente entre les passages peuvent rendre le recours à ce service – ou conséquemment, l'utilisation de certains services par le jeune – difficile. Rappelons, d'ailleurs, que le manque de temps a été identifié par les jeunes comme un facteur susceptible d'intervenir dans leur recours aux services. Finalement, soulignons que le TAC-Mitis cherche déjà à s'adapter aux besoins des

personnes via une répartition selon la demande comprenant un délai de 24 heures – délai qui ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de besoins médicaux. Peut-être pourrait-on envisager de réduire ou d'éliminer ce délai dans certains moments clés : journées pédagogiques, lors d'évènements, de spectacles, etc. Peut-être aussi pourrait-on penser à des déplacements, par exemple vers les deux maisons de jeunes présentes sur le territoire et encourager les différents organismes à contacter le TAC-Mitis afin de coordonner l'offre de transport et de service. Évidemment, une fois ces constats émis, il faut bien considérer les caractéristiques du milieu rural – éloignement territorial, faible densité de population, etc. – qui rendent les réponses difficiles à apporter : c'est une réflexion à poursuivre qui interpelle, encore une fois, l'ensemble des intervenants dans la MRC.

13 Favoriser le développement de divertissement en lien avec les intérêts du deuxième groupe de jeunes circonscrit et particulièrement chez les jeunes de 26 ans et plus.

Considérations

À partir des entretiens réalisés auprès des jeunes, on peut cerner deux groupes : les jeunes qui font des activités extérieures, utilisant les caractéristiques de la ruralité à leur avantage, et les jeunes qui font des activités à l'intérieur, comme les jeux vidéo, la cuisine, la lecture, les arts ou le cinéma. Le premier groupe aimant la marche en forêt ou des activités sportives – qui peuvent, soulignent-ils parfois, être difficiles à pratiquer en ville – mettent l'accent sur les grands espaces et la proximité de la nature liés à la ruralité. Pour le deuxième groupe, la ruralité peut être positive, mais elle peut aussi représenter davantage l'éloignement des grands centres et le manque d'activités, de lieux de socialisation et de commerces de proximité, ce qui est souvent revenu dans les entretiens, particulièrement à Mont-Joli – voir recommandation 11. Plusieurs notent d'ailleurs une amélioration de la situation depuis l'ouverture d'un bar et du Château Landry – une maison de la culture hébergeant un café-bistro.

De façon générale, les intervenants rencontrés s'accordent pour dire, dans un premier temps, que la MRC de La Mitis est assez bien desservie en termes de services offerts aux jeunes de 16 à 35 ans, sauf en ce qui concerne les loisirs et la culture. En outre, d'après les entretiens réalisés auprès des représentants des municipalités, l'offre de divertissement semble plutôt centrée sur les occasions sportives et lieux de socialisation, rejoignant davantage le premier groupe de jeunes circonscrit plus haut. De plus, malgré qu'ils perçoivent une bonne diversité de services disponibles, les représentants interrogés ont aussi souligné un besoin ressenti, à des degrés divers, d'offrir plus de loisirs – qui rejoignaient alors davantage le second groupe de jeunes circonscrit ci-haut.

Finalement, parmi les jeunes sondés, ceux âgés entre 16 et 25 ans ont tendance à être plus satisfaits de l'offre de services de divertissement dans leur municipalité que les jeunes de 26 ans et plus, ce qui pourrait laisser penser que ce groupe d'âge est moins rejoint par l'offre actuelle.

14 Favoriser le recours aux services d'insertion socioprofessionnelle, particulièrement chez les plus jeunes.

Considérations

Pour la majorité des jeunes sondés, l'enjeu prioritaire est l'emploi. Plus le jeune vieillit, plus il accorde d'importance au soutien à l'emploi. En contrepartie, on peut rappeler que les plus jeunes, parmi les jeunes sondés, sont plus souvent aux études ou ne détiennent pas un travail stable et les plus âgés affichent des taux d'activité et d'emploi qui seraient plus élevés (30-34 ans) que ceux des plus jeunes (15-29 ans) au Bas-Saint-Laurent (ISQ, 2015d). L'outil de recherche d'emploi le plus accessible selon les jeunes sondés est l'Internet. Les deuxième et troisième positions sont occupées respectivement par les contacts créés lors de parcours professionnels et les contacts auprès des amis. Les jeunes plus âgés ont tendance à considérer avoir plus accès aux organismes d'insertion professionnelle que les plus jeunes. Cela peut s'expliquer par le fait que le groupe plus âgé parmi les jeunes sondés a plus tendance à occuper un emploi, donc à connaître potentiellement davantage les organismes d'insertion professionnelle pour avoir déjà eu recours à eux. Par ailleurs, le groupe des jeunes moins âgés rapporte avoir plus accès aux contacts dans la famille et aux organismes communautaires, coopératives ou entreprises d'économie sociale que les plus âgés. Le fait que les jeunes aient plus tendance à aller vers des contacts dans la famille peut s'expliquer par le fait qu'ils ont davantage tendance à vivre chez leurs parents. Cependant, on pourrait également émettre l'hypothèse d'un manque de publicité de ce genre d'organismes auprès des plus jeunes, ou encore celle d'une difficulté accrue d'accès à un transport pour se rendre à un tel service pour ces derniers – cette difficulté a été soulevée déjà à plusieurs reprises. Dans tous les cas, il résulte que les services d'insertion professionnelle sont parmi les types de service les moins utilisés par les jeunes sondés et qu'ils affichent aussi un taux de satisfaction moins élevé pour ces derniers.

Une fois ces considérations et hypothèses émises, il reste à savoir comment faire pour que ces jeunes aient une meilleure perception des services d'insertion professionnelle et y recourent. En plus des 13 recommandations qui précèdent, certaines caractéristiques du milieu et des jeunes eux-mêmes, qui peuvent plus spécifiquement être utiles pour ce type de service, sont énumérées ci-dessous.

Portrait général

Environ le tiers des jeunes sondés âgés entre 16 et 35 ans se disaient aux études au moment de l'enquête ; plus des deux tiers travaillaient et 14,2 % étaient sans emploi (recevant de l'aide de dernier recours), soit au foyer ou au chômage. La majorité de ces jeunes étaient donc déjà en emploi. Pour ceux aux études, la très grande majorité étaient à temps plein (90,2 %) et plus de la moitié comptaient terminer au cours de l'année 2015 (56,2 %), 17,3 % en 2016, 17,0 % en 2017 et 9,4 % en 2018. Un peu moins de la moitié (46,4 %) étaient inscrits dans un programme collégial – DEC préuniversitaire, DEC technique ou AEC –, un peu plus du tiers (35 %) dans un programme d'études secondaires – DES, DEP ou AEP – et le reste (18,6 %) dans un programme

universitaire – certificat, baccalauréat, diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS ou maîtrise). Les jeunes âgés entre 16 et 25 ans ont plus tendance à être aux études, et davantage à temps plein, que ceux de 26 ans ou plus. Ils ont, aussi, plus tendance que les plus âgés à compter étudier au cours de la prochaine année, qu'il s'agisse de continuer à étudier ou de commencer un nouveau programme. Finalement, les jeunes âgés de 26 ans et plus ont plus tendance à être à l'emploi. Ils ont aussi plus tendance à travailler à temps plein et à occuper un emploi permanent plutôt que temporaire, ainsi qu'une carrière plutôt qu'un emploi étudiant.

Mobilité sociale

La médiane du niveau de scolarité des jeunes sondés est la même que celle de leurs parents – que ce soit la mère ou le père –, soit le DES, le DEP ou l'AEP. Cela suggère qu'il n'y a pas de mobilité sociale quant au niveau de scolarité chez les jeunes de La Mitis. En plus des facteurs structuraux – tels que la distance des institutions scolaires postsecondaires, la mobilité et la disponibilité des transports, les opportunités d'emploi, les salaires – et des facteurs culturels – tels que l'influence des parents et les caractéristiques de l'environnement d'habitation – qui pourraient expliquer un tel phénomène, on pourrait souligner que la jeunesse en milieu rural est plus influencée par l'attachement communautaire et le discours des parents que la jeunesse en milieu urbain – en raison potentiellement d'un accès plus difficile à d'autres réseaux (Spielhofer et collab., 2011 ; Van Gundy et collab., 2011). De façon générale, la littérature scientifique rapporte que le niveau de scolarité et le revenu des parents influencent le niveau de scolarité des enfants. Turcotte (2011) se sert des données de Statistique Canada pour montrer que la relation entre le niveau de scolarité des parents et celui des jeunes existe depuis les années 1980 au Canada. Toujours avec les données de Statistique Canada, Knighton (2002) démontre que le niveau de scolarité d'un jeune s'explique en partie par le revenu de ses parents et leur niveau de scolarité. Par ailleurs, seulement une petite portion du groupe d'âge en question a affirmé exercer, au moment de l'enquête, une profession stable ou commencer une carrière. Dû à la grande différence d'âge des jeunes en question, la majorité ont un emploi étudiant ou de transition ou sont encore aux études ; ce qui pourrait éventuellement influencer les résultats quant à la mobilité sociale du niveau de scolarité.

Marché de l'emploi

Dans l'ensemble, les jeunes interrogés rapportent que le marché de l'emploi est bon dans la MRC de La Mitis, mais font surtout allusion aux emplois non spécialisés. Nombre des répondants rapportent la pauvreté du marché en termes de qualité des emplois. Cela rejoint les résultats de certaines études qui rapportent notamment qu'on retrouverait en milieux ruraux un taux de travailleurs et de jeunes adultes à faible revenu plus élevé (Butler Flora et Flora ; 2004), ainsi que des salaires moins élevés, une plus faible diversité et disponibilité d'emploi (Lefebvre ; 2007 ; Kenyon et collab., 2001 ; McGrath ; 2001 ; R.A. Malatest & Associates Ltd., 2002). Cela rejoint également ce qui a été exposé dans l'État des lieux, à savoir que les taux d'activité et d'emploi sont inférieur et le taux de chômage plus élevé – avec un chômage qui s'étend sur un plus grand

nombre de semaines – dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble du Québec (ISQ, 2015d). À cela, il faudrait ajouter que 73,1 % des jeunes sont actifs sur le marché du travail au Bas-Saint-Laurent, alors qu'on est à 69,1 % dans la MRC de La Mitis. Le taux de chômage chez les personnes âgées de 15 ans et plus est également supérieur dans la MRC de La Mitis (11,3 % comparativement à 8,8 % au BSL). Finalement, les taux d'emploi pour les différents groupes d'âge, à l'exception des 15-19 ans, est lui aussi inférieur dans la MRC de La Mitis comparativement à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent (Emploi-Québec, 2014). Quoiqu'on note une tendance à la hausse du taux d'activité et d'emploi et à la baisse du taux de chômage pour les 15-34 ans entre 2006 et 2012 au Bas-Saint-Laurent (EQ, 2014), l'ensemble de ces éléments appuie les propos nuancés et parfois contradictoires des jeunes interrogés quant au marché de l'emploi. La petite taille des milieux, la faible population qui signifie aussi moins de concurrence et la bonne qualité des réseaux sociaux pourraient aussi compenser les autres limites du marché du travail local.

Type de clientèle rejointe

Alors qu'il ressort des entretiens réalisés auprès des intervenants de façon presque unanime que la clientèle desservie est le plus souvent démunie en termes de réseau social, quelques rares intervenants d'organismes rencontrés, travaillant surtout en emploi, ont dit avoir une clientèle plus aisée et fonctionnelle au niveau familial. Cela peut signifier qu'une partie de la population n'est tout simplement pas rejointe par ces services, ou qu'elle ne considère pas avoir besoin de ces services.

Aspirations des jeunes

Certaines perceptions des jeunes sont ressorties quant aux possibilités qui s'offrent à eux dans la poursuite des études en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de se trouver un meilleur emploi. Plus spécifiquement, les jeunes interrogés décrivent un marché du travail qui serait bon pour les personnes ayant un secondaire 5 ou une formation professionnelle, mais beaucoup plus limité pour celles avec un diplôme technique ou universitaire. L'obtention du DES a ainsi été rapportée par plusieurs jeunes interrogés comme un moyen de trouver un travail susceptible d'améliorer leur qualité de vie, d'obtenir une plus grande accessibilité à l'emploi et une plus grande mobilité d'emploi. On peut se demander à quel point ces perceptions – ou réalités – des jeunes sur le marché de l'emploi peuvent influencer leurs aspirations scolaires et professionnelles[129]. Les perceptions des intervenants du marché de l'emploi, du milieu et des jeunes eux-mêmes sont susceptibles de jouer sur ces mêmes aspirations.

[129] Certains auteurs ont d'ailleurs montré que certains facteurs, spécifiques aux milieux ruraux, pouvaient influencer les aspirations des jeunes (Spielhofer et coll., 2011 et Noreau et coll. (1999). Voir également la troisième recommandation.

Satisfaction des jeunes quant à l'emploi

Les jeunes sondés semblaient satisfaits de leur emploi, mais avec moins de jeunes satisfaits du salaire et des avantages sociaux en comparaison avec les autres critères questionnés. De plus, les jeunes sondés âgés de 26 ans ou plus avaient tendance à être plus satisfaits de leur salaire que leurs pairs plus jeunes. Cela peut s'expliquer par le fait que les jeunes dans cette catégorie d'âge ont plus de chances d'avoir un emploi à temps plein et permanent et ont plus tendance à exercer une profession stable plutôt qu'un emploi étudiant ou transitoire – des facteurs tous susceptibles d'influencer le salaire.

Isolement territorial

Dans le cas de l'ensemble des municipalités de la MRC, les distances à parcourir représentent un défi pour l'accès à l'emploi, la poursuite des études, ainsi que les conditions économiques des jeunes. Au cours des entretiens réalisés auprès des jeunes, la question de la distance à parcourir pour accéder à une opportunité d'emploi a souvent été soulevée – problématique se présentant particulièrement dans les petites municipalités où les offres sont restreintes.

62,1 % des jeunes sondés qui étaient au travail ou au chômage au moment de l'enquête, ont dit que leur emploi était dans la MRC de La Mitis ou qu'ils cherchaient un emploi exclusivement dans la MRC de La Mitis. Cependant, les jeunes qui vivent dans le centre de La Mitis ont plus tendance à travailler ou à chercher un emploi dans La Mitis que ceux des autres zones.

Ressources limitées

Tel que souligné par Dixon et collab. (2011), et tel que certains jeunes l'ont rapporté au cours des entretiens, le manque de services dans un milieu – par exemple, une garderie – peut également nuire à l'accès aux ressources et au marché du travail par les jeunes.

Obstacles administratifs

Il est ressorti des entretiens réalisés auprès des jeunes que, parfois, certaines spécificités de leur parcours ou de leur situation familiale faisaient en sorte qu'il était difficile, voire impossible pour eux de recourir aux services. Les jeunes soulignent alors, par exemple, que les critères des programmes existants rendent cet accès difficile ou impossible. Ils sont perçus négativement et comme très stricts, et cela est presque uniquement évoqué dans des problématiques d'insertion socioprofessionnelle. Les jeunes soulignent notamment qu'il est difficile de faire un retour aux études ou de compléter son diplôme pour une personne étant déjà sur le marché du travail et ayant des obligations financières, mais aussi pour une personne vivant de l'aide sociale. Ce type de difficultés est aussi rapporté par une jeune interrogée qui tente de trouver un emploi avec un diplôme. Pour cette jeune, même avec un diplôme, une réorientation ou la poursuite des études devenaient nécessaires afin de demeurer dans son milieu. Toutefois, elle disait ne pas répondre aux critères pour obtenir l'aide qui lui aurait été nécessaire. Les jeunes interrogés soulignent aussi que lorsqu'une personne doit subvenir aux besoins de sa famille, faire le choix d'être moins présente pendant un moment, d'avoir un revenu réduit, et ce, sans savoir si cette situation

mènera à l'obtention d'un meilleur emploi, peut être difficile. Sur ce, on pourrait préciser que presque les deux tiers des jeunes sondés par questionnaires postaux (61,8 %) n'avaient pas d'enfant ; sur 40 jeunes qui ont répondu avoir des enfants, 12 avaient 1 enfant, 17 en avaient 2, 4 en avaient 3 et 7 en avaient 4. Les 25 ans ou moins ont tendance à ne pas avoir d'enfant, tandis que chez les jeunes entre 26 et 35 ans la proportion de ceux qui ont des enfants est plus élevée.

Engagement communautaire et mentorat

Comme il a déjà été souligné, pour certains jeunes, l'expérience de vie dans leur propre milieu, par exemple l'expérience sur la ferme et avec les animaux, permet de découvrir des intérêts ainsi que des motivations afin d'aller compléter des formations professionnelles – cela s'applique bien entendu à tous les domaines, cela n'étant qu'un exemple rapporté par un jeune interrogé. L'engagement communautaire et le mentorat sont des voies privilégiées afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

15 Miser sur les forces du milieu – les recommandations des intervenants impliqués.

Forces du milieu – à intégrer dans les actions/initiatives

- Les liens familiaux forts ;
- La grande capacité d'entraide ;
- La proximité et la cohésion sociale qui favorise l'établissement de liens et la connaissance des ressources disponibles ;
- La collaboration et la concertation. La grande majorité des intervenants rencontrés ont affirmé être enchantés par la collaboration existant entre les organismes de la MRC de La Mitis ;
- L'attachement à la municipalité d'origine ;
- La tranquillité qui vient souvent avec la perception d'une qualité de vie plus grande dans les municipalités rurales, voire même une plus grande « joie de vivre ».

Recommandations des intervenants impliqués et des représentants des municipalités[130]

- Favoriser concrètement l'apprentissage à l'emploi par le mentorat ou par l'accompagnement d'employés plus expérimentés ou par des engagements diversifiés afin de contrer ce qui est perçu comme la « lâcheté » des jeunes ;
- Les organismes peuvent faire part de leurs besoins au TAC-Mitis afin qu'ils prévoient ensemble comment mieux coordonner leurs évènements avec l'horaire de transport collectif ;
- Organiser du covoiturage dans le cadre des activités ;
- Certains représentants de municipalités interrogés ont dit se rencontrer régulièrement pour discuter de divers dossiers et collaborer avec les municipalités environnantes, afin de

[130] Auxquelles s'ajoutent, bien entendu, plusieurs autres déjà mentionnées.

bonifier la diversité de l'offre de services de divertissement et d'éviter les dédoublements. Une telle approche n'élimine pas les difficultés et coûts liés à la mobilité des jeunes et une attention particulière doit donc être portée aux constats 5 et 9. Les représentants des municipalités avancent aussi qu'en permettant aux autres municipalités de profiter de certains services qu'ils offrent, ils iraient chercher une plus grande participation pour des activités qui, autrement, sont parfois annulées ;

- Un intervenant dans le secteur des services sociaux souligne que l'analphabétisme, souvent oublié, est un enjeu pour la transmission de l'information et l'utilisation des services ;
- Certains intervenants rencontrés soulignent l'importance pour les organismes et les intervenants de se mettre à jour dans l'utilisation des technologies. Les jeunes d'aujourd'hui seraient difficiles à rejoindre via les médias traditionnels comme la télévision, la radio ou les journaux. L'utilisation de Facebook, de divers sites Web ou d'autres technologies, pensons à Skype par exemple, pourrait en ce sens venir changer le visage de l'intervention et des services. Rappelons concernant ce point qu'à peine le tiers des intervenants et professionnels (31,4 %) ont dit que leur organisme était doté d'un site Web et que seulement 29,4 % ont dit utiliser des médias sociaux pour attirer des jeunes ;
- Les représentants des municipalités interrogés mentionnent qu'on aurait avantage à améliorer la communication entre eux et les divers organismes ;
- Les intervenants et professionnels sondés soulignent quant à eux l'importance de la connaissance des services par les jeunes ; le principal obstacle à la fréquentation des services par les jeunes est pour eux la méconnaissance des services offerts. Cela laisse entendre que la communication et la publicité pourraient jouer un rôle important dans la fréquentation des services par les jeunes ;
- Les intervenants rencontrés ont mentionné plusieurs idées qu'ils souhaiteraient mettre de l'avant afin d'améliorer l'efficacité des services et qui rejoignent les présentes recommandations : faire davantage de prévention dans les écoles primaires, proposer des kiosques dans les écoles, offrir des formations à la citoyenneté et des cours de politique dans les écoles secondaires, présenter les services aux autres intervenants, faire plus de publicité, faire davantage de suivi, ajouter des points de service, proposer des horaires plus souples, utiliser davantage les nouvelles technologies.

INDEX DES SIGLES

AAOR	Services Accueil, Évaluation, Orientation, Référence
ACCORD	Action concertée de coopération régionale de développement
ACEF	Association coopérative d'économie familiale
ACSM	Association canadienne de la santé mentale
AEC	Attestation d'études collégiales
AEP	Attestation d'études professionnelles
ASSSBSL	Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
ATRN	Action Travail Rimouski-Neigette
CACI	Centre d'accès communautaire internet
CALACS	Centre d'aide et de luttre contre les agressions à caractère sexuel
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels du Bas-Saint-Laurent
CÉR	Comité d'éthique de la recherche
CFA	Centre de formation des adultes
CFP	Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis
CHSLD	Centre d'hébergement de soins de longue durée
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CJEM	Carrefour Jeunesse-emploi Mitis
CJBSL	Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLEF	Centre de Lecture, d'Écriture et de Formations
CLSC	Centre local de services communautaires
CRDITED	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
CRDP	Centre de réadaptation en déficience physique L'InterAction
CRDB	Centre de réadaptation en dépendance du Bas-Saint-Laurent – L'Estran
CRDITED	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
CPE	Centre de la petite enfance
CPSIC	Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise
COSMOSS	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
ENM	Enquête nationale auprès des ménages
EQ	Emploi Québec
GMF	Groupe de médicine familiale
ISQ	Institut de la statistique du Québec
ITSS	Infections transmissibles sexuellement et par le sang
LPJ	Loi sur la protection de la jeunesse

LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
MAINS-BSL	Mouvement d'aide et d'information Sida Bas-Saint-Laurent
MDJ	Maison de jeunes
MFA	Ministère de la Famille et des Aînés
MLR	Missions locales en milieu rural
MRC	Municipalité régionale de comté
NEET	*Not in education, employment and/or training*
OJA	Organisme de justice alternative
PLAIDD-BF	Promotion, lutte, aide, intervention en défense de droits du Bas-du-Fleuve
SADC	Société d'aide au développement de la collectivité
SSMO	Service spécialisé de main-d'œuvre
TAC	Transport adapté et collectif
TACSM	Table action communautaire en santé mentale
UQAR	Université du Québec à Rimouski

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2006. *Taux de chômage chez les jeunes ruraux*, Gouvernement du Canada, http://publications.gc.ca/collections/Collection/A113-2-1-2006F.pdf

ALBERIO, Marco. 2014. « Growing Up and Living in a Poor Neighbourhood : A Comparative Perspective on the Neighbourhood Effects in Paris and Milan », *Sociologia urbana e rurale*, no 103, p. 74-98.

ALBERIO, Marco et Diane Gabrielle TREMBLAY. 2013. « Les aspirations chez les jeunes de classe populaire en formation dans les entreprises d'insertion au Québec », *Défi jeunesse*, vol. 19, no 2, p. 7-15.

BOURKE, Lisa. 2003. « Toward understanding youth suicide in an Australian rural community », *Social Science & Medicine*, no 57, p. 2355-2365.

BUTLER FLORA, Cornelia et Jan L. FLORA. 2004. *Rural Communities. Legacy and Change* (2e éd.), Boulder : Westview Press, 372 p.

CERISCOPE. 2014. France : Taux de chômage comparé milieu rural-milieu urbain, Repéré à http://ceriscope.sciences-po.fr/node/377

DESCHENAUX, Frédéric et Claude LAFLAMME. 2009. « Distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'un enquête sur l'insertion professionnelle de jeunes Québécois » [En ligne], *SociologieS*, http://sociologies.revues.org/2902 (consulté le 29 mai 2014).

DESJARDINS, Benoît et Myriam SIMARD. 2008. *Motifs de migration, besoins et insertion des jeunes néo-ruraux dans Brome-Missisquoi ainsi qu'une synthèse comparative avec les jeunes néo-Arthabaskiens*, Montréal : Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique, 82 p.

DIXON, Linda, JONES, Emily et Sue Southwood. 2011. *Boosting capacity of third sector organisations to work with young people who are not in education, employment or training (NEET)*, Leicester : National Institute of Adult Continuing Education, 22 p.

GALLAND, Olivier. 1993. *Les jeunes ruraux*, Paris : L'Harmattan, 253 p.

GALLAND, Olivier. 2011. Sociologie de la jeunesse, Paris : Armand Colin, 250 p.

HAMEL, Jacques. 1999. « La jeunesse n'est pas qu'un mot… Petit essai d'épistémologie pratique » dans M. Gauthier (dir.), *Définir la jeunesse ? : d'un bout à l'autre du monde*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 29-44

KENYON, Peter, SERCOMBE, Howard, BLACK, Alan, LHUEDE, Dominica, O'MEARA, Michael et Simon WHITE. 2001. *Creating better educational and employment opportunities for rural young people*, Hobart : National Youth Affairs Research Scheme by the Australian Clearinghouse for Youth Studies, 94 p.

KHINGTON, Tamara. 2002. « L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 8, no.3, p. 25 – 32.

LAFOND, Viviane et Nicole MATHIEU. 2003. « Jeunes ruraux en difficulté et interventions pour l'insertion. Incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux. », *Ville-Ecole-Intégration Enjeux*, n° 134, p. 31-47.

LEBLANC, Patrice. 2011. « La reconfiguration des relations sociales chez les jeunes de milieu rural et urbain lors du passage à la vie adulte », dans J. Charbonneau et S. Bourdon, *Les jeunes et leurs relations*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 37-54.

LEBLANC, Patrice, GAUTHIER, Madeleine et David-H. MERCIER. 2002. *La migration des jeunes de milieu rural*, Montréal : Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société, 123 p.

LEFEBVRE, Sylvie. 2007. « Les jeunes du monde rural : des atouts difficiles à valoriser », *EMPAN*, no 67, p. 55-59.

MCGRATH, Brian. 2001. « ‘‘A problem of resources’’ : defining rural youth encounters in education, work & housing », *Journal of Rural Studies*, no 17, p. 481-495.

NOREAU, Pierre, DUGRÉ, Suzanne, BARON, Martin, LANGLOIS, Daniel et Diane GUILLEMETTE. 1999. *L’insertion sociale et l’intégration professionnelle des jeunes en Abitibi-Témiscamingue*, Abitibi-Témiscamingue : Conseil régional de développement de l’Abitibi-Témiscamingue, 174 p.

PERDRIX, Caroline. 2008. « Jeunes ruraux, un engagement spécifique ? », Projet, n° 305, p. 58-61.

R.A. Malatest & Associates Ltd. 2002. *Jeunes des régions rurales, phase II. La migration des jeunes ruraux : Explorer la réalité derrière les mythes. Un document de travail sur les jeunes des régions rurales*, Ottawa : Gouvernement du Canada, 45 p.

RAFFO, Carlo et Michelle REEVES. 2000. « Youth Transitions and Social Exclusion : Developments in Social Capital Theory », *Journal of Youth Studies*, vol. 3, no 2, p. 147-166.

SANCHEZ-MAZAS, Margarita et Yuri TIRONI. 2008. « Le Conseil delémontain des jeunes : espace d’expérimentation ludique de la citoyenneté » dans M. Christen Jakob et J. Reichmuth, *Community Development : Local and Global Challenges*, Lucerne : Lucerne University of Applied Sciences and Arts, p. 153-159.

SCHUCKSMITH, Mark. 2004. « Young People and Social Exclusion in Rural Areas », *Sociologia Ruralis*, vol. 44, no 1, p. 43-59.

SEGARRA, Jordi et Xavier ÚCAR. 2008. « Participative Research to Create a Youth Local Plan and a Sustainable Structure of Young People’s Participation in a Local Community » dans M. Christen Jakob et J. Reichmuth, *Community Development : Local and Global Challenges*, Lucerne : Lucerne University of Applied Sciences and Arts, p. 249-255.

SERCOMBE, Howard. 2006. « Going bush : youth work in rural settings », *Youth Studies Australia*, vol. 25, no 3, p. 9-16.

SPIELHOFER, Thomas, GOLDEN, Sarah et Kelly EVANS. 2011. *Young People’s Aspirations in Rural Areas*, Slough : National Foundation for Educational Research, 30 p.

TURCOTTE, Martin. 2011. « Les femmes et l’éducation » dans *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, Statistique Canada, 26 p. En ligne : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2010001/article/11542-fra.pdf (document consulté le 22 novembre 2015)

VAN GUNDY, Karen T., STRACUZZI, Nena F., REBELLON, Cesar J., JENKINS TUCKER, Corinna et Ellen S. COHN. 2011. « Perceived Community Cohesion and the Stress Process in Youth », *Rural Sociology*, vol. 76, no 3, p. 293-318.

Portrait de la population et des ressources et services

Statistiques populationnelles

ASSSBSL. Agence de santé et de service sociaux. 2012. *Composition des familles de recensement selon la structure de la famille, pour les municipalités de la MRC de La Matapédia, Bas-Saint-Laurent et Québec*, 8 p. En ligne : htp ://www.agencesssbsl.go

v.qc.ca/Telechargements/Statistiques/Conditions_socioculturelles/Etat_matrimonial_municip_2011.pdf (consulté le 20 mai 2015).

ASSSBSL, Agence de santé et de services sociaux. 2014. « Population 2012r et 2013p, Municipalité de la Mitis ». Données compilées par Isabelle Gagné, source : Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.

ÉQ. Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent. 2014. *Portrait des individus âgés entre 15 et 34 ans au Bas-Saint-Laurent*. Document présentation, 31 p.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ. 2015. « Population ». En ligne : http://www.lamitis.ca/la-decouvrir/population (consulté le 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec. 2014a. « Population selon le groupe d'âge, sexes réunis, MRC du Bas-Saint-Laurent, 2001, 2006 et 2009-2014 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/demographie/demo_gen/pop_age01_mrc.htm (consulté le 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec. 2014 b. Bulletin statistique régional éd. 2014. Bas-Saint-Laurent, Bibliothèque d'Archives nationales du Québec, 32 p. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2014/01-Bas-Saint-Laurent.pdf (consulté le 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec. 2015a. « Migration interrégionale annuelle par groupe d'âge, Bas-Saint-Laurent, 2013-2014 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/demographie/migrations/mig_age_01.htm (consulté le 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec. 2015 b « Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants, MRC du Bas-Saint-Laurent, 2013-2014 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/demographie/migrations/mig_repar_mrc01.htm (consulté le 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec. 2015c. « Âge moyen et âge médian de la population, selon le sexe, MRC du Bas-Saint-Laurent, 2001, 2006 et 2009-2014 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/demographie/demo_gen/age_moyen01_mrc.htm (consulté le 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec, 2015d. « Caractéristiques du marché du travail, population de 15 ans et plus, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010-2014 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/marche_trav/indicat/tra_hist01.htm (consulté le 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec, 2015e. « Taux de travailleurs, 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC du Bas-Saint-Laurent, 2009-2013 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/marche_trav/indicat/taux_trav_mrc01.htm (consulté 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec, 2015f. « Revenu d'emploi médian des travailleurs, 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC2 du Bas-Saint-Laurent, 2009-2013 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/marche_trav/indicat/rev_trav_agemrc01.htm (consulté 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec, 2015g. « Revenu d'emploi moyen des travailleurs, 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC du Bas-Saint-Laurent, 2009-2013 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/marche_trav/indicat/rev_trav_agemrc01.htm (consulté 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec, 2015h. « Taux de faible revenu selon le type de famille², MRC du Bas-Saint-Laurent, 2008-2012 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/prop_fam01_mrc.htm (consulté le 20 mai 2015).

QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec, 2015i. « Taux de faible revenu, selon le type de famille, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2008-2012 ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil01/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/taux_revenu01.htm (consulté le 20 mai 2015).

QUÉBEC, Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire. 2015. *Cartographie de la région du Bas-Saint-Laurent (01)*, 9 p.

STATISTIQUE CANADA. 2013a. « Grand-Métis. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF » Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. En ligne : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm ?Lang=F (site consulté le 24 mai 2015).

STATISTIQUE CANADA. 2013 b. « Les Hauteurs. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF ». Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm ?Lang=F (site consulté le 24 mai 2015).

STATISTIQUE CANADA. 2013c. « Mont-Joli. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF ». Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. En ligne : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F (site consulté le 24 mai 2015).

STATISTIQUE CANADA. 2013d. Price. « Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF ». Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. En ligne : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm ?Lang=F (site consulté le 24 mai 2015).

STATISTIQUE CANADA. 2013e. « Sainte-Flavie. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF ». Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. En ligne :http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F (site consulté le 24 mai 2015).

STATISTIQUE CANADA. 2013f. « Saint-Gabriel-de-Rimouski. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF ». Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F (site consulté le 24 mai 2015).

STATISTIQUE CANADA. 2013 g. « Saint-Joseph-de-Lepage, PE, Québec (Code 2409070) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF ». Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. En ligne : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F (site consulté le 24 mai 2015).

STATISTIQUE CANADA. 2013 h. Sainte-Luce. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF ». Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. En ligne : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F (site consulté le 24 mai 2015).

SQ, Sûreté du Québec. 2014. Portrait 2013 – 2014 MRC La Mitis. 6 p.

Portrait des ressources

ACEF. Association coopérative d'économie familiale Rimouski-Neigette et Mitis. 2015. « Accueil ». En ligne : http://www.consommateur.qc.ca/acef-rn/ (consulté le 16 septembre 2015)

AGENCE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX. 2015a. « Centre de réadaptation ». En ligne : http://www.agencesssbsl.gouv.qc.ca/index.php?id=176&type=1&typeid=1601&clsc=&page=2 (site consulté le 21 juin 2015)

AGENCE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX. 2015 b. « Organismes communautaires. MRC de la Mitis ». En ligne : http://www.agencesssbsl.gouv.qc.ca/ ?id=54& expandable=0&subexpandable=2&clsc=2#id (site consulté le 20 juin 2015).

AGENCE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX. 2015 b. « Où obtenir les services : Mitis ». MRC de la Mitis ». En ligne : http://www.agencesssbsl.gouv.qc.ca/index.php?id=9&type=0&typeid=& clsc=2&page=6 (site consulté le 20 juin 2015).

AMGQ. Association des Médecins Gériatres du Québec. 2012. « Les Gériatres au Québec. À l'aube du vieillissement démographie. Un défi à relever, un rôle à clarifier », Québec, *Rapport de recherche déposé par l'Association des Médecins Gériatres du Québec*, 47 p. En ligne : http://www.amgq.ca/telechargement/Documents/Le_Geriatre_au_Quebec/G_2013_06_03 _LesGeriatresAuQuebec_v7.pdf (document consulté le 16 septembre 2015)

ATRN. Action travail Rimouski-Niegette. 2014. Rapport du directeur 2013 - 2014, déposé le 4 novembre, 42 p.

CACI de La Mitis. 2015a. « À propos de nous ». En ligne : http://cacimitis.net/aproposde nous.html (site consulté le 10 juin 2010).

C-TA-C. Choix, Transition, Action, Changement. 2015a. « Mission ». En ligne : http://www.ctac.riki.ca/pages/mission.html (site consulté le 16 juin 2015)

C-TA-C. Choix, Transition, Action, Changement. 2015 b. « Mission ». En ligne : http://www.ctac.riki.ca/pages/mission.html (site consulté le 16 juin 2015)

CALACS. Centre d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel de Rimouski. 2014. Cahier de l'Assemblée générale annuelle 2013 - 2014, 67 p.

CALACS. Centre d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel de Rimouski, 2015a. « À propos du CALACS ». En ligne : http://calacsrimouski.com/calacs/a-propos-du-calacs/# (site consulté le 12 juin 2015).

CALACS. Centre d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel de Rimouski, 2015 b. « Nous joindre ». En ligne : http://calacsrimouski.com/nous-joindre/ (site consulté le 12 juin 2015).

CANADA, Ministère de la justice. 2015. « Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : résumé et historique ». En ligne : http://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/jj-yj/outils-tools/hist-back.html (consulté le 16 septembre).

CANADA, Service Canada. 2015a. « Rimouski Centre Service Canada » [En ligne] http://www.servicecanada.gc.ca/cgi-bin/sc-dsp.cgi ?rc=2454&ln=fra (consulté le 16 septembre 2015).

CANADA, Service Canada. 2015b. « Prestations régulières de l'assurance-emploi ». En ligne : http://www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/genres/ordinaire.shtml (site consulté le 10 juin 2015).

CAVAC. Centre d'aide aux victimes d'actes criminels. 2015. « Clientèle ». En ligne : http://www.cavac.qc.ca/clientele/accueil.html (consulté le 16 septembre 2015)

CENTRAIDE BAS-SAINT-LAURENT. 2015. « Investissements sociaux ». En ligne : http://centraidebsl.org/investissements-sociaux-2/ (site le consulté le 21 juin 2015)

CENTRE FEMMES DE LA MITIS. 2014. Rapport d'activités 2013-2014. Présenté aux membres lors de l'assemblée générale annuelle tenue à Mont-Joli le 4 juin, 15 p.

CENTRE FEMMES DE LA MITIS. 2015. « Nous contacter ». En ligne : http://centrefemmesdelamitis.ca (site consulté le 10 juin 2015).

CJEM. Carrefour jeunesse-emploi Mitis. 2014. Rapport annuel 2013 – 2014, Québec, 145 p.

CJEM. Carrefour jeunesse-emploi Mitis. 2015. « Contact ». En ligne : http://www.cjemitis.ca/index.php?id=6 (site consulté le 10 juin 2015).

CLD. Centre local développement. 2015a. « Mission et services ». En ligne : http://www.cldlamitis.qc.ca/index.php/votre-cld-1/nos-services (site consulté le 6 juin 2015).

CLD. Centre local développement. 2015 b. « Nous contacter ». En ligne : http://www.cldlamitis.qc.ca/index.php/nous-contacter (site consulté le 6 juin 2015).

CFA. Centre de formation des adultes Mont-Joli-Mitis. 2015a « accueil » En ligne : http://www.csphares.qc.ca/cfamj/ (consulté le 16 septembre 2016).

CFA. Centre de formation des adultes Mont-Joli-Mitis. 2015b. « Inscription ». En ligne : http://www.csphares.qc.ca/cfamj/inscription.php (site consulté le 10 juin 2015).

CFP. Centre de formation professionnelle. 2015a. « Secteurs ». En ligne : http://www.csphares.qc.ca/cfpmm/programmes/secteurs.php (site consulté le 10 juin 2015).

CFP. Centre de formation professionnelle. 2015 b. « Transport scolaire ». En ligne : http://www.csphares.qc.ca/cfpmm/services/transport-scolaire.php (site consulté le 10 juin 2015).

CJ-BSL. Centre jeunesse BSL. 2014. « Rapport annuel de gestion 2013 – 2014 ». 27 p. En ligne : http://www.centrejeunessebsl.com/publication/pdf/rapport_gestion_CJBSL_20132014_web.pdf (document consulté le 20 juin 2015)

CJ-BSL. Centre jeunesse BSL. 2015. « Pour nous joindre » En ligne : http://www.centrejeunessebsl.com/joindre/index.php (site consulté le 20 juin 2015).

CLEF Mitis-Neigette. Centre de Lecture, d'Écriture et de formations. 2015a. « Informations sur l'organisme ». En ligne : http://clef.alphabetisation.ca/info/ (site consulté le 12 juin 2015).

CLEF Mitis-Neigette. Centre de Lecture, d'Écriture et de formations. 2015 b. « Nous joindre ». En ligne : http://clef.alphabetisation.ca/nous joindre/(site consulté le 12 juin 2015).

CPJQ. Centre de justice de proximité du Québec. 2015. « À propos ». En ligne : http://justicedeproximite.qc.ca/a-propos/ (site consulté le 22 juin 2015)

CPSIC-BSL. Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent. 2015a. « Nos services ». En ligne : http://www.centredecrisebsl.qc.ca (site consulté le 22 juin 2015).

CPSIC-BSL. Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent. 2015 b. « Rapport annuel des activités 2014 – 2015 », 36 p. En ligne : http://www.centredecrisebsl.qc.ca/rapport_annuel.pdf (document consulté le 22 juin 2015).

CRDITED. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle en troubles envahissants du développement du Bas-Saint-Laurent. 2015a. « Clientèle ». En ligne : http://www.crditedbsl.ca/CRDITED-BSL/clientèles (site consulté le 10 juin 2015).

CRDITED. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle en troubles envahissants du développement du Bas-Saint-Laurent. 2015 b. « Mission et valeurs organisationnelles ». En ligne : http://www.crditedbsl.ca/CRDITED-BSL/mission-valeurs-organisationnelles (site consulté le 10 juin 2015).

CRDITED. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle en troubles envahissants du développement du Bas-Saint-Laurent. 2015c. « Nous joindre ». En ligne : http://www.crditedbsl.ca/nous-joindre (site consulté le 10 juin 2015).

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES. 2015a. « Établissements ». En ligne : http://www.csphares.qc.ca (site consulté le 10 juin 2015).

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES. 2015 b. « Écoles primaires ». En ligne : http://www.csphares.qc.ca/etablissements/ecolesprimaires.php (site consulté le 10 juin 2015).

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES. 2015c. « Écoles secondaires ». En ligne : http://www.csphares.qc.ca/etablissements/ecolesscolaires.php (site consulté le 10 juin 2015).

COSMOSS de La Mitis. 2015. « À propos ». En ligne : http://cosmoss.qc.ca/mitis/apropos#intro (site consulté le 22 juin 2015).

CSSS-Mitis. Centre de santé et de services sociaux de la Mitis. 2011. *Répertoire des organimes communautaire offrant des services à la population du territoire de la Mitis*, mise à jour en février 2011, 88 p.

CSSS-Mitis. Centre de santé et de services sociaux de la Mitis. 2014. *Le nombre de demande pour les 16–35 ans 2013 – 2015*, document généré le 30 mai 2014, 8 p.

CSSS-Mitis. Centre de santé et de services sociaux de la Mitis. 2015a. « Mission et valeurs ». En ligne : http://www.csssmitis.ca/votrecsss/missionsetvaleurs#mission (site consulté le 21 juin).

CSSS-Mitis. Centre de santé et de services sociaux de la Mitis. 2015 b. « Groupe de médecine familiale GMF ». En ligne : http://www.csssmitis.ca/csssdelamitis/prendrerendezvous/avecunmedecin/groupedemedecinefamilialedelamitisgmf (site consulté le 21 juin).

CSSS-RDL. Centre de santé de service de Rivière-du-Loup. 2015. « L'Estran : coordonnées des intervenants ». En ligne : http://www.csssriviereduloup.qc.ca/installations-missions/ESTRAN/coordonnees-des-intervenants.html (site consulté le 20 juin 2015).

ÉCOLE SECONDAIRE DE MISTRAL. 2015. « service santé et sécurité ». En ligne : http://www.ecoledumistral.ca/services/service-sante-et-securite.php (site consulté le 21 juin).

HERITAGE LOWER SAINT-LAWRENCE. 2015a. « About us. Background and mission ». En ligne : http://heritagelsl.ca/about-hlsl/(site consulté le 22 novembre 2015).

HERITAGE LOWER SAINT-LAWRENCE. 2015b. « Library and Resource center ». En ligne : http://heritagelsl.ca/library-and-rc/(site consulté le 22 novembre 2015).

HERITAGE LOWER SAINT-LAWRENCE. 2015c. « Contact Us ». En ligne : http://heritagelsl.ca/contact-us/(site consulté le 22 novembre 2015).

LA MAISON DE L'ESPOIR DE MONT-JOLI. 2015a. « La maison de l'Espoir ». En ligne : http://www.lamaisondelespoir.com (site consulté le 20 juin 2015)

LA MAISON DE L'ESPOIR DE MONT-JOLI. 2015 b. « Faire autrement dans ma vie ». En ligne : http://www.lamaisondelespoir.com/index.php?option=com_content&view=article&id=2 (site consulté le 20 juin 2015).

LA MAISON DE L'ESPOIR DE MONT-JOLI. 2014. « Rapport annuel 2013 - 2014 ». Mont-Joli, 25 p.

LA MAISON DE L'ESPOIR DE MONT-JOLI. 2015c. « Faire autrement dans ma par la création ». En ligne : http://www.lamaisondelespoir.com/index.php?option=com_content&view=article&id=3 (site consulté le 20 juin 2015).

LE TRANSIT. Auberge du cœur Le Transit. 2015. « Services ». En ligne : http://aubergeducoeurletransit.net/#page=habitudes-de-vie (site consulté le 22 juin 2015)

MAINS-BSL. Mouvement d'Aide et d'Information Sida. 2015. « Mission ». En ligne : http://www.mainsbsl.qc.ca/mission.php (site consulté le 10 juin 2015).

MDJ. maison de jeunes de Mont-Joli. 2014a. *Rapport d'activités. Avril 2013 à mars 2014*, présenté dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de juin 2014, 25 p. En ligne : http://www.mdjstgabriel.com/pdf/Rapport %20activites %202013-2014.pdf (document consulté le 12 juin 2015).

MDJ. Maison des jeunes de Mont-Joli. 2014 b. *Rapport d'activités. Avril 2013 à mars 2014*, présenté dans le cadre de l'assemblée génale annuelle de juin 2014 par Le travail de Rue, 15 p.

MDJ. maison de jeunes de Mont-Joli. 2015. « Le travail de rue de la Mitis », En ligne : http://www.mdjstgabriel.com/tram.html (consulté le 16 septembre 2015).

MRC. Municipalité régionale de comté. 2015a. « À propos ». En ligne : http://www.lamitis.ca/a-propos (site consulté le 6 juin 2015).

MRC. Municipalité régionale de comté. 2015 b. « Nous joindre ». En ligne : http://www.lamitis.ca/nous-joindre (site consulté le 6 juin 2015).

MRC. Municipalité régionale de comté. 2015a. « À propos ». En ligne : http://www.lamitis.ca/a-propos (site consulté le 6 juin 2015).

MAISON DES NAISSANCES COLETTE-JULIEN. 2015a. « nos services ». En ligne : http://www.csssmitis.ca/maisondesnaissancescj/nosservices (site consulté le 21 juin 2015)

MAISON DES NAISSANCES COLETTE-JULIEN. 2015 b. « Nos lieux de consultation ». En ligne : http://www.csssmitis.ca/maisondesnaissancescj/noslieuxdeconsultation (site consulté le 21 juin 2015)

PLAIDD - BF. Promotion lutte aide intervention en défense du droit du Bas-du-Fleuve. 2015. « Services ». En ligne : http://www.plaidd.com/services (site consulté le 22 juin 2015).

PIVOT FAMILLE MITIS. 2014. « Rapport annuel d'activités 2013 – 2014 ». Présenté dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle, 12 p.

QUÉBEC. Ministère de la Famille. 2015a. *Centres de la petite enfance, garderies et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu rural. Bas-Saint-Laurent - 01*, Québec, 9 p. En ligne : https ://www.mfa.gouv.qc.ca/_Layouts/mfa/isf/pdf/BAS-SAINT-LAURENT.PDF (document consulté le 11 juin 2015).

QUÉBEC. Ministère de la Famille. 2015 b. « Ouverture d'un service de garde ». En ligne : https ://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/ouverture-sg/Pages/index.aspx (document consulté le 11 juin 2015).

QUÉBEC. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 2015a. « Service à la clientèle ». En ligne : http://www.mess.gouv.qc.ca/services-a-la-clientele/ (site consulté le 10 juin 2015).

QUÉBEC. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 2015 b. « Centre local d'emploi de Mont-Joli : heures d'ouverture ». En ligne : http://www.mess.gouv.qc.ca/services-a-la-clientele/centre-local-emploi/ (consulté le 10 juin 2015).

QUÉBEC. Ministère de la Justice. 2015. « Point de service de justice de Mont-Joli ». En ligne : http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/joindre/palais/montj.htm (site consulté le 20 juin 2015).

RELÈVE-MITIS. 2015. « La Relève dans La Mitis c'est l'affaire de tous ! ». En ligne : http://www.releve-mitis.com (site consulté le 10 juin).

REPITLA. Répit-Loisirs-Autonomie. 2014. « Rapport d'activités 2013 - 2014 », présenté dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle le 5 juin 2014, 56 p.

REPITLA. Répit-Loisirs-Autonomie. 2015. « Accueil ». En ligne : http://www.repitla.ca (site consulté le 21 juin 2015)

ROJAQ. Regroupement des organismes du Québec. 2015. « Services offerts ». En ligne : http://www.rojaq.qc.ca/les-oja/services-offerts/lsjpa/ (site consulté le 20 juin 2015).

SADC, Société d'aide au développement des collectivités. 2015a. « Mission ». En ligne : http://www.sadcmitis.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=47&Itemid=54 (site consulté le 10 juin 2015).

SADC, Société d'aide au développement des collectivités. 2015 b. « Nous contacter ». En ligne : http://www.sadcmitis.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=57&Itemid=65 (site consulté le 10 juin 2015).

SQ. Sûreté du Québec. 2015. « Services ». En ligne : http://www.sq.gouv.qc.ca/mission-et-services/services/services-generaux-nationaux-specialises-sq.jsp (consulté le 16 septembre 2015)

TAC - MITIS. Transport adapté et collectif de La Mitis. 2015a. « Transport adapté ». En ligne : http://www.tacmitis.org/transport-adapte/informations (site consulté le 21 juin 2015)

TAC - MITIS. Transport adapté et collectif de La Mitis. 2014a. « Transport adapté ». 2 p. En ligne : http://www.tacmitis.org/medias/final-depliant-info-adapte-2014.pdf (document consulté le 21 juin 2015).

TAC – MITIS. Transport adopté et collectif de La Mitis. 2014 b. « Transport collectif », 1 p. En ligne : http://www.tacmitis.org/medias/depliant-tc-final-2014.pdf (document consulté le 22 juin 2015)

UNITÉ DOMRÉMY. 2015. « Mission ». En ligne : http://www.domremymontjoli.com/ missions.htm (site consulté le 20 juin 2015).

NOTES EN CHIFFRES ROMAINS

[i] Q4.8 (situation d'habitation); 97/116 (83 %). Q1.3 (vit chez parents); 115/116 (99 %).
[ii] Q4.8 (situation d'habitation); 97/116 (83 %). Q5.4 (âge à laquelle a quitté la maison des parents); 79/81 (98 %).
[iii] Q1.9 (année quitter maison des parents); 79/80 (99 %).
[iv] Q34 (niveau de scolarité des jeunes); 28/51 (55 %). Q33 (situation d'habitation des jeunes); 29/51 (57 %). Questionnaire des jeunes : Q4.9 (niveau de scolarité); 105/116 (91 %). Q4.8 (situation d'habitation); 97/116 (83,4 %).
[v] Q1.4 (loue un logement), 81/81 (100 %). Q1.6 (est propriétaire), 81/81 (100 %).
[vi] Q1.5.1 + Q1.7.1 (satisfaction du prix); 67/81 (83 %). Q1.5.2 + Q1.7.2 (satisfaction de la propreté); 69/81 (85 %). Q1.5.3 + Q1.7.3 (satisfaction de la proximité des services); 69/81 (85 %). Q1.5.4 + Q1.7.4 (satisfaction de la proximité du travail); 65/81 (80 %). Q1.5.5 + Q1.7.5 (satisfaction de la qualité de vie dans le quartier); 69/81 (85 %). Q1.5.6 + Q1.7.6 (satisfaction de la proximité de l'école); 67/81 (83 %).
[vii] Q1.14 (même municipalité qu'à l'enfance); 114/116 (98 %). Q1.15 (motifs pour être resté ou revenu); 44/45 (98 %).
[viii] Q1.33 (priorité de la région); 106/116 (91 %).
[ix] Q1.21 (compte rester au cours de la prochaine année); 115/116 (99 %). Q1.22 (compte rester au cours des cinq prochaines années); 100/116 (86 %).
[x] Q1.3 (motifs pour avoir quitté La Mitis); 50/116 (43 %).
[xi] Q4.2 (sexe); 105/116 (91 %). Q4.3 (âge); 105/116 (91 %). Q4.4 (statut civil); 104/116 (90 %). Q4.9 (niveau de scolarité); 105/116 (91 %). Q4.26.1 (niveau de scolarité de la mère); 103/116 (89 %). Q4.26.2 (niveau de scolarité du père); 101/116 (87 %). Q4.28 (revenu du père); 69/116 (60 %). Q4.29 (revenu de la mère); 62/116 (53 %).
[xii] Q3.1.1 (actuellement aux études); 104/116 (90 %). Q3.1.2 (actuellement au travail); 114/116 (98 %). Q3.1.3 (actuellement Emploi Québec); 105/116 (91 %). Q3.1.4 (actuellement au chômage); 105/116 (91 %). Q3.1.5 (actuellement à la maison); 105/116 (91 %). Q3.1.6 (autre statut); 100/116 (87 %).
[xiii] Q3.2 (études à temps plein); 34/36 (94 %). Q3.3.2 (année de fin d'études); 32/36 (89 %). Q3.4 (diplôme des études actuelles); 34/36 (94 %).
[xiv] Q4.10 (compte être aux études au cours de la prochaine année); 116/116 (100 %).
[xv] Q3.9 (emploi temps plein); 57/79 (72 %). Q3.10 (statut de l'emploi); 45/79 (57 %).
[xvi] Q3.12 (description de l'emploi); 77/79 (97 %).
[xvii] Q35a (jeunes qui occupent un emploi); 26/51 (51 %). Q35b (jeunes qui reçoivent de l'assurance-emploi); 23/51 (45 %). Q35c (jeunes qui reçoivent de l'assistance sociale; 24/51 (47 %). Q35d (jeunes qui ont un autre statut); 22/51 (43 %). Q36 (NEET); 31/51 (61 %). Q37 (services aux NEET); 24/24 (100 %).
[xviii] Q3.16.1 (satisfaction du salaire); 67/79 (85 %). Q3.16.2 (satisfaction des conditions de travail); 67/79 (86 %). Q3.16.3 (satisfaction des relations avec les responsables); 67/79 (85 %). Q3.16.4 (satisfaction des relations avec les collègues); 67/79 (85 %). Q3.16.5 (satisfaction des avantages sociaux); 67/79 (85 %).
[xix] Q1.16.1 (sécurité dans la municipalité); 115/116 (99 %). Q1.16.2 (marché du travail dans la municipalité); 114/116 (98 %). Q1.16.3 (anonymat dans la municipalité); 113/116 (97 %). Q1.16.4 (vie communautaire dans la municipalité); 113/116 (97 %). Q1.16.5 (relations dans la municipalité); 111/116 (96 %). Q1.16.6 (services dans la municipalité); 108/116 (96 %). Q1.16.7 (divertissement dans la municipalité); 112/116 (96 %). Q1.16.8 (politique dans la municipalité); 109/116 (94 %).
Q1.17.1 (sécurité dans les villes moyennes); 102/116 (88 %). Q1.17.2 (marché du travail dans les villes moyennes); 102/116 (88 %). Q1.17.3 (anonymat dans les villes moyennes); 103/116 (89 %). Q1.17.4 (vie communautaire dans les villes moyennes); 102/116 (88 %). Q1.17.5 (relations dans les villes moyennes);

102/116 (88 %). Q1.17.6 (services dans les villes moyennes); 101/116 (87 %). Q1.17.7 (divertissement dans les villes moyennes); 103/116 (89 %). Q1.17.8 (politique dans les villes moyennes); 98/116 (85 %). Q1.18.1 (sécurité dans les grandes villes); 104/116 (90 %). Q1.18.2 (marché du travail dans les grandes villes); 104/116 (90 %). Q1.18.3 (anonymat dans les grandes villes); 100/116 (86 %). Q1.18.4 (vie communautaire dans les grandes villes); 100/116 (86 %). Q1.18.5 (relations dans les grandes villes); 104/116 (90 %). Q1.18.6 (services dans les grandes villes); 100/116 (86 %). Q1.18.7 (divertissement dans les villes moyennes); 104/116 (90 %). Q1.18.8 (politique dans les grandes villes); 95/116 (82 %). Q1.20 (niveau d'engagement); 116/116 (100 %).

[xx] Q3.11 + Q3.28 (travaille ou cherche dans La Mitis); 59/81 (73 %).

[xxi] Q3.20.1 (contacts dans la famille dans le cas d'une recherche d'emploi); 78/79 (99 %). Q3.20.2 (contacts au sein des amis); 79/79 (100 %). Q3.20.3 (contacts au cours du parcours scolaire); 78/79 (99 %). Q3.20.4 (contacts au cours d'engagement); 79/79 (100 %). Q3.20.5 (contacts au cours d'expériences professionnelles); 79/79 (100 %). Q3.20.6 (accès à des organismes d'insertion professionnelle); 79/79 (100 %). Q3.20.7 (accès à des organismes communautaires); 79/79 (100 %). Q3.20.8 (accès à l'internet); 79/79 (100 %).

[xxii] Q1 (services offerts par l'organisme); 32/51 (63 %). Q2 (sexe des clients); 34/51 (67 %). Q3 (âge des clients); 51/51 (100 %). Q5 (territoire desservi); 34/51 (67 %).

[xxiii] Q2.1 (disponibilité des services); 116/116 (100 %).

[xxiv] Q15 (difficulté à rejoindre les jeunes); 31/51 (61 %). Q16 (obstacles à la consultation) et Q17 (facteurs qui facilitent la consultation); 51 /51 (100 %). Q18 (stratégies pour attirer les jeunes); 51/51 (100 %). Q19 (changement pour attirer des jeunes); 34/51 (66,7 %).

[xxv] Q2.3.1 (raisons pour ne pas utiliser les services de santé); 13/14 (93 %). Q2.3.2 (raisons pour ne pas utiliser les services de santé mentale); 90/92 (98 %). Q2.3.3 (raisons pour ne pas utiliser les services d'insertion professionnelle) 85/86 (99 %). Q2.3.4 (raisons pour ne pas utiliser les services de divertissement); 30/32 (94 %).

[xxvi] Q4.5 (enfants); 104/116 (90 %). Q4.6 (nombre d'enfants); 40/40 (100 %).

[xxvii] Q8 (principale source de financement); 30/51 (59 %). Q9 (autres sources de financement); 51/51 (100 %).

[xxviii] Q10 (diminution du budget); 31/51 (61 %). Q11 (diminution affectera les services rendus aux jeunes); 12/12 (100 %). Q12 (pression pour résultats quantifiables); 31/51 (61 %). Q12 (effet positif); 12/14 (86 %). Q13 (effet négatif); 13/14 (93 %).

[xxix] Q2.5 (services consultés à l'extérieur); 113/116 (97 %). Q2.6.1 (services de santé consultés à l'extérieur); 47/70 (67 %). Q2.6.2 (services de santé mentale consultés à l'extérieur); 47/70 (67 %). Q2.6.3 (services d'insertion professionnelle consultés à l'extérieur); 47/70 (67 %). Q2.6.4 (services de loisirs et de divertissement consultés à l'extérieur); 47/70 (67 %). Q2.6.5 (autre type de service consulté à l'extérieur); 46/70 (66 %).

[xxx] Q2.7.1 (service pas offert) 70/70 (100 %). Q2.7.2 (qualité du service meilleure ailleurs); 70/70 (100 %). Q2.7.3 (contact ailleurs); 70/70 (100 %). Q2.7.8 (service coûtait trop cher); 48/70 (69 %). Q2.7.9 (services de La Mitis ne répondent pas aux besoins); 70/70 (100 %). Q2.7.11 (autre raison); 69/70 (99 %). Q2.7.12 (pas besoin du service); 23/70 (33 %). Q2.7.13 (préfère régler ses problèmes soi-même); 23/70 (33 %). Q2.7.14 (manque de temps); 23/70 (33 %).

[xxxi] Q55 (âge); 28/51 (55 %). Q56 (sexe); 28/51 (55 %). Q50 (niveau de scolarisation); 27/51 (53 %).

[xxxii] Q4.5 (enfants); 104/116 (90 %). Q4.6 (nombre d'enfants); 40/40 (100 %).

[xxxiii] Q7a (caractéristiques des services rendu et de l'organisme); 51/51 (100 %). Questionnaire des jeunes : Q1.30 (transport en commun); 101/116 (87 %). Q1.31 (fréquence de l'utilisation du transport en commun); 46/46 (100 %).

[xxxiv] Q24 (qualité du réseau social); 29/51 (57 %). Q21 (réseau d'amis est un facteur d'influence); 34/51 (67 %). Q22 (famille est un facteur d'influence); 34/51 (67 %).

[xxxv] Q2.1.1 (services de santé dans La Mitis); 110/116 (95 %). Q2.1.2 (services de santé mentale dans La Mitis); 92/116 (80 %). Q2.1.3 (services d'insertion professionnelle dans La Mitis); 82 /116 (71 %). Q2.1.4 (services de divertissement dans La Mitis); 95/116 (82 %).
Q2.2a (utilise services de santé); 114/116 (98 %). Q2.2b (utilise services de santé mentale); 106/116 (92 %). Q2.2c (utilise services d'insertion professionnelle); 105/116 (91 %). Q2.2d (utilise services de divertissement); 113/116 (97 %).
Q2.2.1r (fréquence de l'utilisation des services de santé); 89/100 (89 %). Q2.2.2r (fréquence de l'utilisation des services de santé mentale); 12/14 (86 %). Q2.2.3r (utilisation des services d'insertion professionnelle); 17/19 (89 %). Q2.2.4r (utilisation des services de divertissement); 72/81 (89 %).
Q2.4.1 (satisfaction des services de santé); 98/100 (98 %). Q2.4.2 (satisfaction des services de santé mentale); 13/14 (93 %). Q2.4.3 (satisfaction des services d'insertion professionnelle); 16/19 (84 %). Q2.4.4 (satisfaction des services de divertissement); 75/81 (93 %).

UQAR
ensemble
ça va tellement mieux!
COSMOSS
de La Mitis